

2

FM 4V2

37

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE LA GUYANE
N° D'INVENTAIRE:
COTE:

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

DE LA GUYANE

N° D'INVENTAIRE: 1107

COTE: 8° Rés 88

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

ARCHIVES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE
DE LA GUYANE

N°1
N° D'INVENTAIRE: 1107
COTE
COTE: 8° Res 88 (1/4)

80004731

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

DE LA GUYANE

N° D'INVENTAIRE:

MANIOC.org

Conseil général de la Guyane

VOYAGE
DU CHEVALIER
DES MARCHAIS
EN GUINÉE,
ISLES VOISINES,
ET A CAYENNE,

Fait en 1725, 1726 & 1727.

Contenant une Description très exacte & très étendue de
ces Pais, & du Commerce qui s'y fait.

*Enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Figures
en Tailles douces.*

PAR LE R. PERE LABAT.

De l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME XXXXXXXXXX I



A AMSTERDAM,

Aux dépens de la COMPAGNIE

M. DCC. XXXI

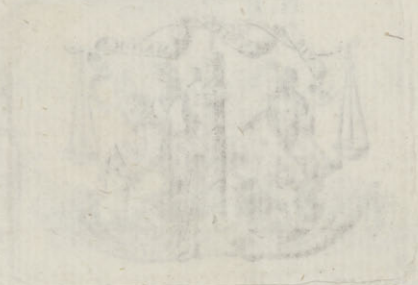
MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

VOYAGE
DU CHEVALLIER
DES MARCHAIS
EN GUERRE,
ISLES VOISINES,
ET A CAYENNE,

Fait en 1724, 1725 & 1726.
Contenant une Description très exacte & très étendue de
ces Isles, de la Colonie de Cayenne,
Enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Figures
en Taille dorée.

PAR LE R. P. PIERRE LABAT

De l'Ordre des Freres Prêcheurs.
TOME I



A AMSTERDAM,
Aux depens de la COMPAGNIE
M. DC. XXII.



P R E F A C E

LE Public ayant paru content de la Relation que je lui ai donnée de l'Afrique Occidentale, depuis le Cap blanc jusqu'à la Riviere de Serrelionne en 1728, je me suis trouvé engagé de poursuivre la description des mêmes côtes, depuis cette Riviere jusqu'au Cap Gabon & à Corisco, nouvel établissement des Portugais dans ce País.

J'avois sur cela d'excellens mémoires, tant des Portugais que des François, qui me mettoient au fait d'une infinité de choses curieuses & nouvelles, mais qui cependant ne suffisoient pas pour remplir entierement mon dessein. J'étois prêt de l'abandonner, lorsque le hazard me procura la connoissance du Chevalier des Marchais

grand homme de mer, qui dans les voyages qu'il a faits en Afrique, en Amerique & dans bien d'autres lieux, s'est acquis de vastes connoissances de tous les Pais.

Il revenoit alors d'un voyage qu'il avoit fait à la côte de Guinée & à Cayenne, en qualité de Capitaine d'un vaisseau de la Compagnie appelé l'Expedition. Il avoit rectifié dans ce voyage les observations qu'il avoit faites dans plusieurs autres précédens, sur le gissement des côtes, sur les vents, sur les courans, sur les sondes, sur la nature du Pais, sur les mœurs des habitans, leurs religions, leurs guerres, leurs commerces, leurs langues, les limites de leurs Etats, leurs origines, & généralement tout ce qui est nécessaire pour nous donner une connoissance claire, distincte & parfaite de ces Pais & de ceux qui les habitent, ou comme naturels, ou comme étrangers.

Cet Ouvrage divisé en quatre Volumes, commence à la Riviere de
de

de Serrelionne, où j'avois terminé ma Relation précédente de l'Afrique Occidentale, & finit à la Riviere des Camerones; il renferme toute la côte contenuë depuis le cinquième degré de longitude, jusqu'au vingt-troisième, ce qui fait trois cens quatre-vingt lieuës à vingt lieuës au degré; sur six degrés ou environ de latitude septentrionale, c'est-à-dire depuis le neuvième jusqu'au troisième exclusivement.

On verra une suite des établissemens que nos premiers François Normands ont faits sur ces côtes qu'ils ont découvertes les premiers, & bien long-tems avant que les autres Européens songeassent à les y suivre & à troubler le commerce avantageux qu'ils y avoient commencé & établi.

Rien n'est plus détaillé que ce que le Chevalier des Marchais nous rapporte, il semble qu'on soit sur les lieux, qu'on y traite, qu'on y commerce avec tous ces differens peuples.

Il n'y a point de Caps, de Golphes, de Montagnes, de Rivieres, de Ruiffeaux, de Plages, de Mouillages, de hauts fonds, d'écueils, qu'il n'ait vûs, fréquentez, sondez, visitez & dessinez avec le soin & l'exaétitude d'un homme curieux, habile, entendu, bon Desinateur, bon Geometre, bon Pilote, excellent Capitaine.

La connoissance & la facilité de parler la plus grande partie des Langues differentes, qui sont en grand nombre dans ces differens États, lui a fait faire des découvertes, auxquelles ceux qui ont toujours besoin d'un Interprète ne peuvent jamais arriver; car on ne sauroit s'imaginer combien il est utile, & même nécessaire de savoir la Langue de ceux avec qui on traite, combien elle donne de facilité pour le commerce, combien elle découvre de choses, combien elle abrege les affaires.

Les differens voyages que mon Auteur a fait sur ces côtes, & ses
bon-

bonnes manieres pour les Habitans & pour les Souverains, lui avoient tellement acquis leur estime & leur affection, que les Rois & les Peuples s'empressoient également à le recevoir chez eux avec tous les honneurs & la cordialité dont ils sont capables; à lui offrir des établissemens & le presser de les accepter, d'y bâtir des Forts, de s'y établir & d'y fixer un commerce, dont il est certain que la Compagnie qu'il servoit auroit retiré des avantages considerables.

Quoiqu'il n'oublîât pas ce que la prudence exige d'un Capitaine en ces occasions, il savoit si bien prendre ses mesures, qu'il ne pouvoit jamais être surpris, & il étoit toujours sur ses gardes, quoiqu'il semblât s'abandonner entierement à leur bonne foi & à leur discretion; deux choses également nécessaires à un Commandant; mais qu'il est difficile de trouver réunies dans un même sujet, sur tout dans un François, dont le caractere franc & sin-

cere est souvent la duppe de ces Peuples , qui sont naturellement fourbes, dissimulez, avides, cruels, & que l'honneur & la religion ne gênent sur quoique ce soit.

Comme le plus grand commerce des François sur cette côte, est à présent principalement au Royaume de Juda, c'est aussi à la description de ce petit Etat, que le Chevalier des Marchais s'est attaché plus particulièrement; le détail qu'il en fait ne peut-être plus étendu, plus circonstancié, plus instruisant; ce n'est point sur le rapport d'autrui qu'il écrit, c'est un témoin oculaire qui parle, qui rapporte ce qu'il a vû plus d'une fois, en habile homme & incapable de prendre le change.

Il s'est trouvé à la mort d'un Roi de Juda, il a vû les cérémonies de sa pompe funebre & le cruel massacre qu'un long usage a autorisé chez ces Peuples pour honorer la mémoire de leurs Rois défunts.

Il a assisté à l'inthronisation & au
cou-

couronnement de son Successeur, ce qui s'y passe est si extraordinaire & si nouveau pour nous, qu'on peut assurer par avance le Lecteur qu'il sera content des détails dans lesquels on est entré.

Rien n'est plus particulier que la maniere dont l'Héritier présumptif de la Couronne est élevé, la vie de ces Princes quand ils sont dans leur serail, le nombre de leurs femmes, leurs différentes classes, leurs occupations, leurs habits, leur maniere de vivre, le respect qu'on a pour elles; comment on les punit quand elles ont manqué à leurs devoirs, sur tout à la fidélité qu'elles doivent au Souverain qui leur a fait l'honneur de les mettre au nombre de ses femmes: honneur pourtant que pas une fille n'ambitionne, & qu'elles fuyent à cause des conséquences, jusqu'à se donner la mort, plutôt que d'être obligées de l'accepter.

On est entré dans le détail le plus curieux & le plus étendu que

l'on puisse s'imaginer sur ce qui regarde la police, le gouvernement & les maximes de l'État; sur son étenduë, la division de ses Provinces, la culture des terres, leurs productions, les revenus du Souverain, les dépenses qu'il est obligé de faire, ses forces, ses armées, l'administration de la Justice, les Grands qui composent la Noblesse de l'État, leurs habillemens, leurs emplois, leur maniere de traiter avec leur Souverain, soit en public, soit en particulier, les rangs qu'ils gardent entre-eux & dans les cérémonies publiques, dans leurs visites ou quand ils se rencontrent, les honneurs qu'ils exigent des particuliers dans les occasions.

C'est dans ce seul Ouvrage qu'on trouvera au vrai la religion ancienne & moderne de ces Peuples. Le culte qu'ils rendent au grand Serpent qui est à présent leur principale Divinité, & à leurs autres Dieux inférieurs.

On verra d'où leur est venu ce

nou-

nouveau Dieu, par quelle occasion; quelle raison ils ont eu de l'adorer, comment ils s'acquittent de ce culte, avec un détail des processions & des offrandes que l'on fait à son honneur en certains tems, & dans certaines circonstances; quels sont les Ministres de l'un & de l'autre sexe, comment les jeunes filles sont initiées à ces misteres, les privilèges de ces filles & le droit qu'elles ont de faire enrager ceux qui sont assez fous pour les épouser. Quelques histoires sur ce sujet divertiront agréablement le Lecteur; car on n'a rien oublié de tout ce qui peut lui faire plaisir & l'amuser en l'instruisant.

Le Roi de Juda quoique Souverain & fort absolu dans son Etat, relève du Roi d'Ardra ou d'Ardres, qui députe un de ses Officiers pour lui mettre sur la tête la couronne ou ce qui en tient lieu, après que le Roi de Juda a fait faire par maniere d'hommage les réparations convenables à la porte principale de la Ville d'Ardres. * 5 Ce

Ce même Roi d'Ardra est encore Souverain des Rois de Popo & de Cotto, quoiqu'il releve lui-même du Roi de Benin, & que ce dernier releve encore d'un autre Souverain, dont le Royaume ou l'Empire est à l'Est, & se nomme selon quelques-uns Biafara. Nous n'en dirons pas davantage, afin de ne rien avancer legerement, & qui ne soit pas fondé sur de bonnes preuves.

Il y a au Nord d'Ardra deux petits Royaumes appelez Fouin & Oulcoumi, & au-dessus de ces deux là un plus considerable, appellé Dahoume ou Dahouma.

Il y a apparence que ce dernier Souverain a de grandes prétentions sur ces quatre Etats, ou qu'il a eu de fortes raisons de leur faire la guerre, puisqu'il est sorti de ses Etats en 1728. avec son armée, qu'il a attaqué le Roi d'Ardres, l'a défait, l'a pris prisonnier, & lui a coupé la tête de sa propre main. Après cela il s'est emparé de ses
E-

Etats, s'est logé dans sa Capitale, dans son Palais, a joint les femmes du défunt à celles qu'il avoit amenées avec lui, en un mot il s'est fait Roi d'Ardres comme il l'étoit de Dahouma.

Son armée n'étoit pas fort nombreuse, on prétend qu'il n'avoit que dix mille hommes, ceux qui lui en donnent le plus, ne la font monter qu'à vingt mille. Mais c'étoient des troupes choisies, également braves & bien disciplinées, conduites par un Prince plein de valeur & de prudence, & sous lui par des Officiers d'expérience, & tellement obéissantes & soumises à leurs Chefs, & ceux-ci à leur Souverain, que pas un Officier ni Soldat n'avoit osé s'approprier la moindre chose du butin & des dépouilles de l'ennemi, sous peine de perdre la tête sur le champ. Ils étoient obligez de tout rapporter à la masse commune, dont le Roi faisoit la répartition comme il le jugeoit à propos.

Ces troupes entrèrent dans le Royaume de Juda après la conquête de celui d'Ardres, & y commirent de grands désordres.

Ce n'est pas la coutume que les Rois de Juda se mettent à la tête de leurs troupes, ils ne sortent jamais de leur Palais depuis qu'ils ont été couronnez, que pour aller une seule fois rendre visite au grand Serpent, & lui faire leur hommage & leurs présens.

Le Roi de Juda apprenant l'irruption que celui de Dahouma faisoit dans son Etat fit assembler ses Milices. Les Gouverneurs de ses Provinces mirent sous les armes celles de leurs Gouvernemens; mais soit qu'il y eût de la mesintelligence entr'eux, soit que quelques-uns fussent gagnez par le Roi de Dahouma, les uns se retirèrent, les autres qui étoient en contestation sur le rang, la préseance & le commandement, se comporterent si mal qu'ils furent aisément défaits par ce Roi étranger, qui en fit un grand
car-

carnage, prit un nombre infini d'Esclaves ou de Prisonniers, car c'est la même chose. Le Pais fut ravagé, pillé, détruit, la Ville capitale emportée sans résistance, pillée & brûlée. Les Comptoirs des Européens eurent le même sort, & ils auroient été fort à plaindre, s'ils n'avoient pas eu des Fortereses au bord de la mer, où ils se retirèrent, & où ils sauverent ce qu'ils purent faire transporter des Comptoirs qu'ils avoient dans la capitale du Royaume.

Le Roi de Juda abandonna son Palais & se sauva dans les bois & dans les montagnes pour mettre sa vie en sûreté, & épargner au Roi Dahouma la peine de lui couper la tête, comme il avoit fait au Roi d'Ardres. Telle étoit la situation de ce Royaume désolé, lors des dernières nouvelles qu'on en a reçues.

Mais comme tous ces Princes Noirs ont besoin du commerce des Européens pour subsister; il est à croire que les choses se retabliront

ront comme elles étoient avant ces défordres, & que soit que le Roi de Dahouma trouvant le séjour d'Ardrès plus agréable que le sien, y fixe sa demeure, le Pais de Juda qui est très-bon, se rétablira en très-peu de tems, & le commerce recommencera sur le même pied, ou peut-être sur un autre qui sera plus avantageux aux Européens.

Nous pouvons dans une autre Edition ou dans une autre Relation, donner une connoissance plus étendue des Royaumes de Benin, de Biafara, des Calbaris, & des Calbongos, si nous sommes assez heureux pour recevoir des mémoires de ces Pais-là qui méritent l'attention & la curiosité du Public.

Cet Ouvrage est enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Planches en Tailles-douces.

Les Cartes ont été dressées par M. Danville Geographe ordinaire du Roi, si connu chez les Savans par les Ouvrages excellens qui sont sortis de ses mains. C'est faire leur

éloge

éloge que de nommer leur Auteur, qui n'a rien épargné pour leur donner toute la précision que ces sortes de choses demandent. On fera également satisfait du fond de l'Ouvrage, & de la maniere dont il a été executé par le Sr. de la Haye fameux Graveur, & l'un des plus exacts qui ayent paru jusqu'à présent.

A l'égard des planches, elles ont été gravées sur les desseins originaux du Chevalier des Marchais, qui les a faits sur les lieux avec une attention, une recherche & un goût, qui en faisant connoître sa grande habileté dans le dessein, donnent des preuves très-marquées de son exactitude. Le Public en fera content, on peut le lui promettre par avance, sans craindre de se trop avancer.

L'Isle de Cayenne étoit le lieu où le Chevalier des Marchais devoit mettre à terre les Negres esclaves qu'il avoit embarquez à Juda. Il y arriva après une longue & ennuyeuse traversée, dans laquelle il perdit la
moitié

moitié des esclaves qui y devoient être vendus. Il rend raison de ce malheur & de la perte que la Compagnie a soufferte, & il propose des expediens pour les éviter.

Il nous a donné avec son exactitude ordinaire la situation de l'Isle, du Port & de la Ville de Cayenne, qu'on appelloit anciennement S. Michel de Ceperon, du nom de la colline sur laquelle la forteresse est bâtie. Il nous a marqué les sondes, les giffemens des côtes, les Islets, les bancs de sable & écueils, & généralement ce qui peut servir à un Navire qui veut y aborder ou en sortir.

Mais il s'en falloit bien qu'il eût sur cette Isle & sur ses environs des connoissances aussi étendues que sur les côtes d'Afrique, à son défaut j'ai eu recours à Monsieur de Milhaut Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Juge de l'Amirauté de l'Isle & du Gouvernement de Cayenne, qui étant parfaitement au fait de tout ce qui regarde ce Pais, m'a donné tous les éclaircissemens

semens dont j'avois besoin, pour rendre au Public un compte exact de cette Colonie. Ses mémoires & ses instructions ont beaucoup aidé Monsieur Danville à dresser la Carte presque Topographique de cette Isle & des environs, qui sont habitez par les François & par les Indiens. On y verra dans leurs places les habitations & les noms de tous les Habitans, la distinction des sucreries, des roucouries, des indigoteries, des caffeteries, des menageries; c'est ainsi qu'on appelle les lieux où l'on élève des bestiaux & des volailles, & où l'on cultive le manioc & les autres grains & fruits qui servent à la nourriture des Habitans & de leurs Esclaves. On a marqué la situation des Rivieres, des Collines, des Montagnes; les Terres qui sont en valeur, celles qui sont abandonnées. On a donné un plan exact de la Ville de Cayenne, ses quartiers, ses rues & leurs noms.

Pour une plus grande intelligen-

ce on donne au Public une Carte générale du Gouvernement de Cayenne, qui n'est pas renfermé dans l'Isle seule, mais qui s'étend fort au loin dans la terre ferme & Province de la Guianne, depuis le Cap de Nord qui est environ par les deux degrez de latitude Septentrionale, jusques près la Riviere de Maroni & d'Iguoeri. On y a marqué & distingué les différentes Nations Indiennes, Ameriquaines ou Sauvages qui sont répandues & vivantes dans ce País.

J'ai crû faire plaisir au Public en lui donnant en abregé le voyage que les Peres Grillet & Bechamel de la Compagnie de Jesus firent en 1674. ils pénétrèrent jusqu'aux Sauvages Acoquas, ce qu'avant eux aucun n'avoit osé entreprendre.

J'y ai joint une Lettre du R. P. Lombard de la même Compagnie à présent Chef & Superieur de toutes les Missions que sa Compagnie a établies dans ces País, dans laquelle
il

il rend compte à son Frere aussi Religieux de la même Compagnie, de ce qu'il a fait pour convertir & attirer à une vie sédentaire & chrétienne des Nations différentes de Sauvages, qu'il a rassemblées à l'embouchure de la Riviere de Courou, où ils sont devenus de bons Habitans, dont l'exemple joint à ce que fait cet excellent Missionnaire & ses Compagnons, changera le naturel volage & inconstant de ces peuples, & les obligera à une vie civile & laborieuse, ce qui dans la suite produira des biens infinis, tant pour la propagation & l'affermissement de la foi, que pour l'augmentation de cette Colonie, & pour la mettre en état de se faire respecter de ses ennemis & de ses voisins.

Mes amis de la Martinique m'ayant envoyé les desseins des nouveaux fourneaux des sucreries, inventez par les Anglois pour diminuer la consommation prodigieuse de bois qui se faisoit dans les

an-

anciens fourneaux, je les ai fait graver dans toute leur précision. Quoique ces desseins & leur explication ne semblent regarder que les sucreries, il me semble qu'ils peuvent être d'usage & d'une grande utilité pour tous les endroits où il est nécessaire d'avoir un nombre de fourneaux, dans lesquels on consume beaucoup de bois ou de charbon, dont ils diminueront la quantité & par conséquent la dépense; c'est la vûë que j'ai eue en les donnant au Public, & dont les Habitans de Cayenne peuvent profiter, aussi-bien que des autres instructions que je leur ai données.

J'ai joint à ce dessein celui d'un rameau de l'arbre qui porte le café dans la grandeur naturelle de ses feuilles, de ses fleurs & de ses fruits. Il m'a été envoyé de la Martinique par Monsieur de la Guarigue Surnilliée, ancien Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, Colonel de Milice & Chevalier de S. Louis; cet Officier habile, curieux

rieux & exact, si connu par les longs services que lui, ses ancêtres & sa famille ont rendus dans les Isles du Vent, a été un des premiers qui ait cultivé l'arbre du café sur son habitation, au quartier de Sainte Marie; le Mémoire qu'il m'a envoyé sur cela est excellent, je le donne tout entier au Public avec l'attestation de Monsieur Blondel, alors Intendant des Isles & Terre ferme de l'Amerique Françoisé.

J'ai oublié de marquer dans le corps de l'Ouvrage un remede infailible & fort aisé pour les coups de Soleil si dangereux, & qui ont des suites si fâcheuses, sur-tout depuis que les hommes & les femmes se sont avisez d'aller la tête nuë de peur de gâter l'économie de leurs cheveux. J'espere que Mrs. les Medecins du nombre desquels je n'ai pas l'honneur d'être, me pardonneront la legere entreprise que je fais sur leurs droits. Voici le remede.

Quand on se sent frapé d'un coup de Soleil, il faut le plûtôt qu'il est possible

possible tâter avec le doigt l'endroit où la douleur se fait sentir le plus vivement, raser les cheveux sur cet endroit, & y appliquer une bouteille pleine d'eau fraîche, la couler sur cet endroit avec assez d'adresse, pour que l'eau dont elle est pleine à deux ou trois doigts près ne s'écoule pas. On tient la bouteille ainsi posée jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que l'eau commence à frémir & même à s'élever comme si elle étoit sur le feu; alors on substitue promptement une nouvelle bouteille pleine d'eau comme la première, & on continue d'en substituer de nouvelles, jusqu'à ce que l'eau ne contracte plus de chaleur ni de mouvement, & alors le malade est entièrement guéri & hors de tout danger. Ce remède est simple & aisé, & on peut assurer qu'un grand nombre d'expériences en assurent la bonté & l'efficacité.

Fin de la Préface.

T A B L E

*Des Figures contenues dans le Voyage du
Chevalier des Marchais en Guinée,
à Cayenne, &c.*

ON s'est aperçû trop tard qu'il y a quelques figures sur une même planche, qui se rapportent à des endroits differens de cet Ouvrage; on a suppléé à cet inconvenient par la Table suivante, qui indiquera au Lecteur les figures qui se trouvent déplacées.

T O M E I.

Carte de la Côte de Guinée,	Page 1.
Vûë de l'Isle d'Oüeffiant, pag. 18.	} 18
Vuë de l'Isle de Porto Santo, pag. 32.	
Vûë de l'Isle des Salvages, pag. 34.	
Vûë du Cap Verd,	} 40
Vûë de la Rade de l'Isle de Gorée	
Monstre Marin	} 43
Dorade, pag. 72.	
Trompes de Mer extraordinaires	} 70. 72
Becasses de Mer	
Autre Trompe de Mer	} 70
Poisson appellé Diable, espece de Raye, pour la page 176	
Vûë du Cap de Monte,	81
Cap Mesurado & entrée de la Riviere,	97
Maisons des Negres du Cap Mesurado,	104
Poissons extraordinaires du Cap Mesurado,	121
Entrée de la Riviere de Sestre,	135
Vûës de la Riviere de Sestre,	136
Cap Appollonia, pag. 222.	} 222
Les trois Forts d'Acra ou d'Acara, pag. 274	
Vûë de Juda, pour le Tom II. pag. 17	
Fort St. George de la Mine, pag. 254	} 254
Fort du Cap Corse, pag. 265	

T A B L E

T O M E II.

Carte de la partie de la Guinée située entre Ifini & Ardra,	Page 1
Carte du Royaume de Juda,	9
Vûë de Juda (se trouve à la page 222. du Tome I.)	17
Poisson appelé Lune,	19
Forts des Européens à Juda,	34
Comptoirs des Européens à Xavier,	40
Couronnement du Roi de Juda,	57
Supplice des Adulteres à Juda,	66
Favari du Roi de Juda. Sepulcre du Roi,	76
Agoye, Dieu des Conseils,	129
Procession au grand Serpent pour le Couronnement du Roi de Juda fait le 15 Avril 1725.	155
Habillemens & Armes des Negres,	194
Pois de Juda	203

T O M E III.

Carte de l'Isle de Cayenne & des Rivieres voisines	page 1
Fourneaux d'une Sucrierie à l'Angloise,	208
Rameau de Caffé dans sa grandeur naturelle,	229
Gros ventre & Cornet poissons,	316

T O M E IV.

Carte de la Guiane Française,	page 1
-------------------------------	--------



TABLE

DES CHAPITRES.

TOME PREMIER.

CHAP. I. **L**E Chevalier des
M***. part du Ha-
vre de Grace. Description de
ce Port. Son Voyage jusqu'à l'O-
rient. page 1

CHAP. II. Du Port Louis, de l'O-
rient & des Cargaisons ordina-
res pour le Commerce de Guinée.

21

CHAP. III. Départ de l'Orient,
observations pendant la route.
Isles de Madere, de Porto Sanc-
to. Variation de l'Ayman. Ro-
yaume de Bouré.

30

CHAP. IV. Route de Serrelionne au
Cap de Monté. Description de
ce País.

66

* 2

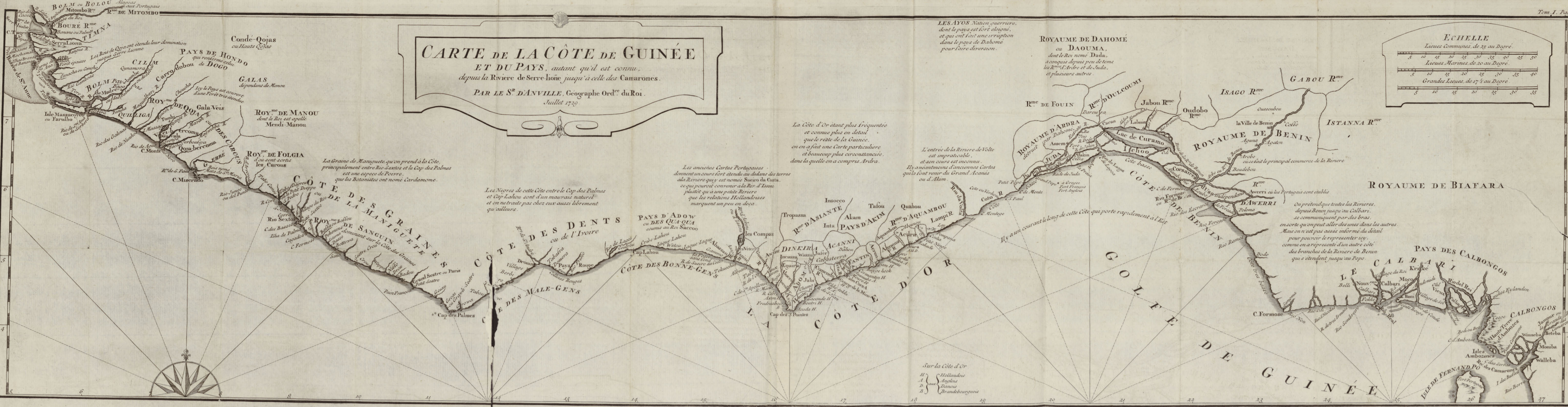
CHAP.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. V. Du Cap de Monté, & du Commerce qui s'y fait.	81
CHAP. VI. Du Cap Mesurado. Sa Description.	93
CHAP. VII. Projet d'établissement au Cap Mesurado.	110
CHAP. VIII. Départ du Cap Mesurado. Route jusqu'au Cap de Palme. Description de tout le País.	131
CHAP. IX. Du Cap de Palme. Description de ce País, depuis le Cap jusqu'à celui des Trois Pointes.	157
CHAP. X. De la Côte d'Or. Description du País, jusqu'au Château de la Mine.	190
CHAP. XI. Du Château de la Mine. Histoire de cet établissement.	238
CHAP. XII. Des Mœurs & des Coutumes des Peuples de la Côte d'Or.	277

Fin de la Table du Tome I.

CARTE DE LA CÔTE DE GUINÉE
 ET DU PAYS, autant qu'il est connu,
 depuis la Riviere de Serre-Lionne jusqu'à celle des Camarones.
 PAR LE S^R. D'ANVILLE, Géographe Ord^{re} du Roi.
 Juillet 1729.



LES AYOS Nation guerriere,
 dont le pays est fort éloigné,
 et qui ont fait une irruption
 dans le pays de Dahomé
 pour faire diversion.

ROYAUME DE DAHOME
 ou DAOMA,
 dont le Roi nommé Dada,
 a conquis depuis peu de tems
 les R^{ms} d'Ardra et de Juda,
 et plusieurs autres.

La Côte d'Or étant plus fréquentée
 et connue plus en détail
 que le reste de la Guinée,
 on en a fait une Carte particulière
 et beaucoup plus circonstanciée,
 dans la quelle on a compris Ardra.

Les anciennes Cartes Portugaises
 donnent un cours fort étendu au delans des terres
 ala Riviere qui y est nommée Suero da Costa,
 ce qui pourroit convenir à la Riv. d'Issim
 plutôt qu'à une petite Riviere
 que les relations Hollandaises
 marquent un peu en deça.

L'entrée de la Riviere de Volte
 est impraticable,
 et son cours est inconnu.
 Il y a néanmoins d'anciennes Cartes
 qui la font venir du Grand Acanés
 ou d'Akim.

Il y a un courant le long de cette Côte qui porte rapidement à l'Est

On prétend que toutes les Rivières,
 depuis Benin jusqu'au Calbari,
 se communiquent par des bras,
 en sorte qu'on peut aller des unes dans les autres.
 Mais on n'est pas assez informé du détail
 pour pouvoir le représenter icy,
 comme on a représenté d'un autre côté
 des branches de la Riviere de Benin
 qui s'étendent jusqu'au Popo.

Sur la Côte d'Or
 H. } Hollandais
 A. } Anglais
 D. } Danois
 B. } Brandebourgeois



VOYAGES

DU CHEVALIER

DES M.***

EN GUINE'E , AUX ISLES

VOISINES,

ET A CAYENNE.

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE PREMIER.

*Le Chevalier des M***. part du Havre de
Grace. Description de ce Port. Son
Voyage jusqu'à l'Orient.*

LE Chevalier des M***. a fait
tant de Voyages en Afrique
& aux Isles de l'Amérique,
qu'encore que je ne promette
ici, que celui qu'il a fait pendant les an-
nées 1724. 1725. 1726. je ne laisserai

Tome I.

A

pas

pas de rapporter , quand l'occasion s'en présentera , ce qu'il a vû dans ses Voyages précédens , & les remarques qu'il a faites pendant qu'il a commandé les Vaisseaux tant de la Compagnie des Indes , que des autres Compagnies qui l'ont précédée , & dans les armemens particuliers où il a été employé. Cela m'a paru nécessaire pour contenter entierement la curiosité du Public , à qui par ce moyen on ne laissera rien à désirer sur ce qui regarde la Guinée , en comprenant sous ce nom , la vaste étendue de côtes qu'il y a depuis la riviere de Serrelionne , jusqu'à l'Isle du Prince.

J'ai remarqué dans ma Relation de l'Afrique Occidentale , que la riviere de Serrelionne , étoit la borne qui séparoit les deux Compagnies que l'on connoissoit en France sous le nom de Compagnie du Senegal & de Compagnie de Guinée. La Compagnie des Indes formée en 1718. sous le nom de Compagnie de Mississipi , ayant acquis les droits de toutes les autres Compagnies , c'est-à-dire , du Senegal , de Guinée , de Canada , de Mississipi , des grandes Indes , n'a pas manqué de continuer le commerce que toutes ces différentes Compagnies faisoient dans les lieux de leurs concessions ; on prétend même qu'elle l'a augmenté considérablement. Elle travaille en effet avec des fonds si considérables , qu'on peut tout esperer du sçavoir-faire de ceux qui la conduisent. Elle a conservé les départemens des anciens

ciennes Compagnies, afin d'éviter la confusion; elle a un Directeur général dans le département du Senegal, qui commence au Cap-blanc, & qui finit à la riviere de Serrelionne; & un autre Directeur général pour le département de la Guinée, prise, comme nous venons de le dire, depuis cette riviere de Serrelionne, jusqu'à l'Isle du Prince qui appartient aux Portugais, car quoique dans les termes de sa concession, elle puisse étendre son commerce jusqu'au Cap de Bonne Esperance, on n'a point vû jusqu'à présent, qu'elle en ait fait aucun sur cette côte, depuis le Royaume d'Ardres jusqu'à ce Cap fameux, ni qu'elle y ait eu d'établissmens, de Comptoirs ni de Fortereffes.

Les Vaisseaux qu'elle arme en France, ont leur destination particuliere pour quelqu'un de ces départemens, & sans une nécessité absoluë, les Commandans ne s'avisent point de changer leur route, & d'aller se faire voir dans les lieux d'un département, pour lequel ils ne sont pas destinez.

Tout le monde sçait, que le magasin général de la Compagnie, son Port principal, son Arcenal, sont à l'Orient, Ville, Bourg, ou Village, comme on le voudra appeller, situé au fond de la Baye du Port-Louis, & à l'embouchure de la riviere de Pontcrof ou de Blavet; mais cela n'empêche pas qu'elle ne fasse ses armemens, comme elle le juge à propos, dans tous les Ports du Royaume. C'est

la commodité des chargemens ou des équipemens des Vaisseaux qui la détermine. Quelquefois les Vaisseaux, tout armez & tout chargez, sortent de Dunquerque, du Havre, de Brest, de Nantes, de la Rochelle, & d'autres Ports, & font route vers les lieux de leur destination, quelquefois elle fait ses armemens dans certains Ports, elle y charge ses Vaisseaux des marchandises dont elle a besoin pour son magasin de l'Orient, & quand ils y sont arrivez, & qu'ils ont déchargé ce dont ils étoient chargez, elle leur donne les carguaisons convenables aux endroits pour lesquels elle les destine & leur en fait prendre la route.

La Fregate, l'Expedition, du port de 150. tonneaux, armée de 24. canons & de 40. hommes d'équipage en temps de paix, avoit été armée au Havre de Grace & chargée de chanvre pour l'Arcenal de l'Orient.

La Ville qu'on appelle aujourd'hui le Havre de Grace, s'est appelée d'abord, Francisco-Pole, du nom de son Fondateur François I. Roy de France. Avant ce Prince, l'endroit où elle est bâtie étoit entierement désert, ou tout au plus n'étoit occupé que par quelques cabanes de Pêcheurs, que la commodité de la pêche y attiroit. Elle est à l'extrémité du Pays de Caux dans la Normandie, à l'embouchure de la riviere de Seine, dans un terrain uni, marécageux, & qui n'est commandé d'aucune hauteur. Ce Prince l'en-

Le Havre de
Grace.

l'enferma de murailles avec des tours, dont il en reste encore aujourd'hui quelques-unes. Il commença les jettées de bois qui forment le Port, il la peupla des Habitans des lieux voisins qui voulurent s'y venir établir, & dès ce temps-là on y entretint une Garnison, pour empêcher les ennemis de l'Etat de s'en emparer; car on reconnut bien-tôt son utilité & sa conséquence, & quoique petite & assez mal fortifiée, on la regarda avec raison, comme une clef de la France de ce côté-là; c'est ce qui fait que quelques Auteurs l'ont appelée *Castrum novum*, ou le Fort-neuf: il y a pourtant bien des années qu'on ne la connoît plus, ni sous ce nom, ni sous celui de Francisco-Pole, mais seulement sous celui de Havre de Grace, dont il n'est pas possible de donner la véritable étimologie, ni de dire le temps ou l'occasion, pour laquelle ce nom lui a été imposé.

La Ville avec le Port, sans y comprendre la Citadelle, forment une espece de triangle Isocelle, fortifié du côté de la Campagne de trois Bastions unis par des courtines si longues, qu'on a été obligé de les couvrir de plusieurs pieces détachées au nombre de sept, qui ayant été faites en divers temps & par differens Ingenieurs, n'ont pas toute la regularité qu'elles auroient eues, si on avoit travaillé de suite, & qu'on eût eu un dessein fixe de faire une enveloppe à la premiere enceinte bastionnée, qui paroît avoir été faite dans le goût du Chevalier de Ville.

Description
de la Ville.

La baze ou le côté qui regarde la Mer, n'a qu'une courtine assez longue, terminée du côté de terre par un Bastion qui couvre l'angle, & du côté de l'entrée du Port par un demi Bastion, entre lequel & l'entrée du Port il y a un espace assez grand, fermé d'une grosse muraille qui paroît un reste de la premiere enceinte, & une grosse Tour qui sert de magasin à poudre, dans lequel tous les Vaisseaux qui entrent sont obligez de mettre leurs poudres, leurs gargouffes, leurs grenades chargées, & généralement tout ce qui est susceptible du feu & qui pourroit causer du desordre. Entre cette Tour & le demi Bastion, est une des portes de la Ville. La courtine du côté de la Mer, est couverte d'une grande demie Lune à flanc, avec un fossé large & plein d'eau, accompagnée d'un chemin couvert & d'un glacis qui s'étend, jusqu'où vient la Mer quand elle est haute.

C'est par cette porte qu'on entre sur la jettée du Nord, qui avec celle qui lui est parallele, forme l'entrée du Port. Ces jettées n'étoient autrefois que de bois, & par conséquent sujettes à de fréquentes & très considerables réparations. On les a faites de pierres de taille, & on les a prolongées, autant qu'il a été possible, dans un endroit comme celui-là, où la Mer est souvent très-grosse & extrêmement forte. Au bout d'une de ces jettées, est une Tour quarrée qu'on appelle la Tour de la Chaîne, sur laquelle on a placé le Fanal.

La jettée du Sud fait plusieurs angles, & se termine à la Citadelle. Elle ferme le Port avec le quai qui lui est opposé. Il n'est pas des plus grands, mais il est des plus avantageux pour les Vaisseaux qui ont la commodité de s'amarrer à des anneaux de fer qui sont scellez sur les quais, sur lesquels ils peuvent décharger leurs marchandises à l'aide d'une planche, sans avoir besoin de chaloupes. Il asseche quand la Mer est basse & les Vaisseaux demeurent sur la vase, ils se relevent à mesure que la Mer revient. Si le vent est violent dans ces momens, les Vaisseaux se choquent, & il faut de grandes attentions pour empêcher qu'il n'arrive des avaries; c'est le plus grand inconvenient de ce Port, mais il lui est commun avec tous ceux qui assechent.

Le Port est étroit, comme on le peut voir sur le * plan que j'en donne ici, il est long en échange, & fait un des côtez de la Ville; il se termine au Bastion des Capucins qui est la pointe de la Ville, il est coupé environ au milieu de sa longueur, par une branche partagée en deux par une double écluse. La partie contiguë au Port sert encore pour les Vaisseaux marchands. Celle que les écluses renferment, est destinée pour les Vaisseaux du Roi, on l'appelle le bassin. Les Vaisseaux y sont toujours à flot par le moyen des écluses qui retiennent l'eau à une hauteur convenable. On les ouvre quand la Mer est haute, afin de changer & purifier l'eau du bassin.

fin, & on les ferme dès que la Mer baisse, & qu'elle n'est plus qu'à la hauteur dont on a besoin. Il y a à l'extrémité du bassin un arsenal & des chantiers de construction, une Ecole de Marine, & généralement tout ce qu'on voit dans les autres arsenaux du Royaume.

Quoique le bassin soit destiné particulièrement pour les Vaisseaux du Roi, on ne laisse pas de permettre quelquefois aux Vaisseaux des Particuliers de s'y retirer, surtout à ceux de la Compagnie, à qui Sa Majesté a accordé ce privilège, mais les uns & les autres sont obligez de se soumettre aux réglemens établis dans le bassin. Qui que ce soit, n'y peut avoir de lumiere pendant la nuit, sans une permission expresse du Commandant, & comme on les y fait jouir de toute la protection dont ils ont besoin, on exige aussi d'eux une parfaite obeissance.

Le bassin & le petit Port qui lui sert d'entrée, partagent la Ville en deux parties inégales. La plus grande, est du côté du Couchant. Les ruës sont assez droites, mais inégales en largeur & plus étroites que larges, les maisons sont assez hautes & fort ferrées à cause de la quantité de logemens que demande le peuple nombreux qui les habite. On prétend que cette Ville, toute petite qu'elle est, renferme plus de vingt mille ames, & qu'il y a dans ce nombre plus de sept mille femmes, ou filles, occupées à faire de la dentelle. La grande Eglise est au centre de cette partie. Elle sert
de

de Paroisse, car la véritable Paroisse du Havre est au Bourg d'Ingouville, à lieues au Nord de la Ville, ce qui montre l'antiquité d'Ingouville & la nouveauté de celle du Havre. Le Curé d'Ingouville réside néanmoins ordinairement au Havre, & un de ses Vicaires qui fait sa résidence à Ingouville, en dessert l'Eglise à la place du Curé, qui ne fait point de procès à ceux qui l'appellent Curé du Havre, car la Philosophie enseigne, que la dénomination doit se prendre de la plus noble partie, & il est certain que le Havre est à présent infiniment plus considérable qu'Ingouville n'a jamais été. Il y a encore dans cette même partie un Monastere de Religieuses Urselines.

L'autre partie de la Ville, comprise entre le Bassin & le Port & terminée au Bastion des Capucins, a ses rues plus régulières & plus droites. C'est dans cette partie que demeure l'Intendant de la Marine. Je ne sçais s'il n'est pas même Intendant de Justice, Police, & Finances de tout le Gouvernement du Havre, qui renferme les Villes de Montivillier & Harfleur, & qui fait un Gouvernement général enclavé dans le Gouvernement général de Normandie, qui donne à celui qui en est pourvu le rang de Gouverneur de Province. Les Capucins ont un Couvent en cette partie; il est voisin du Bastion qui porte leur nom.

La Citadelle est à l'Est de la Ville, elle a été bâtie sous le regne de Louis XIII.

Le Havre est un Gouvernement général.

Citadelle du Havre.

du temps du Ministère du Cardinal de Richelieu. C'est un quarré régulier tout bâti sur pilotis, ses fossez sont pleins d'eau, trois de ses courtines sont couvertes de trois demies-Lunes, deux desquelles qui regardent la terre sont à l'ordinaire dans le fossé. La troisième qui donne sur le Port, est sur le chemin couvert, & n'a point de fossé. Elle sert à couvrir la porte par laquelle on va de la Citadelle à la Ville, & défend le Pont de pierre qui y conduit & qui traverse le Port. Les Bastions sont vuides; le chemin couvert est large, & l'extrémité du glacis est couverte par un avant-fossé plein d'eau. Les dedans de la Citadelle sont bien bâtis. Il y a une Place d'armes quarrée; un des côtez est formé par l'Eglise, & les maisons de l'Aumônier & de quelques Officiers. On voit au côté opposé le logement du Gouverneur. Les Casernes occupent les deux autres côtez. Cette Place, comme il est aisé de le voir, est des plus considerables du Royaume; elle avoit cette réputation avant même qu'elle fût fortifiée comme elle l'est aujourd'hui. Qui en seroit maître, le seroit en même temps de l'entrée de la rivière & de tout le commerce qui se fait à Rouën & à Paris. Les Religioneux la surprirent en 1562. & la livrerent aux Anglois; mais on ne donna pas le temps aux ennemis de la France de s'y fortifier: on l'assiégea aussitôt & on la reprit, & depuis ce temps-là on l'a

gar-

gardée avec d'autant plus de soin, qu'on en a mieux connu l'importance.

Outre la Porte qui conduit aux jetées, il y en a une au Nord du côté de terre qui conduit à Ingouville, par le moyen d'une chaussée qui traverse les marais & les ruisseaux qui sont en grand nombre de ce côté là, & qui rendent l'approche de la Ville extrêmement difficile.

Qui ne croiroit qu'une Ville située dans un air grossier & tel qu'on le doit attendre, entre une grosse riviere, la Mer & des marais, ne produiroit que des gens grossiers, impolis & plus propres à la manœuvre des Vaisseaux, qu'à entretenir une vie civile? Qui ne croiroit encore qu'une telle Ville est incapable de produire des Sçavans? On se tromperoit néanmoins infiniment si on portoit un tel jugement. Il y a peu de gens en France, peut-être même n'y en a-t-il point, qui soient plus spirituels, plus polis, que les gens du Havre. Ils aiment les Etrangers, ils cherchent à faire plaisir & le font de bonne grace; ils sont francs & sinceres; il commercent avec honneur & avec bonne foi, & quoiqu'ils sçachent parfaitement bien leurs interêts, il ne paroît point dans leur conduite de craisse ni d'avidité, encore moins de supercherie si ordinaire aux Marchands; il semble qu'ils ayent cessé d'être Normands depuis qu'ils ont cessé d'être renfermez dans le Gouvernement général de Normandie.

On pouroit augmenter considerablement

le Port, en creusant un bassin entre le Bastion des Capucins & la Citadelle, & le faire de telle grandeur & de telle profondeur qu'on jugeroit à propos. On pourroit même y tenir les Vaisseaux toujours à flot. Il est vrai que la dépense seroit un peu forte ; mais la commodité qu'on en tireroit seroit infinie ; les Vaisseaux y seroient dans une sûreté entière, la Mer ni les vents ne pourroient point les endommager, & dans un temps de guerre ils n'auroient rien à craindre des bombes des ennemis.

Voilà bien des avantages pour une aussi petite Ville que le Havre & pour son Port qui est trop resserré ; mais il n'est pas bien facile d'en jouir, la rade est mauvaise, exposée aux vents de Nord & de Ouest-Nord-Ouest qui y sont très-violens. Ils jettent les Vaisseaux à la côte sans espérance de se relever. Les Capitaines bien sages qui arrivant à la rade ne peuvent gagner l'entrée, parce que la Mer est basse, doivent plutôt faire quelques bordées au large que d'attendre en rade le retour de la marée. Ils ne courent point de risque en faisant cette manœuvre, & ils en couvreroient beaucoup en mouillant en rade.

Dès qu'un Vaisseau paroît vouloir entrer dans le Port, on lui envoie un Pilote côtier. Le Roy en entretient plusieurs ; ils sont examinez & reçus à l'Amirauté, & sçavent en perfection le gissement des bancs de sable & de rochers qui sont devant l'entrée, & qui la défendent
des

des entreprises des ennemis. Ils font un mystere de cette connoissance & ils ont raison. Dès que le Pilote côtier a mis le pied dans un Vaisseau, le Capitaine le lui abandonne absolument, jusqu'à ce qu'il soit amarré au quay.

Dans le temps de paix les Vaisseaux étrangers jouissent du même avantage, on leur envoie des Pilotes côtiers pour les entrer & les sortir, & on prend garde soigneusement qu'ils n'observent les bancs & qu'ils ne fondent.

Ce fut donc du Havre que le Chevalier des M***. partit avec la Fregate l'Expédition, le Dimanche six Août 1724. Départ du Havre.
Le calme l'obligea de se faire remorquer par quatre chaloupes jusqu'au delà des jettées. Il s'éleva ensuite un vent foible & variable qui l'obligea de faire des bordées, qui le porterent enfin à la grande rade qui est à deux lieues de la Ville. Il y mouilla sur les six heures du soir par dix brasses, fond de cailloux, ayant le Cap d'Antifer au Nord-Est quart d'Est & la Tour de Notre-Dame à Est-quart de Sud-Est cinq degrez.

Quelque précaution que les Capitaines des Vaisseaux armez au Havre puissent prendre pour rassembler leur équipage avant de sortir du Port, il s'en dérobe toujours une partie, & sur tout de ceux qui ont encore quelque argent de reste de leurs avances; ils ne se croiroient pas en sûreté de conscience, s'ils en emportoient la moindre partie, ils croient le devoir tout entier au cabaret, il faut qu'ils le dépen-

sent tout avant que de s'embarquer. Quand il est fini, ils prennent une chaloupe, & conduits par ceux qui les ont aidez à le dépenfer, ils vont joindre leur Vaisseau en rade. Il semble qu'étant alors déchargé d'un fardeau, dont la pesanteur auroit pû faire sombrer le Bâtiment, ils n'ayent plus qu'à faire voile & commencer leur voyage sous les auspices de la pauvreté, à laquelle leur mauvaise conduite les a réduits.

Ce fut donc pour attendre ces matelots débauchez, que le Chevalier des M***. fut obligé de mouïller en rade, & d'attendre avec l'inquietude d'un homme qui connoît le danger de ce poste, qu'ils eussent achevé de consommer leur argent. Quoiqu'il pût faire, ni ses coups de canon, ni son Pavillon en berne ne purent les tirer des cabarets où ils étoient. Il falut passer toute la nuit & le lendemain dans ce mauvais endroit, jusques sur les cinq heures & demie du soir que le vent s'étoit mis au Nord-Nord-Oüest avec une violence extrême accompagnée d'une grosse pluye, ce qui présageoit un tempête, il resolut de rentrer dans le Port, plutôt que de s'exposer à se voir affaler à la côte, d'où il ne lui auroit pas été possible de se relever. Il faloit pour cela lever l'ancre qu'il avoit mouïllé, mais le vent étoit si furieux & la Mer devint si grosse, que tous ses efforts devinrent inutiles. Ses matelots se rebuterent voyant trois ou quatre de leurs compagnons blesez par le cabestan qui
les

les emportoit malgré tout ce qu'ils pouvoient faire, desorte qu'on fut obligé de laisser filer le cable & de gagner l'entrée des jettées. Le Vaisseau alloit donner dedans, quand le vent tomba tout d'un coup, la pluye tomba avec le vent, le calme succeda à l'orage, chose fort ordinaire dans la saison où l'on étoit, desorte qu'il résolut de retourner au poste que l'on avoit quitté. On eut bientôt dragué l'ancre, tous les matelots se trouverent à bord, & on se mit en état de faire voile aussi-tôt qu'on auroit un peu de vent.

Il en vint un peu avant minuit, on s'en servit aussi-tôt, on leva l'ancre, on éventra les voiles, & on porta à route environ à une heure après minuit le Mardy 8. Août. Le vent étoit Est-Nord-Est petit frais, on porta au Nord-Nord-Oüest, & comme la Mer étoit belle, on se trouva vers les quatre heures du matin par le travers du Cap de la Heuë, environ cinq lieuës au large, le Cap restant au Sud Est quart d'Est.

On découvrit Barfleur sur les 8. heures du matin au Nord-Oüest quart-d'Oüest, mais le vent s'étant rangé au Nord-Oüest, on fut obligé de changer le bord & de courir au Nord-Est. On continua cette route jusques sur les quatre heures après midi que le vent étant entierement tombé, on se trouva dans un calme profond avec une grosse Mer clapoteuse, qui faisoit battre les voiles sur les mâts avec tant de violence, qu'on fut obligé de tout emmener de crainte qu'elles ne se brisassent. On demeura
ainsi

ainfi à mâts & à cordes , jufqu'au Mercredi neuf Août , fur les quatre heures après midy que le vent étant revenu au Nord quart de Nord-Oüeft , même affez frais , on porta au Nord quart de Nord-Eft, pour s'élever du Cap de Barfleur.

On découvrit l'Ifle de Wichk en Angleterre fur les huit heures du matin , on en étoit éloigné de huit à neuf lieues. Elle étoit au Nord quart de Nord-Eft , du Vaiffeau. On ne manqua pas de porter deffus auffi tôt jufqu'à la diftance d'environ deux lieues, Le vent s'étant alors rangé à l'Oüeft, on a gouverné & mis le Cap au Nord-Nord-Oüeft. On a fait cette route jufques vers les 4. heures après midy , qu'on a mis le Cap au Sud-Sud-Oüeft, la pointe de l'Ifle de Wichk étant alors au Nord-Eft quart-d'Est , la pointe de la Poule au Nord-Oüeft.

Le Vaiffeau ayant continué cette route jufques vers les quatre heures après midy du Jedy dixième Août , le Chevalier des M***. fit mettre le Cap au Sud-Sud-Oüeft , & fe trouva bien tôt après au milieu de fept Vaiffeaux qui paroiffoient venir du large, deux defquels étoient démâtés de leurs huniers, cela lui fit connoître d'où venoit la groffe Mer qu'il avoit trouvé les jours précédens, & que ces Vaiffeaux avoient fouffert une tempête violente, dont cette Mer agitée & tempetueufe étoit un refte.

Vaiffeaux
démâtés.

Le vent étant venu à l'Oüeft fur les cinq heures avec une extrême violence & beau-
coup

coup de pluye , il fit mettre le Cap au Nord-Nord-Oüest & continua cette route jusques sur les dix heures du matin, qu'on découvrit la côte de Normandie environ à deux lieues. Mais la brume étoit si épaisse , qu'on ne pût reconnoître distinctement l'endroit où on étoit. Cela obligea le Capitaine de continuer de porter Nord-Nord-Oüest, le vent étant toujours à l'Oüest & forcé. Il diminua un peu sur le midy , mais il recommença à souffler avec sa premiere violence sur les huit heures du soir , ce qui pourtant n'empêcha pas de continuer la route au Nord-Nord-Oüest à petites voiles , suivant en cela l'axiome des Marins , à gros vents petites voiles.

Le vendredy onzième Août on continua la route au Nord-Nord-Oüest , le vent étant toujours à l'Oüest, dans le dessein de reconnoître le côte d'Angleterre. Un Bateau pêcheur Anglois vint à bord & on découvrit quelques momens après la côte d'Agleterre , on se trouva à l'embouchure de la riviere Sismou à cinq lieues au large , on courut alors la longue bordée au Sud pour éviter les Casquets qui sont très-dangereux.

Le Samedi 11. on se trouva par le travers de la baye de Torbay environ trois lieues au large. Les vents étant toujours au Nord quart de Nord-Oüest & forcé, on découvrit le cap de Godekeno , & on porta au Sud-Oüest quart de-Sud. Le vent étant un peu tombé sur le midy , & s'étant

rangé au Nord-Nord-Est, on mit le cap à l'Oüest-Nord-Oüest, ce qu'on continua jusqu'au Dimanche 13. sur les huit heures du matin, qu'on porta toutes voiles dehors au Sud-Sud-Oüest, afin d'accoster la terre & tâcher de découvrir l'Isle d'Oüessant avant la nuit.

En effet on la reconnut sur les quatre heures après midy, on en étoit environ à huit lieues; elle restoit au Sud-Sud-Oüest, ce qui obligea le Capitaine, de faire gouverner à l'Oüest-quart de Sud-Oüest jusqu'à minuit. Le Lundy 14. on continua la même route depuis minuit, jusques sur les quatre heures du matin, mais seulement avec les deux huniers. On mit alors toutes les voiles dehors, & on porta à l'Oüest-Sud-Oüest. On découvrit à six heures parfaitement l'Isle d'Oüessant, dont on estoit encore environ à six lieues. On courut dessus jusqu'à la distance de deux lieues, après quoi on arrondit la route, afin de parer les dangers qui sont aux environs de cette Isle. Le vent étant alors tombé tout à fait, on a ferré toutes les voiles & mis le Cap au Nord-Oüest, parce que l'air venoit de l'Oüest-Sud-Oüest. Voici comme cette Isle paroît à ceux qui en sont éloignez environ sept lieues au Sud.

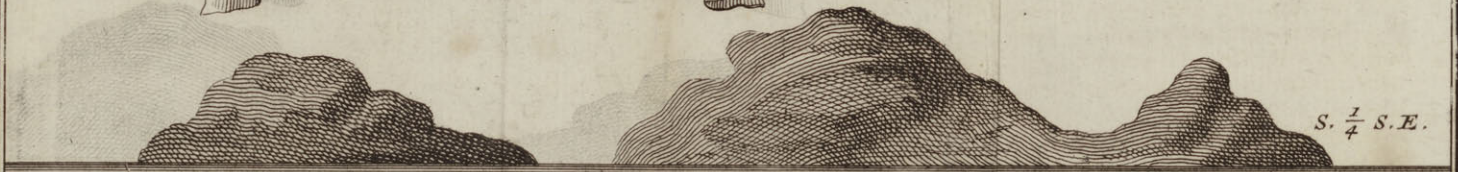
Isle d'Oüessant.

L'Isle d'Oüessant n'a qu'environ trois lieues de circonference, elle est environnée de plusieurs petites Isles qui ont chacune leur nom particulier, mais que l'on ne connoît toutes ensemble que sous celui d'Isle d'Oüessant. Elles sont à la pointe la plus

Veüe de l'Isle d'Ouessant



Veüe de l'Isle de Porto Santo



S. $\frac{1}{4}$ S.E.

S.S.E.

Autre Veüe de Porto Santo



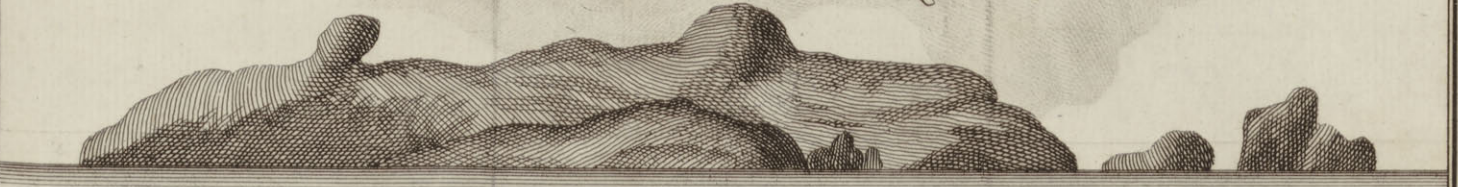
S.E. $\frac{1}{4}$ S.

S.S.E.

Isle des Saluages



Autre Veüe des Saluages



plus Occidentale de la Bretagne. Tous les Vaisseaux qui vont à Brest, à Port Louis, à Nantes & en d'autres Ports de la Province, les viennent reconnoître, & surtout ceux qui viennent des Voyages de long cours, leur connoissance assure leur route & les empêche d'aller donner dans les écueils qui sont fréquens sur cette côte.

L'Isle d'Oüessant quoiqu'assez peuplée, n'a que quelques petits Villages & un vieux Château où les Habitans se retirent, quand ils ne se trouvent pas assez forts pour empêcher la descente des Corsaires ou des ennemis de l'Etat. Ils sont tous pêcheurs, ils retirent leurs Bâtimens dans un petit port fort commode pour eux; mais dans lequel les Bâtimens un peu considérables ne peuvent entrer.

Le Mardy 15. le vent étant venu au Sud-Est sur les trois heures du matin on porta au Sud-Oüest quart-Oüest, il força sur le midy au Sud-Oüest ce qui obligea de porter à l'Oüest-Nord-Oüest, seulement avec les basses voiles jusques sur les huit heures du soir, que s'étant rangé à l'Oüest on a gouverné au Sud-Est.

On continua cette route jusqu'au Mercredi 16. vers les quatre heures du matin, afin de reconnoître Glenan, mais le brouillard étoit si épais qu'il a été impossible de voir Glenan ny Pemarck, Isles très-dan-
 gereuses; de sorte que pour les éviter, Les Isles de Glenan & Pemarck. on fut obligé de gouverner au Sud-Est
 quard d'Est jusqu'à six heures du soir, que s'étant levé un petit frais de l'Oüest,

on

on a porté au Sud quart de Sud-Oüest , pour éviter la terre que la pluye continuelle & le brouillard épais déroboient à la veue.

On découvrit l'Isle de Grouais le leudy 17. sur les quatre heures après midy , & on y mouilla sur les sept heures par les quatorze brasses fond de gros gravier à une lieüe de terre.

La brume étoit si épaisse qu'on ne pouvoit pas voir un homme de l'arriere à l'avent du Vaisseau.

Grouais est une petite Isle vis-à-vis l'embouchure de la riviere de Blavet , l'ancrage y est bon à une certaine distance , car elle est presque toute environnée de rochers , dont l'approche est aussi dangereuse aux Bâtimens , qu'ils sont utiles aux Habitans de l'Isle , qui y font une pêche très abondante de *Congres* , dont ils font un commerce assez considerable. Ce poisson est trop connu pour en faire ici la description , on sçait que c'est une espece d'anguille de mer d'une chair blanche , ferme , grasse , de bon goût , quoi qu'un peu dure. Ce poisson est armé de dents fortes & pointues , il mord & ne lâche pas aisément prise , sa pêche est difficile & même dangereuse.

Enfin le brouillard étant tombé sur le midy , on mit à la voile & on entra au Port-Louis sur les deux heures après midy , le Vendredy 18. Août , & on alla mouiller à la rade de Permenok après un voyage ou plutôt un cabotage ennuyeux de
dou-

Isle de
Grouais.

Pêche de
Congres.

douze jours de playe, de calme, de vents forcez ou contraires. On appelle cabotage la navigation qui se fait sans s'éloigner beaucoup de terre, & sans la perdre presque de veüë, au lieu qu'on appelle navigation hauturiere celle qui se fait au large & fort loin des terres qu'on perd absolument de veüë, & dans laquelle on est obligé de prendre la hauteur du Soleil pour sçavoir à quel degré de latitude on est arrivé & diriger ainsi sa route.

CHAPITRE SECON D.

Du Port-Louis, de l'Orient & des Cargaisons ordinaires pour le Commerce de Guinée.

LE Port-Louis est une petite Ville très-bien fortifiée, avec une bonne Citadelle & un Port considerable & fort sûr à l'embouchure de la riviere de Blavet dans l'Océan, sur la côte de Bretagne qui regarde le Nord-Oüest.

Bien des gens la confondent avec la Ville de Blavet qui en est assez proche, & au-dessus, sur la même riviere. Ils sont excusables pour bien des raisons, car on peut dire que le Port-Louis a pris la place de Blavet. Blavet avoit été une place considerable par ses fortifications & par la commodité de son Port, les Espagnols s'en étoient emparez dans le temps
de

Ville de
Fort-Louis.

de la Ligue, & la garderent jufqu'à la paix de Vervins en 1598. qu'ils furent obligez de la rendre, mais ils la rendirent en fi mauvais état, qu'on ne jugea pas à propos de faire les dépenses néceffaires pour relever fes fortifications, on les laiffaachever de fe ruiner d'elles-mêmes, & on fe fervit de fes ruines fous le Regne de Louis XIII. pour bâtir une Ville nouvelle, mieux fituée & mieux fortifiée, avec une Citadelle qui deffend avantageufement les Vaiffeaux qui font dans le Port & en rade. Par reconnoiffance, on lui donna le nom de fon fondateur & on la nomma le Port-Louis. La Citadelle eft d'autant plus confiderable, qu'elle fe deffend, pour ainfi dire, d'elle-même. Elle eft ifolée, la Mer l'environne, & outre cela fa circonference eft pleine de rochers, d'autant plus à craindre qu'ils font couverts d'eau, & par conféquent plus difficiles à reconnoître & à éviter. C'eft fous le canon de la Citadelle, & fous celui du Vaiffeau qui porte le Pavillon d'Amiral, que mouillent les Vaiffeaux qui n'ont point affaire, à l'Orient.

En parlant de l'Orient dans le Chapitre précédent, je n'ai pas ofé décider fi c'étoit un Ville, un Bourg ou un Village. Je crois pouvoir dire que c'eft un peu de tout cela, car la place eft petite, elle eft affez bien percée, très-mal bâtie, à peine y trouve t-on une trentaine de maifons un peu paffables, tout le refte refemble à des Chaumieres d'un ou de deux étages au plus,

Description
de l'Orient.

plus, si sujettes au feu qu'on ne trouve rien d'extraordinaire quand on en voit un bon nombre de brûlées. Cet amas de maisons n'est point environné de murailles ni de fossés, on y entre librement de tous côtez. Est-ce une Ville ou un Village?

Sa situation est ce qui le rend considerable. Il est au fond de la baye du Port-Louis à l'embouchure de la riviere de Pencrof. Il est couvert & deffendu par le Port-Louis. Il faudroit se rendre maitre de cette place avant de songer à l'Orient.

Ce lieu fut donné à la premiere Compagnie des Indes en 1666. & cette Compagnie ayant cédé ses droits à celle qu'on connoissoit d'abord sous le nom de Compagnie de Mississipi, & qu'on connoit à présent sous celui de Compagnie des Indes, ou simplement de Compagnie, depuis qu'elle a acquis les droits de toutes les autres Compagnies du Royaume, cette Compagnie, dis-je, la fait de l'Orient sa place d'armes, son Arcenal & son magasin général. Le Parc renferme de grands magasins très bien bâtis de pierre & couverts d'ardoise. Les logemens des Officiers sont grands & très commodes, il y a une corderie magnifique, une mâture très-belle & des plus commodes. Les Vaisseaux sont placez devant les magasins où ils doivent décharger leurs cargaisons & recevoir celles dont on les charge, après qu'ils ont été radoubez de maniere qu'ils n'ont que
les

les vents à attendre pour sortir & pour prendre la route de leur destination. A moins qu'ils n'ayent des ordres contraires, ce qui est rare, ils viennent prendre leurs cargaisons & leurs derniers ordres à l'Orient où sont tous les magasins. La Compagnie trouvant plus son compte à les charger dans ce seul endroit, qu'à leur envoyer par des barques leurs cargaisons dans les Ports où elle les fait armer pour des raisons particulières.

La Fregate l'Expedition, ayant été radoubée & armée au Havre de Grace, n'eut autre chose à faire à l'Orient que d'y décharger les chanvres dont elle étoit chargée, & de prendre les marchandises de traite dont elle devoit être pourvûe pour le commerce d'Esclaves qu'elle alloit faire à la côte de Guinée.

Les cargaisons pour cette côte, sont toujours les mêmes, c'est-à-dire, que ce sont toujours les mêmes marchandises, elles ne different qu'en quantité, & selon le nombre des noirs qu'on veut prendre à la côte pour les porter en Amerique. On croit faire plaisir au public de lui donner ici la facture des marchandises pour une traite de cinq cent à cinq cent cinquante Noirs.

Facture des Marchandises ordinaires qu'on porte à la Côte de Guinée pour une traite de 500. Noirs.

20000. livres pesant de Bouges ou Cauris.

2000.

2000. liv. de Contrebrodé.
 1500. Pieces de Toilles platilles de
 Hambourg,
 100 Pieces Guineas blanches de 30.
 aulnes.
 50 Ditto bleues dits Baffetas.
 250 Pieces Salamporis blanc de 14.
 à 15. aulnes.
 150 Pieces d'Indiennes à grandes
 fleurs.
 50 Pieces de Doüette.
 40 Pieces de Garas.
 40 Pieces de Tapfal.
 200 Fusils.
 600 liv. de Cuivre en Bassins.
 200 Quartes d'Eau de vie de Nantes
 en Ancres ou petits barils de 25.
 pots.
 2000 liv. de poudre.
 1006 Barres de fer.
 50 liv. de Corail.
 50 Caiffes de pipes fines de Hol-
 lande.
 un petit assortiment de raffade ou
 verroterie de diverses couleurs.

Outre les Marchandises que l'on vient de spécifier, on ne risque rien d'en porter davantage, on s'en sert pour traiter de l'or, de l'ivoire, de l'ambre gris. On peut même y joindre des Chapeaux fins, de la vaisselle d'Étain, & quelquefois de l'argenterie, des Soyeries, des Mouffelines, des Indiennes fines, des Cristaux, des bijoux, de la Clincaillerie, des Liqueurs

& des Vins de différentes sortes , de la Farine & toutes sortes de rafraichissemens, comme Sucre, confitures , fruits secs & des Epicerics. Les Negres qui veulent copier les Blancs se font honneur d'être pourvûs de toutes ces choses ; & les Portugais , Anglois , & Hollandois qui se trouvent dans le païs, sont ravis de trouver l'occasion d'en avoir.

Les Bouges, qui font l'article premier & le plus considerable de la facture que l'on vient de donner, sont des coquilles que l'on pêche aux Isles Maldives, on leur donne aussi le nom de Cauris dans toute la Guinée. Il y en a de grosses & de petites, ces dernieres sont les plus estimées. Les unes & les autres servent de monnoye courante dans une bonne partie de l'Afrique, au Sud du Niger ou du Senegal. On s'en sert aussi dans quelques endroits des Indes Orientales. Nous marquerons dans un autre endroit, de quelle maniere elles passent dans le commerce. Les Nations Européennes qui ont commerce aux Maldives, les ont de la premiere main & y font par conséquent un gain considerable ; les Hollandois ont été longtems seuls maîtres de ce commerce, à cause de l'Isle de Ceylan dont ils sont en possession ; je crois que les autres Nations qui ont des comptoirs & un commerce ouvert aux côtes d'Afrique, ne négligent rien pour avoir cette marchandise de la premiere main sur les lieux.

On se tromperoit si on prenoit les
Bou-

Ce que c'est
que les Bou-
ges ou Cauris.

Bouges pour ces pierres blanches appelées coliques, que l'on attache au col des enfans pour les préserver de cette maladie.

Les Bouges sont des coquilles creuses au lieu que les coliques sont des pierres entières pleines, massives & assez pesantes pour leur volume. On les prend dans les têtes des Moruës. Je pense pourtant que ces pierres & les Bouges ont à peu-près autant de vertu les unes que les autres, c'est à-dire, peu ou point.

Coliques
pierres blan-
ches diffé-
rentes des
Bouges.

Le contrebrodé est comme un grain de Chapelet, il y en a de plusieurs grosseurs, c'est du gros verre. On en fabrique quantité à Venise. Le fond est blanc ou noir chargé de lignes d'autres couleurs, c'est ce qui les fait appeller brodé. Les Negres s'en servent pour faire des ceintures à plusieurs rangs que les jeunes gens mettent sur leurs reins, qui leur tiennent lieu d'habillement jusqu'à un certain âge.

Les platilles de Hambourg sont des Toilles qui se fabriquent en cette Ville & autres lieux d'Allemagne, bien inférieures aux pieces de platille de Bretagne.

Les Guineas, Salamporis, Baffetas, Garas, Douette, Tapfal & autres toilles qui entrent dans le Commerce d'Afrique, viennent des Indes Orientales. Elles sont toutes de coton, blanches bleuës ou rayées, de différentes largeurs & longueurs.

On met en bassins de trois, de six &

de huit livres tout le cuivre qu'on porte en Afrique.

Eau de vie,

Les Negres aiment très-fort l'eau de vie & la connoissent bien, il ne faut pas croire qu'on leur pourra faire passer l'eau de vie de Cannes, qu'on appelle en Amérique Guildive ou Tafias, pour de l'eau de vie de vin. On perdrait son tems à le leur prêcher, & on les éloigneroit de maniere à n'avoir plus de commerce avec eux; car ils prétendent avoir seuls & privativement à tous autres le droit de voler & de tromper.

On leur porte l'eau de vie dans de petits barils, à qui'on a donné le nom d'ancres qui tiennent, ou doivent tenir vingt-cinq pots, tant pour la commodité du commerce que pour celle du transport & du débarquement. On verra dans la suite qu'on a eu raison de partager ainsi en ancres l'eau de vie que l'on porte à la Côte, quoi qu'il semble qu'il y ait plus de coulage à effuyer, que si on la portoit dans de plus grandes futailles.

Poudre à
Fusils,)

La poudre de traite que l'on porte à la Côte est de celle qui sert pour les fusils. Il y a si peu de Canon chez les Negres, que celle qu'ils consomment n'est pas un objet; Mais ils consomment beaucoup de celle-ci, parcequ'ils sont de grands tirailleurs.

On consomme bien moins de fer en Guinée qu'au Senegal, parce que dans ce dernier département, les Negres forgent eux-mêmes les outils dont ils ont besoin,
&

& ils y sont fort adroits, au lieu que ceux de Guinée les traitent tous faits à leur ^{Barres de fer,} maniere, des Portugais, Anglois & Hollandois. Il n'y a que les François qui ne se sont pas encore avisez d'y porter du fer ouvragé, Bêches, Houës, Serpes, Haches &c. Il est pourtant certain qu'il y feroient un profit considerable & qu'ils debitoient une bien plus grande quantité de fer. Ils n'auroient qu'à faire venir du pays les instrumens dont les Negres se servent & en faire faire de semblables en France. Les Negres de Guinée ne s'amusent gueres à travailler le fer qu'on leur porte. Les barres sont plus courtes que celles qu'on porte au Senegal & en Gambie; elles n'ont gueres que sept pieds de longueur, deux pouces de large & un quart de pouce d'épaisseur.

Quoique les Negres fassent des pipes ou cassots chez eux, ils ne laissent pas de ^{Pipes de Hollande,} se servir de pipes de Hollande; mais il leur faut des plus fines, ils méprisent les communes; ils ont appris des Européens qui commercent avec eux, & surtout des François, à mépriser ce qui se fait chez eux, & à courir à ce qui vient des Païs Etrangers, quoique souvent bien inférieur à leurs propres ouvrages.

Le Corail & la rassade servent à faire des ceintures, de colliers, des brasses-^{Verroterie & Corail,} lets & autres ajustemens pour les femmes & pour les enfans, & il se fait une assez grande consommation de ces sortes de choses.

CHAPITRE TROISIE'ME.

Départ de l'Orient, Observations pendant la route. Isles de Madere, de Porto Sancto. Variation de l'Ayman. Royaume de Bouré.

LE Chevalier des M*** ayant chargé la carguaifon que la Compagnie avoit jugé à propos de lui donner, pour la Traite à laquelle elle le destinoit, partit de l'Orient le Lundy 4. Septembre 1724. sur les quatre heures du matin. On lui avoit donné à convoyer un autre Vaisseau de la Compagnie appelé le Prothée, qui étoit destiné pour le Senegal, qui n'étant pas un Bâtiment de force auroit pû être enlevé par les Saltins, s'il en avoit été rencontré sur la route.

Prothée
Vaisseau de
la Compagnie,

Routes différentes du
Senegal &
de Guinée,

Les Vaisseaux partant de l'Orient qui sont destinez pour la côte de Guinée, doivent reconnoître l'Isle de Madere & la laisser à bas-bord, c'est-à-dire à la gauche du Navire & pointer leur route pour reconnoître le Cap de Monte.

Ceux qui sont destinez pour le Senegal, le Cap verd ou l'Isle de Gorée qui en est voisine, doivent reconnoître l'Isle de Teneriffe. Ils en doivent passer à l'Est.

Tout le monde sçait que Teneriffe est une des Isles Canaries, elles furent découvertes & conquises en partie en 1405. par

un

un Gentilhomme Normand nommé Bethencourt, dont les héritiers cederent les droits qu'ils avoient sur ces Isles au Roy d'Espagne. L'Histoire de cette découverte & de cette conquête est très-curieuse, je la donnerai dans un autre ouvrage.

Isle de Teneriffe une des Canaries.

Je vais donner la route du Capitaine des M***, sur quoi il faut observer que cet Officier s'étoit servi d'une carte étrangere, dont le premier Meridien passe à Teneriffe, au lieu que les François le font passer à la pointe la plus Occidentale de l'Isle de fer qui est aussi une des Canaries, & cela suivant l'Ordonnance de Louis XIII. en 1634.

Les Vents étoient au Nord-Est mais foibles & variables, de sorte que le mardi 5. il n'étoit encore qu'à trois lieues & demie de l'Isle de Groais dont la pointe de l'Est lui restoit au Nord-quart de Nord-Est, & celle de l'Oüest au Nord-quart de Nord-Oüest.

Premier Meridien.

Le vent de Nord-Est ayant beaucoup fraichi le 6, il porta à l'Oüest quart de Sud-Oüest, & on se trouva à midy par les 46. d. 28. m. de latitude Nord, & par les 10. d. 50 minutes de longitude.

Latitude & longitude trouvée.

Le vent de Nord-Est continuant toujours à être frais, on auroit avancé considerablement, mais le Prothée qu'on étoit obligé de convoyer étant un mauvais voilier, la Fregate l'Expedition étoit obligée de ne porter que son grand hunier & sa misene afin de ne le pas quitter.

Depuis le 6. jusqu'au 9. le vent ayant

été passable quoique variable, on se trouva à midy par estime à 42. deg. 21. min de latitude Nord, & par 4. deg. 13. min. de longitude. On a vû un Vaisseau au Sud-Est éloigné d'environ six lieues.

Depuis le 9. jusqu'au 12. à midy les vents, quoique variables, n'ont pas laissé de faire faire du chemin. On se trouva par les 38. deg. 57. min. de latitude Nord, & par un degré 23. min. de longitude.

Depuis le 12. jusqu'au 15. le tems a été fort inégal, il y a eu un calme de près de 24. heures Les vents ont été foibles & variables le reste du tems, desorte que ce jour à midy on ne se trouva que par les 32. deg. 20. m. de longitude & par un d. 20. m. de latitude Nord.

Depuis le 15. jusqu'au 18. Septembre les vents qui avoient été foibles & variables, s'étant mis au Nord-Est & bon frais, on découvrit au point du jour l'Isle de Porto-Santo au Sud-quart de Sud-Est. On en étoit éloigné d'environ huit à neuf lieues.

Cette petite Isle n'a qu'environ dix lieues de circonference. Elle est située par les 32. degrez 25. m. de latitude Septentrionale. Les Portugais prétendent l'avoir découverte en 1418. lorsque le Prince Henry Duc de Viseu, le plus jeune des enfans du Roy Dom Jean Premier du nom, Roy de Portugal & des Algarves commença ces découvertes qui ont fait tant d'honneur à la nation Portugaise, & qui l'ont rendue si fameuse & si redoutable dans l'Afrique

frique, dans les grandes Indes & dans l'Amérique. Ce Prince avoit choisi pour les découvertes qu'il projettoit, Jean Gonfalve Larco & Triflan Vaz, Gentils-hommes de sa maison, & leur avoit donné un Navire bien équipé pour découvrir & reconnoître les côtes d'Afrique.

Après plusieurs tentatives sans succès, une tempête furieuse les ayant éloignés du Cap Contin qu'ils vouloient doubler, & les ayant poussés bien avant vers l'Oüest, ils découvrirent inopinément, après avoir effuyé une infinité de dangers, une Terre qui leur avoit été jusqu'alors inconnüe. Ils y trouverent une rade excellente entre deux pointes de montagnes qui s'avançoient considérablement en mer, & qui formoient un Port naturel, où ils mouillèrent dans une entière sûreté, & où ils trouverent le repos dont ils avoient besoin, après les tempêtes dont ils avoient été agitez.

Après avoir pris un peu de repos, ils mirent du monde à terre, ils n'y trouverent pas la moindre résistance. Les Peuples qui habitoient cette Isle les reçurent bien, on se fit des présens de part & d'autre. Les Portugais visiterent l'Isle, ils en firent le tour; & la reconnurent en gens d'esprit; ils furent charmez des beaux arbres qu'ils y trouverent, de la quantité de ruisseaux qui couloient de tous côtez, & de la prodigieuse quantité de poissons, dont les côtes & les embouchures des rivieres étoient garnies. Cette découverte servit aux

Portugais à leur faire découvrir l'Isle de Madere, & ensuite à pousser leurs découvertes dans les trois autres Parties du Monde. J'en traiterai amplement dans un autre ouvrage.

Voici comme elle paroît quand on vient de l'Oüest & qu'on s'en trouve à neuf lieues ou environ au Sud quart de Sud-Est.

Voici une autre vüe de la même Isle ; lorsqu'on en est à quatre lieues de distance au Sud-Est quart-de Sud , elle paroît alors comme une Terre haute coupée, à sa pointe Sud-Sud-Est. La Fregate l'Expedition , passa entre Porto Santo & Madere , ne pouvant porter que sa misaine & son petit hunier , parce que le Prothée qu'elle étoit obligée de convoier, ne pouvoit la suivre avec toutes ses voiles dehors, & demuroit toujours à plus d'une lieue derriere elle. Cet endroit est pourtant le plus dangereux de toute la route, parce qu'il est la croisiere favorite des Saltins.

Les deux Bâtimens se trouverent le 21. à trois lieues Est & Oüest des Salvages. Ce sont deux petites Isles desertes, au Sud-Sud-Est de Madere , le terrain n'en vaut rien , c'est apparemment pour cette raison que les Portugais qui sont les maîtres de Madere & de Porto - Santo, & les Espagnols qui le sont des Canaries, ne s'en sont point mis en peine & les ont abandonnées aux Serins qui y sont en très grand nombre. C'est là où l'on va prendre ces oyseaux à qui l'on a donné le nom de Serins de Canarie, parce qu'il y en a aussi

Serins de
Canarie.

aussi beaucoup dans ces Isles, ou parce que les premiers qui ont été aportez en Europe en venoient. Ils étoient rares autrefois, & très chers en France, rien n'est plus commun à présent.

Le Vendredy 22. Septembre 1724. les deux Vaisseaux s'étant trouvez par les 26. ^{Séparation} degrez 15. minutes de latitude Septentrio- ^{des deux} nale & par les 358. degrez 37. min. de ^{Vaisseaux,} longitude, & n'y ayant plus de Saltins à craindre, se séparèrent. Le Prothée salua la Fregate de trois coups de canon, & porta au Sud-Oüest-quart de Sud, qui étoit sa route. La Fregate lui rendit le salut avec le même nombre de coups de canon, & prit la route du Cap de Monte.

On observa ce même jour la variation de l'ayman, & l'on trouva que l'aiguille de- ^{Variation} clinoit de neuf degrez au Nord-Oüest. ^{de l'aiguille;}

Depuis qu'on avoit navigé entre les Isles ou à quelque distance d'elles, on avoit vû une quantité effroyable de Bonites. Il sembloit qu'il y avoit presse entre elles à se faire prendre. Les matelots en mangeoient à toutes saulces jusqu'à en être dégoûtez, mais ce poisson ne se trouve pas partout en aussi grande abondance, qu'on le trouve entre ces Isles & 80. ou 100. lieuës aux environs de l'Archipel, que ^{Poissons ap-} composent les Isles de Canarie & de Ma- ^{pellez Boni-} dere. Dèsque les Bonites ont passé ces ^{tes.} bornes, elles retournent sur leurs pas, elles quittent les Navires qu'elles avoient accompagnez, on ne les voit plus. Malheur aux matelots paresseux qui n'en ont

pas fait leur provision pendant qu'ils ont été dans les parages où ils étoient maîtres d'en prendre fans peine , autant qu'ils en vouloient.

Bien des Auteurs confondent la Bonite avec le Thon ; Gefner , Rondelet , Amian , Ruichs & plusieurs autres affurent que le Thon , la Pelamide & la Bonite font la même chose & qu'elles ne diffèrent qu'en grandeur. Ils ont oublié de dire une difference essentielle qui se rencontre entre ces Poiffons , qui est que la Bonite est infiniment plus délicate que la Pelamide , & par une fuite nécessaire que le Thon. Pour moi je crois que l'on peut dire , que la Pelamide dont on trouve quantité sur les côtes de Portugal, des Algarves , de l'Andaloufie , & sur tout aux environs de Cadix , & dans la Baye, est une jeune Thon , qui n'a pas passé douze ou quinze mois , & qui n'est point encore entré dans la Mediterranée. Je crois encore qu'on doit dire que la Bonite , est une espece de Thon ou de Pelamide, mais plus petite & qui n'arrive jamais à la grandeur & grosseur des Pelamides que l'on prend à Cadix ; beaucoup moins à celle des Thons , quoique pour la figure ce soit presque absolument la même chose. Il est rare de trouver des Bonites, qui ayent plus de trois pieds de longueur. Leur corps est long & épais , elles sont ventruës , ont les ouïes grandes aussi-bien que les yeux qui paroissent argentez. Elles sont couvertes d'une peau assez épaisse, grasse & de bon goût,

goût, qui n'a qu'une suite d'écaillés dorées, qui font une ligne d'un demi pouce de largeur, qui prennent au milieu des ouïes, & continuant jusqu'à la queue, partagent les côtez en deux parties égales: ces écaillés sont de deux espèces; les unes sont petites & les autres plus grandes, elles sont entremêlées de maniere, que la ligne composée des grandes, coupe en plusieurs endroits celle qui est faite de petites, qui est la plus large.

La queue de la Bonite est fourchuë & grande. Elle s'en s'en sert à merveille aussi-bien que de ses sept ailerons, dont elle en a deux au défaut des ouïes, deux un peu au dessous, deux sur le dos, & un au milieu & au dessous le ventre.

Toute la chair de ce Poisson est blanche, tendre & d'un très-bon goût, à quelque saulce qu'on la mette; le Veau de riviere n'est pas meilleur. La tête est excellente en soupe. On prétend, qu'étant mise au gros sel pendant quelques heures & ensuite au bleu, elle donneroit de l'apetit à un malade qui l'auroit entierement perdu. L'endroit le plus gras & le plus tendre, est la ventresque, c'est-à-dire, tout le dessous de la ligne qui partage les côtez.

Ce Poisson va toujours en troupe. Il fait du bruit en nageant. Il est facile à prendre, soit à la ligne, soit au harpon.

On peut le saler ou le mariner comme le Thon. On le coupe pour cet effet en rouelles, & après l'avoir fait rôtir sur le gril, ou frire à la poële, ou cuire à l'eau

& au sel, il faut le mettre dans des vaisseaux de terre ou de bois, s'empoudrer chaque couche de sel, de poivre, de feuilles de laurier ou de bois d'Inde sec & mis en poudre avec du girofle, & remplir le vaisseau de bonne huile. Il se conserve tant qu'on veut, & on le mange en le tirant du vaisseau, avec un filet de vinaigre ou du jus de citron.

Variation de
l'aiguille.

Depuis le Vendredy 22. jusqu'au Jedy 28. les vents ont été foibles & variables, de sorte que la Fregate ne se trouva que par les 18. deg. 40. min. de latitude septentrionale, & par les 358. de longitude. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la variation de l'ayman ayant été observée le même jour au lever & au coucher du Soleil, on trouva le matin sept degrez de déclinaison au Nord-Oüest & le soir seulement cinq, ce qui est une difference de deux degrez, trop considerable pour le peu de distance qu'il y avoit eu entre les deux observations.

Niger, ou
riviere de
Senegal.

On se trouva le Lundy second Octobre 1724. par les 15. degrez 30. min. de latitude septentrionale, & par les 359. degrez 30. min. de longitude. Comme c'est la latitude de l'embouchure du Niger, autrement de la riviere de Senegal, on mit en panne afin de sonder, & le plomb ayant touché à 18. brasses fonds de vase, on ne douta plus d'apercevoir bientôt la terre. On l'a vit en effet sur les cinq heures du matin, & on en étoit à quatre lieues. C'étoit une terre basse & unie, garnie d'arbres,

de-

devant lesquels il y avoit des dunes de sable blanc; véritable marque de la côte qu'on appelle côte de Barbarie, qui finit à la barre qui ferme l'entrée de la rivière. On en étoit à midy Est & Ouest.

Les vents continuant d'être variables & extrêmement foibles, le Chevalier des *** qui avoit perdu beaucoup de tems à convoier le Prothée, s'apperçut que son eau & son bois étoient tellement diminuez, qu'il n'y en avoit pas assez pour le conduire jusqu'au cap de Mesurado, où les Vaisseaux qui vont en Guinée ont accoutumé de faire l'un & l'autre, de sorte qu'il fut obligé de faire voile, & de relâcher à l'Isle de Gorée, afin de prendre ce qui lui manquoit de ces deux choses, pour le conduire jusqu'à ce Cap.

Ces sortes de relâches sont toujours préjudiciables à la Compagnie; ils font perdre du temps; ils augmentent les dépenses du voyage; souvent même ils sont cause qu'on perd la saison favorable pour le voyage de Guinée en Amérique, & que les Vaisseaux retenus par les calmes & les vents contraires, perdent la plus grande partie des Esclaves dont ils étoient chargez. C'est ce qui arriva au Chavalier des *** comme nous le verrons dans la suite de cette Relation.

Mais qui est cause de ces relâches & des inconveniens qui s'ensuivent? le trop d'économie, compagne inséparable des Compagnies. Comme elles ne prêchent à leurs Officiers que l'économie, ceux-ci pouf-
sent

lient les choses aussi loin qu'ils peuvent, afin de contenter leurs Maîtres, & croyant bien faire leur cour, en faisant partir les Vaisseaux sans leur donner ce qui leur est absolument nécessaire, de bois, d'eau, & de vivres pour leur voyage.

Arrivée à
Gorée.

On se trouva le Mercredi 4. à la pointe d'Almadie, à deux lieues & demie du Cap Verd. On arriva dès qu'on l'eut doublé, & on mouilla sous l'Isle de Gorée entre les deux Forts, vers les six heures du soir, par treize brasses d'eau.

Voici de quelle maniere paroît la pointe d'Almadie, étant au Nord-quart de Nord-Est, les mammelles du Cap Verd étant au Nord-Est-quart de Nord.

J'ai parlé assez amplement de l'Isle de Gorée dans ma Relation de l'Afrique Occidentale. Le Lecteur aura agréable d'y avoir recours. Je me contenterai de lui donner ici une vûe de cette Isle, telle qu'elle paroît quand on est mouillé en rade.

Négligence
des Officiers.

Mais pourrois-je passer sous silence, la négligence des Officiers de la Compagnie, qui aiment mieux se laisser rôtir au Soleil, ou être toujours enfermez dans leurs cases, que de planter des arbres qui les mettroient à couvert de l'excessive chaleur de ce lieu, & qui leur fourniroient des promenades agréables? Ils n'ont pas le moindre couvert, il n'y a cependant rien de plus aisé que d'en avoir. Les Orangers, les Citroniers, les Polons ou Fromagers, & quantité d'autres arbres y viendroient

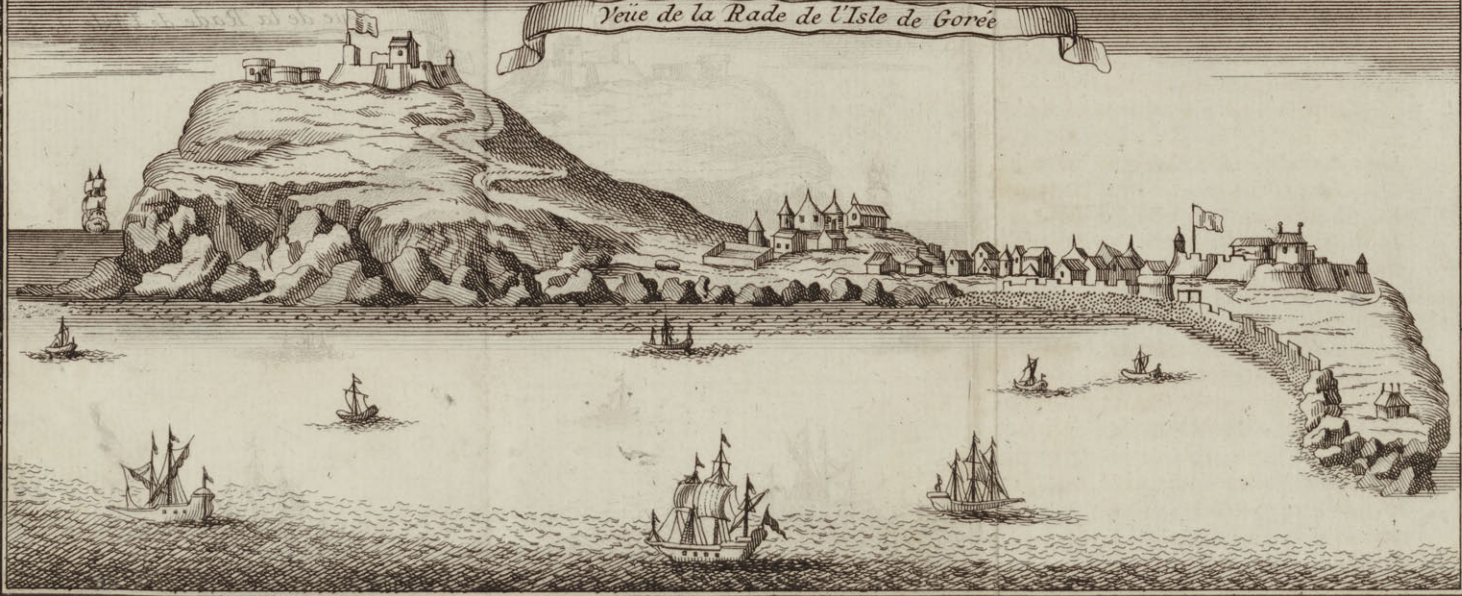
Vue du Cap Verd

Les Mamelles N.E. $\frac{1}{4}$. N.

S.E. $\frac{1}{4}$. E.



Vue de la Rade de l'Isle de Gorée



droient à merveille ; ce terrain chaud & continuellement humecté par les pluyes ou par les rosées abondantes qui tombent toutes les nuits quand il ne pleut pas, feroit croître ces arbres à vûë d'œil ; ils en auroient des fruits excellens, & dans un besoin, de quoi faire des fascines & autres choses, car de dire, comme ils font pour excuser leur indolence, que des arbres nuiroient à la défense de l'Isle, si elle étoit attaquée, c'est se mocquer des gens. On plante des arbres sur tous les remparts des Places fortifiées, sans qu'on se soit jamais avisé de penser qu'ils pourroient y être de quelque inconvenient. Dailleurs, quoi de plus facile que de les abatre dans le moment qu'on en a besoin, ou qu'on s'aperçoit qu'ils peuvent nuire ?

Mais voici encore une autre négligence bien moins pardonnable. Ils n'ont point d'eau sur cette Isle. Ils sont obligez d'en aller chercher au Cap Bernard dans la terre ferme où elle est saumatre, & ne laisse pas que de couter à la Compagnie une coutume ou tribut qu'il faut payer à l'Alcade, qui se dit Capitaine de l'eau. Or il paroît très-certain, que la Montagne sur laquelle est le Fort S. Michel, doit avoir des écoulemens d'eau, ou à son pied, ou dans quelques endroits de ses pentes. Il n'y auroit qu'à faire creuser en differens endroits, on trouveroit à coup sûr de l'eau, & même plus abondamment qu'il n'en faut pour toute la Garnison & pour l'habitation, de sorte qu'on

en

en pourroit fournir aux Vaisseaux de la Compagnie. On peut assûrer par avance que l'eau seroit excellente, & qu'étant filtrée au travers des pores des terres & des pierres qui composent la Montagne, elle seroit exempte des mauvaises qualités de celle qu'on va chercher au Cap Bernard.

Le travail qui seroit nécessaire pour découvrir ces eaux, pour les recueillir, ou les conduire, ne doit point épouvanter : la main de quelques Ouvriers engagez à la Compagnie, n'est pas une dépense qui mérite qu'on y fasse attention. La chaux, le sable, & les pierres sont sur les lieux ; les Manœuvres ne couteront rien, puisqu'on peut employer à ce travail les Negres Bambaras, Esclaves de la Compagnie, dont elle entretient toujours un bon nombre pour le service de ses Comptoirs, & les Esclaves qu'elle traite tous les jours, en attendant l'occasion de les transporter à l'Amérique. Il en faut donc revenir à dire, que c'est la négligence des Officiers qui les prive d'un secours si nécessaire.

Départ de
Gorée.

Le Chevalier des *** demeura à la rade de Gorée, depuis le 4. Octobre jusqu'au 17. du même mois. Il employa ces treize jours à faire l'eau & le bois qui lui étoient nécessaires, du moins jusques au Cap de Mesurado, où tous les Vaisseaux sont obligez de s'aller pourvoir de ces deux choses, parce que l'eau est trop difficile à faire à Juda, & que les Negres de ce pays ont

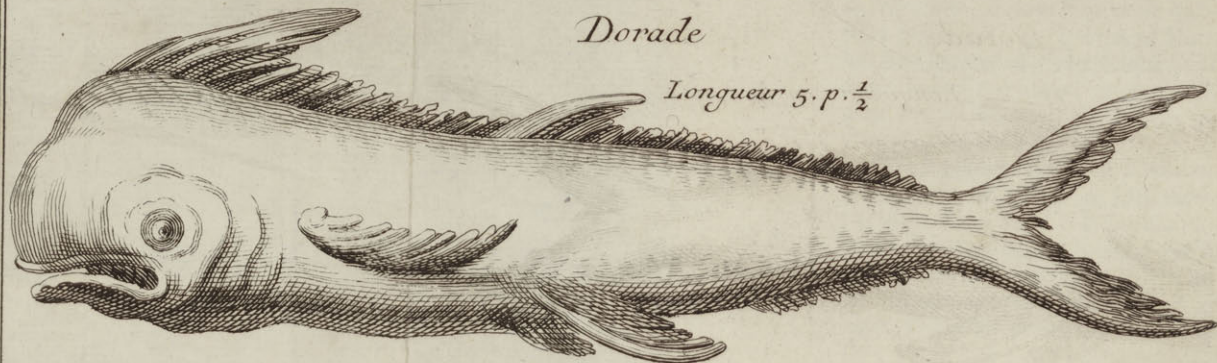
une

Monstre Marin



Dorade

Longueur 5. p. $\frac{1}{2}$



une si grande vénération pour les arbres, qu'ils ne les abattent jamais, & ne permettent pas aux Etrangers de les couper.

Il appareilla sur les dix heures du matin, les vents variant depuis l'Oüest, jusqu'au Nord quart-de Nord-Est. Il se trouva le lendemain à midy par les 14. deg. 10. min. de latitude Septentrionale & par les 359. deg. 20. min. de longitude, suivant le Méridien de Teneriffe, il observa ce même jour la variation de l'ayman, & trouva que l'aiguille déclinait de quatre degrez au Nord-Oüest.

Je ne marquerai plus la route du Vaisseau jour par jour, cela est assez peu intéressant, je me contenterai de le faire quand il y aura quelque chose qui méritera l'attention du Lecteur.

On se trouva le 22. Octobre, par 10. deg. de latitude Septentrionale, & par les 359 deg. 35 min. de longitude. La variation de l'aiguille se trouva de quatre degrez au Nord-Oüest.

On eut la même variation le jour suivant, le Vaisseau se trouvant alors par les 9 deg. 35. min de latitude Nord, & par 359 deg. 40 min. de longitude.

On prit le 26 un poisson monstrueux, ^{Poisson} monstrueux, non pas tant par sa grandeur que par sa figure. Il ne se trouva personne dans tout l'Equipage depuis le Capitaine jusqu'au plus jeune Matelot qui en eût jamais vû de semblable, ils eurent la modestie de ne lui pas donner de nom, chose rare parmi les navigateurs.

Il avoit huit bons pieds de longueur de la tête à la queue & il étoit de la grosseur d'un quart de barrique au milieu du corps, c'est-à-dire, qu'il avoit environ un pied & demi de diametre, ou quatre pieds & demi de circonference. Il étoit sans écailles, & il pouvoit s'en passer, car sa peau étoit épaisse, dure & chagrinée comme celle d'un chien de mer ou du Requin. On le prit avec un gros hameçon enté sur une chaîne de fer, comme on s'en sert pour les poissons voraces & carnaciers, comme sont les Requins, les Pentouffiers & autres semblables, qui couperoient aisément les cordes qui attacheroient l'hameçon & l'emporteroient avec eux. Dès qu'on le tint auprès du Vaisseau, on lui jeta un cordage avec un nœud coulant, qui l'ayant saisi au-dessus de la queue, lui ôta tout moyen de se pouvoir débarasser de l'hameçon, & on y joignit un palan pour l'enlever dans le Navire; mais comme il étoit extrêmement fort & qu'il se debatoit d'une étrange maniere, on jugea à propos de le laisser mourir le long du bord avant de l'embarquer, de crainte qu'il ne causât du desordre dans le Vaisseau si on l'y embarquoit tout vivant. On lui donna plusieurs coups de gaffe pour le presser de mourir en lui faisant perdre son sang, & quand il eut entierement perdu ses forces & la vie, on le hissa dans le bord. Il avoit la gueule large, armée de douze dents, six à la mâchoire superieure, & six à l'inferieure. Elles étoient grosses & pointuës, longues de
près

près de deux pouces, son nez avançoit de près d'un bon demi pied au-delà de sa mâchoire inferieure; C'étoit un os couvert d'une peau rude semblable à celle du reste du corps, d'une couleur grisâtre, quoique le tour de sa gueule, ou, si l'on peut parler ainsi, ses levres fussent d'un rouge fort vif; il avoit les yeux gros, rouges, étincellans comme du feu: on pourra juger de sa force par cet échantillon. Un Requin s'étant approché de lui pendant qu'il ne tenoit encore qu'à l'hameçon, il lui donna un si furieux coup de queue, qu'il le jetta bien loin & lui ôta l'envie de revenir à la charge.

Ce qui parut plus extraordinaire, c'est qu'au lieu des ouies que les poissons ont ordinairement, il avoit cinq découpures ou incisions qui pénétoient dans la capacité, & qui s'ouvroient & se fermoient comme il vouloit, à côté desquelles il y avoit un aileron extrêmement fort & d'une grandeur mediocre. Il en avoit deux semblables sous le ventre & un plus grand sur le dos; sa queue étoit échanquée, épaisse, large, forte, couverte de la même peau. Le Chevalier des M*** le dessina tel qu'on le donne ici, & le fit jeter à la Mer, pas un de ses gens n'en ayant voulu goûter. Il me semble qu'on auroit dû garder la tête & la peau.

On se trouva le 27 Octobre au soir par les 8 deg. 25 min. de latitude Septentrionale & par les 359 deg. 40 m. de longitude. Cette latitude est celle de la riviere
de

Rivière de Serrelionne. de Serrelionne, borne qui séparoit les concessions des Compagnies de Senegal & de Guinée, avant qu'elles fussent réunies à la grande Compagnie, qui fait aujourd'hui tout le commerce maritime du Royaume.

Cette riviere est des plus considerables de l'Afrique, on donne à son embouchure quatre lieues de largeur. Deux Caps fameux la bornent; celui de la Vega est au Nord, le Cap Tagrin, Lido, ou de Serrelionne est au Sud. Ils forment une baye spacieuse au fond de laquelle coule la riviere de Serrelionne, ainsi appellée parce qu'elle vient des montagnes des Lions; car c'est ce que signifie le mot Portugais ou Espagnol *sierra Lionæ* ou *sier-ra de los Lions*. Tous les environs de cette baye sont un des meilleurs pays de toute l'Afrique, la terre y est d'une ressource & d'une fertilité prodigieuse, parce qu'outre la grande riviere, elle est arrosée de quantité de gros ruisseaux & de rivieres, même assez considerables, dans lesquelles on pourroit établir un très grand commerce, si leurs lits étoient plus navigeables; ou que leurs embouchures fussent plus accessibles & moins semées de bancs de sable & de rochers.

Rivieres qui se déchargent dans la baye de Serrelionne,

Les rivieres les plus fréquentées par les négocians malgré les difficultez qu'on trouve à y entrer, sont celles des Pierres, de Cascais, du Pichel, des Palmes, de Pongne, de Camgranée, de Cassé, de Carocannes, de Capac & de Tambasine, dont la plûpart viennent des montagnes qui

qui coupent le pays du Nord au Sud, & qui se joignent ensuite à celle de Serrelionne. On les appelle les montagnes de Machemala.

On a donné le nom de Tagrin & de Mitouba à la rivière de Serrelionne. Il est bon d'être averti de ces noms différens, afin de ne pas faire trois rivières d'une seule & même rivière. Ce qui peut avoir donné occasion à cette multiplicité de noms, c'est que l'entrée de la rivière de Serrelionne est occupée du côté du Nord par des bancs, & du côté du Sud par des Isles qui la partagent & qui en font trois bras. Ceux du Nord & du Sud sont nets & profonds, on y navige en toute sûreté. De grosses barques & des Bâtimens plus considérables les peuvent remonter jusqu'à près de 80. lieues. On y trouve depuis six brasses d'eau jusqu'à seize. Le canal du milieu est tellement rempli de bancs & de rochers qu'il est impraticable.

Lors qu'on est entré dans la grande baie & qu'on a dépassé la petite Isle appelée Saint André, on voit que la côte du Cap Tagrin ou de Serrelionne forme plusieurs bays, dont les ouvertures sont au Nord-Oüest. La quatrième qui est la plus voisine de l'entrée de la grande rivière se nomme encore aujourd'hui la, baie de France. C'est la meilleure, la plus sûre & la plus commode pour faire du bois & de l'eau. Aussi la tradition constante de tout le pays est que nos premiers négocians Normands y étoient établis, y avoient un comp-

Baye de
France.

comptoir & y faisoient tout le commerce qui étoit très avantageux & très confidérable.

On montre encore la place de leur comptoir auprès d'une des trois fontaines, si recherchées de tous ceux qui trafiquent dans le pays, à cause de l'abondance de leurs eaux de & leur bonté.

Affection
des Negres
pour les
François.

Les Negres qui habitent les environs de cette baye & bien avant dans les terres, ont conservé pour les François une affection toute particuliere. Ils ont appris de leurs ancêtres les biens qu'ils ont reçus de nos anciens négocians, ils en ont encore aujourd'hui la mémoire toute fraîche, & ne souhaitent rien avec plus de passion que de nous voir reprendre nos anciens établissemens. Les Vaisseaux François qui y abordent l'experimentent tous les jours. Ces peuples ne manquent jamais de leur demander s'ils viennent pour s'établir parmi eux, & quand on leur fait esperer qu'on y viendra, ils disent : *bon bon, le pays est à vous, venez nous sommes amis.*

Il ne faut pas s'étonner que je les fasse parler François, ils ont conservé de pere en fils la langue Française, & se font un devoir de l'enseigner à leurs enfans.

On peut mouiller dans la baye de France à demie portée de mousquet de terre, vis-à-vis des fontaines, à seize brasses de fond de basse mer. Si on faisoit un établissement fortifié en cet endroit, les Vaisseaux pourroient s'approcher de terre encore davantage, & être en sûreté contre les attaques des ennemis. Je

Je proposerois cet établissement à la Compagnie, si je ne craignois de lui déplaire, comme il ne manque jamais d'arriver à ceux qui lui font des projets dans lesquels il paroît quelque avance à faire, & le profit tant soit peu éloigné.

La riviere de Serrelione sépare deux Royaumes. Celui du Nord s'appelle Boulon, & celui du Sud, Bouré.

Le Bourg où demeure le Roy de Bouré est à huit lieues de l'embouchure de la riviere sur son bord meridional. Elle se retreffit beaucoup en cet endroit & n'a que deux lieues de largeur. A cinq ou six lieues plus haut elle n'en a qu'une & diminue toujours à mesure qu'on la monte.

Son bord meridional est couvert de grands arbres & d'une infinité de palmiers de toute espece. On y fait du vin de palme excellent & en quantité, & comme les Habitans en consomment beaucoup, il n'y en a jamais de perdu. Il y a peu de rivieres aussi poissonneuses que celle-ci. Cette abondance y attire quantité de crocodilles qui sont d'étranges pêcheurs. Il faudroit tenter de faire avec ces animaux le même traité, qu'ont fait les habitans du Bot dans les Isles des Biffaux.

Le lit de cette riviere renferme quantité d'Isles d'un terrain parfaitement bon, gras & profond, qui produit de lui-même & pres- que sans culture tout ce qui est nécessaire à la vie : grains, fruits, arbres, racines, tout y vient en perfection & d'une excellente qualité.

Royaume
de Bouré.

Vin de Pal-
me.

Qualitez des
Isles de Ser-
relionne.

Mais ce qu'on ne sçauroit estimer assez, c'est que l'air y est très pur, & qu'on n'y est point sujet à ces maladies violentes & dangereuses qui regnent à la côte de Guinée & qui ont fait périr tant d'Européens. Je sçais que l'intemperance & les femmes sont les deux causes plus que suffisantes pour envoyer bien des gens en l'autre monde, sans que le mauvais air s'en mêle. C'est aux Officiers & aux Capitaines d'avoir l'œil sur eux-mêmes & sur ceux qui sont sous leur charge.

L'on trouve dans toutes ces Isles une quantité incroyable de palmiers de toute espece. On y fait du vin excellent, les naturels du pays en consomment beaucoup, ils sont grands buveurs : les Européens les veulent imiter, mais comme ils ne sont pas du temperament de ces Insulaires, il leur en coûte cher & souvent la vie.

Ces Isles sont presque toutes bordées de Mangles, arbres si connus & tant de fois décrits dans les voyages de l'Amerique, qu'il me paroît tout-à-fait inutile d'en parler ici. Ce sont des palissades naturelles pour les lieux qui en sont environnez, qu'il n'est pas aisé de forcer pour peu qu'on veuille les deffendre. Ce bois est excellent pour brûler & pour faire du charbon. Il est compacte, dur & pesant, & ne laisse pas de croître assez vite & de multiplier beaucoup, parce que ses branches ou rejettons étant arrivez à une certaine hauteur, se courbent d'eux-mêmes vers la terre ou l'eau où le pied

Description
des Mangles
ou Paletu-
niers.

pied est planté ; & jettent des filamens qui prennent racine & produisent un autre jet, qui devient arbre & pousse des branches qui font la même chose que celles dont ils viennent.

Le village de Bouré est composé d'environ trois cent maisons ou cases, les Architectes du pays bâtissent aussi uniformément que les Capucins ; il semble qu'il y ait une pragmatique qu'il n'est permis à personne de ne pas suivre. Ceux dont les familles sont plus nombreuses ont un plus grand nombre de cases, mais elles sont toutes de même figure. Elles sont rondes, les poteaux sont plantez en terre ; ils ont sept à huit pieds de hauteur, leur sabliere circulaire porte des chevrons qui s'unissent au centre & font un cône, elles sont couvertes de feuilles de roseaux ou de palmiers, passées dans les lattes natrées fort proprement & d'une épaisseur à être impénétrables à la pluye & aux plus ardens rayons du Soleil. Les murs de l'enceinte sont garnis de roseaux & de menuës branches entre les poteaux & couvertes de terre grasse, sur laquelle ils étendent une couche de chaux, faite de coquillages brûlez, & qui leur donne un air de propreté ; mais ce crepy dure peu, parce qu'ils ont oublié de le tiercer avec du sable, comme ils l'avoient vû pratiquer par les Normands qui avoient les premiers ouvert le commerce chez eux. Le feu est au milieu, & la fumée sort par un trou qui est presque au centre du cône. Quoique le pais soit très-

Village de
maisons de
Bouré,

chaud, les nuits sont froides & humides & les Negres craignent extrêmement le froid & l'humidité.

Les portes de ces maisons sont presque quarrées, le seuil est élevé d'environ un pied au-dessus du rez-de-chauffée, elles n'ont pour l'ordinaire que deux pieds de largeur sur trois de hauteur, de sorte que l'on ne peut y passer sans se baisser beaucoup, & que les personnes un peu grosses n'y passent que de côté & même avec peine. Heureusement l'usage des paniers n'est pas encore arrivé jusqu'aux femmes du pais. Leurs lits sont composez de grosses nattes de joncs, épaisses & en assez grand nombre pour élever la dernière d'un bon pied au dessus du plancher qui est de terre battüe, que les femmes entretiennent fort propre. Ils ont leurs armes auprès de leurs lits; ce sont des sabres, des poignards ou grands couteaux flamans, des saguayes, des arcs & des flèches qu'ils ont soin d'empoisonner quand ils vont à la guerre, en les imbibant du suc d'un fruit qui leur communique un poison fort subtil & presque sans remede. Ce fruit a tant de rapport avec les pommes de Machenilier dont j'ai parlé dans mon voyage de l'Amerique, que je crois que c'est de ce fruit dont ils se servent. Quelques-uns ont des fusils & s'en servent avec beaucoup d'adresse. Ils les aiment passionément, ce sont les Normands qui leur en ont enseigné l'usage. Les Portugais & les Anglois qui demeurent à présent parmi eux, ont été jusqu'à

pre-

présent assez sages pour ne leur en donner ou vendre que très-peu, très-rarement & de très-mauvais, nous n'y regarderions peut-être pas de si près si nous y étions, sauf à nous en repentir dans la suite, comme il nous est arrivé en Canada.

La maison, ou les cases du Roy, sont au centre du Village, elles sont bâties comme celles de ses sujets. On remarque seulement qu'il en a quelques-unes un peu plus grandes, où il loge les Européens qui le viennent voir. Ce bon Prince ou ces bons Princes, car la douceur & l'humanité sont naturelles aux Princes de cette famille, ce bon Prince, dis-je, vit avec ses sujets comme un pere avec ses enfans. Aussi ils l'aiment tous, & quoi qu'ils le craignent, on doit dire que l'amour surpasse infiniment la crainte, & qu'ils sont toujours prêts à tout sacrifier pour lui. Il leur rend de son côté fort exactement la pareille, en les aimant, les protegeant & leur rendant la justice d'une maniere qui contente tout le monde.

Les hommes & les femmes de Bouré sont grands & bien faits, & d'une figure fort revenante, ils sont dun beau noir : ils ont la bouche petite, le nez bien proportionné, les yeux grands, les dents belles, l'air ouvert & guay, de l'esprit, de bonnes manieres & même de la politesse. On n'y voit point de ces nez écachés, de ces levres monstrueuses ; aussi les femmes ne portent-elles point leurs enfans sur

Maisons du Roy & son caractère.

leur dos, car on attribue avec raison ces nez écachés & ces grosses levres aux coups que ces petites creatures se donnent contre le dos de leurs meres, pendant qu'elles les ont attachées derriere elles, & qu'elles marchent ou qu'elles travaillent.

Pluralité des
femmes.

Les hommes ont des femmes tant qu'ils veulent, ou tant qu'ils en peuvent acheter. Ils ne sont jaloux que de la premiere qui est regardée comme la légitime, au lieu que les autres ne passent que pour des concubines, dont on accommode les étrangers à qui on veut faire honneur, sans cérémonie & sans craindre le qu'en-dira-t-on.

Il ne faut pas apprehender pour cela que le grand nombre de femmes leur devienne à charge, point du tout; ce sont autant de servantes très-humbles, très-affectonnées qui sçavent leur devoir en perfection, que l'on a soin d'y faire rentrer, dès qu'elles semblent s'en vouloir écarter tant soit peu, & qui en sont si bien persuadées, qu'elles se trouvent heureuses & bien payées de leurs peines, quand le mari veut bien leur témoigner qu'il agrée leurs services; Quelle différence de ce pays-là au nôtre?

On compte six à sept cens hommes portans les armes dans le Village de Bouré; mais le Roy en peut lever un bien plus grand nombre quand il le juge à propos, & fort aisément & sans qu'il lui en coûte rien, parce que son pais est extrêmement peu-

peuplé, & que ses peuples lui sont extrêmement affectionnez.

Le Prince qui regnoit en 1666. étoit Chrétien, il s'appelloit Dom Philippe. Il avoit donné liberté de conscience à tous ses sujets & avoit auprès de lui un Jésuite & un Capucin Portugais, qui prêchoient la foy avec plus de zèle que de fruit : car il n'est pas facile de faire de bons Chrétiens de gens qui aiment le vin & les femmes, de maniere à ne se pouvoir passer de l'un ni de l'autre. Bonnes gens au reste, honnêtes, francs, peu interessez, 'aimans les étrangers, & qui ont conservé beaucoup des manieres & de la politesse des Normands, qui sont sans contredit les premiers Européens qui ont découvert ces côtes, qui y ont eû des établissemens que le malheur de nos guerres civiles a fait tomber entre les mains des Portugais, des Anglois, des Hollandois & autres Européens.

L'Idolâtrie est la religion dominante du pays. Mais quelle Idolâtrie ! Elle est sans règle, sans fêtes, sans cérémonies. Le nombre de leurs Dieux est inconnu, il n'est point fixe ; on peut dire qu'il est infini. Ils ne sçavent d'où ils viennent, ce qu'ils sont, ce qu'ils font, à quoy ils sont propres, ce qu'ils valent ; leur ignorance sur cela fait compassion & ne peut être plus grossiere. La terre est pour eux une source intarissable de divinitez, c'est une masse immense de Dieux de toutes especes, dont chacun à l'aventure titre le sien.

Ils les appellent Fetiches. De quelque nature, figure, couleur ou matiere que ce soit; c'est leur Dieu, leur Fetiche. Les uns ont une corne, d'autres une patte de Crabe, d'autres une Epine, un cloud, un caillou, une coque de Limaçon, une tête d'Oiseau, une racine. Chacun porte sa divinité pendue à son col, dans un sac orné de rassade, de bouges & d'autres babilles. Quoi que ce Dieu ne boive ni ne mange, on ne laisse pas de lui offrir soir & matin ce qu'on a de meilleur, en lui adressant ses prieres & en lui demandant ses besoins. Voilà tout leur culte. Plus heureux en cela que nos Sauvages de l'Amérique, que le diable se donne la liberté de battre quand il lui en prend fantaisie, au lieu que les Fetiches se contentent de se faire craindre, sans en venir jamais aux coups.

Les Negres Mandingues qui sont les plus zèlez Missionnaires du Mahometisme ont taché de répandre chez les Negres de Serrelionne quelque connoissance de la Secte de Mahomet; mais ceux-ci plus avisez que ceux du Niger, ont cru avoir assez d'une Religion sans se charger encore d'une autre plus difficile & plus chargée de cérémonies que la leur; car de s'imaginer qu'en embrassant le Mahometisme ils eussent quitté leur Idolâtrie & le culte des Fetiches, c'est sur quoi il ne faut pas compter, il est trop ancien & trop bien établi chez eux. C'est ce culte ridicule & la pluralité des femmes qui empêchera toujours le progrez de l'E-

vangile chez ces Peuples, qui sont pourtant infiniment plus disposez à le recevoir que les Mahometans, dont il ne faut pas songer à faire de bons Chrétiens.

Les Normands & après eux les Portugais y ont prêché l'Évangile. Le Roy de Bouré, comme je viens de le dire, étoit Chrétien; en 1666 on prêchoit la foy dans ses états en toute liberté, mais sans fruit, & quand les Missionnaires seroient venus à-bout de leur faire abandonner le culte des Fetiches, je doute qu'ils eussent pû les reduire à n'avoir qu'une femme. Ces peuples ne veulent rien entendre sur cet article: leur temperament y est trop opposé, & comme leur pratique constante est de ne point approcher de leurs femmes dès qu'elles se sentent grosses & pendant les quatre années qui suivent l'accouchement, afin qu'elles aient tout le temps nécessaire pour bien nourrir & bien élever leurs enfans, la continence seroit trop difficile à garder pendant un si long-tems.

Ils répètent très-souvent dans leurs prières, & au commencement de toutes leurs actions, les noms d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. On n'a pû jusqu'à présent sçavoir d'où leur est venuë la connoissance des noms vénérables de ces anciens Patriarches. On pourroit soupçonner que quelque Juif a voulu introduire le Judaïsme chez eux, c'est une conjecture qui n'est pas mal-fondée. La pluralité des femmes n'auroit pas été un obstacle pour les empêcher d'embrasser cette religion, puisque

la loi tolere la poligamie. On ſçait d'ailleurs que la circoncifion eſt pratiquée chez preſque tous les peuples de la côte de Guinée depuis Serrelionne juſqu'à Benin. Voila un nouvel obſtacle pour la religion Chrétienne qui rendra inutiles les travaux des Miſſionnaires, à moins que Dieu n'y mette lui-même la main; il peut tout, peut être que le tems de la converſion de ces peuples n'eſt pas arrivé, & que les mauvais exemples des Chrétiens qui demeurent parmi eux, ſont des obſtacles encore plus difficiles à ſurmonter, que ceux que nous venons de rapporter.

Fertilité de
la terre de
Bouré.

J'ai remarqué ci-devant que le terrain des Iſles de la riviere étoit extrêmement fertile, les terres du Royaume de Bouré ne le ſont pas moins. Le ris, le mil, le millet, les poids, les fèves, les melons, les Pataches, les Figues, les Bananes, en un mot, tout ce qu'il leur plaît demander à la terre, y vient en abondance & avec une facilité extraordinaire. En échange ils donnent preſque pour rien les productions de leur terre. Les rivieres ſont entrêmement poiſſonneuſes, ils mangent pour l'ordinaire plus de poiſſon que de viande. C'eſt aſſurément par goût & par choix, car ils ont des viandes de toute eſpece en quantité, & très-bonnes. Les Poules ordinaires, les Poules pintades, les Oyes, les Canards, les Dindons & les Pigeons ſauvages y ſont à donner. Leurs prairies ſont couvertes de Bœufs, de Vaches, de Cabrittes & de Moutons. On trouve dans les montagnes
des

des Cerfs, des Sangliers, des Gafelles & des Chevreuils, tant qu'on en veut. Il faut être paresseux, ou bien mal adroit, pour manquer de gibier. Ceux qui aiment les grandes chasses, ou qui sont assez braves pour s'y exposer, trouvent abondamment de quoi se satisfaire par la quantité d'Elephans, de Lyons, de Tigres & autres bêtes féroces qui courent le pais; sans compter les Serpens d'une grosseur & d'une longueur si demesurée, qu'ils avalent les hommes & les bœufs tout entiers & sans mâcher.

La fertilité du pais & l'abondance des fruits qui y croissent, y a attiré des singes de toutes especes, excepté de la blanche; ils ont multiplié tellement que sans les soins continuels que les habitans se donnent en gardant jour & nuit leur ris, leurs pois, leurs melons & generalement tout ce qu'ils veulent conserver, ces animaux naturellement portez à mal faire, détruiroient tout. Aussi les Negres les haïssent sur toutes choses & leur font une guerre continuelle. Ils les empoisonnent, ils leur tendent des piéges, ils les tuent à coups de flèches.

Prodigieuse
quantité de
Singes.

Lorsque quelque Européen revient de la chasse, & qu'il a tué cinq ou six Singes, on le reçoit en cérémonie, on le complimente, on lui fait des présens, c'est pour lui un petit triomphe. Je crois qu'un habile chasseur qui voudroit s'employer à la chasse de ces animaux feroit fortune en ce pais là; car les présens iroient loin, & la

reconnoissance des services qu'il rendroit, pourroit porter ces peuples à le mettre au rang des Fetiches devant ou après sa mort.

Au reste les Singes tout bêtes qu'ils sont, ne le sont pas encore autant qu'il seroit à souhaiter pour le bien du pais. Ils connoissent parfaitement bien leurs ennemis, ils demêlent les artifices dont on se sert pour les surprendre, ils sont d'une défiance extraordinaire, il est rare qu'ils donnent deux fois dans le même piège quand ils en sont échappés une fois, ou que leurs semblables les y ont vûs attrapés.

Si un Singe est blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent à retirer la flèche; comme cela n'est pas aisé à cause des ardillons dont la pointe est armée, qui empêchent qu'elle ne puisse sortir à moins d'ouvrir la playe, ils mordent & mâchent le bois jusqu'à ce qu'ils l'aient coupé. Mais quand le blessé a reçu un coup de fusil & qu'ils voyent couler le sang par les ouvertures que les balles ont faites, ils mâchent des feuilles & tachent de boucher les playes, en y introduisant ces feuilles machées.

Malheur au chasseur qui se trouveroit seul au milieu de cette troupe gambadante; il pourroit s'attendre à quelque mauvais parti. Il seroit infailliblement attaqué de toutes parts, accablé de pierres, de morceaux de bois, d'ordures, & pourroit courir risque d'être déchiré & mis en pièces;

car

Adresse des
Singes.

car il y a de ces animaux qui sont grands & bien forts, & tous en général sont méchans, vindicatifs & cruels, & quand ils sont une fois en fureur, un homme auroit bien de la peine à se tirer de leurs pattes.

Outre les vivres & les rafraichissemens que les Vaisseaux peuvent prendre sur cette côte, on en tire encore assez souvent de l'Ambre gris, de la Civette en masse, des Chats civettes vivans, & une quantité considerable d'Ivoire le plus beau de toute l'Afrique; c'est-à-dire, net, sans taches, sans gerfures, & d'une blancheur à éblouir; preuve incontestable de la pureté de l'air & des eaux, & de la bonté des alimens dont les Elephans se nourrissent. On remarque seulement que les dents sont plus petites que celles qu'on appelle Morphie-Escarbeille; c'est ainsi qu'on appelle les dents d'Elephant, dont quatre pesées ensemble ne vont pas à cent livres, elles n'en sont pas plus mauvaises pour cela, sur tout quand on y trouve la blancheur de celles de Bouré.

Marchandise
de Bouré.

La chasse des Elephans n'est que pour les braves; il n'est pas permis à tout le monde de s'exposer aux dangers qu'on y court. Quoiqu'il semble que la première vue de ces Chasseurs soit d'avoir les dents de ces bêtes, à cause du commerce qu'ils en font avec les Européens, ils ne laissent pas perdre la chair, ils la mangent, & la trouvent bonne. Les Européens qui en ont mangé lorsqu'elle étoit un peu fai-

сандée & bien cuitte , prétendent y avoir trouvé peu de différence d'avec celle du bœuf. Peut-être qu'ils avoient grand appetit & de bonnes dents ; il est toujours certain qu'une longe d'Elephant garniroit bien le centre d'une table.

Le profit que l'on fait sur cette côte par l'échange des marchandises est toujours de deux cent pour cent au moins. Il seroit bien plus considerable si on achetoit de la premiere main , comme il arrive quand on traite avec les Negres ; mais on est souvent obligé de passer par les mains des Portugais ou des Anglois établis dans le pays ; ce qui diminue extrêmement le profit que l'on seroit tant dans la vente des marchandises d'Europe , que dans l'achat de celles du pays. C'est nôtre faute , mes compatriotes , il ne tient qu'à vous de vous enrichir dans cet heureux pays & de supplanter les autres , en reprenant les postes que vous occupiez autrefois , tout vous y convie , la fertilité du pays , son bon air , le Commerce avantageux qu'on y peut faire , & sur tout l'inclination naturelle que ces peuples ont pour vous , ils l'ont conservé jusqu'aujourd'hui toute entiere. Le Chevalier des M. *** en a eu des preuves dans un Voyage où il fut obligé de relâcher chez ces peuples , & bien d'autres que lui , & nous avons encore la relation du Sieur Villant de Bellefons , qui étoit Contrôleur sur un Vaisseau que la Compagnie de 1664. avoit freté en 1666. à Amsterdam , dont tout l'Equipage étoit Hollandois ,

dois ; il rapporte que ces peuples lui firent mille careffes , qu'ils l'inviterent à venir s'établir chez eux , qu'ils lui montrèrent les mafures des maifons de la Compagnie de Dieppe ; il vit qu'ils parloient encore François , qu'ils battoient le tambour à la Françoisé , & le Roy même lui dit plufieurs fois que lui & tout fon peuple fouhaitoit avec paffion de les voir établir dans le pays. Je connois les François , lui dit ce Prince , ils font vifs à la vérité , & fouvent un peu trop , mais ils font honnêtes gens , de bonne foy , bons amis , on s'y peut fier : c'eft ce qui fait que nous les aimons , & que nous les préférons à tous les autres blancs.

Je n'ai point mis parmi les marchandifes que l'on peut traiter fur cette côte, l'or & les efclaves. Il eft pourtant certain qu'on y trouve de l'or , & qu'on en traite en affez bonne quantité & à un prix où il y a bien à gagner. Mais il eft incertain s'il vient du pays même , ou fi on l'y apporte des pays voifins ou plus éloignez. Le pays me paroît trop bon pour être propre à la formation de ce métal , car tout le monde fçait que les terres qui produifent l'or ne font pas capables de produire autre chofe , la nature s'épuife dans cette production qui doit tenir lieu de toute autre chofe. La fecherelle & la fertilité font le partage de ces riches terres , les habitans n'y manquent pourtant de rien , parce que tous les peuples s'empreffent de leur apporter tout ce qui leur

Commercé
de l'Or &
des Efclaves.

eft

est nécessaire en échange de l'or que la terre y produit. J'ai remarqué dans ma relation de l'Afrique Occidentale que dans le pays de Bamboue si fécond en Mines d'or, la superficie de la terre est couverte de sable, j'ai remarqué, disje, qu'il n'y a point de terre plus stérile que celle-là. A peine produit-elle de l'herbe dans le fond des vallons & sur les bords des ruisseaux. C'est un heureux présage pour ceux qui cherchent des Mines, quand ils trouvent de ces endroits secs, stériles, sans verdure, sans arbrisseaux, ou quand il y en a quelques-uns, de les voir secs & dépouillés, & le peu de feuilles qu'ils ont, rougeâtres, cassantes & sans suc

Le Royaume de Bouré a des voisins au Nord-Est & à l'Est qui ont besoin de sa fertilité pour vivre, & qui lui apportent en échange l'or qui croît dans leur pays. Mais outre ceux-la, les Marchands Mandingues qui trafiquent de tous côtes depuis les bords de la Mer jusqu'au centre de l'Afrique, leur en apportent & leur en apporteroient bien davantage, s'ils étoient assuré de trouver chez eux des marchandises d'Europe en assez bonne quantité pour avoir toujours des assortimens prêts, & établir ainsi un commerce fixe & réglé. Les Portugais & les Anglois y sont d'autant plus considérables, qu'ils ne le partagent avec personne.

Je ne voudrois autre chose de la Compagnie, sinon qu'elle aidât un peu la formation d'une petite colonie dans ce pays
dont

dont tous les particuliers seroient ses courtiers, à qui elle confieroit ses marchandises de traite & qui luy remettroient en or, en Morphil & autres marchandises du pays, ses retours, moyennant un profit raisonnable, sans s'embarasser de construire des Fortereffes, d'entretenir de Garnisons, des Commendans, & autres Officiers qui consomment beaucoup, & souvent au-delà du profit que l'on devroit esperer du trafic qu'on les envoie faire. Elle trouveroit mille gens de bonne volonté pour cet établissement, ils y seroient en sûreté sous la protection du Roy du pays, ils y seroient librement leur negoce, il est à croire qu'il s'en trouveroit parmi eux d'assez industrieux & d'assez hardis pour entrer dans l'interieur des terres, pour suivre les traces des Mandingues, & pour découvrir une infinité de choses qui les enrichiroient, eux, la Compagnie & le Royaume. Il n'y a qu'à vouloir & être assuré qu'avec une légère avance on pourroit faire des profits considerables.

Quant au commerce des Esclaves, il ne faut pas pour le présent compter beaucoup dessus; ces peuples ne se font point Esclaves. Quand ils en vendent, ce sont des prisonniers de guerre qu'ils ont fait sur leurs voisins avec qui ils ont eu des differends (car comme je l'ai remarqué dans d'autres endroits; on ne sçait en Afrique ce que c'est de rendre les prisonniers qu'on fait les uns sur les autres) dans le cours d'une guerre ou dans les

cour-

courfes que l'on fait les uns fur les autres, ou bien des criminels dont la peine de mort eft commuée en un banniffement perpetuel hors du pays. En voilà, ce me femble, affez pour donner une idée de cet heureux pays & pour exciter tant de gens defcœurez & malheureux en France, à s'aller établir dans un lieu où ils vivroient à leur aife, & procureroient à leur nation des avantages que le malheur des guerres a fait perdre à leurs prédéceffeurs.

Je ne dirai rien à préfent du Royaume de Boulon qui eft au Nord de la riviere de Serrelionne. Il y a temps pour tout & l'occafion s'en prefentera dans un autre ouvrage.

CHAPITRE QUATRIÈME.

*Route de Serrelionne au Cap de Monté.
Description de ce Pays.*

ON compte foixante lieues du Cap de Serrelionne au Cap de Monté. Des qu'on a doublé le premier, il faut faire le Sud-Sud-Eft, afin d'éviter le banc de Sainte Anne, qui eft dangereux, & qui porte environ fix lieues au large. Il y a proche de ce banc, vingt à vingt-cinq braffes d'eau fur un fond de fable & de vafe noire. A peu de diftance on ne trouve tout d'un coup que huit à neuf braffes, qui eft la marque fûre qu'on eft fur les bords du banc: on y peut naviger, mais il faut éviter

éviter de se laisser dériver dessus davantage; on coureroit risque de se perdre sur les bas fonds & les sèches qui s'y trouvent fréquemment. Le plus sûr est de tenir le large jusqu'à ce qu'on ait entièrement dépassé le banc, & quand on a reconnu par la sonde qu'on l'a entièrement dépassé, on peut se rallier à terre en faisant le Sud-Est, jusqu'à ce qu'on soit par le travers de la rivière de Madré Bomba. Il est difficile de sçavoir l'Étymologie de ce nom. L'embouchure de cette rivière est couverte d'une Isle longue, peu large & fort basse, dont la pointe la plus Occidentale s'appelle le Cap Sainte Anne. Entre ce Cap & la pointe la plus Orientale du banc de Sainte Anne, il y a un détroit ou passage, dont la droite est saine & profonde, & la gauche semée d'écueils, vis-à-vis duquel est la rivière de Gambonas peu fréquentée & sans commerce. L'Isle de Sainte Anne, & la terre ferme sont éloignées de six à sept lieues, & forment un Golphe qui n'est pas partout également sain; il y faut naviger avec précaution, il sert de bouche & d'embouchure du côté de l'Oüest à la rivière de Madré Bomba qui se décharge encore dans la Mer, par le détroit qui est entre la partie Orientale de l'Isle de Sainte Anne, & une longue presque-Isle qui n'est séparée de la terre ferme que par un bras de mer d'environ deux lieues de largeur, dans lequel se déchargent plusieurs rivières, dont la plus considérable est celle de Panibas. Ce détroit & la pointe de la presque-Isle

Rivière de
Madré
Bomba,

qui

qui le forme, s'appellent Serbera, on n'y doit passer qu'avec précaution, à cause de quelques dangers qui sont des deux côtez.

La riviere de Madré Bomba est grande & vient de fort avant dans les terres, son cours est à l'Est-Sud-Est, & Oüest Nord-Oüest.

Les Anglois ont un comptoir fortifié à son embouchure par le moyen duquel ils se sont rendus maitres du commerce qui s'y peut faire par Mer. Il faut que cet endroit leur soit des plus avantageux, car ils ont un soin extrême de ne permettre à aucun autre Européen d'en approcher. Ils se servent des Portugais blancs, noirs & bazannez qui sont établis sur la côte, & même fort avant dans le pays, comme de courtiers pour faire le commerce pour eux avec les naturels du pays.

On s'étonnera peut-être que je donne trois couleurs à un même peuple; mais on cessera de le faire si on veut bien se souvenir de ce que j'ai dit des Portugais dans un autre endroit, que ces Messieurs ne font point difficulté de s'allier avec les Negres. Ceux qui viennent de ce mélange sont mulâtres ou bazannez, qui ayant continué de prendre des femmes noires, ont à la fin produit une race toute noire, comme les Portugais blancs qui ont eu assez de délicatesse pour n'épouser que des femmes blanches, ont produit des enfans blancs comme eux, & voilà ce qui a produit ces Portugais de trois couleurs, répandus dans toute l'Afrique Chrétienne,

com-

Portugais de
trois cou-
leurs.

comme leurs ancêtres aimans le commerce, & qui seroient riches s'ils n'étoient pas contraints de le faire avec très-peu de profit pour eux, & beaucoup pour ceux qui leur commettent leurs marchandises.

Le Chevalier des M. *** n'eut garde d'aller reconnoître Bomba-Madré, il n'y avoit rien à faire; il s'étoit trouvé par le travers du Cap Tagrin, qui est par les 8. degrez 25. minutes de latitude septentrionale le 27. octobre au soir, comme je l'ai dit ci-dessus. Il prit ce même soir une Grosse Chauve-Souris. Chauve-Souris aussi grosse qu'une poule, c'est la taille ordinaire de celles du pays. Il falloit que quelque coup de vent l'eût emportée si loin de terre, car ces ciseaux n'ont pas accoutumé de s'en éloigner si considérablement, le Vaisseau étant alors éloigné de plus de dix lieues de cette pointe. Cette capture fut comme un présage des mauvais tems qu'il alloit essuyer & qui le retinrent dans ce parage plus de tems qu'il n'en faut ordinairement pour faire le Voyage entier du Cap Verd à Inda.

Il y eut le 2. Novembre à 2. heures 28. Eclipse de Lune. min. 52, secondes après minuit, une Eclipse de Lune qui dura 2. heures 30. min. 12. secondes. La variation de l'aiguille, qui n'avoit été le 29. Octobre, que de 4. deg. Nord-Oüest, & que de 2. deg. aussi Nord-Oüest le 30. du même mois, se trouva le 3. Novembre de 6. On voit par ces différentes observations, combien il est important d'observer souvent la variation de l'aiguille, surtout quand on est éloigné de terre

terre & dans des endroits, où il y a des courans & des bancs qui portent au large. Ses observations du 9. étant à la hauteur de sept degrez 36. min. Nord, lui donnerent encore 6. deg. de variation au Nord Oüest.

Trompe de Mer.

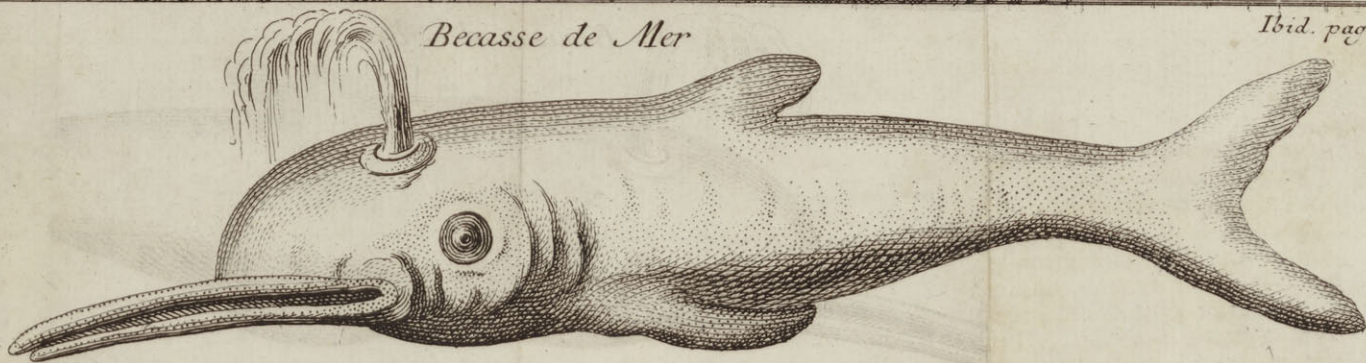
Il vint le 13. du même mois de Novembre sur les quatre heures après midy deux Trompes d'une figure trop extraordinaire, pour ne les pas décrire ici. La plus grosse & la plus considérable avoit sa tête dans un gros nuage fort noir & élevé, elle étoit courbe, quoiqu'il n'y eût point de vent, & faisoit bouillonner la mer à plus de cent pas aux environs où elle la touchoit; une autre Trompe sortoit de la partie supérieure du même nuage, & s'alloit perdre dans un autre nuage, un peu moins épais & moins noir que le premier, & beaucoup plus bas; Ce Phénomene ayant duré quelques minutes, il sortit de ce nuage une Trompe qui descendoit jusqu'à la surface de la mer, éloignée de plus de deux cent toises, qu'elle fit bouillonner à peu près comme la première. Ces deux Trompes s'étant balancées dans l'air pendant près d'une heure & demie, chargées d'eau, creverent à la fin, & produisirent une si grosse pluie, que tous les dehors du Vaisseau n'étant pas suffisans pour la laisser écouler on fut contraint de la vider avec des sceaux: Le Vaisseau n'étoit éloigné de ces Trompes, que d'environ une demie lieue, & auroit été perdu sans ressource, si une des deux a-
voit

Autre Trompe de Mer





*Trompes de Mer
Extraordinaires*



Becasse de Mer

Ibid. pag. 72

voit crevé sur lui. Ce fut un présage de la continuation du calme & des pluyes qui tomboient presque sans discontinuer, depuis l'Eclipse du 2. du mois. Rien n'est plus ennuyant que ces temps fâcheux de calme & de pluyes; la chaleur devient insupportable, les vivres se consomment & se gâtent souvent, les Equipages tombent malades, & l'on voit dans un Vaisseau plus de tristesse & d'abattement que dans les tempêtes.

La seule consolation que l'on peut avoir pendant ces tems chagrinans, c'est la pêche, quand on se trouve dans des parages où il y a du poisson; mais on ne peut pas esperer par tout cet avantage. Le Chevalier des M.*** se trouva par bonheur dans un endroit, où les Poissons volans sembloient s'être rendus de tous les environs. Ces Poissons attirent infailliblement les Dorades. Ce Poisson est gourmand & carnassier; comme outre cela il est fort vif & qu'il fait beaucoup d'exercice, il a toujours beaucoup d'appétit & mange beaucoup. Sa chasse la plus ordinaire, est celle des Poissons volans, ces petits animaux se voyant poursuivis, se servent de leurs aîles pour s'échapper, mais la Dorade les suit, les observe du coin de l'œil, & lorsque la sécheresse de leurs aîles les oblige de se replonger dans l'eau, elle en fait sa curée; ils se trouvent si pressés, qu'ils font un effort extraordinaire pour s'élever, & souvent ils donnent dans les voiles des Vaisseaux &

Dorades, &
Poissons volans.

tom-

tombent sur le pont, où les hommes ne leur font pas plus de quartier que les Dorades. C'est ainsi que les plus foibles sont toujours la proie des plus forts. L'Equipage du Chevalier des M. *** en eut un bon nombre de cette façon, & prit aussi plusieurs Dorades de cinq, six, & jusqu'à huit pieds de longueur. J'ai fait en d'autres endroits la description de ces Poissons, cela m'exempte de la répéter; ce que j'en puis dire, c'est que ces Poissons volans sont fort délicats, & qu'étant grillés après avoir été soupoudrez de gros sel pendant une heure, c'est un très bon manger. La Dorade est un peu sèche & ne laisse pas d'être très-bonne. On la mange au bleu, au courbouillon ou en friture. Cette pêche est un rafraichissement pour les Equipages, & quand on en prend beaucoup, un Capitaine sage épargne bien ses vivres.

La variation de l'aiguille se trouva le Mardy vingt-un Novembre de sept degrez au Nord-Oüest. On étoit alors par les 6. degrez 39. min. de latitude Nord, & par les 3. degrez 10. min. de longitude selon l'estime.

Becasse de Mer.

On prit ce jour-là un Poisson monstrueux & extraordinaire. Il avoit près de dix pieds de longueur & environ cinq pieds de circonférence dans le plus gros du corps. On le prit d'abord pour un Souffleur, à cause d'un évent qu'il avoit sur la tête, par lequel il faisoit un jet d'eau fort gros & fort élevé. Il avoit un aïeron sur

Le dos assez grand, deux autres de même grandeur au dessous des ouïes, la queue grande & échancrée & extrêmement forte & épaisse, l'œil gros, rouge & fort vif, les ouïes grandes, avec trois découpures de chaque côté, comme de fausses ouïes; la gueule grande & armée de petites dents assez aiguës & ferrées, & un bec long d'environ 20. pouces, partagé en deux parties sortant de la mâchoire inférieure & supérieure. Ce bec étoit osseux & très dur, il étoit enveloppé d'un cartilage, & couvert d'une peau rude, chagrinée à gros grains, dure & épaisse comme celle du chien de mer, ou Requin de couleur grise. Ce poisson étoit couvert depuis la tête jusqu'à la queue de cette même peau.

Sans ce bec on l'auroit pu prendre pour un Souffleur, ou pour quelque espèce de Marfouin; mais ce maître bec en faisoit une espèce toute différente, & comme personne de l'Equipage ne se souvenoit pas d'avoir vu un semblable poisson, le Chevalier des M. *** crut ne pas beaucoup risquer en lui donnant le nom de Becasse de Mer, sauf aux naturalistes à le lui changer, s'ils le jugent à propos, ou qu'ils aient des raisons pour le faire.

Soit que ce poisson n'eût pas faim, soit qu'il eût peur de l'hameçon, il ne voulut jamais mordre à l'appas qu'on lui jeta, il s'en éloignoit toujours; à la fin il vint assez proche du bord pour être harponné; il se débatit assez & jeta beaucoup de sang, on le hissa à bord à l'aide d'un palan &

on acheva de le tuer quand il fut sur le pont. Sa chair comme celle d'un Marfouin, étoit fort grasse & entre-lardée, elle étoit blanche & de bonne odeur; il ne fallut ni conseil ni expérience pour engager tout le monde d'en manger, & on la trouva très-bonne, on la mangea fraîche, on en soupoudra quelque partie, & on falla le reste, il n'en fut jetté que les trippes, la peau & la tête; c'est ce que je regrette; car on auroit dû la conserver à cause de ce bec extraordinaire. Il est surprenant que le Chevalier des M.*** si curieux & si exact dans une infinité d'autres choses moins considerables, aye oublié de conserver cette partie de sa Becasse qui auroit fort orné un cabinet.

Au-reste il y a quantité de poissons qui ont de longs becs, auxquels on n'a pas donné le nom de Becasse. L'Orphi en est un, les Aiguilles de Mer & plusieurs autres. Ceux à qui on a donné ce nom avec plus de justice ne sont pas d'une si grande taille. On en voit assez communément dans les Mers de l'Amerique. Guillaume Pison nous en décrit de cette espece dans son troisiéme Livre, page 56. & Henry Ruych Medecin Hollandois nous en donne une figure dans son Theatre des anima x, tom. 1. Planche II. page 21. Ce poisson que les Hollandois appellent Jean Layer est long & noirâtre, ses ailerons & ses flanes sont de la même couleur, on remarque que les ailerons, sont plus noirs que le reste du corps. Son bec est

est très dur & fort pointu, la partie supérieure est plus longue de la moitié que l'inférieure, l'empennure qu'il a sur le dos est très-grande, elle va de l'occiput jusqu'à la queue, mais elle n'a pas la même grandeur dans toute cette longueur, elle est beaucoup plus haute dans son milieu. Il a deux nageoires médiocres proche les ouïes, deux autres plus grandes sous le ventre, environ au tiers de sa longueur, & une petite proche la queue. Ce poisson nage avec rapidité, il est hardi & combat à merveille & à outrance, sa chair est excellente. Cette description fait voir que le nom de Becasse lui convient très-bien.

Le même Auteur dit qu'on trouve dans les Mers du Brésil une espèce de Becasse de Mer à qui les naturels du pays ont donné le nom de Gubueu. C'est un poisson de quatre pieds ou environ de longueur & d'un pied de diamètre derrière la tête, sa tête a quelque chose du cochon, mais elle est armée d'un bec de quinze à dix-huit pouces de longueur dont la partie supérieure est plus longue de moitié que l'inférieure. Ce bec est osseux, pointu, fort dur. Les deux parties qui le composent sont mobiles, indépendantes l'une de l'autre. Il a les ouïes triples & fort grandes, avec deux ailerons médiocres, qui y paroissent presque attachés, au-dessous desquels il y a deux longues moustaches dures comme de la baleine, & presque aussi longues que les deux tiers de son corps. Il a un

Becasse de
Mer du Bre-
sil

aïleron médiocre sous le ventre environ à la naissance de la queue, un autre plus court joignant la queue & une empennure très-grande & très-forte, qui lui prend derrière la tête à l'endroit où il a plus de diamètre, & qui continue presque jusqu'à la naissance de la queue. Cette queue est partagée en deux parties qui font un angle obtus, les empennures qui la composent sont médiocrement larges, mais très-fortes & très-roides, leur naissance est ouverte de chaque côté de deux trous, comme deux oreilles ou deux ouïes, dont on ne sçait pas l'usage que le poisson en fait. La peau de ce poisson est de même espece que celle de celui que nous venons de décrire. La tête & le ventre tirent sur le blanc, le reste du corps, est d'un gris argenté. On peut regarder ce poisson comme une masse de chair blanche, grasse, tendre & d'un très-bon goût, qui n'a point d'arrêtes, & infiniment meilleure que celle du Marsouin. Il vit de proye & mange beaucoup. Il est ordinaire de trouver dans son ventre des poissons d'un pied & plus de longueur. C'est assurément une Becasse de la grande espece.

Après qu'on a doublé les bancs de Sainte Anne, & qu'on s'est rallié à la terre autant que les vents l'ont voulu permettre, on fait l'Est tout pur sans trop s'approcher de l'embouchure de la riviere de Bomba Madré, & on tache de reconnoître la riviere aux poules que les Portugais appellent Rio dos

Riviere aux
Poules.

Galinas, les cartes la marquent sous ce même nom. Il n'est pas difficile d'en trouver l'étimologie. Les Negres qui habitent sur ces bords ont une adresse merveilleuse pour élever des poules, la bonté de l'air & des eaux y contribue infiniment, & sur-tout la quantité de Mahis ou de bled de Turquie & de Mil que l'on y recueille; & comme le pays est très-chaud, les poules couvent souvent & les poulets viennent à merveille. On y en trouve une si prodigieuse quantité, qu'il est ordinaire d'avoir deux bonnes poules & quelquefois trois pour un couteau qui a coûté un sol en Europe. Les Hollandois y ont eu autrefois un petit comptoir, leur sobriété ou leur lesine m'empêche de croire qu'ils ne conservoient ces établissemens que pour pourvoir leurs Vaisseaux & leurs comptoirs repandus le long de la côte de volailles; on sçait que le Bœuf salé, le Stocfish, le beure & le fromage sont leurs mets favoris. Les autres Compagnies seroient heureuses, si leurs employez se contentoient de semblables vivres.

Le Chevalier des M.*** se trouva par le travers de cette riviere le 29. Novembre environ à six lieues au large. Entre autres poissons qu'il prit sur cette côte, il y en eut un à qui il donna le nom de bœuf, ou de poisson cornu. Il étoit alors à la Cappe avec le seul artimon pour se soutenir contre un vent furieux qui élevoit la Mer comme des montagnes, pendant que l'air étoit tout en feu par des

éclaircs continnels & que le tonnerre grondoit sur sa tête & sembloit partir des quatre coins de l'horison.

Contre l'ordinaire des autres poissons qui cherchent le fond de la mer dans les tempêtes, parce qu'ils y font moins agitez qu'à la superficie, celui ci s'approcha si près du Vaisseau & y demeura si long-temps, que malgré l'indifférence où étoient les Matelots pour la pêche, dans un temps où ils avoient bien d'autres choses à faire, ils lui jetterent un hameçon. Il en approcha sans le toucher, un Matelot vigoureux le harponna, il se debatit assez vivement, mais ayant été harponné une seconde fois & ayant perdu beaucoup de sang par les deux blessures, on le tira près du bord, on lui passa une manœuvre avec un nœud coulant au-dessus de la queue, & à l'aide des palans on le hissa dans le bord, où il expira dans peu de momens sans causer de desordre.

Il avoit environ huit pieds de longueur sans compter la queue qui en avoit bien trois. Son corps quadrangulaire & par-tout presque de même épaisseur avoit cinq pieds de circonference. Sa peau étoit épaisse, dure, sans écailles, chagrinée à gros grains, peinte de grandes taches de différentes teintes de blanc, de gris & de violet qui faisoient un fort bel effet. Il avoit un grouin de cochon dont l'extrémité étoit comme le bout d'une trompe

pe d'Elephant, avec cette différence qu'il avoit une autre bouche, & que toute sa nourriture passoit par ce canal bien étroit pour une si grosse bête. On ne lui trouva dans le ventre que de l'herbe, de la mousse & de petits poissons. Ses yeux étoient gros & ronds & environnez presque tout autour d'une paupiere saillante, composée de gros poils durs & roides. Le devant de sa tête, qui n'étoit pas tout à fait plat, étoit armé de deux cornes osseuses, rondes, pointuës & très fortes, longues de quinze à dix-huit pouces, droites & paralleles à son dos, dont la partie supérieure étoit relevée par deux excroissances de trois bons pouces de grosseur arrondies, qui prenoient depuis la naissance des cornes, jusqu'à un pied près de la naissance de la queue. On la pouvoit considerer comme composée de deux parties, la plus proche du corps du poisson étoit charnuë, couverte de la même peau que le reste du corps, le dedans étoit une continuation des vertebres du dos, applaties & mobiles, la partie qui y étoit jointe n'étoit composée que d'une empenne large, forte & épaisse, d'une couleur brune, traversée par des lignes paralleles blanches, elle n'étoit point échancrée comme dans la plûpart des poissons, mais seulement un peu plus large à son extrémité. Elle pouvoit servir de défense au poisson qui étoit encore armé de deux ergots au deux extrémités de son ventre,

longs d'un bon pied, ronds, osseux, durs & pointus comme ses cornes.

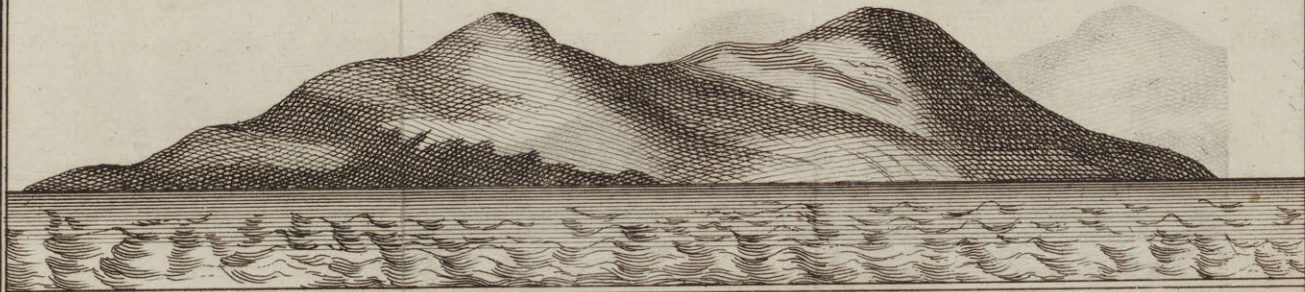
Ses ouïes étoient grandes & accompagnées chacune d'un aïleron petit en comparaison de son corps, mais extrêmement fort. Outre ces deux aïlerons & un petit qui étoit placé sous son ventre entre les deux ergots, il avoit sur le dos entre les deux excroissances dont on a parlé, une bosse médiocre qui soutenoit un aïleron ou empennure faite en éventail, d'environ un pied & demi de diamètre sur autant de hauteur.

La chair de ce poisson blanche & grasse fut trouvée d'un très bon goût. Le Capitaine, ses Officiers & son équipage s'en accommoderent & la mangerent avec plaisir, ils auroient bien voulu en avoir souvent de semblable.

Ce que j'ai de la peine à pardonner au Chevalier des M.*** c'est d'avoir encore négligé d'apporter en France la tête & la dépouille de ce poisson. Si j'étois en droit de donner des conseils à la Compagnie & autres Négocians qui arment des Vaisseaux, ce seroit d'ordonner à leurs Officiers de conserver avec soin ces sortes de choses rares qui pourroient servir à enrichir un cabinet de la Bibliothèque du Roi, ou de l'Académie des Sciences.

Enfin après avoir combattu contre les gros vents, les calmes, la pluye, les courans, les tonnerres & les chaleurs excessives, on apperçût le Dimanche 3 No-
vemb-

Cap de Monte



Autre Veüe du Cap Monte



vembre 1724. vers le midy, des montagnes hautes dont on pouvoit être éloigné par estime de douze à quinze lieues. On porta dessus à toutes voiles & on reconnut avant la nuit que c'étoit le Cap de Monté.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Du Cap de Monté, & du Commerce qui s'y fait.

ON donne ici une vue de ce Cap tel qu'il paroît quand on en est à dix lieues de distance dans le Oüest-Sud-Oüest. Il est par les dix degrés trente-quatre minutes de latitude Nord, & par cinq degrés trente-sept minutes de longitude en comptant du pied de Teneriffe, ou par les sept degrés trente minutes en comptant de l'Isle de fer.

Le cap de Monté est une grosse montagne partagée en deux sommets qui s'avancent considérablement dans la Mer, qui l'environne presque entièrement & en fait une presque-Isle. Son plus grand diamètre court Est-Sud-Est, & Oüest Nord-Oüest. On trouve trente brasses de fond de vase noire quand on est à trois lieues au large.

Le pays des environs du Cap est bas sans être noyé; plus on avance dans les terres, plus on le trouve gras, profond,

fertile & bien cultivé. Les Negres n'ont point d'habitations ou de Villages au bord de la Mer, on n'y trouve que quelques cases dans un acul à l'Oüest du Cap qui les couvre. Les Negres qui les habitent s'occupent à faire du Sel, qui est une assez bonne marchandise dans le pays.

Mouillage
du Cap de
Monté.

Le meilleur mouillage est à un petit demi quart de lieuë au Nord-Oüest de la pointe sur dix à douze brasses d'eau fond de sable. On y est en sûreté contre le vent, mais la Mer y est toujourns mâle à la côte, les Matelots sont contraints de se mettre à l'eau & de porter sur leurs épaules les Officiers & les marchandises. On pourroit se servir des canots des Negres s'ils n'étoient pas si volages; car ils sont plus legers que les chaloupes, & quand on sçait bien prendre son temps, on se laisse porter sur la dernière des grosses lames qui les échoüe à terre tout à sec.

Roy du
Cap de Mon-
te.

Le Roy du Cap de Monté demeure à quatorze ou quinze lieues du bord de la Mer. C'est un Prince puissant que le Roy de Bouré reconnoit pour son souverain. Les Européens qui trafiquent chez lui, lui payent un leger tribut sous le nom de coûtume. Moyennant cela il leur accorde sa protection, & on n'a rien à craindre, ni pour les personnes ni pour les marchandises.

Il est très assuré que les François, je ne dis pas nos anciens Normands, mais même la

la Compagnie qui faisoit le commerce d'Afrique en 1626. y avoient un établissement, mais on ne sçait pas précisément en quel temps, ni sous quelle Compagnie il a été abandonné.

Lorsque la grande Compagnie des Indes érigée en 1664. y envoya des navires en 1666 & 1669, on y trouva encore la mémoire de cet établissement toute fraîche. Le Roy qui regnoit alors étant averti qu'il y avoit des François à la côte qui venoient trafiquer, les vint trouver aussi-tôt. Avant qu'il arrivât, ses gens avoient par son ordre fait une grande cabane de feuillages pour les François & d'autres pour lui & sa suite: il avoit même permis d'abord à tous ses sujets de traiter avec les François, de maniere qu'avant qu'il arrivât, ce lieu desert s'étoit trouvé changé en une grosse bourgade, où les Negres apportoient tout ce qu'ils avoient à vendre.

Etablissement des François au Cap de Monté.

Lorsque ces peuples furent avertis que leur Prince approchoit, ils quitterent tout d'un coup leurs cabanes & leur commerce & coururent au devant de lui. Le Commandant François ayant laissé des gens à la garde de son logement & de ses marchandises, y fut avec une douzaine de fuseliers. Dès qu'il apperçut le Roy, il le fit saluer par ses gens, ce qui plût infiniment à ce Prince. Il venoit à pied précédé d'un Tambour & d'un Trompette, accompagné de quelques-uns de ses enfans, avec ses femmes & ses filles qui marchoient à ses côtes. Derriere lui étoit un bon

Entrevue du Roy de Monté & des François.

nombre d'Esclaves des deux sexes. Les hommes portoient les meubles qui lui étoient nécessaires, & les filles portoient le repas qu'il vouloit donner aux François; c'étoient des viandes accommodées de différentes façons qui étoient dans des jattes de bois fort propres & dans des bassins d'étain & de cuivre étamé qu'elles portoient sur leurs mains & qu'elles élevoient le plus haut qu'il leur étoit possible. Quatre grands Esclaves marchaient près de sa personne; deux le couvroient avec de grands Boucliers, & les deux autres portoient son arc, & ses flèches.

Le Commandant François ayant joint le Roy, & l'ayant salué & complimenté, le Prince lui donna la main, & sans attendre que l'Interprète lui expliquât le discours, il lui répondit en François d'une manière noble & polie. Les Mousquetaires ayant fait une seconde décharge, le Roy en remercia le Commandant, & le fit mettre à sa gauche, & ils continuerent de marcher vers la Bourgade champêtre du bord de la Mer.

Tous les Negres qui étoient venus au devant de leur Prince se partagerent, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre, & se mirent à chanter & à danser de toutes leurs forces, & à donner toutes les marques qu'ils pouvoient de la joye que leur causoit la présence de leur Roy. Il arriva ainsi à la Bourgade, & entra dans la cabane des François. On lui fit les présens

sens accoûtumez , & on lui présenta de l'eau de vie.

C'étoit un Vieillard de soixante ans , de grande taille , vénérable , plein d'esprit & de bon sens , il s'appelloit FALLAM-BOURE , il étoit habillé comme ses Officiers , d'une ample culotte & d'une chemise par dessus fort large qui lui venoit jusqu'aux genoux , avec des manches aussi larges que celles des Benedictins ; elle étoit de toile de coton toute bleue , au lieu que celles de ses Officiers étoient rayées de blanc & de bleu. Après une demie heure de conversation , il se retira dans ses cases , & convia les François d'y venir dîner avec lui , après les avoir assuré qu'ils seroient toujours les bien venus dans son pais , qu'il les aimoit plus que tous les autres Européens , & que ses peuples étoient dans les mêmes sentimens que lui. Il parloit fort bien Portugais , il étoit au fait du commerce , & le faisoit avec grandeur. Ses Enfans & particulièrement les Filles sçavoient la langue François , & se faisoient honneur de la parler , & témoignoit n'aimer que les François.

Quelque chose que j'aie dit de la beauté & de la fécondité des terres des Serrelionne , il faut avouer que celles du Cap les surpassent infiniment. Il est pourtant vrai que la riviere du Cap n'est pas si considérable que celle de Serrelionne , & qu'elle ne peut porter que des Chaloupes & des Canots. Elle vient du Nord-Est , & se jette dans la Mer au Sud-Oüest. Ses bords

Riviere &
Terres du
Cap , leurs
agremens.

Fertilité du
Pais.

bords sont arrosez de tant de fontaines & de ruisseaux, que toutes les terres à droite & à gauche sont d'une fertilité inconcevable. Dès qu'on a fait cent pas au-delà du bord de la Mer, on se trouve dans des prairies naturelles, ou plutôt dans une plaine de plusieurs lieues d'étendue, couverte au Sud par le Cap, & au Nord par un très grand bois de haute futaye. Les prairies sont couvertes, pour ainsi dire, de Bœufs, de Vaches, de Moutons, de Cabrittes & de Cochons domestiques, au milieu desquels les Cerfs, les Chevreuils & les Gazelles paissent familièrement. On voit des Villages répandus de tous côtez, dont les environs sont couverts de Volailles de toutes especes; ils y sont à donner, parce que la fertilité & la chaleur du climat donnent toute la facilité imaginable de les élever sans peine. Les Poules communes, les Pintades, les Pigeons, les Oyes & les Canards u'y coûtent pas plus cher qu'à la riviere aux Poules. Le Millet, le Ris, le Mahis, les Pois, les Fèves & tous les Fruits sont sur le même pied.

La côte & la riviere fourmillent de poisson. On y trouve des Tortues franches, aussi grandes & aussi bonnes qu'en Amérique. Le vin de palme y est excellent, & on y jouït d'un air extrêmement temperé, quoique presque au milieu de la Zone Torride, parce que le pais qui est coupé par une infinité de ruisseaux, est continuellement rafraichi par les vents de Nord,

Nord, de Nord-Est, & d'Est, qui se succèdent regulierement jour & nuit les uns aux autres. Les eaux sont legeres & très claires.

Les Peuples sont doux, sociables, fideles, obligeans, peu interessez, très laborieux. Ils seroient plus propres qu'une infinité d'autres à embrasser le Christianisme, si on pouvoit leur passer la pluralité des femmes. Ce point sera toujours un obstacle invincible à la conversion de ces Peuples.

Les habitans du Cap sont beaucoup plus propres dans leur manger que les autres Negres. Ils se servent de Gamelles d'un bois dur à peu près comme le Gaver, & de Bassins d'étain & de cuivre étamé assez profonds, qu'ils ont soin de tenir propres, ils les achettent des Hollandois & des Anglois. Ils font rôtir leurs viandes avec des broches de bois, mais ils ont oublié ce qu'ils avoient vû pratiquer aux François, & au lieu de tourner leurs viandes jusqu'à ce qu'elles soient entièrement cuites, ils les font rôtir tout à fait d'un côté, avant que de les tourner de l'autre.

Les enfans de l'un & l'autre sexe vont réellement nuds jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans. Ils n'ont que quelques ceintures de cristal, ou d'autres verroteries sur les reins. Après ce temps les mâles portent un petit morceau de toile de cotton ou de pagne devant eux; les hommes du commun n'en ont pas plus que les jeunes gens. Il n'y a gueres que le Roy, ses Capitaines & ses Officiers, qui soient habil-
lez

lez comme on l'a marqué ci-devant. Pour les filles & les femmes du commun, elles ont des ceintures de filets d'herbes, ou de feuilles de palmier éfilées, qu'elles teignent en rouge ou en jaune. Ces ceintures comme de très-longues franges, sont épaisses, & les couvrent depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux. Celles qui sont riches & de quelque distinction, ont une ou deux pagnes qui les couvrent depuis l'estomach jusqu'à moitié jambes. Elles ont des colliers à plusieurs tours, & des bracelets au-dessus des poignets & des coudes; elles en ont aussi aux jambes au-dessus de la cheville des pieds, où quelques-unes ont des grelots de cuivre ou d'argent, qui font une harmonie assez agréable quand elles dansent. Cet exercice leur plaît infiniment. Je crois que des Maîtres à danser d'Europe feroient assez bien leurs affaires en ce pais-là. On ne peut s'imaginer quelle attention elles ont pour apprendre les dances des Européens, quand il s'en trouve d'assez complaisans pour danser en leur présence. Au reste elles sont bien plus réservées, plus chastes & plus sages, que ne le sont pour l'ordinaire les Afriquaines, soit que cela vienne de leur éducation, ou qu'elles soient redevables de ces bonnes qualitez à la vigilance de leurs parens & sur tout de leurs maris qui n'entendent pas raillerie sur cet article.

Leurs cases, quoique bâties pour la plupart à la mode du pais, c'est-à-dire, rondes & en cône, comme nos glaciers, ne

Les Femmes
aiment beau-
coup la dan-
ce.

ne laissent pas d'être fort propres. Le Roi & les Seigneurs en ont de longues & même à deux étages, dont le comble est en berceau, couvertes à la vérité avec des feuilles de roseaux ou de palmiers, fort proprement nattées & assez épaisses pour être impénétrables à la pluie & au soleil. Il les séparent en plusieurs pièces. Celle d'entrée, qui est comme leur salle d'au- Maisons de
Moué. dience & où ils mangent, a presque tout autour une espèce de sofa de terre battuë, élevée d'un pied ou environ au dessus de l'aire du plancher, & de cinq à six pieds de largeur. Ils couvrent cet endroit de nattes très-fines, qu'ils font d'herbes battuës, ou de feuilles de palmier, teintes de plusieurs couleurs très-belles, qui ne s'effacent qu'après un très long-temps. C'est là que les Seigneurs & les gens riches qui n'ont pas besoin de travailler, passent une partie de la journée, couchés à moitié, & la tête appuyée sur le giron de leurs femmes, causant, fumant, & buvant du vin de palme. La chambre où ils couchent, est auprès de celle-ci. Ils y ont une estrade en sofa, sur laquelle ils mettent des nattes plus épaisses que celles dont nous venons de parler, jusqu'à la hauteur d'un bon pied, & d'environ 6 pieds de longueur & autant de largeur, ce sont là leurs lits. Ils s'environnent de plusieurs pagnes cousus ensemble, ou de toile peinte, à peu près comme sont nos tours de lits.

Leurs cuisines sont toujours séparées
des

des cases où ils demeurent. Tous ces lieux sont fort propres.

Les Anglois, Hollandois, & autres Européens qui trafiquent chez ces peuples, achètent quantité de ces nattes fines & de pagnes d'herbes, qui sont fort belles & d'un très beau jaune.

Outre ces mêmes marchandises, on traite à Monté beaucoup de Morphil ou d'Ivoire. Il est de la même qualité que celui de Serrelionne, où à peu de chose près. Celui que ces Peuples commercent avec les Negres, qui sont vers le Nord de leur país, est moins blanc, mais les dents sont bien plus grandes. On en voit qui pèsent plus de deux cens livres. On y traite aussi de peaux de Lions, de Tigres, de Panteres, & d'autres animaux, & on peut tirer de ce seul endroit plus de quinze cens Esclaves par an. Ils y sont amenez par les marchands Mandingues, que les achètent de differens lieux dans l'interieur de l'Afrique; car le Roy & ses principaux Officiers ne vendent leurs sujets, que quand ils ont commis des crimes dignes de mort, que l'on commue en un bannissement perpetuel, c'est-à-dire, à l'esclavage, ce qui entre dans les parties casuelles du Roy. On y trouve aussi de l'or à traiter. Il est probable qu'il ne vient pas du país, & que ce sont les Mandingues qui l'y apportent, d'où l'on peut conclure, que si on avoit des Comptoirs en cet endroit ou aux environs, les Mandingues étant assurés d'y trouver des assortimens, de marchan-

chandises, y apporteroient de l'or, au lieu de le porter dans des endroits plus éloignés de celui où ils le vont pratiquer. La suite de cette Relation fera voir la vérité de ce qu'on avance ici.

Les forêts de ce pais produisent quantité de bois propres aux teintures, surtout à la rouge; les Negres coupent ce bois, l'apportent au bord de la mer par tronçons de quatre à cinq pieds de long. Les Anglois l'achettent, & le trouvent meilleur & à meilleur compte que le Bresil de Fernanbouc que l'on avoit crû excellent & n'avoir point son pareil.

Bois de Bresil.

Ce bois, qui est peut-être le même que celui du Bresil, qui a donné le nom à ce grand pais, qui est la partie Orientale de l'Amérique Méridionale & qui peut être le même que celui de Sapan, du Japon, de Sainte Marthe, de Jugatan & le Bresillet des Antilles, vient d'un arbre très-grand & pour l'ordinaire fort gros, fort dur & fort compacte, dont l'écorce est rougeâtre, épineuse, mince, cassante, peu adherante. L'Aubier est un peu plus rouge que l'écorce, mais beaucoup moins que le cœur qui est d'un rouge foncé, qui devient plus clair & plus éclatant, quand les teinturiers & autres ouvriers qui l'employent lui ont donné les façons nécessaires. Cet arbre pousse des rameaux longs, qui se chargent de feuilles assez semblables à celles du Bouïs, mais plus longues, dures, seches, & cassantes. Deux fois l'année il sort de l'extrémité des branches

&

& des aisselles des feüilles de petits bouquets de fleurs languettes d'un rouge éclatant, d'une odeur agréable & aromatique, auxquelles succèdent des fruits plats & rouges qui renferment des semences plates & plus petites & d'un rouge fort vif.

On prétend que la décoction de ce bois, c'est-à-dire du cœur, est bonne pour les maux d'estomach, qu'elle le fortifie, & même qu'on s'en sert avec succès dans certaines fièvres. Son plus grand usage est pour la teinture, cela lui doit suffire, & le bon marché que les Negres en font pour être recherché.

La Religion de ces Peuples, est presque la même que dans tout le reste de la côte, où le Mahometisme n'a pas encore pénétré, c'est-dire ; un mélange d'Idolatrie mal imaginée & mal suivie, mêlée d'une infinité de superstitions que l'ignorance y a introduites. Ils craignent beaucoup le Diable & le prient, sans l'aimer & sans le reconnoître pour Dieu. Un d'eux disoit un jour à un François : les Blancs prient Dieu, & les Noirs prient le Diable, vous êtes plus heureux que nous.

CHAPITRE SIXIÈME.

DU CAP MESURADO.

Sa Description.

Presque tous les Vaisseaux qui traitent le long de la côte, ne manquent jamais en quittant le Cap de Monté, de reconnoître le Cap Mesurado. Quoique ceux de la Compagnie ne fassent pas ordinairement de négoce dans les endroits dont nous venons de parler, ils sont obligez de venir mouïller à Mesurado, pour y faire l'eau & le bois qui leur seront nécessaires pendant qu'ils seront à Juda, où est le seul & unique Comptoir que la Compagnie a en Guinée, parce que l'eau de Juda n'est pas des meilleures, qu'elle est très-difficile à faire; en second lieu, parce que les Negres de cet endroit regardent les arbres, de quelque espèce qu'ils soient, comme des divinitez qu'ils n'ont garde de couper ni de permettre qu'on les abbate; en troisiéme lieu, parce que le Ris, le Mahis, les Volailles, les Moutons, les Cabrittes, & même les Bœufs sont en plus grande abondance & à meilleur marché à Mesurado qu'à Juda.

Les Portugais ont appellé, Miserado ce Cap, que les François, Anglois, Hollandois, Danois & autres gens de bon sens,

connoissent sous le nom de Mefurado. Les Portugais prétendent, que pendant un massacre que les Negres faisoient des François qui y étoient établis, ces pauvres malheureux crioient misericorde, & que de misericorde on en a fait Miferado. Je laisse à mes Lecteurs à juger de la justesse de cette application & de cette étimologie. Supposé que cette histoire soit vraie, je ne vois rien en cela qui soit fort honteux pour les François. Un peuple barbare peut se soulever contre trois ou quatre hommes vivans tranquillement & sans défiance, à l'abri d'une alliance & de la foy publique, & il peut les accabler par le nombre, & les égorger, il n'y a là-dedans rien d'extraordinaire & qui ne soit arrivé bien des fois aux Portugais malgré leur hauteur & la défiance qui leur est naturelle. On sçait que quand ils ont le dessus, ils sont plus accoûtumés que bien d'autres à crier misericorde; mais ce qu'il faut conclure de ce récit tout ridicule qu'il soit, c'est que les François ont eu un établissement à Mefurado, & que selon les apparences ils y étoient bien avant que les Portugais eussent pénétré jusques là, ce qui suffit pour les autoriser à revendiquer & à faire valoir leurs anciens droits quand ils le jugeront à-propos. Ils ne sçauroient le faire trop-tôt, s'ils veulent suivre ce que leurs intérêts & la gloire de leur nation demandent d'eux.

Mais quoi qu'il en soit de cette étimo-

mologie, la route du Cap de Monté à celui de Mefurado est de faire le Sud-Est, ou quand on est contrarié par le vent, Est quart-de Sud.

Route du
Cap de
Monté à
Mefurado.

On compte dix-huit lieues de Monté à Mefurado. La côte est saine, l'ancrage est bon par tout; si le vent est contraire, on peut mouiller, s'il fait calme & qu'on craigne d'être emporté par les courans, on peut mouiller & attendre les visées qui viennent la nuit de terre & qui portent à route. Le Chevalier des M.*** eut encore besoin de toute sa patience dans ce petit trajet; ce qu'on fait souvent en six heures lui couta six jours entiers, & sans la commodité du mouillage, les vents contraires & les courans l'auroient reporté à Serrelionne & peut-être plus loin. Il mouilla enfin le 9 Decembre 1724. à demie lieuë du Cap Mefurado sur onze brasses d'eau, fond de vase couleur d'ardoise, mêlé de sable & de coquilles rompuës; la grande touë à Oüest-Sud Oüest & la petite à Est-Nord-Est.

Mouille à
Mefurado.

A peine fut-il mouillé, qu'un canot le vint reconnoitre. Son arrivée causa de la joye chez ces peuples; ils le connoissoient depuis long-temps & l'estimoient beaucoup. Le Roy ayant été averti de sa venuë l'envoya complimenter par le grand Marabou, & l'inviter de venir à terre. Il y descendit le Dimanche matin dixième Decembre. Le Roy l'attendoit au bord de la riviere, il l'embrassa plusieurs

ieurs fois & lui fit tout l'accueil dont ces Princes sont capables. Les besoins pressans du Navire obligerent le Capitaine à commencer par régler avec le Roy le prix de tout ce qui étoit nécessaire. Cela fut bien-tôt expédié & aussitôt ce Prince donna ordre qu'on portât au Vaisseau, l'eau, le bois & les vivres que le Capitaine lui demanda. Ce Prince ordonna de faire venir des Bœufs, des Moutons, des Cabrittes & des Volailles, toutes ces choses sont à grand marché.

Description
du Cap Me-
surado.

Le Cap Mesurado est une grosse montagne isolée, dont la partie qui est baignée par la mer est escarpée & assez haute, & le reste qui regarde la terre, l'est moins. Le dessus de la montagne est une plateforme unie, d'un terrain beaucoup meilleur qu'on ne devoit l'attendre dans un pareil endroit. Le côté de l'Est est une anse d'une grande étendue avec un terrain uni & bon, terminé par une hauteur médiocre couverte de grands arbres. La partie de l'Oüest est une autre grande anse au milieu de laquelle est l'embouchure de la riviere Mesurade, que les Portugais ont nommé Rio duro, pour des raisons à peu près aussi convenables que celles du Cap Miserado.

La partie du Cap qui avance le plus à la mer, court au Sud-Est. Elle est par les 6 deg 34. minutes de latitude Septentrionale & par 5. deg. 37. min. de longit. du meridien de Teneriffe.

Une langue de terre longue & étroite

Cap Mezurade et entrée de la Riviere
projet d'un Etablissement.



te sépare la mer du côté de l'Est d'une flaque d'eau que la grande riviere, c'est-à-dire, de Mefurado, ou Rio-duro & une autre plus petite qui est à l'Est, font avant de se perdre dans la mer. Cette petite riviere vient de l'Est-Sud-Est, elle n'est pas considerable. Les canots des Negres ne laissent pas de la remonter six ou sept-lieues, quand la Mer est basse, & le double ou environ quand la Mer est haute. L'eau en est toujours salée ou pour le moins sommatre. Elle ne laisse pas d'être fort poissonneuse.

La grande riviere court d'abord au Nord-Oüest pendant dix-sept à dix-huit lieues, après quoi elle fait un coude & court au Nord-Est; il est difficile de déterminer sa longueur. Le Roi fit venir de ses sujets qui assurerent le Chevalier des M.*** de l'avoir remontée en canot pendant trois Lunes jusqu'à une grande riviere dont celle-ci venoit & prenoit son origine, qui couroit de l'Est à l'Oüest, & sur laquelle il y a des peuples puissans & riches, qui font un très grand commerce d'or, d'ivoire & de captifs. On peut croire sans beaucoup Conjectures hazarder, que cette grande riviere est le sur le Niger Niger ou Gambie, & que ces peuples sont ou Gambie, ou les Mandingues, ou les Habitans de Galam. La riviere de Mefurado coule par de très-beaux pays, mais elle est si rapide, que ceux qui avoient été trois mois à la remonter jusqu'à sa source, la descendirent en dix-huit jours. Les Negres de Mefurado appellent ce riche pays où leur riviere

prend sa source, Alam, c'est à dire, pays d'or. C'est peut-être le pays de Galam, du moins n'y a-t-il pas grande différence d'Alam à Galam?

On trouve deux Isles dans la grande flaque d'eau qui est à l'entrée de la riviere; la plus petite est à l'embouchure de la petite riviere, la plus grande est à l'embouchure de la grande riviere, c'est-à-dire, de Rio-duro, ou Rio-Mesurado dans la flaque d'eau. On l'appelle l'Isle du Roi, il n'y demeure pourtant pas. Il y a seulement une case avec quelques Esclaves qui gardent ses bestiaux, & qui lui élèvent des volailles. Le Roi fit présent de cette Isle au Chevalier des M^{***} & le pressa beaucoup de s'y établir. Cette Isle n'est jamais noyée, même dans les plus grandes inondations qui arrivent régulièrement, comme celles du Niger dans les mois de Juillet, Août & Septembre, dont il ne faut point chercher d'autres causes que les pluies continuelles qui tombent dans toute la Zone Torride dans ces mois là. Cette Isle a environ deux lieues de longueur, sur trois quarts de lieue de largeur, son terrain est très-bon & très-gras. Il y a des arbres dont la grosseur & la hauteur marquent la profondeur du sol. Les vents de Nord, de Nord-Est & d'Est qui se succèdent sans manquer les uns aux autres, rendent cet endroit fort temperé. La seule incommodité qu'il y a, c'est que toute l'eau qui l'environne est salée, & qu'il faut aller chercher l'eau douce à des
fon

Isle du Roi.

fontaines qui sont en terre ferme, mais elles sont assez proches & fort abondantes.

La mer monte environ vingt lieues dans la grande riviere dans le temps des équinoxes, & huit à neuf lieues dans le reste de l'année. On remarque que dans les mois de Juillet, Août & Septembre, l'eau n'est salée que jusqu'à trois lieues ou environ au-dessus de l'Isle du Roy, parce qu'alors l'abondance des eaux de la riviere & leur rapidité refoulent tellement celles de la mer, qu'elles l'empêchent de leur communiquer toute sa saleté & toute son acreté. Cela ne la rend pas pourtant tout à-fait potable, sa douceur est trop fade. il faut monter jusqu'à quatre ou cinq lieues pour la trouver tout-à-fait bonne.

Qualité de
l'eau de la
grande ri-
viere.

Le Roy qui regnoit en 1724. s'appelloit Capitaine Pitre. Ce nom depuis long-tems est commun à tous les Rois de Me-surado. On n'en sçait pas l'origine bien au vrai. Il faut que quelque Capitaine Hollandois de ce nom, se soit fait aimer de ces peuples, & que le Roy qui regnoit alors, ait pris son nom & l'ait transmis à sa posterité, comme font nos Sauvages de l'Amerique. Mais s'ils ont conservé ce nom Hollandois, il s'en faut bien qu'ils ayent conservé le motif qui le leur a fait prendre, car ils n'aiment guere à présent les Hollandois, ils se défont d'eux, il n'y a que la nécessité de se défaire de leurs denrées & d'avoir les marchandises d'Eu-
rope qui leur manquent, qui les engage à

traiter avec eux, & quelquefois avec les Anglois qu'ils haïssent au souverain degré. Aussi quand ils traitent avec ces deux nations, c'est en prenant de part & d'autre toutes les précautions convenables pour n'être pas surpris. On est armé, il faut des ôtages, & on est reciproquement sur ses gardes & dans la défiance.

Il n'en est pas de même des François, ces peuples traitent avec eux sans le moindre soupçon, ils se livrent entre leurs mains, vont sans crainte dans leurs Vaisseaux, & leur témoignent en toute occasion l'amitié la plus sincere. Les François agissent avec eux comme avec d'anciens & de leurs fideles amis, ils viennent à terre sans armes, leur confient leurs personnes, leurs marchandises, & n'ont jamais eu le moindre sujet de se plaindre d'eux.

Si on en croit quelques écrivains Portugais, Anglois & Hollandois, ces peuples sont infideles, fourbes, vindicatifs, cruels & voleurs au souverain degré. Si on croit les François, c'est une calomnie. Ce que je viens de rapporter en est une preuve, à laquelle tous les navigateurs François qui ont traité avec eux souscrivent sans hesiter. Je sçais que généralement parlant, tous les Negres sont voleurs, & que depuis le partage que les trois enfans de Noé firent après la mort de leur pere, les Negres qui descendent de cet enfant qui avoit été duppé par ses deux freres le blanc & le maure, se croient en droit

Calomnie
contre les
Negres de
Meluzado.

droit de revendiquer sur les blancs & sur les maures, leur part de la succession qui fut enlevée à leur premier pere; mais il y a une exception à cette règle générale, & elle est assurément en faveur des François. C'est peut-être par reconnoissance des bons traitemens qu'ils ont reçus de nôtre nation; depuis les Normands qui ont les premiers découvert le pays, & qui ont introduit le commerce, que cette bonne correspondance n'a pas discontinué jusqu'à présent.

La Religion des peuples de Mesurado est une Idolâtrie mal entendüe & mêlée d'une infinité de superstitions, dont cependant la plûpart ne sont pas fort esclaves. Ils changent aisément l'objet de leur culte, & ne servent leurs Fetiches que sous benesice d'inventaire. Il n'y a que le culte du Soleil qui soit plus constamment établi chez eux, & plus regulierement observé, quoiqu'il soit très libre & ne les oblige pas à de grandes cérémonies. Ils adorent cet Autre, lui font des sacrifices de vin, de fruits & d'animaux. On dit qu'ils lui sacrifioient autrefois des hommes, mais ce n'étoient que des prisonniers qu'ils avoient gagnez sur leurs ennemis. Ces sacrifices humains ont cessé depuis qu'ils ont trouvé à s'en défaire avantageusement, en les vendant pour esclaves aux Européens.

Ils ont un Grand Prêtre ou Marabou qui faisoit ces sacrifices d'hommes, & ne sacrifie à présent que les animaux, les fruits

Religion d
Mesurado.

& le vin. Après que les animaux sont égorgés, & qu'on a répandu à terre une partie du vin & des fruits, le Roy & le Marabou prennent une bonne portion des choses immolées, & le reste est abandonné au peuple.

Le terme de Marabou, qui est le nom qu'on donne aux Docteurs Mahometans, sembleroit marquer que le Mahometisme a eu quelque entrée dans le país. Cette conjecture est pourtant très-fausse, jamais cette fausse Loi n'y a été prêchée; elle est d'ailleurs trop chargée de cérémonies pénibles pour des gens tels que ceux-ci. Il faut que quelques Européens aient appelé Maraboux ceux qu'ils voyoient faire l'Office de Prêtre chez ces Peuples, & que ceux-ci se soient parez de ce nom, qu'ils ont cru plus honorable que celui qu'ils portoient auparavant.

Le país est fort peuplé, il ne faut pour s'en convaincre que jeter les yeux sur la petite carte que le Chevalier des M***a levé des environs du cap, où dans un espace de peu de lieues on voit plusieurs villages; ils sont très considérables; les enfans y fourmillent, parce que chaque habitant a un bon nombre de femmes très-fécondes, & comme ces peuples ne se font point esclaves & ne vendent aux Européens que ceux qui sont condamnez à mort pour leurs crimes, le país ne se depeuple pas comme dans les endroits où les Princes font un trafic continuel de leurs sujets. La pu-
reté

reté de l'air, la bonté des eaux, l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, contribuent infiniment à peupler le pais.

Ces Peuples sont grands & forts, ils sont bien proportionez, ils ont l'air fier & martial, sont braves & intrepides, leurs voisins l'ont souvent expérimenté, aussi bien que les Européens qui ont eu affaire à eux, & qui les ont voulu maltraiter. Ils ont de l'esprit, ils pensent bien, parlent juste, sçavent parfaitement leurs interêts, & comme leurs anciens amis Normands, ils les font valoir à merveille, adroitement & même avec politesse. Leurs terres sont cultivées avec soin, il y a de l'ordre & de l'arrangement dans tout ce qu'ils font. Ils sont d'une fatigue extraordinaire quand il leur plaît de travailler, c'est dommage qu'il ne leur plaît pas si souvent qu'il seroit à souhaiter. L'interêt les remuë puissamment; ils sont âpres au gain sans le paroître. Leur amitié est constante, il faut pourtant que leurs amis n'aprochent pas trop près de leurs femmes, car ils en sont très jaloux; ils n'ont pas la même délicatesse sur le chapitre de leurs filles, à qui ils donnent une liberté toute entiere, sans que cela les empêche de trouver un mari: au contraire un homme est bien aise de trouver une femme qui a donné des marques de fécondité, & qui a amassé quelque chose avec ses amans, parce que cela le dédommage en partie de ce qu'il est obligé de donner à son pere & à sa mere en l'épousant. Ils

Peuple de
Mesurado,
leurs mœurs.

aiment tendrement leurs enfans ; une voye sûre pour devenir bien vîte de leurs amis, c'est de caresser leurs enfans, & de leur faire quelques petits présens.

Cuifines de
Mesurado.

Leurs maisons sont fort propres, leurs cuifines sont au rez de chauffée, ouvertes du côté que le vent ne vient pas ordinairement, entourées de murs des trois autres côtez, car ils les font quarrées ou quarrées longues; les poteaux qui soutiennent le faite sont plantez en terre, ils les joignent les uns aux autres par un clayonage qu'ils couvrent de part & d'autre de terre grasse rouge, qui se lie fort bien, & qui dure long-tems, quoiqu'elle ne soit pas mêlée de chaux.

Chambres à
coucher.

Leurs chambres à coucher sont élevées de trois pieds au-dessus du rez de chauffée. Cette disposition pourroit faire croire que le país est quelquefois noyé, ou qu'il est marécageux, il n'est ni l'un ni l'autre, il est sec, & les endroits où ils bâtissent leurs maisons sont toujours hors des bornes où la plus grande inondation des rivieres peut arriver: mais l'experience leur a appris que cette elevation étoit plus saine, parce qu'elle est exemte de l'humidité que les rosées abondantes ne manquent pas de causer dans les lieux qui sont au rez de chauffée.

Je ne sçaurois mieux représenter ces maisons, qu'en disant qu'elles sont presque entierement semblables à ces théâtres que les Charlatans dressent dans les Villes pour y jouer des farces & débiter leur



K. De Putter fecit 1731.

Maisons des Nègres du Cap Mezurado

- A. Cases des Nègres du Cap de Mezurado
reuetues de terre Rouge.
- B. Cuisine.
- C. Case a mil et Ris maçonée de terre Rouge.

- D. Caldé ou les Nègres s'assemblent pour
leur Négoce et Causer pendant le jour.
- E. Cour.
- F. Place publique.

leur Orvietan. Le devant est tout ouvert, & le plancher a une faillie de cinq à six pieds de large, où les Negres étendus sur des nattes fument & passent une partie de la journée à discourir la tête appuyée sur le giron de leurs femmes. Les murs qui environnent les trois côtez de la chambre sont de clayonnage, garni de terre grasse rouge, appliquée proprement & de près d'un pied d'épaisseur. Le comble coupé en pavillon est couvert de feuilles de roseaux ou de palmier tressées ou nattées proprement, si serré & si épais que la pluye & l'ardeur du soleil n'y sçauroient pénétrer.

Il y a à droite & à gauche deux estrades composées de petites clayes, hautes d'un pied, & d'environ quatre pieds de largeur, sur lesquelles on met des nattes jusqu'à la hauteur d'environ un pied; on les couvre de quelques pagnes, & on les environne d'autres pagnes, ou de quelque piece de toile d'Europe ou des Indes. C'est au fond de la chambre qu'ils mettent leurs coffres, & au-dessus leurs armes attachées au mur.

Le plancher est composé de gros chevrons ronds placez à côté l'un de l'autre, fortement liez par les bouts & d'espace en espace sur les traverses qui servent de poutres. On couvre ces chevrons de clayes fort ferrées, & on met par-dessus environ un pied de terre grasse rouge, bien battuë, qui fait un plancher uni & assez ferme, que les femmes ont soin d'entretenir fort propre. On fait une élévation quarrée au mi-

lieu, d'environ six pouces de hauteur & de deux pieds sur chaque face, où l'on entretient du feu jour & nuit, le jour pour fumer, le soir pour chasser les Maringoins, & la nuit pour se garentir du froid & de l'humidité. Il y a autant de ces cafes que le maître a de femmes, & elles sont proportionnées au nombre des enfans dont chaque famille particuliere est composée. Ils sont fort reguliers dans la distribution de leurs faveurs; ils sçavent dans quelle chambre ils doivent aller passer la nuit. La maitresse de la chambre y tient prêt le souper de son Seigneur, & Maître, c'est-à-dire de son mari. Je vois bien que je vais me faire un procès avec le beau sexe d'Europe, qui a tellement pris le dessus, que ces termes, quoique très-vrais & très-justes, lui déplaisent infiniment; mais faudra-t-il pour lui plaire que je trahisse lâchement la verité? j'en appelle aux femmes même, & je les prie de rentrer en elles-mêmes & de consulter là-dessus leur raison; si elles le font, elles verront que je n'ai pû ni dû m'expliquer d'une autre maniere.

Les maris ne font point de passe-droit à leurs femmes. Quoique les Afriquaines soient les plus soumises de toutes celles qui ont conservé les sentimens justes & raisonnables de la sage Sara femme d'Abraham, elles connoissent leurs droits & sçavent les soutenir; & les Negres qui aiment la paix & la tranquillité dans leurs ménages, n'ont garde de donner à leurs femmes la moindre

dre occasion de se plaindre & de crier.

Outre ces cases il y a selon la grandeur des familles des lieux particuliers où l'on conserve les provisions de ris, de mil, de mahis, de légumes, d'huile, d'eau-de-vie, & d'autres choses nécessaires à la vie. Ces cases sont comme nos colombiers en pied. Elles sont rondes, couvertes en cône; le mari en a les clefs, car elles sont fermées avec de bons cadenats, & il a soin de distribuer chaque jour ou chaque semaine ce qui est nécessaire à chacun de ses ménages, avec la sagesse & l'égalité nécessaire pour entretenir la paix dans sa maison. Moyennant cela les femmes vivent en paix les unes avec les autres. Excepté les jours qu'elles sont de garde, elles vont travailler aux champs ou à la maison; elles se secourent les unes les autres, elles élèvent leurs enfans avec soin, & n'ont d'autre objet que celui de plaire à leurs maris. Bel exemple! qui le suivra? Il est éloigné, il faut passer les mers pour le trouver; mais ce n'est pas ce qui fait la plus grande difficulté.

Toutes les cases d'un même particulier sont enfermées d'une muraille de terre de sept à huit pieds de hauteur, dont le haut est couvert de têtes de roseaux ou de feuilles de palmier, de crainte que la pluye ne les pénètre & ne les fasse tomber; & quoique les Negres gardent assez peu de symetrie dans la position de leurs maisons, les villages ne laissent pas d'être agreables. Ils sont tous

environnez de murailles de terre plus hautes & plus épaisses que celles des cours des maisons. Pour l'ordinaire il y a un fossé autour de ces murs, d'où on a tiré la terre dont on les a construits.

La maison du Roi ne se distingue des autres que par sa grandeur & par un plus grand nombre d'appartemens, tant pour ses familles, que pour les étrangers qu'il loge chez lui, & par une grande salle où il donne audience.

Il y a au milieu de chaque village une grande salle comme une halle, élevée de six pieds au-dessus du rez de chaussée. On l'appelle *Caldé*, c'est-à-dire, lieu de conversation. On y monte par des échelles; le plancher est comme celui des autres maisons, & le toit couvert de feuilles de roseaux & de palmier. Ce lieu est ouvert de tous côtez; c'est là que ceux qui ont quelques affaires à traiter avec d'autres se trouvent. C'est la bourse, c'est la place du change, c'est le *banchi* de Gennes, la loge de Marseille, en un mot le lieu d'assemblée; les faineans y vont fumer & converser; on y trouve des curieux de nouvelles; ceux qui ont des esclaves s'y font porter des nattes pour s'asseoir dessus; d'autres y en portent eux-mêmes; d'autres en louent de ceux qui sont préposés par le Roi pour avoir soin de ce lieu; c'est là que se fait tout le négoce du village.

On ne sçait pas bien au juste l'étendue des Etats du Roi de Mefurado dans les terres,

res, c'est-à-dire du côté du Nord & Nord-Est; on a lieu de croire qu'elle est considerable, vû le grand nombre de troupes qu'il met sur pied quand l'occasion s'en présente. Ses bornes du côté de l'Est sont la riviere de Juneo qui est environ à vingt lieuës du Cap Mesurado, & du côté de l'Oüest à une petite riviere qui est environ à moitié chemin du cap de Monté.

Tout ce pais est extrêmement fertile : il y a de l'or, mais on ne sçait pas précisément d'où on le tire, ni s'il vient du pais ou de plus loin par le commerce. Il y a de très-beau bois rouge, de la même espeece que celui de Monté, & quantité d'autres arbres de couleurs très-propres à être travaillées. Les cannes de sucre, l'indigo sauvage & le cotton y viennent naturellement & sans culture. Le tabac qui y croît, & que les Negres ne sçavent pas cultiver, & qu'ils cueillent sans lui donner le tems de meurir, seroit excellent si on lui donnoit un peu plus de façon. On y trouve de très beaux Morphils; il y a des Elephans plus que les habitans n'en veulent, parce que ces pesans animaux gâtent beaucoup leurs champs de mil, de mahis & autres vivres quand ils y peuvent pénétrer, malgré les fossez & les hayes d'épines dont ils ont soin de les environner. Les Lions & les Tigres qui font une guerre continuelle à leurs troupeaux, ne les empêchent pas cependant de multiplier à l'infini; & leurs arbres sont toujours chargez de fruits, malgré les Singes qui y sont en très-grand nombre,

bre , & auffi mal-faifans que par tout ailleurs. En un mot ce païs eft bon & riche ; le commerce y eft avantageux , & il peut être augmenté autant que le voudront ceux qui s'établiront parmi ces peuples , pourvû qu'ils y foient auffi aimez que les François ; car de croire s'y établir par la force , c'est à quoi il ne faut pas penfer. Le Chevalier des M*** a fait un projet d'établiffement , qui m'a paru fi jufté & fi avantageux , que j'ai cru en devoir faire part au public.

C H A P I T R E V I I .

Projet d'établiffement au Cap Mefurado.

J'AI remarqué ci-devant que le Capitaine Pitre Roi de Mefurado , avoit donné au Chevalier des M*** le grand Iflet qui eft à l'embouchure du Duro , & qu'il l'avoit prefé extrêmement de s'y établir. Ce Chevalier n'étant pas le maître de faire l'établiffement que le Prince propofoit , & ne jugeant pas que cet endroit convînt à la Compagnie , dit au Roi que cette Ifle ne lui convenoit pas , & fe contenta de lui en dire les raifons qu'il jugea à propos de lui découvrir , fans s'ouvrir entièrement à lui de celles qui étoient plus confiderables , & qui auroient pû faire concevoir des foupçons à ce Prince , qui eft très-jaloux de fa liberté & de celle de fes peuples.

Il eft certain que cet Iflet eft bien fitué ,
qu'il

qu'il peut être mis aisément en état de défense, que le terrain est gras & fertile, que le manque d'eau douce peut être suppléé par des citernes, qu'il est à portée de tout le commerce qui se peut faire par la rivière; que les vivres qu'on peut cultiver sur son terrain, & la pêche qu'on peut faire tout au tour, sont suffisans pour faire subsister pendant un tems considerable les Européens qui y seroient, supposé que les Negres les assiégeassent ou les en voulussent chasser par la famine.

Avantages
& dangers
d'un établisse-
ment sur
l'Islet du Roi
de Mesura-
do.

Mais cet Islet est éloigné de l'entrée de la flaque d'eau, dont l'embouchure se décharge dans la mer, qui est le seul endroit par lequel on puisse communiquer avec les Vaisseaux qui viennent d'Europe; de sorte que ce seroit se livrer entre les mains des Negres que de s'enfermer ainsi dans un lieu dont ils peuvent défendre l'accès quand il leur plaira. Le manque d'eau douce est quelque chose de considerable & plus difficile à réparer qu'on ne s'imagine; & des Européens établis chez des Negres, quelque liaison qu'il y ait entre eux, doivent toujours être maîtres de l'entrée & de la sortie du lieu de leur demeure.

Le Capitaine Pitre voyant que cet Islet ne plaisoit pas au Chevalier des M*** lui dit de chercher lui-même un lieu qui convînt pour l'établissement qu'il souhaittoit qu'on fit chez lui, & que quand il en auroit trouvé un, tel qu'il pût être, il le lui donnoit de tout son cœur.

Sur cette assurance le Chevalier parcourut

Description
du cap.

rut le païs & l'examina, & ne trouva point de place qui lui convînt mieux que le cap même, dont le dessus est une plate-forme unie d'environ quatre mille pas de circonférence d'un très-bon terrain; il y a quelques arbres dessus. Cette hauteur commande absolument la rade, ou plutôt les rades, car on peut mouïller dans un besoin dans l'ance qui est à l'Est; mais le véritable mouïllage, le meilleur & le plus assuré, est dans l'ance de l'Oüest au pied du cap & à la portée du fusil de terre. Le fond est de bonne tenuë sur huit à dix brasses d'eau. On se trouve entre le cap & l'embouchure de la riviere ou de la flaque d'eau. Il y a une barre le long de cette ance & devant l'embouchure de la riviere, qui est dangereuse dans de certains endroits, mais que l'on franchit aisément pour peu qu'on y soit accoûtumé & qu'on prenne bien son tems. D'ailleurs cette barre est peu sensible au pied du cap, dans l'acul qu'il fait avec la terre ferme. Il y a un village en cet endroit & une grosse source d'eau qui ne tarit jamais, elle est excellente, très-legere, elle se conserve tant qu'on veut, elle est facile à faire & à embarquer. Elle sort d'un rocher qui est à peu près aux deux tiers de la hauteur de la falaise, elle tombe en cascade naturelle dans des bassins qu'elle s'est creusé elle-même jusqu'au pied de la falaise, d'où elle se perd dans la mer. C'est en cet endroit qu'on met les futailles qu'on veut remplir, & où les chaloupes approchent suffisamment pour les embarquer sans peine & sans danger. On

Source
d'eau douce
dans la pen-
sée du cap.

On voit par cette description que ceux qui seroient logez & établis sur cette plateforme seroient les maîtres de cette eau, & que s'ils y avoient un Comptoir fortifié, leur caon défendrait les Navires qui seroient mouillez au pied; & que pratiquant un chemin pour aller au bord de la mer, ils seroient absolument maîtres de l'eau & de l'entrée de leur Comptoir, quand même les Negres les voudroient bloquer du côté de terre.

La dépense d'un Comptoir fortifié, ou même d'un Fort, seroit peu considerable. On trouve par tout de la terre propre à faire de la brique, il y a même assez communément des pierres propres à être taillées; les bois de charpente sont en abondance de tous côtez; les vivres ordinaires du pais s'y donnent presque pour rien. Excepté le vin, l'eau-de vie & la farine de froment, que la Compagnie seroit obligée d'envoyer à ses employez, tout le reste se prendroit sur les lieux; les viandes comme Bœuf, Mouton, Cabrits & Cochons sont une très-petite dépense; la chasse est aisée. J'ai déjà remarqué que les Gazelles & les Chevreuils paissent tranquillement avec ces animaux domestiques dans les prairies. On trouve des oiseaux de toute espece, la flaque d'eau, les deux rivieres & la mer fournissent des poissons & des Tortuës. Il n'y a point de riviere dans toute la côte, où il y ait tant de Chevaux marins que dans le Duro ou riviere de Mesurado. La chair de ces animaux est bonne, & leurs dents
plus

plus blanches & plus dures que les défenses des Elephans , sont recherchées & fort cheres.

On peut compter d'enlever de cet endroit seul quinze cens à deux mille captifs tous les ans , quatre à cinq cens quintaux de morphil, des bois de teinture ce qu'on jugeroit à propos, & de l'or autant que le Directeur auroit d'adresse, pour faire valoir ce commerce.

Voici le détail des Marchandises qu'il faudroit porter pour commencer le commerce & l'établissement proposé, aux prix qu'elles content en France.

Marchandi- ses de traite.	Eau-de-vie en ancre, pour	4000	l.
	Poudre de guerre,	3000	
	Fusils de traite,	2000	
	Sabres,	1000	
	Couteaux Flamands,	500	
	Toilles platilles,	5000	
	Salempouris bleuës,	2000	
	Raffades de toutes fortes,	3000	
	Cristaux en grains,	1000	
	Cauris ou bouges,	7000	
	Bassins de cuivre.	4300	
	Pots plats & bassins d'étain,	3000	
	Barres de fer plattes & courtes,	1000	
Corail,	1000		
Indiennes communes,	2000		
Pierres à fusil,	200		

Total, 40000 liv.

Outre:

Outre cette dépense il faudra à chaque année faire un présent aux trois Rois les plus voisins du cap Mesurado, c'est-à-dire à celui de Monté, de Mesurado & à celui qui demeure à quelques journées dans les terres, afin de les mettre dans les intérêts de la Compagnie. On remettra cela à la prudence du Directeur, bien entendu qu'il se souviendra que les Negres sont d'importuns demandeurs, & qu'il ne faut pas se rendre aisément à leurs demandes, mais les leur faire acheter par des services.

Dépense actuelle du Comptoir.

Pour l'armement d'un Vaisseau, 50000 l.	
Vivres d'Europe & du pais pour quarante hommes ré- sidans au Comptoir,	12000
Ustenciles & armes du Comptoir,	4000
Douze canons de 8 liv. & leurs ustenciles,	3600
Douze pierriers & leurs four- nimens,	1200
Deux barques de 25. à 30. tonneaux avec leurs agrès & appareaux,	10000
Avances pour six mois à 40. hommes résidens au Comptoir,	6610
Presens pour les Rois,	3000
Pour 40. Negres bambaras pour le service du Comptoir,	3000
Materiaux pour les bâtimens.	1000

Total, 94410 l.

Etat

Etat des hommes nécessaires au Comptoir, & leurs appointemens par an.

Un Directeur par an,	3000 l.
Un Aumônier,	600
Deux Commis, à chacun 600 l.	1200
Un Chirurgien,	600
Un Garde-Magazin,	600
15. Soldats à 9 l. par mois,	1620
Un Canonier,	500
2. Maîtres de Barque à 500 l.	1000
10. Matelots à 18 l. par mois,	2160
2. Massons à 300 l. chacun,	600
Un Forgeron,	300
Un Tonnelier,	300
Un Charpentier,	400
Un Cuisinier,	240

Total, 13120 l.
par an.

On voit par ces trois états que la première dépense de ce Comptoir, y compris les navires, barques, vivres & gages pour un an, & les marchandises de traite, pour achat de deux mille esclaves, ne va qu'à 147520 liv. & que cette dépense diminuera tous les ans, d'autant que l'achat des vaisseaux & barques, le prix des 'bambaras & les meubles du Fort ne se réitéreront point; ce qui diminue considérablement la dépense annuelle. Il faut voir présentement quel

avan-

avantage la Compagnie retireroit de cette avance. Or quand on supposeroit qu'elle n'auroit que 1500 esclaves rendus aux Isles de deux mille qu'elle auroit traité à la côte, & qu'elle ne les vendroit que 500 liv. piece, ce seul article produiroit 750000 liv. auquel si on ajoute pour 10000 liv de morphil & de bois de teinture, voilà 760000 l. dont ôtant 147120 liv. il restera un profit de plus de six cent mille livres ; mais quand il n'iroit dans les commencemens qu'à la moitié, n'est-ce pas un objet considerable & un profit que je doute que la Compagnie trouve à Juda.

Les deux barques seront employées à faire le commerce le long de la côte, comme font les Anglois & les autres Européens ; & pour le commerce sur la riviere, comme les bancs de sable empêchent que les barques n'y puissent monter, on se serviroit des chaloupes à varangues plates, qui passeront par tout, puisqu'on est assuré que sur les fonds les plus hauts & dans la saison de l'année où les eaux sont les plus basses, on y trouve toujours plus de deux pieds, ce qui suffit pour ces bâtimens. Or il est très-assuré que le commerce le long de la riviere seroit tout avantageux. On découvreroit d'où les Negres prennent l'or qu'ils ont, peut-être trouveroit-on des mines d'or ou d'autres métaux, on acheteroit les esclaves & les marchandises de la premiere main, le gain que l'on seroit dessus seroit plus sûr & plus grand ; & quand les Negres & les Marchands

Avantage du
Commerce
sur la riviere.

chands du dedans des terres seroient assurés de trouver en tout tems des assortimens de marchandises au Comptoir, ils s'y rendroient avec empressement, & le négoce qui se feroit en ce lieu, effaceroit bientôt celui que les autres Européens font le long de cette côte.

Voilà le projet que je propose à la Compagnie après le Chevalier des M^{***}. Il est surprenant qu'elle se borne au seul commerce des esclaves qu'elle fait à Juda, pendant que les autres Nations ne regardent ce négoce qu'avec indifférence, & qu'elles font leur capital de celui de l'or & de l'ivoire, des bois de couleur & autres bonnes marchandises, qu'elles tirent du país. Elles y font des profits immenses, malgré les dépenses prodigieuses qu'elles sont obligées de soutenir pour les Forts & garnisons qui leur sont nécessaires, & sans lesquels les naturels du país, qui ne les souffrent qu'avec peine, les auroient chassées il y a long-tems des lieux où elles sont établies & où elles ne se maintiennent que par la force des armes.

Les François ne seront point exposer à ces dépenses, ils sont aimez par tout, les Negres chez qui ils ont eu des établissemens les demandent avec empressement, & seront toujours prêts à les défendre quand d'autres Européens les voudront inquieter ou troubler leur commerce.

Il me semble que ce n'est pas trop demander à la Compagnie que de lui proposer d'avoir deux établissemens sur cette

te longue côte, surtout quand elle est assurée d'un profit aussi considerable que celui dont on vient de faire le détail,

A quoi il faut ajouter que l'on épargneroit la dépense que l'on est obligé de faire en France pour les vivres des Negres que l'on transporte aux Isles de l'Amerique. Quoique ce ne soient que des fèves, elles ne laissent pas de coûter, elles occupent bien de la place dans les vaisseaux; & comme les Negres ne sont pas accoutumés à cette nourriture, elle leur fait mal, elle les dégoûte par la continuité & en fait périr un grand nombre, en leur causant des pesanteurs d'estomach, qui dégénèrent en cours de ventre ou en hydro-pisie, au lieu qu'étant accoutumés au ris, au millet, au mil, mahis ou bled de Turquie, ils mangent ces legumes avec plaisir; & quand on a soin de les assaisonner d'un peu d'huile de palmes avec quelques grains de maniguette ou de poivre du pais, il est facile de les transporter sains & gailards aux Isles. Ces legumes sont presque pour rien à Mesurado.

Avis pour la
nourriture
des Captifs.

D'ailleurs les navires qui partent de ce cap pour les Isles de l'Amerique, abrègent bien plus considerablement leur voyage, que quand ils partent de Juda; ils ne sont point contraints d'aller faire leur eau & leur bois à l'Isle du Prince, ni d'y acheter assez cherement les provisions nécessaires pour leur traversée; ils ne sont point obligés à passer la ligne, & à essayer en la passant les chaleurs excessives & les calmes

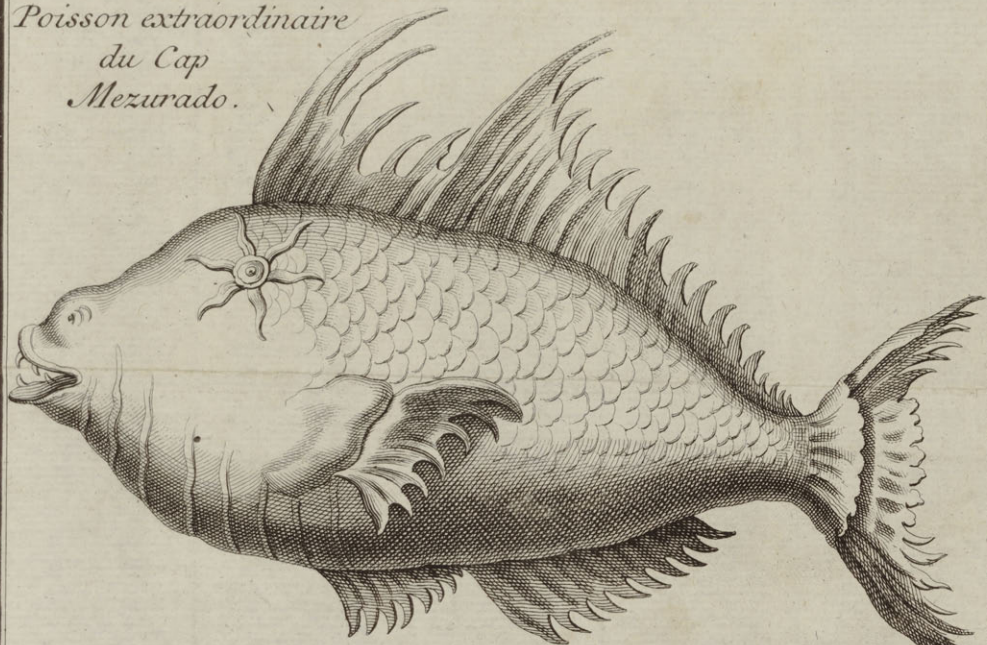
mes qui y sont ordinaires. Ils n'ont point de relâche à craindre, & font pour l'ordinaire en cinq ou six semaines, ce que les navires qui partent de l'Isle du Prince ont souvent bien de la peine à faire en trois mois.

La commodité de l'embarquement est encore une raison qui doit disposer la Compagnie à faire l'établissement que l'on propose sur la hauteur du cap, préférablement à l'Islet du Roi & au Comptoir de Juda, parce que le pied de cette montagne du côté de l'Oüest étant à couvert des grosses lames, on y débarque & on y embarque avec facilité & une sûreté presque entière.

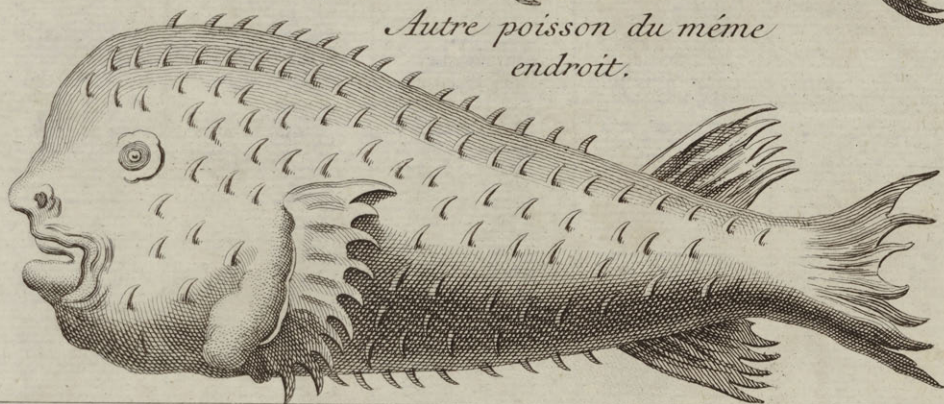
Au reste, quoiqu'on ait jugé à propos de mettre un nombre un peu considérable de gens dans le Fort ou Comptoir proposé, ce nombre ne doit point faire trembler la bourse de la Compagnie. Outre que le Directeur en pourra employer une partie dans les bâtimens qui feront le commerce sur la riviere & le long de la côté, on le pourra diminuer quand le Fort sera en état de ne rien craindre de l'inconstance des Negres, & des mouvemens que se donneront les autres Européens, toujours jaloux du progrès de notre Nation.

Poissons extraordinaires. Entre une infinité de poissons que l'on prend dans la flaque d'eau, dans les rivieres & à la rade, en voici quelques-uns qui m'ont paru si extraordinaires, que je crois faire plaisir à mes Lecteurs de leur en donner la figure & la description,

Poisson extraordinaire
du Cap
Mezurado.



Autre poisson du même
endroit.



tion. Le Chevalier des M*** a eu la discretion de ne leur point donner de nom; & comme je n'en ai point trouvé qui en approchassent dans les Auteurs qui ont traité des especes différentes des Poissons, j'imiterai sa modestie, & je laisserai à qui le voudra l'honneur d'être leur parrein.

Le premier a quinze ou dix-huit pouces de longueur du museau à la naissance de la queue, & sept à huit pouces du ventre au dos, & environ cinq pouces d'un côté à l'autre; son museau est court, sa gueule assez ouverte est armée de dents pointues & assez fortes, il mord à l'hameçon & paroît assez gourmand. Il a au-dessus de la gueule deux narines à côté d'une élévation ou petite bosse que l'on pourroit prendre pour son nez. Ses yeux, qui sont ce qu'il y a de plus singulier, sont fort éloignés de sa gueule & presque au commencement de son dos; ils sont ronds, gros, rouges, fort vifs & couverts d'une paupiere qui est dans un mouvement continu. Cet œil est au centre d'une étoile à six rayons saillans, de trois à quatre pouces de longueur, ronds, gros dans leur naissance comme une plume d'Oye, finissant en pointe émoussée; ils sont composez de cartillages assez durs, flexibles à peu près comme de la baleine, que le mouvement de l'eau fait mouvoir, mais en qui on n'a pas remarqué de mouvement particulier. Ce Poisson n'a qu'une vertebre qui va de la tête

jusqu'à la queue, avec des côtes qui finissent environ à la moitié de la largeur de ses côtes. Il a cinq découpures en maniere de petites ouïes sous deux autres plus grandes faites comme des oreilles d'hommes sans être bordées, à l'extrémité desquelles il y a un aileron de chaque côté, dont les extrémités sont terminées en ongles ou crochets à peu près comme les ailes des chauve-souris. Son dos est surmonté d'une empenne large, partagée en deux parties, hautes de six à sept pouces, jointes ensemble par une partie plus courte: la partie la plus haute diminue peu à peu jusqu'à la naissance de la queue. Toute cette empenne est découpée & terminée en filets armez de crochets. La queue est large & composée de deux parties; la partie plus voisine du corps est charnuë & se termine en une même empenne de même espee & figure que celle du dos. Il a sous le ventre deux morceaux d'une pareille empenne. Ce Poisson n'a point d'écaillés; il est couvert d'une peau jaune mouchetée de noir, fort unie, épaisse comme du vélin & aussi forte. La chair de ce Poisson est blanche, grasse, ferme, délicate & d'un très bon goût. Les plus gros qu'on ait pris ne passoient pas six à sept livres

Le second est bien plus gros. On en prit à la ligne & avec la senne. On en trouva qui pesoient quinze à dix huit livres, longs de plus de deux pieds. Leur

tête

tête avoit plus d'un pied de hauteur dans son plus grand diametre, car elle étoit ovale. A confiderer ce Poiffon fans prévention, on prendroit fa tête pour celle d'une vielle femme il a le nez gros avec deux narines rondes, la levre fupérieure applatie, la bouche large armée de dents mal rangées, le menton faillant avec un enfoncement confiderable entre lui & la bouche, des peaux pendantes au deffous du menton, faifant deux étages, & s'uniffant enfin à la poitrine.

Ce Poiffon a les yeux ronds, gros & rouges, fès ouïes font larges avec un âleron armé de crochets comme les aîles des Chauves-fouris. Il eft affez rond par tout le corps, & diminué depuis la tête jufqu'à la queuë, qui s'applatit confiderablement & qui eft terminée par une empennure à crochets comme celles des ouïes, entre laquelle il en a deux morceaux jufqu'à la naiffance de la queuë, un fur le dos & l'autre fous le ventre d'environ huit pouces de longueur terminez pareillement en crochets. Toute fa peau eft brune, chagrinée à menus grains, grife & fans tache, mais toute femée de crochets de trois à quatre pouces de longueur, d'une matiere dure comme de la corne, fortant de la peau fans aucune tubercule; la peau où ils font attachez leur donne un mouvement tel qu'il plaît à l'animal, il les drefse & les abbat, de forte que leur pointe la touche felon le befoin & l'usage qu'il en veut faire. On prétend que la piqueu-

re de ces crochets est dangereuse pendant que le Poisson est vivant, mais qu'elle cesse de l'être lorsqu'il est mort. Quoique ce Poisson n'ait que sa queue & ses deux petits ailerons pour nager, il ne laisse pas d'être très-vif, il s'élançe comme un trait, il se débat avec furie, quand il se sent accroché à l'hameçon, ses yeux deviennent plus rouges, & comme il souffle & montre une colère extrême, lorsqu'il est tiré sur le sec, il ne se rend pas pour cela, mais s'agite violemment, & l'on voit ses crochets dans un mouvement très-vif qui ne cesse que quand on l'a assommé. On l'écorche pour le faire cuire, & quand on l'a dépouillé, on trouve sous cette peau brune une chair des plus blanches, tendre, grasse, d'un goût excellent. Il vit d'herbes, de petits Poissons & de petits Crables, c'est ce qu'on trouve dans ses entrailles quand on l'a ouvert. On pêche de ce Poisson à la rade, dans la flaque d'eau & dans les deux rivières jusqu'à trois ou quatre lieues au-dessus de leurs embouchures.

Les bois qui sont aux environs des deux rivières, sont pleins de bêtes féroces. J'ai déjà dit qu'on y trouve des Lions, des Tigres, des Leopards. Les Negres mangent sans façon la chair de ces animaux, & gardent les peaux pour les vendre aux Européens. On a remarqué que ces peaux ne sont pas si belles ni si garnies de poil que celles des animaux qui vivent dans les lieux plus froids, comme sont les
mon-

montagnes de l'Atlas. On fit présent au Chevalier des M*** de deux animaux vivans qu'il auroit bien voulu conserver en vie. C'étoit une Civete & une Hyenne. J'ai parlé de la Civete dans ma relation de l'Afrique Occidentale. L'Hyenne lui ressemble assez. On le verra par l'estampe qui les represente toutes deux. Les Negres de Mesurado en prennent assez souvent, mais ils n'ont pas l'adresse de conserver les Civetes en vie, & de recueillir la matiere odoriferante qu'elles rendent. Ils avoient si maltraité à coups de bâtons ces deux animaux pour s'en rendre maîtres, qu'ils moururent en moins de deux jours, malgré le soin que l'on prit pour les guérir de leurs blessures. Ils avoient chacun une jambe cassée. Quoiqu'ils soient extrêmement féroces & farouches, ils souffroient pourtant qu'on les touchât & qu'on mît des éclisses à leurs membres rompus; mais ces soins furent inutiles, ils moururent tous deux. Je ne doute pas qu'ils ne fussent devenus très-privez & fort reconnoissans pour celui qui les pansoit s'ils fussent échapez, car je n'ai pas lieu de croire qu'ils fussent plus cruels qu'une Lionne qui étoit au Fort-Louis du Senegal.

Le sieur Compagnion dont j'ai parlé dans *Histoire d'une* l'Afrique Occidentale, m'a conté qu'é- *ne Lionne.*
tant Officier dans ce Fort, & revenant un jour de la chasse, il trouva qu'on avoit jeté hors du Fort une grosse Lionne qu'on avoit prise à la chasse & qu'on tenoit enchaînée, jusqu'à ce qu'on pût l'envoyer en

France. On l'appelloit la belle, parce qu'en effet elle étoit une des plus belles de son espece: Lionne pourtant, c'est-à-dire cruelle, de mauvais commerce, ayant des ongles & des dents toujours prêtes à déchirer & à mordre. Elle fut attaquée d'un mal de machoire, qu'on dit être aussi mortel à ces sortes d'animaux que l'hydropisie de poitrine l'est aux hommes & aux femmes. L'Esculape du Fort ne jugea pas à propos d'entreprendre sa guérison, soit qu'il n'eût pas de remede pour ce mal, soit qu'il craignît de risquer sa peau en les appliquant. Elle cessa donc de pouvoir manger, & fût bientôt réduite à l'extrémité; on la crût morte, on lui ôta son collier & on la jeta hors du Fort. Le sieur Compagnion l'ayant trouvée en cet état, les yeux fermés, la gueule ouverte & pleine de fourmis, s'en approcha; il en eût pitié, & sentant que le cœur lui battoit encore, quoique foiblement, il fit apporter de l'eau, lui lava la gueule, & s'étant fait venir du lait chaud, il lui en versa peu à peu dans la gueule. Cette nourriture douce la fit revenir, elle jeta un doux regard sur son bienfaiteur, ce qui l'ayant encouragé à continuer sa cure, il lui en fit boire une bonne pinte, après quoi il la fit reporter dans sa loge & enchaîner comme auparavant. Quelques heures après il lui en fit encore avaler, & ensuite il lui donna du ris cuit au lait; en moins de vingt-quatre heures elle fut sur pied & tout à fait guérie. Son Medecin lui donna de la viande, & s'accoutum

suma si bien avec elle, & elle reciproquement avec lui, qu'elle se laissoit toucher, lui lêchoit les mains, & ne vouloit boire ni manger que ce qui venoit de sa main. Il la menoit promener dans l'Isle, attachée à la verité à une corde dont il tenoit le bout, mais sans qu'elle fit aucun désordre, à moins qu'il ne lui permît, ou qu'il en voulût donner la peur à quelque Negre. Quand il vouloit se donner ce plaisir, il n'avoit qu'à lui montrer un Negre, & à lui dire comme on fait à un Chien, *pille*, aussi-tôt la Lionne se mettoit le ventre à terre selon la coûtume de ces animaux quand ils veulent s'élaner sur quelque autre animal, & comme le Negre ne manquoit pas de prendre la fuite de toutes ses forces, la Lionne retenue par la corde faisoit un saut en vain. Elle venoit s'en plaindre à son maître, lui serroit les jambes avec ses pattes, & sembloit lui demander un peu plus de liberté, afin d'attraper la proye qu'il lui avoit montrée : ses caresses étoient quelquefois si vives, qu'elle lui enfonçoit un peu les pointes de ses ongles dans la chair. Un mot les lui faisoit retirer dans le moment, & elle faisoit patte de velours comme le Chat le mieux instruit.

Pour revenir à l'Hyenne, car j'ai parlé suffisamment de la Civete dans un autre endroit, c'est un animal qui a beaucoup de rapport avec la Civete; des gens qui n'y regarderoient pas de bien près les pourroient prendre l'un pour l'autre : il y a pourtant de la difference, car l'Hyenne à le museau

plus court & plus ramassé, des moustaches plus dures & plus longues, la gueule plus courte armée de grosses & fortes dents : ses oreilles sont courtes, rondes & fort ouvertes ; elle a le col plus court & plus épais, son corps est long & assez égal d'un bout à l'autre, elle a les jambes fortes & les pattes armées de griffes fortes & pointues ; elles lui sont nécessaires, car cet animal vit de proye, même des plus infectes, puisque dès qu'il sent l'odeur de quelque cadavre, soit qu'il soit dans la terre ou qu'on l'ait laissé sur sa superficie, il y court aussi-tôt, le dévore quelque corrompu qu'il puisse être, & s'il est dans la terre, il y fouille, & n'a point de repos qu'il ne l'ait découvert & déterré ; il en fait sa curée & emporte à sa taniere les os qu'il ronge & dont il se nourrit quand il n'a rien de meilleur.

La peau de cet animal n'est pas belle, son poil est toujours sale & herissé, il est gris, tacheté de marques circulaires noires, dont le centre est presque blanc. Il a la queue longue, grosse, couverte du même poil que le dos & émouffée. Cet animal est extrêmement sauvage & méchant. Je doute qu'à quelque âge qu'on le pût prendre on vint à bout de l'appivoiser. Cependant après ce que je viens de rapporter du Lion & du Tigre de M. Brue, & ce que viens de dire de la Lionne de M. Compagnion, je dois croire que tout est possible. Les Negres ne vont pas exprès à la chasse de l'Hyenne, sa chair ne doit pas être bonne,

Voyage de
Senegal.

& sa peau ne peut être de quelque valeur qu'à des curieux. Pour l'ordinaire l'Hyenne est de la taille du gros Mâtin, elle est forte & traîne des corps morts fort pesans.

Les Moutons de Guinée sont un peu differens de ceux que nous voyons en Europe. Ils sont pour l'ordinaire plus hauts sur leurs jambes. Ils n'ont point de laine, mais un poil de chien assez court, doux & fin. Les Beliers ont de longs crins qui pendent quelquefois jusqu'à terre, qui leur couvre le col depuis les épaules jusqu'aux oreilles; ils ont les oreilles pendantes, les cornes noueuses, assez courtes, pointuës & tournées en avant. Ces animaux sont gras, leur chair est bonne & a du fumet quand ils paissent sur des montagnes ou aux bords de la mer, mais elle sent le suif quand leurs paturages sont humides ou marécageux. Les Brebis sont extrêmement fécondes, elles portent trois fois chaque année, ou du moins en quatre mois, ont deux petits à chaque portée.

Le Cochon de Guinée est pour l'ordinaire plus court que celui d'Europe; Il a la tête plus affilée, le museau extrêmement pointu avec des moustaches longues & fort dures; ses oreilles sont très-longues & extrêmement pointues, elles ne sont point pendantes, mais couchées & comme aplaties sur son col qui est court. Sa queue est longue presque une, excepté une espece de houppe qui la termine & qui traîne toujours dans la boue; il a les jambes courtes & le pied fourchu.

Ces animaux sont méchans & furieux quand ils sont animez, leurs défenses sont à craindre ; leur chair est bonne & fort nourrissante, elle n'est point pesante & indigeste, on en peut manger tant qu'on veut sans craindre d'en être incommodé. Les Cochons d'Afrique ont cela de commun avec ceux d'Europe.

Les Sangliers que l'on trouve dans les bois, sont pour l'ordinaire bien plus grands & plus gros que les Cochons domestiques ; mais quoique moins gras on les estime davantage, parce que leur chair a un fumet que les autres n'ont pas. Ils sont dangereux, surtout quand ils sont blessez. Les Negres les prennent en les faisant tomber dans des fosses qu'ils couvrent de petits bâtons avec une natte, dessus laquelle ils mettent des appas. Quand ils sont engagez dans ce piege, ils les achevent à coups de saguayes & s'assurent bien qu'ils sont morts avant d'y descendre pour les en retirer.

CHAPITRE VIII.

*Départ du cap Mesurado. Route jusqu'au
cap de Palme.*

Description de tout le pays.

LE Chevalier des M*** partit du cap Mesurado le 18. Decembre 1724. bien pourvû dieau, de bois, de ris, de mahis, de volailles & de toutes sortes d'autres vivres. Le Capitaine Pitre lui avoit paru si plein d'estime & d'amitié pour les François, & il s'étoit si bien convaincu par lui-même de l'utilité & des avantages que la Compagnie retireroit d'un établissement en cet endroit, qu'il ne doutoit point qu'elle n'y donnât les mains dès qu'il lui auroit fait le rapport des remarques qu'il y avoit faites. Ce que j'en viens de dire me paroît plus que suffisant, pour l'y engager.

Elle n'a qu'un seul Comptoir sur toute cette longue côte, & ce Comptoir n'a d'autre commerce que celui des captifs. Les Anglois, les Hollandois & les Danois le partagent avec elle & en ont la meilleure part; mais ils ont le commerce de l'or qu'elle n'a pas, & ce commerce est infiniment meilleur que tous les autres qu'on peut faire. Ils entretiennent des Forts & des Garnisons, ils ont des Vaisseaux gardes-côtes, ils ont des Barques qui vont traiter dans tous les lieux

où ils n'ont point d'établifsemens. On ne peut pas dire qu'ils fassent toutes ces choses fans de très-grandes dépenses ; ils s'y enrichissent pourtant : d'où cela vient-il, que des profits immenses qu'ils tirent du pais & sur le débouchement de celles de leurs pais & des Indes ? Il ne faut pas d'autre consideration pour exciter la Compagnie à les imiter. Elle doit être assurée qu'elle les surpassera bien-tôt, d'autant que les Negres étant naturellement dans ses interêts, elle sera exempte des grandes dépenses qu'ils sont obligez de soutenir pour conserver leurs Comptoirs & leurs Forts.

On compte quarante lieuës de Mesurado à la riviere de Sextere, Sestre ou Sesser ; la meilleure route que l'on puisse tenir pour y arriver est de faire l'Est-quart-de Sud.

Riviere de
Junco. On trouve plusieurs rivieres entre ces deux termes. La premiere est celle de Jonck ou de Junco. Elle est par les cinq degrez cinquante minutes Septentrionales, & par les neuf degrez dix minutes de longitude. Son embouchure est au Sud-Sud-Est. Elle se reconnoît à trois grands arbres qui sont sur une petite élévation vis-à-vis de trois hautes montagnes qui paroissent dans le lointain. Cette embouchure est fort large, on lui donne à la vûe quatre à cinq cens pas, mais elle a peu d'eau. Elle est bordée d'arbres des deux côtez, ce qui fait une perspective des plus agreables. Tout le rivage de la Mer est
bordé

bordé d'Orangers, de Citroniers & de Palmiers. Les bâtimens qui font le cabotage le long de la côte, c'est-à-dire qui vont traiter des marchandises par tout où ils en trouvent à acheter en troc de celles dont ils sont chargez, ne manquent pas de mouiller un pied d'ancre devant cette riviere, & de tirer un coup de canon. Les Negres y répondent par un feu qu'ils allument sur la pointe quand ils ont des marchandises, comme dents de Cheval marin, d'ivoire, captifs, vivres ou esclaves. Ils envoient à bord de la chaloupe qu'on fait approcher de la côte, & quand on est convenu de part & d'autre, on trafique assez souvent sans mettre pied à terre.

A six lieues de l'Est de la riviere de Junco est un enfoncement considerable dans les terres en maniere d'une anse profonde qui sert d'embouchure à la riviere de Tabò. Il y a sur le bord Oriental de la riviere un Village qui a été autrefois bien plus considerable qu'il ne l'est aujourd'hui; il est pourtant encore assez gros & fort peuplé, mais les habitans assurent que c'étoit toute autre chose quand les Normands étoient établis sur une petite Isle fort agréable qui est dans le milieu de la riviere. Ils y avoient un Comptoir considerable par le nombre de ses édifices & par le commerce qu'ils y faisoient. Ils l'avoient appelé le petit Dieppe. Quoiqu'il y ait plus d'un siècle que ce Comptoir ne subsiste plus, les Negres du pais ont toujours conservé

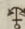
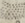
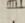


Le petit Dieppe.

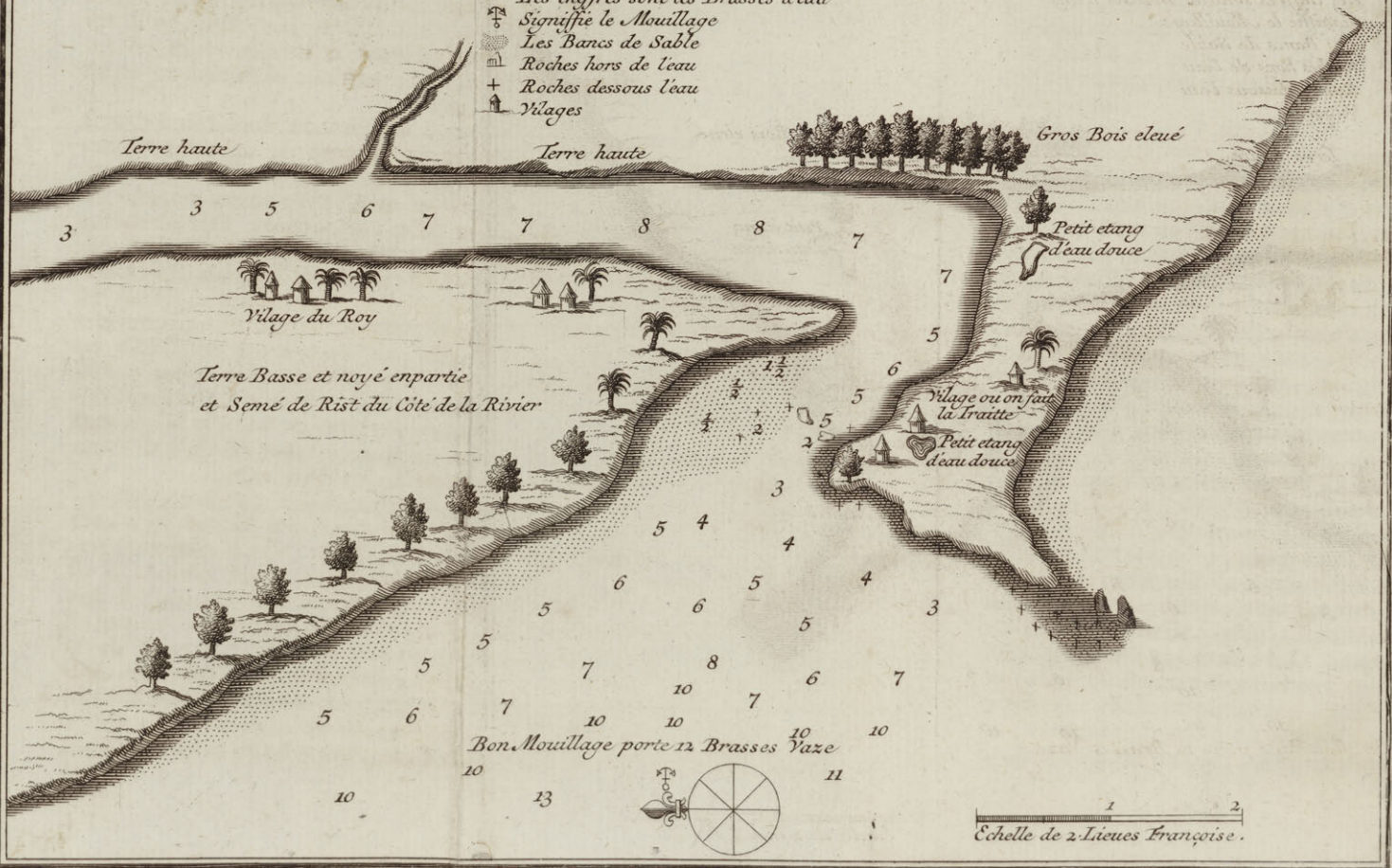
le nom de petit Dieppe à cette Isle, & les Anglois, Hollandois & autres Européens qui trafiquent à la côte, ont continué de nommer ce lieu le petit Dieppe, & le marquent ainsi sur leurs Cartes, preuve sans réplique que les Normands François étoient établis en ce lieu bien avant ceux qui ont découvert & établi le commerce en Afrique.

Rio Sextos.

Rio Sextos est à dix lieues à l'Est du petit Dieppe. Cette riviere est nommée par les Hollandois riviere de Sester, & Sestre par les François. Ce fut en cet endroit que les Portugais virent pour la première fois de ce petit Poivre qu'on appelle Graine de Paradis, Maniguette ou Managuette, ce qui a fait donner à la côte le nom de côte de Maniguette. Les Hollandois l'appellent la côte de Sextos. Il ne faut pas s'étonner de ce changement de nom; comme les Portugais affectoient de donner un air de nouveauté à tout ce qui leur tomboit sous les yeux & sous les mains, ils ne manquèrent pas d'appeler Sextos ce que les François & les Negres connoissoient sous le nom de Maniguette. La raison des Portugais étoit que ce grain avoit dans sa superficie raboteuse quelques élévations assez pointues, qu'ils jugerent à propos de fixer au nombre de six. Ainsi, selon eux, la Maniguette est une graine à six pointes & la riviere où ils commencerent à la connoître eut le titre de Sextos, c'est à dire de riviere des graines à six pointes. S'ils y avoient regardé de plus près, ils y en auroient

Entrée de la Riviere de Sestre.

- Les chiffres sont les Brasses d'eau
-  Signifié le Mouillage
-  Les Bancs de Sable
-  Roches hors de l'eau
-  Roches dessous l'eau
-  Villages



roient trouvé davantage; peut-être que d'autres Peuples plus nouveaux navigateurs les compteront plus exactement, & donneront le nom de huit ou dix pointes à cete même graine, & en feront malgré la verité & la raison une autre espece. Je voudrois qu'il leur prît envie de baptiser les Marons d'Inde en Coque, nous verrions si leur calcul seroit bien juste.

Cette riviere vient du Nord-Nord-Oüest, & selon le rapport de ceux qui disent l'avoir parcourue, son cours est très long. Elle paroît avoir trois quarts de lieüe de largeur à son embouchure. Elle est bordée de grands arbres des deux côtez. On prétend qu'elle a assez d'eau pour porter une barque jusqu'à vingt lieues au-dessus de son embouchure. Après cet espace elle est coupée par des bancs & des seches qui ne peuvent porter que des canots; c'est un inconvenient, mais qui n'est pas suffisant pour empêcher qu'on n'y puisse établir un commerce, supposé qu'il se trouve matiere pour l'entretenir.

Les Anglois y ont eu autrefois un Comptoir dont on voit encore les mazures. Ils nous diront, s'ils le jugent à propos, pourquoi ils l'ont abandonné. Il est vrai que ces Peuples sont brutaux, & que le commerce qu'on peut faire avec eux est assez inegal & difficile, à cause de la grosse Mer qui regne sur la côte, Le meilleur mouillage est devant l'embouchure de la riviere à une lieue de terre sur douze brasses d'eau, ayant les rochers du Nord-Oüest

*Description
de Rio Sextos
ou Sestre ou
Sester.*

Oüest au Nord quart de Nord-Oüest, & celle de l'entrée de la riviere où est le Village, au Sud-Est quart de Sud; & le gros bouquet d'arbres qui est dans la riviere à l'Est, étant alors à cinq quarts de lieues de l'entrée de la riviere.

Il faut encore se défier d'un banc qui est au Nord-Oüest, qui s'avance environ une lieue en Mer, sur lequel il y a cinq, six, sept & huit brasses d'eau, fond de roches pouries; de sorte que pour naviger avec sûreté, on ne doit point ranger cette côte à moins de deux lieues au large.

Les courans le long de cette côte, courent Sud-Est & Nord-Oüest avec force; & les marées dans la riviere sont de six heures.

Voici trois reconnoissances de cette riviere, très importantes pour ceux qui n'ont jamais mouillé à la rade de Sestre.

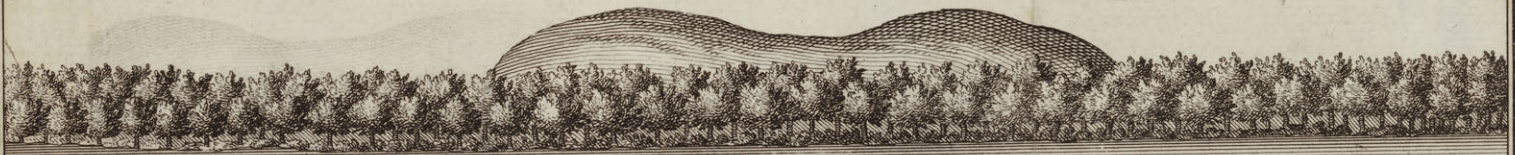
Reconnoissance de la Riviere de Sestre,

Premiere reconnoissance. On voit une montagne enfoncée dans son milieu. Lorsqu'on est à six lieues au large, la côte paroît basse, toute bordée d'arbres. A. B.

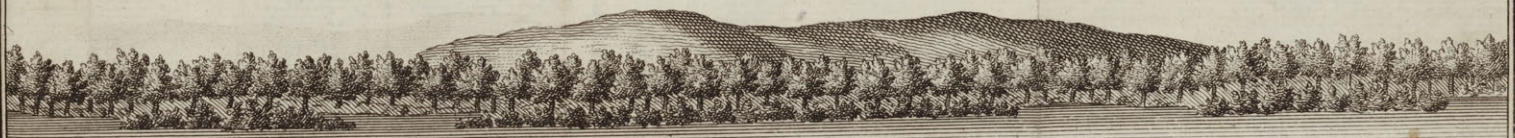
Secondereconnoissance. Lorsqu'on n'est plus qu'à une lieue de la riviere, la terre paroît double, la montagne plus longue, l'enfoncement moins considerable & la côte basse, bordée d'arbres. C. D.

Troisième reconnoissance. Lorsqu'on est par le travers de la riviere, on voit un Cap sur lequel il y a un gros arbre, au pied duquel & derriere on apperçoit un Village; la côte toute bordée d'arbres & la montagne encore plus longue, l'enfoncement

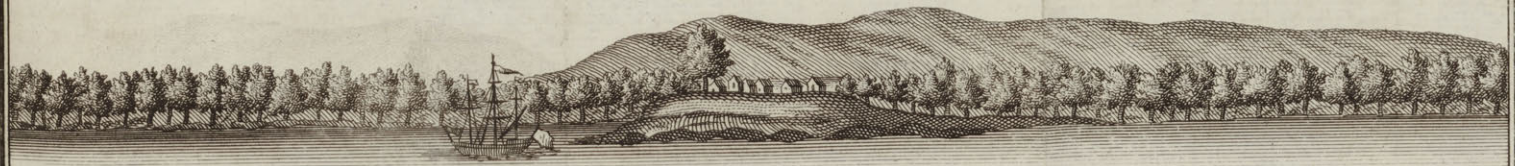
Vue de la riviere de Sestre a 6. Lieues en Mer



Autre veüe a une Lieue de distance



Autre Vue du Mouillage



ement moins sensible & dans l'éloignement. E. F.

L'entrée de la riviere est au Sud-Est, ^{L'entrée de} Nord-Oüest; elle a près d'une lieue de ^{la Riviere de} largeur, mais elle est sale, il y a des roches sous l'eau & d'autres qui se découvrent; il y a pourtant dans la passe qui est plus près de l'arbre que du côté opposé, trois brasses d'eau, & ensuite cinq, six & sept, ce qui suffit pour toutes sortes de barques.

On voit à tribord trois Villages assez voisins l'un de l'autre. Entre le premier & le second il y a un petit étang d'eau douce, & un autre à une lieue & demie plus loin sur la langue de terre qui forme l'entrée de la riviere. C'est au Village du milieu que se fait le commerce. Il est grand, les cases y sont comme à Mesurado.

Lorsqu'on est par le travers du second étang, on voit que la riviere fait un coude & qu'elle court Nord & Sud: elle a presque une lieue de large & au moins cinq brasses de profondeur, jusques devant le Village du Roi qui est à près de trois lieues de la pointe d'à basbord & environ à cinq lieues de l'embouchure de la riviere. Le terrain où est situé le Village du Roi & un autre Village qui en est éloigné d'une lieue, est uni & bas, gras & profond, mais souvent noyé. Ils y sement du ris qui vient en perfection.

Dès qu'un Vaisseau est mouillé devant la riviere, les Negres s'empresent de venir le reconnoître; s'il a un pavillon blanc,

& qu'à

sa fabrique & aux habits de l'équipage ils le croient François, ils s'en approchent de plus près ; & dès qu'ils sont assurez qu'il est de la Nation qu'ils aiment plus que les autres, ils y entrent & leur font toutes les careffes dont ils sont capables. On peut entrer dans la riviere avec des chaloupes, la barre n'y est pas extrêmement dangereuse, & pourvû qu'on prenne bien son temps, il y a peu à risquer.

Caractere &
trafic de ces
Peuples.

Les Negres de cet endroit sont grands & bien faits, il sont forts & ont l'air martial, ils sont braves, & font souvent des courses sur leurs voisins pour enlever des captifs. C'est ce qui empêche les Marchands Negres de venir commercer avec eux, & qui les prive du commerce de l'or qu'ils feroient comme leurs voisins ; ils en ont pourtant, mais ils le gardent. On trouve chez eux de l'yvoire qui est fort beau, ils en reglent le prix selon le besoin qu'ils ont des marchandises d'Europe. Quand ils en manquent, leur morphil est à bon marché ; quand ils en sont fournis, ils le tiennent fort cher. Il est de la prudence de ceux qui traitent avec eux, de découvrir ce dont ils ont besoin & de le tenir à un prix où il y ait du profit raisonnable à faire sur l'yvoire qu'ils donnent en échange. Comme il n'y a point à présent de Comptoir fixe chez eux, il n'y a point aussi de tarif arrêté, comme il y en a dans tous les Lieux où les Compagnies ont des établissemens.

Les autres marchandises qu'on peut tirer,
sont

sont la Maniguette ou Poivre de Guinée, le Ris, le Mahis, les Volailles, les Bestiaux, toutes ces choses sont à très-bon marché. On a pour l'ordinaire 50. livres de Maniguette pour des marchandises, dont le prix en France n'a pas passé cinq sols. Il en est de même du reste.

La plupart de ces Negres sont pêcheurs. On voit tous les matins sortir de la riviere une petite flotte de canots qui se dispersent de tous côtez pour pêcher à la ligne. La côte est si poissonneuse, qu'ils reviennent toujours chargez de poisson, dont ils donnent une certaine quantité au Roy. Le Prince est fort absolu, il est rare qu'il condamne à mort les Criminels; il a intérêt de commuer la peine de mort, en un bannissement perpetuel hors du pais, c'est-à-dire à l'esclavage, parce qu'il vend les bannis aux Européens, & profite du prix de la vente.

Ces Peuples sont fort obligeans, il ne faut qu'un verre d'eau de vie, pour en tirer une infinité de services, car ils aiment cette liqueur sur toutes choses.

Leur Religion est à peu près la même qu'à Mesurado. Ils ont des femmes tant qu'il en peuvent acheter, & vivent avec elles comme de bons Maîtres avec leurs Esclaves. Celle de leurs femmes qui a la premiere mis au monde un garçon, est regardée comme la favorite, & presque comme la Maîtresse des autres; peut-être a-t-elle plus de part que les autres aux faveurs du Maître, mais aussi elle est obligée.

gée de l'aimer d'une manière si tendre, qu'elle ne doit point se séparer de lui, même quand il est mort; c'est-à-dire, qu'elle doit mourir avec lui, & être mise dans la même fosse.

Le Chevalier des M.*** étant à Sestre vit cette lugubre cérémonie. Le Capitaine du Village où l'on fait la traite étant venu à mourir, pour avoir fait une débauche excessive d'eau de vie, les cris perçans de ses femmes répandirent dans un instant cette triste nouvelle dans tout le Village. Toutes les femmes y coururent; elles pleuroient & criaient toutes comme des désespérées. La favorite se distinguoit des autres, & elle avoit raison, car elle sçavoit que la mort de son mari étoit un arrêt irrévocable prononcé contre sa vie & demandoit la mort aussi constamment, que si elle eût véritablement été la maîtresse de mourir ou de vivre. Cependant comme on sçait dans ce païs quel fond on doit faire sur ces sortes d'instances, & qu'il est arrivé plusieurs fois que ces criées se sont échappées, pour n'être pas obligées de suivre leurs maris si promptement, les autres femmes la gardoient soigneusement, & sous prétexte de la consoler, la tenoient au milieu d'elles, de manière qu'elles lui ôtoient les moyens de se dédire. Les Parens du mort vinrent lui faire leurs complimens & leurs derniers adieux, & après que le Marabou eut examiné le cadavre, & déclaré qu'il étoit bien mort, ce Marabou assisté de quel-

ques-uns de ses Confreres prirent le corps, le laverent, l'effuyerent, & puis le frotterent de suif, depuis la tête jusqu'aux pieds. Le suif chez ces Peuples est une pomade & un fard, qui ne se prodigue pas en toutes sortes d'occasions. Ils l'étendirent ensuite sur une natte au milieu de la case. Ses femmes furent placées autour de lui; la favorite étoit à la tête comme au poste d'honneur. Plusieurs cercles d'autres femmes environnoient ces épouses désolées; c'étoit à qui crieroit plus fort, elles se déchiroient le visage méthodiquement, & s'arrachoient le poil de la tête, le tout pourtant sans pleurer, comme il convenoit à des gens qui ne crioient que par coutume & par cérémonie. Elles se taisoient de temps en temps & à tour de rôle, elles racontoient les bonnes qualitez & les belles actions du défunt, & puis recommençoient à crier. Il n'y avoit que la favorite qui pleuroit véritablement, & qui crioit de toutes ses forces, elle avoit raison, puisqu'elle alloit mourir sans en avoir trop d'envie.

Cérémonie
d'un Enter-
rement,

Il y avoit bien deux heures que ce charivary duroit, lorsque quatre grands Negres entrèrent dans la case, prirent le corps mort, le lierent sur une civiere faite avec des branches d'arbres & en cet état l'ayant chargé sur leurs épaules, le promenerent par tout le Village, courant à toutes jambes, chancellans de temps en temps comme s'ils eussent été yvres, avec des postures & des mouvemens grotesques.

ques, qui s'accordoient aux cris des femmes du défunt, qui, accompagnées de toutes celles du Village, suivoient comme elles pouvoient cette ridicule procession, en criant de toutes leurs forces, & d'une telle maniere, qu'on n'auroit pas entendu le tonnerre. La promenade achevée, le corps fut détaché de dessus la civiere & remis où on l'avoit pris. Les chansons, les voix, & les égratignures recommencerent alors de plus belle. Pendant ce nouveau tintammare, le Marabou fit faire une fosse assez profonde, & capable de tenir deux corps; il fit aussi tuer & dépouiller un Cabrite, la fressure servit à faire un ragoût, dont il mangea avec les assistans, & en fit manger à la favorite, qui fit toutes les grimaces possibles pour n'en pas manger, sçachant que ce seroit le dernier repas qu'elle feroit; elle en mangea pourtant, & pendant ce triste repas, le corps du Cabrite fut dépecé en petits morceaux; les assistans en prirent ce qu'ils voulurent, le firent griller, le mangerent, & les cris recommencerent.

Quand le Marabou jugea qu'il étoit temps de finir la cérémonie, il prit la favorite par le bras & la livra à deux puissans Negres qui l'empoignerent rudement, lui lierent les bras derriere le dos, & les pieds & les genoux, & l'ayant renversée sur le dos, lui mirent sur la poitrine une piece de bois, & se tenant l'un à l'autre les mains appuyées sur leurs epaules, ils sauterent de toutes leurs forces sur la pie-
ce

ce de bois jusqu'à ce qu'ils lui eussent écrasé la poitrine. Ce fut ainsi qu'ils la firent mourir en tout ou en partie. Ils la jetterent aussi-tôt dans la fosse avec le reste du Cabrit, ils jetterent le corps de son mari sur elle, & aussi-tôt la fosse fut comblée de terre & de pierres. Les cris finirent dans ce moment, un prompt silence succeda à ce bruit épouvantable qui remplissoit tout le Village, & chacun se retira chez soi aussi tranquille, que s'il n'y avoit pas eu le moindre mouvement parmi eux.

Telle est la fin de toutes les favorites sans distinction. Toutes les femmes sont sujettes à cette loy, soit qu'elles soient épouses d'un Roy, d'un Capitaine, d'un Marchand, ou d'un simple particulier.

Il seroit bon de sçavoir, qui a introduit une coûtume si fâcheuse, on pourroit dire si barbare, sans rien dire de trop. Il faudroit encore sçavoir qu'elle a été la vûe du Legislatteur dans cette loy. A-t-il voulu empêcher les femmes de souhaitter la mort de leurs maris, ou de l'avancer par quelque mauvais artifice? Si cela est ainsi, il n'a remedié au mal qu'en partie, car un homme ayant plusieurs femmes, & n'y ayant que la favorite dévouée à la mort, quelqu'une des autres, mécontente de lui ou de la favorite, se vange à coup sûr de tous les deux, en avançant la mort du mari. Il auroit donc été à propos d'obliger toutes ses femmes à le suivre en l'autre monde, afin de les obliger toutes à l'aimer, & à ne rien négliger de ce qui peut
ser-

vir à sa conservation & à lui prolonger la vie, si tant est qu'il y ait des moyens pour cela.

Les Mariages se font avec bien moins de cérémonies que les Enterremens. Ceux qui ont le moyen d'acheter une femme, conviennent avec celle dont ils ont envie, & puis ils parlent au pere, à la mere, ou à ses parens; on marchandé, on tâché d'en avoir le meilleur marché qu'il est possible. On paye ce qu'on est convenu, & on vous livre la marchandise; l'Époux après avoir bû quelques bouteilles d'eau de vie avec son beau pere & les autres nouveaux parens, conduit son épouse à la case qu'il lui a destinée. Les autres femmes, s'il en a déjà, viennent voir leur nouvelle compagne, & l'aident à préparer le souper qu'elle doit servir à son mari, & quand l'heure est venuë, le mari vient souper & passe la nuit dans la case de sa nouvelle épouse; dès le lendemain matin, elle va travailler avec les autres aux ouvrages qui sont à faire selon la saison.

Ces Peuples ont retenu des François qui ont demeuré parmi eux la coûtume de porter des noms de Saints; quoiqu'ils ne soient pas Chrétiens, & qu'ils ne marquent aucune disposition à le devenir, rien de si commun que d'en trouver qui se nomment Pierre, Paul, Jean, André, & autres noms de nos Saints, auxquels les maîtres des Villages & les gens de quelque distinction ajoutent la qualité de Capitaine. Quand quelque Européen leur plaît, c'est-à-dire,

Mariages de
Sestre.

Coûtume de
porter des
noms de
Saints,

à-dire, qu'il les a fait boire, ou qu'il leur a fait quelque présent, ils lui demandent son nom; & le prennent ou le font porter à leurs enfans. Il y en a même plusieurs qui ont des surnoms François héréditaires dans leurs Familles depuis plus d'un siècle. D'autres en portent de Portugais, d'Anglois, ou d'Hollandois, selon qu'ils ont été bien avec ces Peuples.

Outre les marchandises dont j'ai parlé ci-devant, on trouve dans la riviere de Sestre des cailloux à peu près de même espece que ceux de Medoc, mais plus durs, plus beaux, & qui ont beaucoup plus de feu. Ils se taillent plus aisément que le diamant, & quand on leur donne un fond, ils font un très-bel effet.

De Rio Sextos, ou de Sestre à Rio Sanguin, il y a douze lieuës. Il faut faire le Sud pendant huit horloges ou quatre heures, pour parer des roches dangereuses qui sont à l'Est de Sestre, après quoi on reprend l'Est quart de Sud pour arriver à Rio Sanguin. Rio Sanguin.

Les François y ont eu un établissement, les Portugais s'en sont emparez aussi-bien que de tous les autres, que nous fumes obligez d'abandonner pendant les longues guerres qui désolerent la France à plusieurs reprises, un grand nombre d'années: cela donna la facilité aux Portugais de s'établir sur toutes ces côtes; & comme ils n'y avoient point de competeurs, ils crurent qu'ils n'en auroient pas davantage dans la suite, & qu'ils jouïroient tranquillement

de ce qui nous avoit appartenu, sans crainte que personne les y vint troubler. Sur cette fausse sécurité, non seulement ils gardèrent peu de mesures avec les naturels du pais, mais ils les maltraitèrent & leur firent sentir toute la pesanteur d'un joug qui parut insupportable à ces peuples nez libres, & accoûtumés à la douceur du commerce des François.

Decadence
des Portugais
sur les côtes
d'Afrique.

Les profits immenses qu'ils faisoient dans ce commerce, exciterent la jalousie des Anglois & des Hollandois, ils crurent qu'il leur étoit honteux de ne les pas partager avec eux; ils les attaquèrent donc avec tant de bravoure & des succès si heureux, qu'ils se virent bien-tôt en état de partager avec eux le commerce d'Afrique & les profits de ce commerce.

L'année 1604. fut l'époque fatale de la déroute des Portugais sur les côtes de Guinée. Les Anglois & les Hollandois qui n'avoient fait jusqu'alors que les chicaner, en les traversant dans leur commerce par l'enlèvement de leurs vaisseaux & le pillage de quelques comptoirs foibles & écartez, les attaquèrent tout de bon à force ouverte, les chassèrent des forteresses & des comptoirs qu'ils avoient sur les côtes, & les contraignirent de se retirer bien avant dans les terres, & pour s'y maintenir, de s'allier avec les naturels du pais. C'est de ces alliances avec les noirs, que sont venus tant de Portugais mulâtres qu'on trouve dans tous ces endroits, qui à force de s'allier avec des femmes noires,

res, sont devenus à la fin noirs comme charbon, & qui ne laissent pas de vouloir qu'on les prie pour des Portugais naturels. Ils n'ont pas tout à fait tort, les Portugais d'Europe n'y regardent pas de si près; soit par politique, ou par quelque autre raison, malgré la couleur noire, ils les regardent comme freres, les reconnoissent pour Fidalques ou Gentils hommes, leur donnent l'ordre de Christ, les reçoivent dans les Ordres sacrez, & leurs confient les Gouvernemens des places qu'ils se sont conservées dans l'intérieur du pais, sur les rivieres & en quelques lieux des côtes où ils ont des établissemens.

Ces Portugais noirs ou mulâtres, n'ont pas laissé de se rendre puissans, & de se faire craindre dans les lieux éloignez de la mer, où ils sont établis. En faveur de leur couleur & des alliances qu'ils ont contractées avec les naturels du pais, ils trafiquent librement par tout. On sçait qu'il y en a qui ont penetré jusqu'au Niger, par le Nord des Royaumes de Gago & de Benin. Ceux qui sont établis sur les rivieres de Serrelionne, de Yunco, de Sextos, de Sanguin & autres, commercent fréquemment sur la riviere de Gambie, qu'ils regardent comme un bras du Niger; & sur celle de Cafamanca, de Saint Domingue, & sur la grande riviere. Un de leurs negocians, établi à quelques cent lieuës au-dessus de l'embouchure de la riviere de Serrelionne, alloit presque tous les ans

ter avec les Mandingues sur le Niger, au-dessus d'un bras considerable de cette riviere, qu'il croyoit avec beaucoup de fonde-ment être la riviere de Gambie. Il est certain que leurs alliances, leurs établisse-ments, & la consideration que les Negres ont pour eux, leur ouvrieroient un commerce des plus riches & des plus considerables, s'ils avoient des marchandises d'Europe plus fréquemment & plus regulierement, & si, au lieu de n'être que les Courtiers des autres Européens, ils trafiquoient pour leur compte particulier.

L'embouchure de la riviere Sanguin est à cinq degrez douze minutes de latitude Septentrionale, & à douze degrez de longitude. Son cours est Sud-Sud-Est & Nord-Nord-Oüest, elle est assez profonde pour porter une Barque jusqu'à douze ou quinze lieuës au-dessus de son embouchure, qui a environ cinq à six cens pas de large.

Village de Sanguin, Il y a presque au-bord de la Mer un assez gros Village, fort agréablement situé entre les grands arbres dont la riviere est bordée des deux côtez.

La côte, jusqu'au cap de Palmes, est arrosée de quantité de rivieres & de gros ruisseaux, aux embouchures desquels il y a des Villages qui portent les noms de ces mêmes rivieres. Ainsi, en suivant la côte de l'Oüest à l'Est, on trouve les rivieres & les Villages de Sestre-Crou, de Broüia, de Basson, de Zino, de Valpo, Batou, grand Sestre ou grand Paris, pe-
tit

tit Sestre ou petit Paris, de Goyane & autres.

On voit assez par les noms de grand & petit Paris, que ces endroits ont été habitez par les François. Cefut, en effet, en 1366. que les Dieppois s'établirent au grand Sestre. Ils y bâtirent un comptoir, autour duquel les naturels du pais s'établirent en si grand nombre, qu'ils firent un Bourg très confiderable, qui mérita que les Normands lui donnassent le nom de grand Paris. Les Negres de ce lieu & de toute la côte, confervent encore aujourd'hui che-
 rement la memoire de leur anciens amis, & font difpofez à nous recevoir, & à nous donner tout le commerce du pais
 Village de la côte de Maniguette.
 Paris grand & petit.
 préférablement à toutes les autres Nations Européennes.

Leur langue est, à ce qu'on prétend, la plus difficile de toute l'Affrique. Il n'y auroit pas grand inconvenient pour les Européens qui y vont traiter, si on trouvoit des interprètes, mais ils font très-rares. A leur défaut, on a recours aux signes; & la nécessité, qui est la mère de l'invention, y a tellement pourvû, qu'il n'y a gueres de gens au monde qui se rendent plus intelligibles de cette façon; à quoi il faut ajoûter, qu'ils ont confervé de pere en fils la plûpart des termes François dont on peut avoir besoin dans le commerce ordinaire qu'on fait avec eux. Ils ont appris des François, & ils ont retenu en perfection l'art de tremper le fer. On peut dire à leur loüange
 G 3 qu'ils.

qu'ils l'ont perfectionné, il n'y a à présent gueres de François qui le fassent aussi parfaitement. Les vaisseaux qui y mouillent & qui leur donnent du fer en barre pour leurs marchandises, ne manquent pas de leur faire tremper les ciseaux dont ils se servent pour couper leurs barres : ils coupent mieux & durent bien davantage que ceux qui ont été trempés par les meilleurs Taillandiers d'Europe.

Ces peuples sont grands, forts & vigoureux, ils n'ont pas l'usage de se couvrir la tête, ils supportent, sans en être incommodés, les plus grosses pluies, & le soleil le plus ardent. Les hommes & les femmes sont plus nus qu'en aucun lieu de la côte ; ils n'ont tout au plus qu'un fort petit chiffon sur ce que la pudeur deffend de laisser voir. Ils nourrissent quantité de bestiaux & de volailles de toutes especes, beaucoup moins pour eux que pour traiter, car ils en mangent rarement, & vivent presque toujours de poisson, de legumes & de fruits. Il est vrai qu'ils ont toutes ces choses en abondance, & d'une excellente qualité. Leur pays, qui est bas, uni, gras & fort coupé de ruisseaux, de rivières & de fontaines, est extrêmement fertile, propre à produire tout ce qu'on en veut retirer : mais il est mal sain pour les étrangers ; ils y sont exposés à de longues & dangereuses maladies ; avant de s'accoutumer à cet air grossier & pesant, beaucoup y perdent la vie.

Outre les rivières & les rafraîchissemens, qui y sont à très vil prix, on tire de ce pays de l'ivoire, des Captifs & de l'Or en poudre, & surtout de la Maniguette, qui est la marchandise courante & la plus ordinaire.

Marchandises de la côte de Maniguette.

Cette graine est à peu près de la grosseur du Chenevis, d'une superficie presque ronde, mais anguleuse, d'une couleur rougeâtre avant d'être mûre, plus foncée quand elle a toute sa maturité, & noire quand elle a été mouillée & qu'on l'a embarquée en cet état : Cela la fait fermenter & lui ôte beaucoup de sa bonté. Son goût doit être acre & piquant & approche autant qu'il est possible de celui du poivre qu'on suppose venir du fond des Indes Orientales, afin d'être en droit de le vendre plus cher.

Description de la Maniguette.

Quelques écrivains, du nombre desquels sont MM. Lemery & Pomey, ont prétendu que la graine dont nous parlons a pris le nom de Maniguette, à cause d'une ville d'Afrique, appelée *Melega*, d'où elle avoit été apportée en France. Ils auroient dû marquer plus précisément la situation de cette Ville, sans donner la peine aux curieux de la chercher inutilement qu'ils ont fait jusqu'à présent sur les meilleures cartes anciennes & modernes. Il faut qu'elle ait disparu depuis quelques siècles, puisque pas un de nos plus anciens navigateurs n'en a eu connoissance & n'en a parlé, & qu'on sçait positivement, qu'il n'y a point eu avant la

Origine présumée de la Maniguette.

navigation des Normands, de maison dans tout le païs connu sous le nom de côte du Grain ou de Maniguette, qui ait jamais porté le nom de *Melega*, encore moins mérité celui de Ville.

Les Normands, qui sont sans contredit les premiers qui ont fait connoître cette graine en Europe, ne l'ont point tirée d'un lieu particulier, ils en ont trouvé par toute la côte, & bien en deçà de la riviere de Sestre, & bien au-delà de cap de Palme. Il est pourtant vrai, & il en faut convenir, que le païs qui est entre ces deux bornes, en est beaucoup mieux fourni que tous les environs.

Les Botanistes modernes qui en ont écrit en Latin, lui ont donné le nom de *Cadamome*, cela pourroit faire soupçonner qu'elle a été connue aux Romains, si on n'avoit pas une infinité de raisons qui détruisent cette conjecture. Quoiqu'il en soit, il leur a plû d'en faire trois especes, le grand, le moyen, & le petit Cardomé. Mais cette différence est-elle assez réelle pour changer l'espece ? On doit tomber d'accord qu'il n'y a point de graines, de semences, de plantes, de fruits, de noyaux, dont on ne puisse en dire autant, sans que cela change leur espece, puisqu'il n'y a point d'espece dont les individus soient si exactement de la même grosseur, longueur, largeur, couleur & saveur, qu'on ne puisse pas en trouver de grands, de moyens, de petits, & qui soit differens en forme, en couleur, en saveur, sans pourtant for-

Trois especes prétendues de la Maniguette.

tir de la même espece. Une legere difference dans le terrain, dans son exposition, suffit pour produire une difference très-sensible dans les mêmes arbres, dans leurs feuilles & dans leurs fruits. Toutes les poires d'un même arbre, par exemple, ne sont pas également grosses, ni également figurées, ni également colorées, ni également savoureuses, sans pourtant que cela fasse des fruits d'une espece differente. Pourquoi n'en sera-t-il pas de même du Cardomé? Il y en a de gros, de moyen & de petit, j'en tombe d'accord, mais je n'avouérai jamais que cela fasse trois especes differentes, quand même ces Messieurs que j'ai cité ci-devant devroient s'en fâcher.

La plante qui porte la Maniguette selon la bonté du terrain où elle se trouve, acquiert quelquefois assez de force pour se soutenir elle-même, & faire un arbrisseau mediocre, quelquefois elle manque de force faute de nourriture, ou quelquefois elle se remplit si vite de tant de sève, qu'en étant surchargée elle ne peut se soutenir, & elle est obligée de ramper à terre, à moins qu'elle ne trouve quelque arbre ou autre chose où elle puisse s'attacher: c'est à quoi elle ne manque jamais. Elle s'y accroche, elle l'environne & pousse des jets & des feuilles de tous côtes jusqu'à le couvrir entierement. Quand ce secours lui manque & qu'elle appartient à des maitres paresseux, qui négligent de planter des échalias où elle puisse s'attacher, elle rampe à terre, & ses graines, quoique

plus grosses, ne sont pas meilleures. C'est la remarque que l'on a faite, & qui a peut-être donné occasion à la division des trois especes. Une longue experience a fait connoître, que plus la plante est éloignée de terre & exposée à l'air & au soleil, plus son fruit est sec; il est petit à la vérité, mais plus rempli des qualitez chaudes; seches & piquantes du poivre véritable.

La feuille de la Maniguette est une fois plus longue que large & fort pointuë. Elle est assez charnuë & d'un beau verd dans la saison des pluyes, mais quand ce tems est passé, elle se seche & perd sa couleur. Lorsqu'on la broye dans la main, elle rend une odeur aromatique qui approche de celle du gerofle; l'extrémité de ses tiges produit le même effet. Il sort des aisselles des feuilles, des filamens qui se frisent, & qui servent à l'attacher aux arbres qui sont auprès d'elles, ou aux échelas que l'on plante à son pied.

Je ne puis rien dire de la fleur, parce qu'elle paroît dans un tems que les vaisseaux traitans ne sont point à la côte; & comme depuis bien des années ils n'y laissent ni Commis ni Facteurs, j'en n'ai trouvé personne, ni écrits, qui m'ayent pu instruire de cette particularité. Il est pourtant certain qu'elle fleurit, & qu'à ses fleurs succedent des fruits comme de petites figues angulaires, de différentes grosseurs, selon la nourriture qu'elles ont tiré du terrain où elles ont été nourries, ou selon leur exposition. Elles sont couvertes d'une é-

corce mince qui se seche & devient cassante, qui est d'ordinaire d'un rouge brun. Les bonnes gens disent que cette écorce est un poison ; il vaut mieux les croire, que de s'exposer à une experience qui pourroit être dangereuse, ou au moins fort inutile.

Les grains renfermez dans cette enveloppe y sont rangez & pressez les uns contre les autres, & n'ont entre eux qu'une pellicule mince, qui devient comme de petits filamens très-déliés, d'un goût piquant & mordicant comme le gingembre.

On cueille le fruit lorsque les feuilles commencent à noircir par le bout, on le fait secher, & on le vend dans le pais en troc de marchandises où il y a beaucoup à gagner. On s'en est servi longtems en France & autre part en guise de poivre ; quand cette épicerie étoit trop chere ou rare par quelque accident arrivé aux vaisseaux qui l'apportoient du Levant par la Méditerranée, avant qu'on eut trouvé la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance.

La Maniguette sert encore aujourd'hui aux Colporteurs à augmenter la quantité de la drogue qu'ils vendent sous le nom de poivre véritable. C'est le sentiment de ces gens qui donnent cette drogue à bon marché, pour faire enrager les bons Marchands qui ne *sophistiquent point leurs Marchandises.*

Je ne suis pas payé pour plaider la cause

Recolte de la
Maniguette.

Termes ordinaires de
M. Pomey.

des Colporteurs; mais quel danger y auroit-il que ces gens fissent un juste mélange de Poivre & de Maniguette, & qu'ils donnassent ce composé à un prix auquel les pauvres pussent atteindre, au lieu qu'ils sont obligez de se passer d'épicerie à cause du prix exorbitant auquel *les honnêtes Marchands* mettent leurs drogues.

Ce seroit bien pis, & M. Pomey & ses confreres auroient bien un autre sujet de crier, si on introduisoit dans le Royaume l'usage de la graine de Bois d'Inde, que les Botanistes connoissent sous le nom de Laurier Aromatique. Ces graines, ou simplement les feuilles de l'arbre, peuvent tenir lieu de Poivre, de Muscade & de Girofle, & on les pourroit donner à si bon marché, que tous les *honnêtes Marchands* n'auroient plus besoin de se charger de ces épicerie.

Cannelle bâtarde.

On porte en Italie, en Allemagne & dans le Nord, beaucoup de Cannelle bâtarde, c'est ainsi qu'on appelle l'écorce du bois d'Inde, ou Laurier Aromatique. Les Portugais en apportent beaucoup du Bresil, & les Anglois de la Jamaïque. Les François en pourroient apporter autant qu'eux de la Grenade, de la Guadeloupe, de Mariégalande, de Sainte Groix, de Saint Martin, & de Saint Dominique, mais par grandeur ou par négligence, ils méprisent ce commerce. Ils devroient pourtant en introduire l'usage, quand ce ne seroit que pour obliger les Hollandois à diminuer le prix des trois épices fines, dont ils font les

mais

maîtres. Il est certain qu'il faudroit qu'ils y vinssent bon gré malgré eux, parce que ces écorces, ces graines, & ces feuilles battuës ensemble, sont une épicerie douce & des plus agréables, qui semble un composé de Girofle, de Muscade & de Cannelle, bien différent de ce que les *honnêtes Marchands* Epiciers vendent sous le nom d'épicerie douce.

Epicerie douce, sa composition

CHAPITRE NEUVIÈME.

DU CAP DE PALMES.

Description de ce pais, depuis le cap jusqu'à celui des Trois-Pointes.

LE Chevalier des M. *** se trouva par le travers du cap de Palmes le 23. Decembre 1724. environ quatre lieues au large, ce cap ainsi nommé à cause de la quantité de Palmiers qui sont dessus, est à quatre degrez dix minutes de latitude Septentrionale, & à douze degrez trente minutes de longitude.

Situation du cap de Palmes.

Toute cette côte depuis le cap de Palmes jusqu'à celui des Trois-Pointes, est connuë des navigateurs sous le nom de côte des Dents. Les Hollandois l'appellent en leur langue *Tand-Kust*. On la divise pour l'ordinaire en deux parties, que l'on appelle la côte des bonnes gens. C'est la riviere de Botrou qui sépare ces deux peuples. De sçavoir qui leur a donné ces

noms, c'est ce qui n'est pas facile, non plus que la raison pourquoi on les leur a donnez. Il est certain que les Negres qui sont à l'Est du cap de Palmes sont méchans, traitres, menteurs, voleurs, d'un naturel feroce & sanguinaire. En voilà assez pour justifier ceux qui leur ont donné une épi-thete si odieuse.

Dispute sur
les dents d'
Elephant.

A l'égard du nom de côte des Dents qu'on donne à toute la côte d'un cap à l'autre, la raison en est facile à trouver. Elle vient de la prodigieuse quantité de dents, de cornes ou de défenses d'Elephans qu'on trouve dans tout ce pais. Je me fers de ces trois termes pour n'avoir point de procès avec tant d'écrivains qui ont parlé des Elephans. J'ai fait voir dans ma Relation de l'Afrique Occidentale, que ce qu'on appelle dents d'Elephant, peut être regardé comme des cornes, puisqu'il prend son origine dans le crâne, qu'il en descend, qu'il perce au-dessus de la mâchoire supérieure, & que sortant dehors, il sert à l'animal qui le porte d'une défense puissante & fort à craindre. On le peut aussi regarder comme une défense, puisqu'il en sert réellement à l'animal; & comme une dent puisqu'il semble faire partie de sa mâchoire. Mais comme je suis homme de paix & que je n'aime point la guerre, sur tout quand je n'y ai point d'interêt, je laisse le champ libre à ces écrivains malgré ce que j'ai dit sur cette matiere, & je me contente de leur conseiller amiablement de s'en aller de compagnie en Afrique ou aux In-
des

des Orientales, où ces animaux sont fort communs, d'en tuer quelques douzaines, & d'examiner avec soin si ce que nous appellons ivoire, est cornes, dents, ou défenses, au lieu de s'amuser à batailler comme ils font dans leurs cabinets, & gâter tant de papier inutilement. A leur retour nous verrons si leurs observations les auront mis d'accord.

On pourroit soupçonner que la grande quantité d'ivoire que l'on trouve à traiter dans ces pays, vient de ce que les Elephans quittent leurs dents, cornes ou défenses dans de certains tems comme les Cerfs quittent leurs bois. Bien des gens le pensent ainsi, & prétendent que quand les Negres ont mis le feu dans les grandes herbes de leurs prairies afin de les renouveler & de donner à leurs bestiaux une nourriture plus nouvelle & plus tendre, ils trouvent les dents que ces animaux ont quittées & que la superficie de ces dents est noire, parce qu'elles ont passé par le feu, dont la flamme & la fumée les ont noircies. Quoique jettienne ce fait de personnes très-dignes de croyance, je ne le rapporte pourtant pas sans crainte de tromper mes Lecteurs, car je n'y puis ajouter une foy entiere sans en avoir une plus grande certitude. C'est aux Naturalistes à nous dire pourquoi & quand cela arrive & les autres circonstances qui peuvent fixer notre jugement sur une chose qui ne manque pas d'obscurité. Nous avons vu un Elephant à Versailles pendant bien

des

des années, on ne s'est point apperçû qu'il en ait pris de nouvelles. On voit son squelette au Jardin Royal, qui prouve que les cornes prétenduës, dents ou défences partent du crâne, & qu'étant arrivées à la machoire supérieure sans la penetrer, ni s'y attacher en aucune façon, elles sortent en dehors & servent de deffenses à l'animal.

On pourroit croire aussi sans avoir recours à la chute & au renouvellement des dents, que la prodigieuse quantité d'ivoire que l'on tire de cette côte, vient du grand nombre d'Elephans dont tout le pais est rempli, non seulement vers les bords de la mer & à quelques lieues au-delà, mais à plusieurs centaine des lieues dans les terres.

Les Negres qui y demeurent & qui n'ont pas la commodité de la pêche à la mer comme ceux qui demeurent sur les côtes, apportent à ceux-ci les dents en échange d'autres marchandises, & ces peuples étant robustes, hardis & bons chasseurs, ils ne donnent gueres de relâche à ces animaux, ils leur font une guerre continuelle & les tuent pour se nourrir de leur chair & pour vendre leurs dents.

Les Negres de la côte, quoique du mauvais caractère qui leur a attiré le nom de Mal-gens, aiment le commerce. Dès qu'ils voyent un bâtiment en panne ou mouillé à une distance peu considerable de la côte, ils le viennent reconnoître & quand ils se font assurez qu'on y peut traiter avec sû-

reté.

reté, ils portent à bord tout ce qu'ils ont de marchandises, soit Or, Morphil, Captifs, vivres ou rafraîchissemens, & prennent en échange les marchandises de traite dont ils ont besoin. Il est plus à propos de traiter avec eux à bord que de porter les marchandises à terre. Les Européens sont maîtres dans leurs vaisseaux, pourvu qu'ils n'y laissent entrer qu'une quantité de Negres qu'il leur soit facile de chasser s'ils se mettoient en état de leur vouloir faire violence, au lieu qu'ils ne le feroient pas s'ils étoient à terre, où la vûe des marchandises seroit une tentation très-forte pour porter les Negres à quelque massacre, ou du moins à quelque pillage dont il seroit difficile d'avoir raison, à moins de prendre le parti d'enlever des Captifs au prorata du pillage que leurs compatriotes auroient fait, ce qui seroit encore un autre inconvenient, parce que les Negres ne manqueroient pas de s'en vanger sur les premiers Européens qui auroient le malheur de tomber entre leurs mains.

Ils viennent donc avec assez de confiance aux vaisseaux, sur tout quand le pavillon blanc les assure qu'ils sont François. Ils ne s'y sont pas toujours fiez; & pour s'assurer qu'ils étoient tels que le pavillon marquoit, ils exigent que le Capitaine descendît du bord & que mettant un pied sur le bord de sa chaloupe & l'autre sur une précinte de son vaisseau, il prit de l'eau de la mer avec la main & s'en mît quelques gouttes sur les yeux. Après cette cérémonie ils s'abandonnoient entierement

Cérémonie
que les Ne-
gres exigent
des Euro-
péens.

à sa discretion étant persuadé que rien au monde ne seroit capable de lui faire violer la foi qu'il leur donnoit par ce serment.

Ils s'en servent eux-mêmes quand ils veulent promettre quelque chose, & disent qu'ils perdroient la vûë s'ils faisoient le contraire de ce qu'ils ont promis. Je veux croire qu'ils craignent l'effet de l'imprécation que cette cérémonie signifie, cependant je conseille à ceux qui traitent avec eux de ne s'y fier que sous bénéfice d'inventaire, & d'être toujours bien armés & en état de les repousser vivement si quelqu'un d'eux avoit assez peu de religion pour ne pas craindre la perte de sa vûë, comme cela est arrivé plus d'une fois, car il y a partout des gens qui savent le secret des restrictions mentales & qui ne sont pas esclaves de leur parole.

On dit que depuis un nombre d'années la plûpart des Negres de la côte de Malgones n'exigent plus ce serment; excepté ceux de Rio saint André, du Cap Apollonie & du Cap de Hou, qui se tiennent encore à cet usage, tous les autres viennent reconnoître les vaisseaux à la portée de la voix, en font plusieurs fois le tour, examinent la figure du vaisseau, des habits des matelots qui sont dessus, leur parlent, & quand ils les entendent parler François qu'ils distinguent fort bien des autres langues, ils y entrent sans façon & disent qu'ils s'y croient autant en sûreté que chez eux.

Les villages les plus considerables de la côte des Dents sont Grua, Tabo, petit Tabo, grand Droüin, Botrou, cap la Hou, cap Apollonie, Valloé. Tous ces villages sont bâtis à l'embouchure des rivières dont ils portent les noms, le dedans du pais est assez peu connu; parce que depuis que les Normands ont abandonné les établissemens qu'ils avoient sur la côte, les naturels du pais n'y ont voulu souffrir aucun Européen, ou si quelques-uns s'y sont établis, leur demeure a été courte, & leur séjour n'y a pas été agréable: de maniere que tout le commerce d'aujourd'hui se fait à bord des bâtimens, ou quelquefois à terre, avec des précautions très-grandes pour n'être pas surpris ni pris au dépourvû. On trouve par tout les mêmes marchandises que j'ai spécifié ci-devant. Comme il n'y a point de tarif réglé, on fait sa traite le plus avantageusement qu'il est possible.

Villages de
la côte des
Dents.

On compte trois lieues du cap de Palmes à Groüa, de Groüa à Tabo trente, de Tabo au petit Tabo quatre; de là à Berbi cinq, de Berbi au grand Droüin six, du grand Droüin à Tao deux, de Tao à Rio saint André trois, de là à Giron sept, de Giron au petit Droüin huit, du petit Droüin à Botrou trois, de là au cap la Hou sept, & du cap la Hou à Gomo dix. ce qui fait quatre-vingt-huit lieues du cap de Palmes à Gomo. Il y a des navigateurs qui poussent jusqu'à la côte de Mal-gens, du côté de l'Est & d'autres la terminent à

Distance des
Lieux.

la riviere de Botrou, comme nous l'avons dit au commencement de ce Chapitre, ce qui seroit cause que la côte des Bonnes-Gens n'auroit qu'environ vingt-cinq lieues. Cette proposition fait voir qu'en Afrique comme autre part il y a moins de bons que de méchans, & que par conséquent il faut moins de terrain pour les premiers que pour les autres.

Le Chevalier des M*** se trouva par le travers du grand Drouin le 26. Décembre. Le calme, les vents contraires & les courans se succedoient les uns aux autres, comme de concert, pour l'éloigner de sa route; il prit le parti de mouiller par trente brasses de fond vafard, afin de ne rien perdre de ce qu'il avoit gagné avec tant de peine depuis son départ de Mesurado. Un Vaisseau Anglois qui étoit mouillé tout à terre, lui fit les signaux ordinaires quand on demande du secours; c'est-à-dire qu'après avoir hissé son pavillon il le mit en berne, ce qui se fait en le hissant tout entier jusqu'au haut du bâton, & l'y laissant pendre tout ployé. Il envoya en même tems la chaloupe à bord du Vaisseau François. L'Officier qui y étoit, après les complimens ordinaires, dit au Chevalier des M*** que son Capitaine étoit à l'extrémité & sans rafraîchissemens. On s'informa de l'espece du mal, & le Chirurgien du Vaisseau choisit tous ceux dont le malade pouvoit avoir besoin pour aller promptement en l'autre monde. Le Capitaine y joignit des rafraîchissemens en abondance.

dance, & fut voir le malade sur le soir. Son temperament le tira d'affaire en peu de jours. Le Capitaine Anglois fit présent d'un petit Negre au Chevalier des M***; & celui-ci pour ne se pas laisser vaincre en civilité, lui fit présent de son fusil de chasse. C'est ainsi qu'on en use entregens de Mer: on se secourt dans le besoin, sans examiner de quelle Nation on est; c'est assez qu'on témoigne sa nécessité, pour être assuré de trouver du secours.

Le grand Droüin est un Village considerable bâti dans une Isle environnée de la riviere de ce nom. On voit au-delà du Village des prairies des deux côtez de la riviere, tant que la vûë peut s'étendre.

Rio S. André est sans contredit le lieu de toute cette côte le plus propre à placer une Forteresse. La riviere qui porte ce nom est considerable par elle-même, Riviere de S. André. avant même d'avoir reçu les eaux d'une autre riviere qui s'y perd une lieuë avant son embouchure dans la mer. La premiere vient du Nord, Nord-Oüest, & la seconde du Nord-Est. Elles sont l'une & l'autre bordées de grands arbres, avec des prairies naturelles & de vastes campagnes unies, d'un terrain gras & profond, coupé par des ruisseaux qui le rafraichissent & qui le rendent propre à produire tout ce qu'on en voudroit tirer. Le ris, le mil, le mahis, les pois, les patates, les melons, en un mot toutes sortes de legumes y viennent en perfection. On voit
d'es-

Fruits parti-
culiers.

d'espace en espace des bouquets de palmiers, d'orangers, de citroniers, de cotonniers de diverses especes, qui sans soin & sans culture portent des fruits excellens. Il y a des noyers d'une espece particuliere, qui portent des noix un peu plus petites que les nôtres, qui n'ont point de zeste, dont la chair approche beaucoup de celle de nos meilleures amendes.

Cannes à su-
cre,

Il y a une abondance prodigieuse de cannes à sucre, qui assurément y sont naturelles, & qui plus qu'en autre lieu du monde croissent & meurissent en perfection. Elles sont plus grosses & plus grandes qu'à l'Amerique & plus sucrées. C'est dommage qu'on laisse périr & qu'on abandonne aux Elephans les recoltes immenses de sucre qu'on pourroit faire, sans compter la quantité d'eau-de-vie qu'on tireroit des sirops & des écumes. Ce seul article deviendroit le fond d'un très-bon commerce, sans craindre qu'il nuisît à celui de nos Isles; car il faut supposer comme une vérité constante que tout ce qui se consume par la bouche trouve toujours du débouchement, quelque quantité qu'on en fasse.

Mais, dira-t-on, les Negres de ces quartiers ne sont pas aisez, ils ont l'air feroce, ils sont de mauvaise composition, beaucoup d'entr'eux sont antropophages, la chair blanche est un ragoût qui excite terriblement leur appetit, les Hollandois en ont fait l'experience, on sçait qu'ils en ont mangé quatorze en un seul repas, & que
cela

cela n'a fait que les mettre en goût ; Qui voudra s'exposer à aller planter une sucrerie au milieu de telles gens ? Ne doit-on pas s'attendre à voir tout le païs soulevé dès qu'ils s'appercevront qu'on voudra s'emparer de quelque partie de leur terre ? il y a trop de risque à courir.

Je conviens qu'il y en a, mais peut-être pas tant qu'on se le veut figurer. Ce sont des hommes, ils ont des passions, elles sont trop bien marquées pour s'y tromper ; des gens sages les prendront par leur foible, & avec un peu de patience, on en viendra à bout. Car enfin si on trouve le moyen de dompter & d'aprivoiser les animaux les plus forts & les plus féroces, tels que sont les Elephans, les Lions & les Tigres, pourquoi se figurer qu'on ne pourra pas faire entendre raison à des créatures qui en ont ? j'avoue qu'elles paroissent être ensevelies dans les tenebres de l'ignorance & des mauvaises habitudes ; mais il n'est pas impossible de les en retirer, & de les mettre enfin sur le pied des autres hommes. L'interêt est un puissant attrait, & dès que nous sçaurons prendre ces Negres par cet endroit, ils sont à nous & nous ferons d'eux & de leur païs tout ce que nous voudrons. On s'est établi dans l'Amerique au milieu d'un peuple nombreux & qui a défendu sa liberté avec opiniâtreté & avec bravoure ; une poignée d'Espagnols en est venu à bout. Les François, les Anglois, les Hollandois se sont établis dans les Isles de l'Amerique & dans

Projet de su-
crerie

dans la terre ferme, & y ont à présent des colonies nombreuses, riches & florissantes, malgré les oppositions des naturels du pais, qui empêchera que nous n'en établissons en Afrique, où le pais est excellent pour les cannes à sucre, le coton, l'indigo, le tabac, où le cacao peut venir avec facilité, & où les vivres sont infiniment plus aisez à avoir ? il suffit que le Roi fasse une forteresse, & que pendant une couple d'années, il fasse quelques avances à ceux qui iront jetter les fondemens d'une colonie.

Les Hollandois qui ont été dévorez à Rio S. André avoient peut-être excité la fureur de ces peuples par quelque mauvaise action, dont ils n'ont pas jugé à propos d'informer le public ; au bout du compte ce sont quatorze hommes mangez. Les Iroquois & les Caraïbes en ont mangé bien davantage, sans que cela ait rebuté les Européens & les ait obligez à quitter le commerce qu'ils font avec ces barbares, ni les établissemens qu'on a fait sur leurs terres. On s'est pillé de part & d'autre, on a rendu la pareille à ces peuples inhumains, & si on l'avoit fait plutôt on auroit sauvé la vie à bien des gens, & on s'est accommodé. Si on prenoit le parti de s'établir parmi ces mangeurs d'hommes, il faudroit dès les commencemens leur montrer ce que l'on sçait faire, les laisser commencer, & puis les châtier de la bonne maniere, on les auroit bientôt mis à la raison. Il faut des colonies, des établissemens ; le petit commerce

merce qu'on a fait jusqu'à présent avec eux, n'est pas capable d'enrichir le Royaume & de placer tant de gens desœuvrez qui ne songent qu'à mal faire.

Au reste il n'est rien si aisé que de contraindre les Negres de bien vivre avec ceux que l'on voudroit établir dans leur país. La nature semble y avoir pensé, ayant disposé à cent cinquante pas au-dessus de l'embouchure de la riviere une pointe que la riviere environne, de maniere qu'elle est presque isolée, & qu'elle ne tient à la terre ferme que par un istme de douze à quinze toises de largeur. Le dessus de ce rocher est plat & fait une esplanade d'environ quatre cens toises de circonference, assez élevée pour commander de tous côtez, & assez éloignée de toute hauteur pour n'être pas commandée d'aucun endroit. Toute cette circonference est escarpée & coupée presque à plomb partout où elle est environnée des eaux de la mer. Elle n'est abordable que du côté de l'Oüest, c'est-à-dire du côté de la riviere, où la pente est un peu moins rude & par où on pourroit essayer d'y grimper; mais cet endroit est défendu par des rochers pointus semez dans le lit de la riviere, qui occupent cinquante à soixante pas de sa largeur, dans lesquels le courant de la riviere & les flots de la mer se brisent avec violence, & font des houles & un clapotage si furieux, qu'il n'y a point de bâtiment, tel qu'il peut être, qui ose s'hazarder à prendre terre en un endroit si dangereux, de maniere qu'on ne

Forteresse naturelle à l'entrée de Rio Saint André,

approcher de cette forteresse naturelle, que par le petit Istme dont nous avons parlé, qu'il est facile de couper par un fossé profond qui isoleroit tout ce terrain qui n'auroit besoin que d'un pan de mur coupé en angle rentrant, pour y placer une porte avec un pont-levis, ce qui suffiroit pour en défendre l'entrée avec peu de gens & peu de dépense.

Je fais cette remarque exprès, parce que je sçais combien elle est du goût des compagnies qui abhorrent sur toutes choses les fortifications & les garnisons. Il faut pourtant le leur pardonner, car quoi qu'elles soient souvent trompées, elles n'y sont pas accoutumées & ne le souffrent pas sans peine. Elles n'ont rien à craindre dans ce qu'on propose ici; mais cela ne suffit pas, il faut leur faire voir un profit présent, car tout avantage, pour peu qu'il soit éloigné, ne touche guères les François, vifs, changeans & impatiens de voir le profit de leur argent presque avant qu'il soit tout à fait sorti de leurs bourses. Ce qu'on peut lui promettre sans rien risquer, c'est que le Comptoir qu'elle aura dans ce Fort y attirera infailliblement tout le négoce du pais. L'Or, l'Ivoire, les Pagnes, le Cotton, les Captifs, & généralement tous ce qu'on peut tirer du pais, s'y vendra, & le commerce croîtra & augmentera à mesure que les Marchands Negres des environs & des pais éloignez seront assurez de trouver en tout tems le debouchement de leurs marchandises, & la facilité d'avoir
celles

celles d'Europe. En voilà, ce me semble ; assez.

Le Comptoir une fois établi & accredité, il sera facile de profiter des avantages que ce païs offre, sans les partager avec personne, parce qu'au moyen de la Forteresse on en fermera la porte à tous les étrangers. On pourra après cela y faire passer des Colonies, qui sous la protection de la Compagnie & quelque léger secours qu'elle leur avancera, s'établiront dans le païs, y feront valoir les terres, y feront des manufactures de Sucre & d'autres marchandises, & qui, à l'exemple des Canadiens coureurs de bois, iront porter nos marchandises bien avant dans les terres, & en rapporteront l'or qui ne vient aux autres Européens, établis à la côte d'Or, que parce que nous n'avons pas le courage d'aller traiter dans ces païs si abondans en richesses, où les Marchands Nègres vont chercher celles qu'ils répandent à la côte; car il ne pas faut s'imaginer que tout l'or qu'on négocie à la côte vienne du païs, on se détromperoit : la plus grande partie vient du dedans des terres. On n'a qu'à voir ce que j'ai écrit du Royaume de Galam & de la Province de Bambouc, pour en être convaincu. Les Européens qui occupent à présent les postes que nos anciens Normands avoient établis, y sont fortifiez de maniere qu'il n'est pas facile de les en chasser; quoique la chose ne soit pas absolument impossible, il y a une infinité de raisons qui nous

défendent d'y penser. Que faut-il donc faire? Il faut leur couper le commerce, en le faisant nous-mêmes dans l'intérieur de l'Afrique, dans les lieux éloignés de la mer, & pour cela, il faut faire des établissemens & mettre des colonies à Mefurado, à Rio Saint André, & en d'autres lieux où l'on trouvera plus d'avantage à retirer, & moins de dépenses à faire.

Fontaine de
Rio Saint
André.

Une des choses les plus nécessaires à une colonie est l'eau douce. Celle de la rivière qui passe au pied de la roche Saint André, est salée : voilà un inconvénient considérable ; il est vrai qu'on y peut remédier par des citernes ; mais sans y avoir recours, il y a à cent pas de l'Istme une source qui ne tarit jamais, d'une eau excellente, que l'on peut conduire aisément dans le Fort, & que l'on peut défendre à coups de pistolet, s'il prenoit fantaisie aux naturels du pays ou aux étrangers de venir nous inquiéter en nous coupant l'eau.

Une très médiocre forteresse suffiroit pour contenir ces peuples dans le devoir, & leur faire les conditions dont on seroit convenu avec eux, en s'établissant dans leur pays. Un Gouverneur qui auroit de la sagesse, de la religion, de la fermeté, de la vigilance & de bonnes manières, les auroit bien-tôt disposés à bâtir leurs villages sous le canon de la forteresse, sous prétexte de les mettre à couvert des insultes de leurs ennemis, & de les protéger plus puissamment & aisément, & il auroit ainsi autant d'otages de leur fidélité. Il
pour

pourroit leur confier des marchandises qu'ils iroient trafiquer dans le païs, & sur le retour desquelles ils auroient un profit réglé qui les mettroit à leur aise, & qui enrichiroit la compagnie & la colonie. Ce commerce & le voisinage des Blancs les poliroit, & les disposeroit peut-être à recevoir la Religion. Les Blancs se serviroient d'eux pour aller en traite dans l'interieur du païs, & il n'y auroit rien à craindre, ni pour ceux qu'ils accompagneroient, ni pour leurs marchandises, parce que leurs familles établies sous la forteresse en répondroient.

Il ne faut pas apprehender qu'une Colonie puisse jamais être à charge au Roi ou à la Compagnie. Au contraire elle deviendra en peu de tems avantageuse à l'un & à l'autre, & par conséquent à l'Etat. Le principal soin que l'on doit avoir, est de bien choisir les gens dont on la voudra composer, se souvenir que des hommes tirez des Galeres & chargez de crimes, & des femmes de mauvaise vie, ne sont point du tout propres à former des établissemens. Ils ne s'accoutument point au travail, ils ne peuplent point, ils s'abandonnent de nouveau à leurs anciens déreglemens, & ils obligent les Gouverneurs à leur faire rendre à la potence dans un païs étranger ce qu'ils lui avoient dérobé dans le leur. Nous avons là-dessus des experiences réitérées tant des isaux Isles de l'Amerique, que tout le monde est convaincu de ce que j'avance ici.

Quant aux vivres dont la disette a fait échouer un si grand nombre de nos entreprises, & a fait périr tant de personnes aux Isles dans la terre ferme de l'Amérique, il n'y a rien à craindre. Le país est trop abondant pour qu'une Colonie soit jamais réduite à la faim. En attendant qu'elle soit en état de se pourvoir elle-même de vivres, le país est couvert, pour ainsi dire, de tant de Ris, de Mil, de Mahis, de Patates, de Bananes, de Figues, de Bœufs, de Chevres, de Cochons, de Moutons & de toutes sortes de Volailles, que toutes ces choses se donnent presque pour rien. Un très-beau Bœuf n'y a jamais vallu qu'une douzaine de couteaux à deux sols piece, & le reste à proportion.

Vetemens
des Negres
de S. André.

Les Negres de S. André ne sont pas mieux vêtus que leurs voisins de la côte de Maniguette. Ils n'ont qu'un très petit morceau de toille devant eux; il n'y a que les Seigneurs & les gens d'une grande distinction qui s'enveloppent d'une ou de deux pagnes, avec un poignard ou grand couteau à leur côté.

Femmes de
S. André.

Généralement parlant toutes les femmes de S. André sont d'une taille assez petite, déliées & très bien prises. Elles ont les plus beaux traits du monde, les plus beaux yeux, les plus vifs; la bouche petite, les dents d'une blancheur à éblouir. Elles sont enjouées; elles ont l'esprit fin, beaucoup de vivacité, & surtout un air tout-à-fait coquet; leur physionomie est libertine & n'est point trompeuse. Les

Les hommes sont grands & bien faits, ils sont robustes; ils ne manquent ni d'esprit ni de courage. On remarque qu'ils sont extrêmement défiants, depuis que quelques Européens les ont trompez & en ont enlevé quelques-uns. C'est pour cela qu'ils n'entrent jamais dans un Navire, quelque besoin qu'ils ayent de vendre ou d'acheter, & quelque accueil qu'on leur fasse, à moins que le Capitaine ne fasse la cérémonie de l'eau, comme je l'ai remarqué ci-devant. Après cette espece de serment, ils entrent dans les Vaisseaux, bien entendu pourtant qu'ils ne descendent point entre les ponts & qu'ils ne mettent jamais le pied dans les chambres. Ils font leurs visites & leur commerce à l'air, sur le pont ou sur le gaillard, afin d'être toujours prêts à se lancer la mer, s'ils s'appercevoient qu'on formât le moindre dessein sur leur liberté.

Caractere
des Negres
de S. An-
dré.

Il faut qu'il y ait dans ce pais des Elephans d'une taille bien monstrueuse, puisqu'on y trouve des dents qui pesent plus de deux cens livres. Je m'imagine bien que ce ne sont pas des dents de lait.

Dents d'E-
lephans pro-
digieuses.

Outre le commerce des dents, on traite encore à S. André des captifs & de l'or. Il est encore incertain si l'or vient du pais, ou s'il y est apporté du dedans des terres. Ce que l'on sçait très positivement, c'est qu'on y traite de l'or & même assez considerablement, mais les Negres font un mystere du lieu d'où ils le tirent. Quand on le leur demande, & qu'on est assez de

Trafic d'or
& d'Escla-
ves.

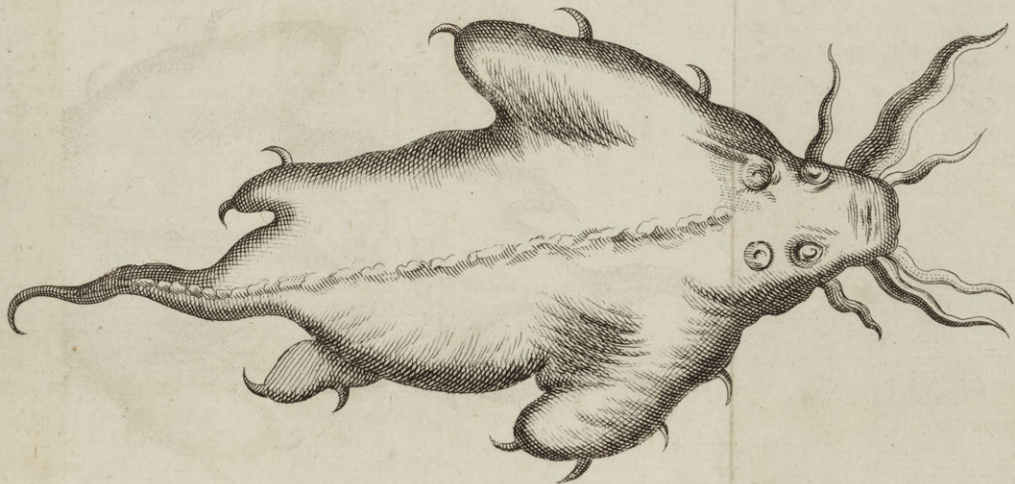
leurs amis pour les obliger de s'ouvrir plus qu'ils ne font ordinairement, ils montrent de hautes montagnes du Nord-Est, qui paroissent éloignées de quinze à vingt lieues, & ils disent qu'il en vient. Peut-être qu'ils ne le vont pas chercher si loin, & qu'ils n'ont que celui que leurs rivières charient, qu'ils retirent par le lavage; peut-être que les Negres habitans ou plus voisins qu'eux de ces montagnes, fouillent les terres & les lavent comme dans le païs de Bambouc, & qu'ils l'apportent à la côte & le donnent en troc d'autres marchandises. C'est ce qu'on sçaura, si on a assez de résolution & de courage pour s'établir solidement dans le païs.

Malgré le grand nombre de Pêcheurs qui sortent tous les jours de la rivière de S. André, & qui vont à la pêche, la côte ne laisse pas d'être des plus poissonneuses.

L'Equipage du Chevalier des M*** y prit quantité de très beaux Poissons. Comme on a déjà parlé de différentes especes de Poissons qu'on trouve dans ces mers, je ne les rapporterai pas, de crainte d'ennuier mes Lecteurs par des redites. Je me contenterai de rapporter la figure d'un monstre à qui on a donné le nom de Diable; nom que les Navigateurs donnent assez ordinairement aux Poissons qu'ils ne connoissent pas assez distinctement. Il y en a de plusieurs especes. Celui que les Naturalistes appellent Zigene ou Marteau est de ce nombre, On l'appelle aux Isles de l'Amérique

Poisson appelé Diable.

*Poisson apellé Diable espece
de Raye*



merique Pantouffier. C'est un animal vorace & carnassier. Sa tête est platte & s'allonge des deux côtez comme un marteau, à l'extrémité desquels la nature a mis de gros yeux ronds, rouges & étincelans. Sa gueule est armée de deux rangs de dents plattes, aigues & tranchantes; son corps est rond & se termine en une grande queue échancrée, assez large & extrêmement forte, c'est une défense dont il se sert avec avantage, & qui seconde à merveille sa gueulle armée. Il n'a point d'écaille, mais une peau épaisse, chagrinée à gros grains; ses nageoires sont grandes & fortes. Il nage d'une extrême vitesse, il court à la proie avec rapidité; tout lui est bon & sur tout la chair humaine. Ce poisson terrible ne fait pas pourtant peur à nos Caraïbes qui vont l'attaquer à coups de couteau & qui en viennent à bout. L'exemple que j'en ai rapporté dans mon Voyage des Isles, suffit pour en convaincre les plus incrédules.

L'autre sorte de diable que le Chevalier de M.*** trouva à la côte de la riviere de saint André, étoit une espèce de Raye Raye appelée Diabie. de vingt à vingt-cinq pieds de longueur, sur quinze à dix-huit pieds de largeur, & environ trois pieds d'épaisseur. J'ai parlé dans mon voyage des Isles d'une Raye à peu près semblable, qui fut prise à la Guadaloupe. Ce que celle de Saint André avoit de particulier, c'est que ses côtez étoient saillans & faisoient comme des bras & des cuisses tronquées, & qu'ils étoient

armez de grands ongles en maniere de crochets, d'une matiere dure comme de la corne, forts & pointus, dont les atteintes auroient été très-dangerenſes. La queue qui étoit longue en maniere de fouet étoit terminée par un ſemblable crochet plus grand & plus gros que les autres. L'épine du dos étoit couverte de tubercules rondes élevées au-deſſus de la peau de deux bons pouces, armée de pointes émouffées de la même matiere que les crochets. Sa tête étoit groſſe, attachée directement au corps ſans apparence de col. Elle étoit large, armée de dents plates & tranchantes. Ce poiſſon ne pouvoit pas ſe plaindre que la nature l'eût privé de la vûe, puisqu'elle l'avoit pourvû de quatre yeux, deux fort grands & fort gros qui étoient les plus voiſins de ſa gueulle, & deux plus petits placez au-deſſus & à quelque diſtance des deux premiers. Il avoit trois cornes de chaque côte de la gueulle. Je les appelle cornes plutôt que barbes, parce qu'elles avoient de la ſolidité, qu'elles étoient dures & fortes, quoiqu'elles fuſſent flexibles. Elles n'étoient pas d'égal longueur ni groſſeur. Des trois qui étoient à la droite, celle du milieu avoit plus de trois pieds de longueur, ſur un pouce & demi de diametre à ſa naiſſance, les deux autres étoient inégales & ne paſſoient pas douze à quinze pouces de longueur ſur un diametre proportionné à la longueur. La grande corne de la gauche n'avoit qu'environ deux pieds & demi de

lon-

longueur sur une grosseur proportionnée, les deux cornes qui accompagnoient celle-ci, étoient un peu plus grandes & plus fortes que celles de la droite. Leur flexibilité me fait croire qu'elles n'étoient pas capables de beaucoup offenser. La chair de ce poisson est filasseuse, coriace, de mauvaise odeur, elle ne peut servir tout au plus qu'à nourrir les autres poissons à qui on a la charité de la jeter. Son foye est bon pour faire de l'huile à brûler, sa peau est rude & seche, chagrinée à petits grains comme celle du Requin.

On trouve dans les bois un animal à quatre pieds que les Negres appellent Quogelo. Depuis le col jusqu'à l'extrémité de la queue il est couvert d'écaillés, faites à peu près comme les feuilles de l'Artichaut, un peu plus pointuës. Elles sont ferrées, assez épaisses & suffisamment fortes pour le défendre des griffes & des dents des animaux qui l'attaquent. Les Tigres & les Leopards lui donnent la chasse sans relâche & n'ont pas de peine à le joindre parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces animaux; il ne laisse pas de fuir, mais comme il est bientôt attrapé & que ses ongles & sa gueulle lui seroient de foibles défenses contre des animaux qui ont de terribles dents & des griffes bien fortes & bien aiguës, la nature lui a enseigné de se mettre en boulle en ployant sa queue sous son ventre, & se ramassant de telle maniere qu'il ne présente de tous côtez que les pointes de ses écaillés. Le

Quogelo animal à quatre pieds.

Tigre ou le Leopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement & sont contraints de le laisser en repos. Les Negres l'assomment à coups de baton, l'écorchent, vendent sa peau aux Blancs & mangent sa chair. Ils disent qu'elle est blanche & délicate, je n'ai pas de peine à le croire, supposé qu'il soit vrai qu'il ne vive que de fourmis, viande assurément des plus tendres & des plus délicates. Je voudrois encore sçavoir si la chair du Quogelo ne sent pas le musc, car supposé qu'il vive de fourmis elle le doit sentir, puisque tout le monde sçait que ces insectes étant écrasés ont une odeur de musc très-forte. Mais comment peut-il vivre de fourmis? Le voici: Sa tête & son museau que sa figure pourroit faire prendre pour une tête & un bec de Canard, renferme une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse & tenace, il cherche les fourmillieres & les lieux de passage de ces insectes, il étend sa langue, & la fourre dans leur trou où l'applatit sur leur passage, ces insectes y courent aussi-tôt attirés par l'odeur, & demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse, & quand l'animal sent que sa langue est bien chargée de ces insectes, il la retire dans sa gueulle & en fait sa curée. On peut dire qu'il se nourrit délicatement, puisqu'il ne vit que de petits pieds. Cet animal n'est point méchant, il n'attaque personne, il ne cherche qu'à vivre, & pourvu qu'il trouve des

four-

fourmis, il est content & fait bonne chere. Les plus grands qu'on ait vû de cette espece avoient huit pieds de longueur y compris la queue qui en a bien quatre. Ce seroit un plaisir d'avoir un de ces animaux privé dans les lieux où les fourmis sont incommodés ; comme à Cayenne & aux Isles de l'Amerique, il en détruiroit assez pour en diminuer le nombre, & peut-être pour les exterminer entièrement.

Le Leopard qui est son ennemi déclaré n'est pas si traitable que lui, il s'en faut bien. Il est pour l'ordinaire de la hauteur & de la grosseur de ces gros chiens de Bouchers, qui leur servent à conduire les Bœufs qu'ils ont achetez au marché. Il est feroce, sauvage, incapable d'être apprivoisé. Il se jette avec furie sur toutes sortes d'animaux, même sur les hommes, ce que ne font pas les Lions & les Tigres de ce pais-là, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés de la faim. Quelques écrivains le confondent avec la Pantere. Il a quelque chose du Lion, & quelque chose du grand Chat sauvage, sa peau est toute mouchetée de taches, noires, de différentes teintes sur un fond grisâtre. Il a la tête mediocrement grosse, le museau court, la gueulle large, bien armée de dents, les femmes s'en font des colliers, auxquels elles attribuent de certaines vertus. On peut croire que l'imagination y a plus de part que toute autre chose. Sa langue est pour le moins aussi rude que celle du Lion. Ses yeux sont vifs & dans un

Leopard.

continuel mouvement, son regard est cruel, il semble ne respirer que la cruauté, & le carnage. Ses oreilles rondes & assez courtes sont toujours droites: il a le col gros & court, les cuisses épaisses, les pieds larges, ceux de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre, les uns & les autres armez de griffes longues, fortes, aiguës & tranchantes; il les ferme comme les doigts de sa main, & lâche rarement la proie qu'il a empoignée, il la déchire autant avec les ongles qu'avec les dents, & quoiqu'il soit carnassier & qu'il mange beaucoup, il est toujours maigre, ce qui marque un temperament extrêmement chaud.

Cet animal peupleroit beaucoup & feroit de grands ravages, s'il n'avoit pas le Tigre pour ennemi. Celui-ci lui fait une guerre continuelle, & comme il est plus fort & bien plus alerte, il en vient aisément à bout. Les Negres disent que quand le Leopard se sent poursuivi par le Tigre, il fait comme notre Renard d'Europe, il balaye avec sa queue longue & bien garnie de poils les endroits où il passe, afin de dérober ses vestiges à l'ennemi qui le poursuit. Cela feroit croire que le Tigre ne le suit qu'à l'odeur, & cela pourroit être; mais on peut croire aussi que le Tigre qui a la vûë fort perçante ne s'amuse guères à flairer les traces d'un animal qu'il voit & qu'il poursuit de toutes ses forces. Cette guerre est agréable aux Negres, parce qu'elle les débarrasse d'un ennemi qu'ils craignent

extrêmement.

Les grands troupeaux de bœufs & autres animaux domestiques, dont les vastes prairies de ce pays sont couvertes, y ont attiré un nombre prodigieux de Lions, de Tigres, de Leopards, & autres animaux qui vivent de proyes, qui sont assurez de trouver là abondamment de quoi vivre, quand les cerfs, les gazelles, & les autres animaux des Forêts viennent à leur manquer. Si les Negres avoient l'usage des armes à feu, de la poudre & des balles, plus qu'ils ne l'ont, ils diminueroient bien plus qu'ils ne font le nombre de ces bêtes carnassieres; ils sont reduits à se servir de pieges, ils en font de diverses sortes; les plus ordinaires sont des fosses profondes, étroites d'entrée & larges par le bas; ils les couvrent de clayes legeres, couvertes d'un peu de terre, & mettent un appas de chair au milieu. Ces animaux, attirez par l'odeur de la viande, y viennent, & étant tombez dans la fosse, d'où ils ne peuvent sortir à cause de sa profondeur & du peu de largeur de l'entrée, y sont tuez à coups de flèches & de saguayes par les Negres, qui, après s'être bien assurez qu'ils sont entierement morts, y descendent, & à l'aide de leurs compagnons, les tirent en haut & les mangent. Toute autre chasse n'est pas de leur goût, à cause des dangers où les chasseurs seroient exposez.

On feroit un volume entier, si on vouloit parler de tous les differens animaux qui

qui se trouvent dans ce pais. C'est dommage que les Negres ne sçachent pas préparer les peaux ; quoi qu'elles ne soient pas si belles que celles des pais plus froids, on ne laisseroit pas de s'en servir en Europe.

Les Negres de Saint André & des environs, sur tout du côté de l'Est, aiment fort les menilles de fer & de cuivre, garnies de petites sonnettes & de grelots ; les femmes s'en environnent les jambes au-dessus de la cheville du pied, elles en mettent au-dessus des poignets & des coudes, & prétendent que cela fait un petit charivaris fort agréable quand elles dansent. Cet exercice leur plaît infiniment, & quand elles ont travaillé toute la journée, rien ne les délasse tant que cinq ou six heures de danse. Chaque contrée a sa danse particuliere. Tous les *Pecourt* de France ne seroient que des tortués en ce pais-là. J'ai parlé de la danse appellé *Calenda* dans mon voyage des Isles, & comme je crois, de quelques autres. Il faudroit que quelque habile maitre à danser prît la peine d'aller sur les lieux, & de rapporter en France toutes les danses de la côte ; il y en auroit qui seroient du goût de nos Dames, & qui lui attireroien bien des pratiques.

La côte des Bonnes-Gens commence au cap la Hou. Ce cap avance assez peu à la mer ; il est par les cinq degrez dix minutes de latitude Septentrionale, c'est en-
 Cap la Hou, viron la moitié de la distance qu'il y a entre
 tre

tre le cap de Palmes & celui des Trois-Pointes. Les Hollandois ont appellé les habitans de ce païs, jusqu'au cap de Sainte Apolline, les *Quaqua*, parce que ces Negres ont presque toujours ces mots à la bouche quand ils abordent les étrangers. Ils signifient, *bon jour, bien venu*, ou tel autre compliment qu'on voudra s'imaginer. Les mêmes Hollandois ont aussi donné à ce païs, le nom de côte des six Bandes. Ils marquent ce païs sur leurs Cartes indifferemment sous ces deux noms. La raison de ce second nom vient de ce que ces Negres, qui recueillent chez eux une grande quantité de coton, en fabriquent des Pagnes rayées de blanc & de bleu, composées de six bandes d'environ six pouces de largeur chacune, ce qui fait une largeur de trois pieds & d'environ trois aulnes de longueur. Leur teinture bleüe est très-bonne & ne s'efface point, aussi ont-ils chez eux de l'Indigo, qui sans être cultivé fait une teinture très-bonne & d'une durée merveilleuse. Ces Pagnes se vendent très-bien par toute la côte d'Or.

Côte des six
Bandes.

L'exterieur des Quaqua ne previent pas en leur faveur: ils paroissent grossiers & farouches; mais quand on vient à traiter avec eux, on les trouve bonnes gens, francs, des plus polis de toute la côte, & du meilleur commerce. La quantité de vin de Palmes qu'ils font chez eux ne les a pas rendus ivrognes; ils en boivent très-peu, & vendent à leurs voisins plus ivrognes qu'eux, la quantité considerable qu'ils en font.

Mœurs des
Quaqua.

font. On remarque qu'ils mettent beaucoup d'eau dans une espece de biere qu'ils font, & dont ils n'usent que pour corriger la trop grande crudité de leurs eaux. On l'appelle Pito : Elle est bonne & assez forte pour porter à la tête, & ennyvre quand on en prend un peu trop ; elle n'est pas plus mal-faisante que la biere d'Europe.

Ils font un grand commerce de sel avec leurs voisins au Nord-Est, & ceux-ci le transportent bien avant dans les terres où il est très-cher, parce qu'il y manque absolument, & que, selon la coûtume des hommes, les choses les plus rares sont celles dont on se fait l'habitude de ne pouvoir se passer. Nos Caraïbes de l'Amérique se font passez & se passent encore à présent de sel, & ne s'en portent pas plus mal, & n'en vivent pas moins ; heureux s'ils avoient été aussi sages & aussi retenus sur l'usage de l'eau de vie. Si on en croit ces Negres Marchands de sel, c'est-à-dire, ceux qui demeurent à quelques cent lieues du bord de la mer, ils vont le porter au-delà du Niger à des peuples qui ne sont pas noirs, & qui, selon le portrait qu'ils en font, ne peuvent être que les Maures. Nouveau sujet de réflexion sur la situation du pais, & sur la facilité qu'il y a de traverser l'Afrique, du Sud au Nord, & de l'Oüest à l'Est, en suivant ce grand fleuve.

Précaution
pour traiter
avec les Qua-
qua.

Quand on fait quelque affaire avec les Quaqua, on peut assez compter sur leur parole, lorsqu'on a exigé d'eux le serment & la

& la cérémonie de se mettre quelques gouttes d'eau de la mer dans les yeux. J'ai déjà dit que c'est une imprécation par laquelle ils prient Dieu de leur ôter la vûë, s'ils ne font pas ce qu'ils promettent. Ils y a bien des país où l'on fait des sermens qui valent bien celui-là, sans qu'on se croye fort obligé de les observer. Pourquoi les Quaqua seroient-ils plus honnêtes gens que les Normands, à qui tout le monde fait ce reproche? Il est bon d'exiger le serment, & puis se tenir sur ses gardes & agir tout comme s'ils n'en avoient pas fait.

Outre les Pagnes dont je viens de parler, on tire de ce país une prodigieuse quantité d'Yvoire, on en a quelquefois acheté jusqu'à dix mille pesant en un seul jour. Les Negres assurent que le país est tellement rempli d'Elephans, que les habitans du haut país sont obligez de creuser leurs maisons dans le revers des montagnes, à peu près comme on les voit sur les bords de la Loire, & de faire les portes & les fenêtres extrêmement étroites & basses. Ils employent toutes sortes d'artifices pour éloigner ces animaux de leurs champs, & les faire tomber dans les piéges qu'ils leur tendent, où ils les tuënt; mais ils ajoûtent que la raison pour laquelle ils ont tant de dents est que les Elephans quittent leurs dents tous les trois ans, & qu'ils en trouvent beaucoup plus dans les Forêts, qu'ils n'en arrachent eux-mêmes après avoir tué ces grosses bêtes. Si le témoignage des Negres est véritable, voilà une nouvelle

Marchandi-
ses des Qua-
qua,

velle preuve que l'on peut ajouter à ce que j'ai dit ci-devant. Il faut chercher à présent, si les dents que les Elephans ont quittées sont aussi bonnes que celles qu'on leur ôte quand on les a tuez.

Le Cotton & l'Indigo viennent naturellement, & sans culture dans tout ce païs.

Pour ce qui est de l'or, il est commun; il est rare de voir une femme dont les cheveux ne soient ornez de petits ouvrages d'or fondus & battus au marteau, dans la fabrique desquels, les ouvriers du païs font voir leur adresse. On les appelle Menilles, nom generique, qui revient à celui de bijoux dont nous nous servons en France, pour signifier les choses précieuses par leur forme, & qui sont de petit volume. On voit de ces Menilles de plusieurs sortes: elles sont pour l'ordinaire assez minces & assez legeres, mais la quantité que les femmes, dont les maris sont riches, en mettent à leurs cheveux, rend à la fin la tête d'une femme d'un très-grand prix. Quand les personnes sont jeunes & bien faites, qu'elles ont les jambes, les bras & le col bien chargez de chaînes & de grelots, & la tête couverte de papillotes d'or avec de belles Pagnes, elles ont très bon air: On peu dire, en cet état, qu'elles font mentir le proverbe, qui dit: Tout est bon dans une femme sans tête; on doit dire au contraire, que ce qu'une femme a de meilleur est la tête.

Les maris, qui sont en ce païs bien plus
mai-

Menilles
d'or.

maitres qu'ils ne le font en France, en Angleterre, en Hollande, & autres lieux de l'Europe, où ils ont laissé prescrire leurs droits, les maris, dis-je décoiffent sans façon leurs femmes quand ils ont besoin de leur Menilles, & les vendent aux Européens, pour avoir les marchandises d'Europe qui leur conviennent, sauf à eux d'en faire faire d'autres, & de les donner à leurs épouses quand elles ont mérité par leurs minauderies ordinaires, que leurs maris leur donnent de nouvelles marques de leur tendresse. L'or des Menilles est toujours très pur, & n'oblige point à la preuve ordinaire que l'on en fait par l'eau regale; car en ce pais-là comme par tout le reste du monde, il se trouve d'habiles gens qui ont soin d'enseigner les Marchands à connoître l'or, & à ne s'y pas laisser tromper.

C'est sur tout au cap Appollonia, que l'on trouve de ces Marchands de faux or. Comme l'or que l'on y traite est en pou-
 dre, ils ont l'adresse de le mêler avec de la limaille de cuivre, & vendent ainsi tout ensemble & sur le même pied. Lorsqu'ils viennent traiter à bord des Bâtimens, les gens bien avisez ne manquent pas de leur demander s'il est pur, & de leur déclarer que s'il ne l'est pas, ils payeront leur fourberie par la perte de leur liberté. S'ils persistent à le soutenir bon & pur, on le pese en leur présence & on le met aussi-tôt dans l'eau regale, cette liqueur consomme le cuivre dans le moment. On pese ce qui reste, & quand on ne trouve pas

Tromperie
 sur l'or, ma-
 niere de le
 connoître.

pas le même poids qu'on avoit trouvé avant l'épreuve, on les met aux fers, & c'est à eux à racheter promptement leur liberté, avant que le vaisseau mette à la voile & aille plus loin. On voit par là, qu'il est de la prudence des Marchands Européens de traiter dans un lieu, où ils soient les maîtres, comme sont leurs vaisseaux; au lieu que s'ils traitoient à terre, ils ne pourroient pas se faire justice, & la demanderoient inutilement aux Rois du pais, qui, pour l'ordinaire, sont aussi fripons que leurs sujets.

C H A P I T R E X.

DE LA CÔTE D'OR.

Description du pais, jusqu'au château de la Mine.

Etenduë de
la côte d'Or.

C'Est à la riviere de Sucre que commence la côte d'Or, ainsi appellée par les Européens à cause de l'or que l'on y trouve à trafiquer. On donne à cette côte environ cent trente lieues de longueur de l'Oüest à l'Est. Il ne faut pas s'imaginer que l'or s'y trouve également par tout; on se tromperoit, on le verra par la suite de la description, que je vais faire du pais.

La riviere de Sucre qui sépare la côte d'Or de celle des Quaqua, vient du Nord-Nord-

Nord-Oüest. On dit qu'elle vient de fort loin.

Abassan est le premier Royaume de cette côte du côté de l'Oüest; il n'est ni le plus étendu, ni le plus riche de cette côte, il s'en faut bien. Il n'a que six à sept lieues de longueur en suivant la côte de l'Oüest à l'Est. Son étenduë dans les terres, c'est-à-dire, au Nord, est incertaine, personne jusqu'à présent ne s'est embarassé de s'en informer, parce que ce n'est pas un lieu de commerce; aussi les vaisseaux s'y arrêtent rarement, ayant dû faire leur bois & leur eau & pris les rafraichissemens nécessaires dans les lieux que j'ai marqué ci-devant, où il s'en trouve en abondance, au lieu que presque toute la côte d'Or est sterile, négligée & sans culture.

Royaume
d'Abassan.

Il y a dix lieues d'Abassan à Tekucchué, premier village d'Iffini, & vingt-huit au cap Apollonia, en suivant la côte qui est assez droite & qui court Est-Sud-Est.

On connoissoit autrefois le Royaume d'Iffini sous le nom d'Albini, & ses peuples sous celui de Veterés, c'est-à-dire de Pêcheurs de riviere. On dit que les Esieps, peuples qui habitoient les terres les plus voisines du cap Apollonia, ayant été maltraitez par ceux d'Axime qui sont au-delà de ce cap, c'est-à-dire à l'Est, quitterent leur país il y a environ cent trente ans, & se retirèrent chez leurs conféderez les Veterés, qui les reçurent & leur donnerent des terres à cultiver au bord de la mer, & les regarderent comme de amis oppri-

Histoire des
Esieps.

opprimez qui ne devoient plus faire qu'un même peuple avec eux. Ils vécurent ensemble quelques années sur ce pied-là , & en assez bonne intelligence. Mais les Esieps naturellement inquiets & remuans , se voyant bien établis & étant devenus riches par le commerce qu'ils faisoient avec les Européens , commencerent à mépriser & même à maltraiter leurs bienfaiteurs , & ils poufferent leur insolence & leur ingratitude si loin , que les Veterés se repentirent de les avoir reçûs chez eux. Ils se virent à la fin pouffez à bout & obligez de chercher les moyens de chasser ces ingrats. Mais la chose n'étoit pas aisée. Les Esieps avoient des armes à feu , dont les Veterés n'avoient pas l'usage & qu'ils craignoient extrêmement. Ils étoient donc reduits à souffrir ce qu'ils ne pouvoient pas empêcher , en attendant & cherchant avec soin l'occasion de se vanger. Elle tarda longtems à venir , ce ne fut que vers l'année 1670. qu'elle se présenta. Voici de quelle maniere.

Histoire des
Issinois.

Une nation voisine du cap Apollonia qui demeuroit dans un pais nommé Issini , se brouilla avec ses proches voisins établis sur le cap. La querelle s'échauffa de maniere qu'ils en vinrent plusieurs fois aux mains , & toujourns au desavantage des Issinois , qui désespérant à la fin de pouvoir établir leurs affaires , & de s'empêcher de tomber dans l'esclavage , dont leurs défaites continuelles & la superiorité de leurs ennemis les menaçoient, ils resolu-

rent

rent d'abandonner leur païs, & de se retirer en quelque endroit où ils pussent vivre en paix & à couvert des entreprises de leurs vainqueurs.

Après avoir examiné où ils pourroient aller, & chez qui ils pourroient esperer d'être reçus, ils jetterent enfin les yeux sur les Veterés. Ils sçavoient que ces peuples humains & charitables avoient reçu chez eux les Esieps lors qu'ils étoient dans des circonstances pareilles à celles où ils se trouvoient. Ils sçavoient que non contents de les avoir protegez, ils leur avoient donné des terres, sur lesquelles ils vivoient en paix & à leur aise. Il se rencontroit encore heureusement pour eux que Zena leur chef, Capitaine ou Roi, étoit de la famille de celui des Veterés; autre motif & bien puissant pour esperer qu'on leur accorderoit l'azile qu'ils cherchoient. Ils députerent donc quelques-uns des principaux de leur nation vers les Veterés, pour leur demander la retraite & la protection dont ils avoient besoin. Les Veterés leur accorderent leur demande avec joye, & les regarderent comme des gens que le Ciel leur envoyoit pour les venger des Esieps, & les aider à chasser ces ingrats des terres qu'ils leurs avoient accordées.

Toute la nation des Ifinois abandonna aussi-tôt son païs, & se transplanta sur les terres que les Veterés leur accorderent. Il s'y établirent & commencerent à goûter la douceur du repos que leurs ennemis leur ôtoient depuis long-tems. Mais il fallut

rentrer bien-tôt dans une nouvelle guerre. Ils virent les mauvais traitemens que les Esieps faisoient à leurs communs bien-fauteurs, la reconnoissance les obligea de prendre hautement le parti de leurs hôtes; ils épouferent leur quéréelle, leur offrirent leurs services, se joignirent à eux, la guerre fut déclarée à ces ingrats, & comme ils avoient des armes à feu dont ils sçavoient se servir aussi bien pour le moins que les Esieps, ils les attaquèrent, les battirent en plusieurs rencontres, & les auroient entierement exterminés par le fer & par l'esclavage, si ceux-ci n'eussent pris le parti de se sauver en abandonnant avec précipitation le pais, & en se retirant du côté de l'Oüest en un endroit alors inhabité de la riviere de saint André.

**Defaite des
Esieps.**

C'est là où ils sont encore aujourd'hui & où ils vivoient assez à leur aise, & en paix s'il plaisoit aux Iffinois de les y laisser. Mais ils s'assemblent de tems en tems, font des courses sur eux & se retirent rarement sans avoir remporté quelque avantage, & sans ramener des esclaves qui est le but principal de leurs expéditions.

Les Veterés vengez & délivrez de leurs ennemis, donnerent aux Iffinois les terres que ces ingrats avoient occupées au bord de la mer, & environ quatre lieues de la profondeur des terres en remontant la riviere, & firent ainsi deux états. Les Veterés demeurant au Nord & sur la riviere principale appellée Asbini, & les autres qui s'y jettent; & les Iffinois au Sud, &
sur

sur les bords de la mer, & dans les Isles que fait la riviere jusqu'à quatre lieues au-dessus de son embouchure.

Les Iffinois donnerent à leur portion le nom de leur ancien pais, & l'appellerent le petit Iffini, pour le distinguer de celui qu'ils avoient abandonné, que l'on nomme encore à présent le grand Iffini, & qui est inhabité & tout à fait desert.

Petit ou nouveau Iffini,

La riviere d'Asbini eut le même sort; elle changea aussi de nom, & si elle conserva son nom ancien dans le quartier des Veterés, elle eut celui d'Iffini à son embouchure. C'est ce que nos Géographes auroient bien dû avoir marqué sur leurs cartes. La plupart par ignorance ou par négligence, & même les cartes marines des Hollandois, ne marquent pas même l'embouchure de cette riviere, & se contentent de marquer simplement le nom d'Asbini à la côte, & comme s'il n'y avoit pas de riviere en cet endroit.

Le Royaume d'Iffini n'est considerable ni par sa grandeur, ni par sa fertilité. On n'y compte que douze villages ou hameaux, fituez le long de la mer & dans les Isles qui sont dans la riviere. Son étendue du Sud ou Nord, n'est que de quatre à cinq lieues, & sa longueur sur la côte de huit à dix lieues. Sa capitale est Assoco, village d'environ deux cens cases, & de mil à douze cens ames. Il est dans une Isle de la riviere à une lieue & demie du bord de la mer.

Etendue du Royaume d'Iffini,

Tekucchué où le Roi a une maison,

où il passe quelques mois chaque année, & Bangaio font sur le bord de la riviere, & les deux principaux endroits de ce petit état après Affoco.

Les Veterés & les Iffinois vivent pour l'ordinaire en bonne intelligence. Chaque nation a son Chef ou Roi, ses coutumes & ses loix particulieres. Ils s'affistent mutuellement dans certaines occasions & paroissent alors ne faire qu'un même peuple. Dans d'autres ils sont fort éloignez les uns des autres, leurs caracteres sont differens, & leurs mœurs bien differentes.

Bornes des
Veterés.

Le país des Veterés est borné au Nord par des peuples appellez Compas, qui font une espece de Republique. Il a à l'Est le Royaume de Gommeré, le grand ou vieux Iffini & le cap Apollonia, & à l'Oüest le país des Quaqua.

La côte du Royaume d'Iffini est extrêmement basse, & sans les grands arbres dont elle est couverte. Il seroit presque impossible de la découvrir qu'on ne fût dessus. Le terrain à près d'une lieüe du bord de la mer, n'est que de sable blanc, fin, sec & aride. Il ne produit que des herbes courtes & deliées, excellentes à la verité pour les Moutons & les Chevres, & même pour les Bœufs, si ces peuples étoient assez laborieux pour prendre la peine d'en élever; mais ils sont faineans au dernier point, & aiment mieux traîner une vie miserable & mourir de faim, pour ainsi dire, que de se donner la moindre peine
pour

pour vivre plus à leur aise.

A mesure qu'on avance dans le païs, on le trouve meilleur ; cela paroît par les grands arbres qu'il porte, & par les herbes dont il est couvert. Les lieux bas voisins arrosés de quelques ruisseaux qui y sont en grand nombre, & les Isles que forme la riviere sont d'une terre grasse & profonde propre à produire tout ce qu'on en voudroit retirer. Les Negres ne la fatiguent guere, à peine peuvent-ils se résoudre à y semer un peu de ris, de mahis, & de poivre. Ils se reposent de ce soin sur les Véterés, qui ont toujours en main de quoi les mettre à la raison ; car ils n'ont qu'à cesser de leur apporter des vivres seulement deux jours, pour les reduire par la famine à faire tout ce qu'ils veulent. Les Issinois se contentent des fruits des bananiers, des figiers, des cocottiers, & des palmiers qui croissent chez eux, parce qu'ils viennent sans peine & sans culture. C'en'est pas sans peine qu'ils vont pêcher à la riviere & à la mer.

La riviere d'Asbini ou d'Issini, est une des plus considerables de toute la côte de Guinée ; elle est large, profonde & nette. De grosses barques la pourroient remonter à plus de soixante lieues de son embouchure, mais cette embouchure est fermée par une barre de sable, sur laquelle la mer brise d'une maniere si extraordinaire, qu'elle est inabordable à toutes sortes de Bâtimens, excepté aux Canots des Negres, qui sçavent prendre leurs tems pour franchir ce pas dangereux.

Riviere d'Asbini ou Issini

Barre de la Riviere,

Dès qu'on est entré dans la rivière, on se trouve dans un eau calme & tranquille, son lit s'élargit si considérablement à huit lieues au-dessus de son embouchure, qu'il forme un lac de six à sept lieues de large, & de presque autant de longueur; au milieu duquel il y a une Isle, dont les bords sont élevez & escarpez de tous côtez. Elle ne paroît de loin que comme un rocher sterile, mais on en juge autrement quand on est dessus, & qu'on se trouve dans une terre grasse, profonde, chargée d'arbres & de bonnes herbes: Une colonie y pourroit demeurer à l'aïse, l'abord seul est difficile, c'est une fortresse naturelle.

Isle deserte.

De-là jusqu'au grand banc de rochers qui barre entierement le lit de la rivière, il y a plus de cinquante lieues. Ce rocher est très-élevé, & l'eau qui se précipite en cet endroit, fait une des plus belles cascades du monde; le bruit que l'eau fait par sa chute, s'entend de quelques lieues. Il ne faut pas penser à franchir ce fault, ce seroit tenter l'impossible, les Truites & les Saumons ne l'entreprendroient pas. Les Negres ont pratiqué de petits sentiers à la droite & à la gauche de ce terrible fault par lesquels ils traînent leurs Canots, & quand une fois ils ont surmonté cet endroit si difficile, ils se remettent sur l'eau, & disent qu'on peut faire trente journées de chemin sur cette rivière sans trouver le moindre empêchement.

Si cela est vrai, comme nous avons tout lieu

*Rochers qui
barrent la
Rivière.*

lieu de le croire, & que son cours soit tantôt au Nord, tantôt au Nord-Ouest, & tantôt au Nord-Est, il faut qu'elle aille bien près du Niger, ou peut-être qu'elle en sorte & qu'elle en soit une branche, comme un voyageur moderne l'a pensé avec bien plus de raison & de vraisemblance qu'un autre qui en a fait une branche du Nil; il faudroit qu'elle passât au travers du Niger en suivant le chemin qu'elle fait.

Je n'ai garde de rien décider sur la source de cette riviere, nous n'avons point de relations de ce pais-là sur lesquelles on puisse faire fond; pas un Blanc ne s'est encore avisé d'entreprendre ce voyage, & les Negres, qui disent l'avoir fait, s'expliquent très-mal, & sont pour l'ordinaire de très-grands menteurs.

Les Veterés ont toutes leurs cases bâties sur pilotis dans la riviere; elles sont assez élevées au-dessus de la surface de l'eau pour n'en pas craindre les débordemens; ils mettent leurs Canots à couvert sous leur cases. Ils en ont de fort grands faits d'un seul tronc arbre & assez bien travaillez. Comme ils sont toujours sur l'eau, ils sont devenus d'excellens Canotiers d'eau douce, mais ils ne se hazardent pas sur mer. Les Illinois au contraire se servent en perfection des leurs sur la mer, & sont bien inferieurs aux Veterés sur la riviere. Voilà une des differences qu'on remarque entre ces deux Nations; en voici d'autres: Les Veterés lais-

Maisons des
Veterés,

Differentes
coûtumes
des Veterés,
& des Iffi-
nois.

sent croître leurs cheveux, & se font honneur de les avoir longs & pendans sur leurs épaules, nattez en plusieurs tresses, & ils s'arrachent la barbe. Les Iffinois au contraire se font souvent raser la tête, & quand ils sont âgez pour avoir de la barbe, ils aiment à la porter longue & bien tressée; les premiers vont presque toujours nus, ou n'ont tout au plus que de méchantes & très petites Pagnes d'écorce d'arbres ou d'herbes battues; au lieu que les autres en ont de toile de cotton & d'autres étoffes. Le commerce que les Iffinois ont avec les Blancs, les a rendu assez civils à la maniere du païs. Les Veterés qui ne voyent que des Negres & rarement des Blancs, sont plus sauvages, n'aiment gueres que les gens de leur couleur. Les femmes des deux Nations sont encore plus différentes entr'elles que les hommes. On n'aura pas de peine à le croire, quand on fera reflexion au genie de ce sexe, qui est extrême en toutes choses, en Afrique comme dans les autres parties du monde.

Pierre d'Ai-
gris.

La pierre d'Aigris sert de monnoye courante dans ce païs, on l'y regarde comme une pierre précieuse; elle n'a pourtant rien qui la doive faire beaucoup estimer. Elle est d'un bleu verdâtre, qui n'a ni éclat, assez dure à la verité, mais qui se polit mal, ou qu'ils n'ont pas l'esprit de mieux polir. Elle ne laisse pas de leur plaire; quand ils l'achètent, ils la pesent poids pour poids avec l'or, on en fait de
petits

petits morceaux appelez Betiquets, qui sont percez dans leur milieu, afin de pouvoir être enfilez dans de petits filets d'écorce. Eu égard au prix de la pierre, il faut que les Betiquets soient bien petits, puisque les deux ne valent qu'un sol monnoye de France. Ils en taillent en cylindre de la longueur d'un pouce, & percez dans leur longueur. Ils servent d'ornement à la barbe des Rois & des grands Seigneurs, en les enfilant dans les tresses que l'on fait avec leurs poils. Akafini, Roi d'Iffini, en a-
Ornement de la barbe des Rois,
 voit soixante morceaux dans les vingt tresses de sa barbe, qui valoient au moins mille écus. Avec tout cela, cette prétendue pierre précieuse n'a pas tant d'éclat que la belle Rafade verte que l'on leur porte d'Europe. Peut-être ils y ont attaché quelque vertu dont ils nous font un mystere, mais l'opinion fait la valeur des choses, & les goûts sont differens. Qui sçait si l'Aigris ne viendra pas à la mode en France, & si les deux sexes ne s'en pareront pas comme les Iffinois?

Je serois assez porté à croire, que l'Aigris est du Jade, ou une espece de pierre
Jade, pierre précieuse, son usage,
 qui en approche & qui n'est pas bien polie chez les Iffinois: c'est le peu d'adresse de leurs ouvriers qui en est la cause. Les Orientaux estiment le Jade, non-seulement pour l'usage auquel ils l'employent, comme font des manches de couteaux & de sabres, mais encore parce qu'étant porté sur les reins ou sur d'autres parties du corps, on prétend qu'il fait sortir les pierres &

les sables, & les entraîne par les urines; on dit même qu'il est spécifique pour l'épilepsie. Quand il n'auroit qu'une de ces vertus, ç'en seroit assés pour le faire estimer beaucoup.

Les Veterés se servent d'écorces d'arbres, comme on se sert de celle du Mahot aux Isles de l'Amerique, & de certaines herbes longues & souples dont ils font de la ficelle pour composer leurs filets, qui sont d'un fort bon usage. Ils se servent aussi d'hameçons & de dards, dont ils percent le poisson à cinq à six pieds sous l'eau avec une adresse merveilleuse.

Pêches des
Veterés.

Leurs grandes pêches se font la nuit à la nouvelle & à la pleine Lune. Comme ce sont des pêcheurs habiles & que leur riviere est extrêmement poissonneuse, ils remplissent leurs Canots en moins de dix ou douze heures de toutes sortes de poissons, & sur-tout de muets qui sont fort grands, fort gras, & d'une délicatesse qu'on trouve en peu d'autres endroits.

Il s'en faut bien qu'ils consomment chez eux tout leur poisson; les femmes le portent tous les jours au marché à Assoco, & chez les Compas; c'est de ces derniers peuples qu'elles tirent en échange de leur poisson, le ris, le mil, le mahis, les ignames, patates, huile de palme, & autres denrées qu'ils consomment, & qu'ils vont vendre à Assoco; car, excepté le poisson & le sel que les femmes font pendant que les maris sont à la pêche ou qu'ils se reposent, ils n'ont presque rien de superflu, & dont ils
puif-

puissent trafiquer avec leurs voisins. Leur pais, quoique bon & aisé à cultiver, est en friche presque par-tout, soit par paresse, soit qu'étant tous accoûtumés au métier de pêcheurs, ils ne puissent ou ne veulent rien entreprendre au-delà, soit qu'ils n'entendent pas la culture de la terre, soit enfin qu'ils soient accoûtumés de tout tems à se reposer sur les Compas, du soin de leur fournir leur nécessaire.

On ne connoît pas assez les Compas, ni l'étendue & la qualité de leur pais pour en parler d'une maniere qui puisse satisfaire entierement la curiosité du public. On sçait seulement que le pais qu'ils habitent, est au Nord & au Nord-Est des Veterés, qu'il est gras & fertile, & qu'ils le cultivent parfaitement bien. Ils retirent de leur terres abondamment non seulement ce qui leur est nécessaire pour eux, mais encore pour les Veterés & les Issinois, & pour d'autre Peuples plus avancez du côté du Nord & du Nord-Est, qui habitent un pais rude, fâcheux, ingrat, sterile, & tel que sont les pais riches en mines d'or. Ils en ont en effet beaucoup chez eux. On ignore comment ils le tirent, on sçait seulement qu'ils en ont abondamment & qu'ils le donnent aux Compas, & même aux Veterés, en échange des Marchandises & des Dentrées qu'ils leurs portent.

Un Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, ayant parcouru la côte de Guinée en 1685. sur un vaisseau qui y faisoit la traite de l'or & des Captifs, & ayant été

bien reçu à Iffini, crut voir dans ces peuples plus de disposition que dans les autres à recevoir les lumières de l'Évangile. Il ne manqua pas à son retour en France de communiquer les pensées qu'il avoit eu là-dessus, à quelques-uns des Directeurs de la Compagnie de Guinée qui venoit d'être formée. Ces Messieurs furent bien aises de signaler le commencement de leur commerce par un acte de religion, tel qu'étoit celui d'envoyer des Missionnaires dans ce pays.

C'étoit en effet un moyen sûr d'attirer les bénédictions du Ciel sur leur Négoce, & de rendre ces peuples plus affectionnez aux François par la conformité de religion qui seroit entre eux, qui seroit que les intérêts des deux nations deviendroient les mêmes, & par une suite nécessaire, que les établissemens de la Compagnie seroient plus en sûreté, & son commerce plus florissant.

Mission des
jacobins en
Guinée.

Ces Directeurs firent donc partir du port de la Rochelle le 29. Aoust 1687. six Religieux Jacobins, munis de la qualité & des pouvoirs de Missionnaires Apostoliques. Ils arriverent à Iffini le 24. Décembre de la même année. Ils y furent parfaitement bien reçûs de Zena premier Roi d'Iffini, depuis que les Iffinois s'étoient établis sur les terres des Veterés. Soit que ce Prince eût envie d'embrasser la Religion Chrétienne, soit qu'il ne pensât qu'à engager les François à s'établir dans son pays, afin de l'enrichir par le commerce,

il fit de bonne grace tout ce qu'on souhaita de lui pour le commerce & pour l'établissement des Missionnaires. Il leur donna une maison avec quelques terres, & six esclaves pour les servir; & pour engager davantage la nation à se confier en lui, il donna aux Missionnaires deux jeunes Negres appelez Aniaba & Banga, dont le premier parut être son fils, afin de les faire passer en France, & les instruire dans la foi & dans les exercices convenables à des gens de leur condition.

Aniaba &
Banga.

Le Pere Gonzales, Superieur de la Mission, détacha un de ses Religieux pour conduire en France ces deux enfans. Il laissa deux Religieux à Iffini, & passa avec les autres à Juda, parce que cet endroit étoit le centre du commerce que les François faisoient à la côte. Il y avoit un Fort & un Comptoir, c'étoit la residence du Directeur, & de tous les Officiers & Employez de la Compagnie.

Ces Ouvriers de l'Evangile firent des efforts extraordinaires, pour le faire recevoir chez les Negres, & pour en entretenir la pureté chez les Blancs qui étoient dans les Comptoirs. Ils travaillèrent beaucoup & ne firent rien, pas un Negre ne se convertit ni à Juda, ni à Iffini, & au bout de dix-huit à vingt mois, ces bons Religieux s'en allerent presque tous de compagnie en l'autre monde recevoir la récompense de leurs travaux, non sans soupçon d'avoir été empoisonnez.

Mort des
Missionnaires.

Le Pere Cerisier qui se trouva seul à

* Iffini y vécut un peu plus longtems que les autres, & prit enfin le même chemin & de la même maniere.

Ainsi finit la Mission d'Iffini, & avec elle l'établissement du commerce que l'on y vouloit faire Il n'y eut plus depuis ce tems-là de Commis residens, on y voyoit seulement quelquefois des bâtimens qui y alloient achever la traite qu'ils n'avoient pû faire à Juda, & aux autres lieux de commerce de la côte.

On ne reprit l'idée de s'établir à Iffini qu'en 1700. Un Religieux Jacobin qui avoit été quelque tems dans les Missions des Isles de l'Amerique, s'étant trouvé à Rome, obtint de la Congregation de la *Propagande*, les patentes & les pouvoirs de Prefet Apostolique pour établir une Mission en Guinée. Muni de ces Lettres Apostoliques, & d'un secours d'argent assez raisonnable, il vint en France, & tâcha d'inspirer le desir de prêcher l'Evangile à quelques-uns de ses confreres & de ses compatriotes. Il se présenta à la Compagnie, & lui demanda passage sur les vaisseaux qu'elle devoit envoyer à Iffini. Il l'obtint aisément, la Cour avoit résolu de renvoyer Aniaba en Afrique prendre possession de ses Etats, qu'on supposoit lui appartenir après la mort de Zena son pere véritable ou putatif, décedé depuis quelque tems. On trouva même que c'étoit une conjoncture assez heureuse, qu'un Jacobin reconduisit Aniaba Chrétien dans un pais, d'où un autre Jacobin l'avoit amené payen.

Nouvelle
Mission des
Jacobins à
Iffini.

Le Roi qui avoit fait tenir Aniaba sur les Fonds de Baptême, lui avoit donné son nom, & l'avoit fait élever avec des dépenses considérables dans tous les exercices convenables à un jeune homme de son rang vrai ou supposé, & l'avoit fait servir dans ses troupes à la tête d'une compagnie de Cavalerie. Enfin ayant été jugé à propos de le renvoyer en son pays, où l'on disoit que ses sujets le vouloient mettre sur le Trône de Zena son pere, le Roi lui fit une maison digne de sa magnificence, il lui donna des meubles & des officiers de toute espece, des vaisseaux de guerre pour le transporter; il n'oublia rien pour graver dans le cœur de ce noir la plus vive reconnoissance.

Histoire
d'Aniaba.

La Compagnie ne doutoit pas qu'il n'appuyât de toutes ses forces le dessein d'un établissement considérable qu'elle vouloit faire à Iffini, & que sous sa protection, quand même il ne seroit pas Roi, elle ne poussât bien loin & avantageusement son commerce. Ceux qui disoient connoître le pays, ne manquerent pas de faire de beaux memoires qu'ils présenterent aux Directeurs de la Compagnie; ils étoient bien écrits, la Compagnie les reçut, les lut, les agreea, on dit même qu'elle les paya. Elle fit là-dessus des projets excellens. Elle prit avec prudence les mesures qui parurent les plus justes pour les faire réussir. On chargea dans deux de ses navires tout ce qui étoit nécessaire pour construire les maisons, les magasins, les plat-

Projets de la
Compagnie
Pour Iffini.

teformes, les batteries & généralement tout ce qui étoit nécessaire pour un établissement que toutes les Puissances de l'Europe & de l'Afrique ne devoient pas ébranler.

Depart d'une Escadre pour un second établissement à Ifsini.

On partit de la Rochelle le 19. Avril 1701. & on arriva sur la côte d'Ifsini le 5. Juillet de la même année après une traversée ennuyeuse, pendant laquelle on essuya une violente tempête qui écarta nos vaisseaux, & obligea ceux qui portoient la plus grande partie des farines, des legumes, des munitions, des planches & autres choses destinées à l'établissement projeté, de les jeter à la mer pour s'alléger & se sauver du naufrage dont ils étoient menacez. Mauvais presage pour l'établissement qu'on alloit faire, & qui ne fut que trop véritable.

On devoit sçavoir en France, avant de faire un si grand fond sur la protection d'Aniaba, que les enfans des Rois Nègres ne succedent point à la Couronne de leurs peres, à moins que les Grands n'ayent de très-puissantes raisons pour ne pas suivre cette regle fondamentale de leurs États. J'en ai dit les raisons dans la relation de l'Afrique Occidentale. Quand donc on auroit supposé comme une chose vraie, qu'Aniaba étoit fils du Roi Zena, il n'en falloit pas davantage pour conclure qu'il n'avoit rien à prétendre, & qu'il étoit exclus de la Couronne, & que par conséquent, sa protection étoit très peu de chose, pour ne pas dire rien du tout.

En effet, ce qu'on eut du Capitaine

Aka-

Akafini, qui avoit succédé à Zena, furent de grands remerciemens des bontez que le Roi avoit eu pour Aniaba son parent, en échange desquelles il promit à la Compagnie tel lieu qu'il lui plairoit choisir dans ses Etats, pour y bâtir une Forteresse & y établir un comptoir. Il executa sa parole dès qu'on lui eut marqué le poste qu'on jugea à propos de choisir. Il y contribua de quantité de pieus, dont l'enceinte du Fort devoit être composée : il donna aussi pouvoir aux Missionnaires de prêcher, de convertir & de baptiser tous ceux de ses Sujets qui voudroient se faire Chrétiens.

Le Pere Loyer a écrit la relation de son voyage, qui fut plus heureux que celui qu'on avoit entrepris en 1687. en ce qu'il n'y perdit pas la vie ; & c'est tout ce qu'il en rapporta. Le Lecteur y aura recours, s'il lui plaît, elle est imprimée à Paris chez Seneuse & Morel en 1714. en un volume in 12.

Ce que je puis dire en faveur de ceux qui ne voudront pas se donner la peine de lire la relation du pere Loyer, c'est que le Roi Akafini étoit âgé de plus de soixante ans en 1701. qu'il étoit bienfait, qu'il avoit de l'esprit, qu'il étoit très riche & très avare, & qu'il avoit peu d'enfans. Il avoit un frere nommé Jamoké qui lui devoit succeder, & un neveu appelé le Capitaine Emond, qui selon les apparences, attendoit avec quelque im-
pa-

patience la mort de ses oncles, pour monter sur le Trône.

Ces trois Seigneurs avoient une inclination toute particuliere pour la Nation Françoisé, & si on avoit sçu profiter en gens sages des bonnes dispositions où ils étoient, il est constant que nous serions bien établis à Issini & sur la riviere, jusques dans les endroits les plus abondans en or, où nous eussions traité ce métal de la premiere main, si nous eussions été assez négligens pour ne pas fouïller les mines nous-mêmes.

Utilité de
l'établisse-
ment d'Issi-
ni.

L'établissement d'Issini auroit produit infailliblement celui de Gommeré & de quelques autres lieux voisins d'Axime, & des autres places occupées par les Hollandois, & nous auroit mis en état de partager avec eux & malgré eux, les profits immenses qu'ils font le long de cette côte, où ils occupent à présent les lieux que les Portugais ont usurpé sur nous autrefois.

Le Roi Akafini accorda de bonne grace le terrain qu'on lui demanda pour construire une Forteresse. Il nous en fit mettre en possession par son frere Jamoké & les Grands de sa Cour, avec les cérémonies du païs, & nous donna une liberté entiere pour le commerce.

L'endroit que l'on choisit étoit une longue langue de terre, qui avoit la mer au levant & au midi, & la riviere au couchant; elle ne tenoit à la terre ferme que par un Istme de cent cinquante pas ou envi-

Situation du
Fort d'Issini.

vironi

viron de largeur. Le terrain qui paroïssoit sec & aride à la superficie, étoit couvert de très-grands & de très-beaux Arbres, & l'herbe croissoit à merveille dans les endroits qui étoient découverts, marque certaine que le fond étoit bon, quoique le dessus parût brûlé par l'ardeur du Soleil.

Rien n'étoit plus aisé à fortifier & à garder que cet endroit; toute l'étendue, baignée par la mer, étoit inaccessible, à cause des rochers qui l'environnoient, contre lesquels la mer brisoit presque toujours d'une manière furieuse. Le côté de la rivière n'étoit gueres plus aisé: on ne pouvoit l'aborder qu'après avoir franchi le passage affreux de la barre; de sorte que tout ce terrain n'étoit abordable que par l'Istme dont je viens de parler.

On le ferma avec une courtine & deux demi bastions composez de pallissades de dix à douze pieds de hauteur hors de terre, assez mal terrassez en dedans & sans fossé. On mit sur chaque bastion quatre pieces de canon de fer de trois livres de balles, avec quelques pierriers; on fit derrière ce morceau de retranchement, quelques cases pour les Officiers & pour la garnison, avec de très-petits magasins pour les marchandises, & pour les vivres qu'on y laissa. Je remarque exprès qu'ils étoient très-petits, parce qu'il auroit été inutile de les faire plus grands, vû le peu de marchandises, & de vivres qu'on y laissa. En leur place, on laissa des promesses magnifiques de revenir au plûtard dans huit ou dix

dix mois, & d'apporter tant de marchandises qu'il y en auroit pour tout le païs & les environs, & pour en envoyer jusqu'au centre de l'Afrique. Le projet étoit beau, il auroit infailliblement ruiné le commerce des Anglois & des Hollandois, mais il y a chez nous une distance infinie entre dire & faire.

Le Fort d'Issini abandonné.

Les vaisseaux qui avoient apporté Aniba & les François qui devoient demeurer à la côte, s'en retournerent, arriverent heureusement en France, mais sans le retour des effets laissez à la côte ou jettez à la mer pendant la tempête; il n'en fallut pas davantage pour dégouter la Compagnie, & lui faire tellement oublier qu'elle avoit commencé un établissement à Issini, qu'elle n'y pensa que sur la fin de 1705. qu'un vaisseau de guerre eut ordre d'enlever les François qui se trouveroient encore dans la Forteresse, & de la laisser avec tout ce qui étoit dedans à la discretion des Negres: ce qui fut executé.

On auroit assurément pû mieux faire & on le devoit, après les promesses reciproques qu'on s'étoit donné de part & d'autre.

Il faut dire ici à la louange des Negres, qu'ils n'y ont point manqué de leur côté, & qu'ils sont demeurez fidèlement attachés à la Nation, tant qu'ils ont eu quelque rayon d'esperance que les François s'établiroient chez eux d'une maniere fixe & permanente. Cela a paru avec éclat dans trop d'occasions pour en pouvoir

dou-

douter, & sur-tout, par la geneureuse resistance qu'ils ont faite aux Hollandois, qui n'ont rien oublié pour les détacher de notre alliance.

En effet, le Général des Hollandois qui reside à la Mine, comme à la Forteresse la plus considerable qu'ils ayent à la côte, ne fut pas plûtôt averti de l'établissement des François à Ifini, qu'il en comprit toute la conséquence. Il vit le préjudice qu'il alloit causer à sa nation & à son commerce; ce fut ce qui l'obligea aux tentatives réitérées qu'il fit auprès des Negres, pour les obliger de rompre avec nous, ou du moins à ne pas prendre notre parti, s'il nous attaquoit à force ouverte. Il avoit raison de craindre, car il sçavoit que tous les Negres de la côte ont le cœur François, & qu'ils ne souffrent qu'avec une peine extrême le joug pesant dont les Hollandois les ont chargez depuis qu'ils ont des Fortereses dans leur país, & qu'ils n'attendent que l'occasion de le secouer & de recouvrer leur liberté.

Il sçavoit encore que la Reine de Gomeré avoit promis de recevoir les François dans son país, de leur en abandonner tout le commerce, & de leur permettre d'y bâtir des Fortereses. Il n'en falloit pas tant pour intriguer beaucoup un homme habile, comme étoit alors le sieur Guillaume de Palme, qui prévoyoit la ruine entiere, ou du moins une diminution si considerable dans son commerce, que la Compagnie seroit obligée de l'abandonner,

Jalousie des
Hollandois.

ner, s'il ne trouvoit moyen de faire échouer l'entreprise des François.

Il y employa d'abord les négociations, les promesses & les menaces; les présens suivirent, & tout fut inutile. On regarda dans le país comme des infames, ceux qui furent assez lâches pour recevoir quelque chose de sa part. Le nombre en fut très-petit, chose rare chez des Negres qui ont d'ordinaire beaucoup d'avarice & peu d'honneur: de sorte que ce Général crut qu'il n'y avoit que la force qui pût faire changer de face aux affaires.

Les Hollan-
dois atta-
quent le
Fort.

Il parut le 5. Novembre 1702. avec quatre vaisseaux de guerre, & mouilla devant Tekucchué. Il employa quatre jours à sonder les esprits, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit les déterminer à entrer dans ses interêts, & voyant qu'il y perdoit son tems, il s'approcha du Fort François le dix du même mois. Il employa la journée entiere à sonder les environs, & à disposer tout ce qu'il crut nécessaire pour l'attaque qu'il vouloit faire; il s'approcha de plus près le onze, & ses quatre Navires commencerent à canonner la Forteresse avec une extrême furie. On ne manqua pas de lui répondre sur le même ton, & avec tant de succès que l'Amiral fut obligé de se tirer hors de portée pour se reconnoître. Les autres vaisseaux furent maltraitez & perdirent bien du monde, & si la disette de poudre n'avoit obligé le Gouverneur de diminuer son feu; & enfin, à cesser entierement celui du canon, parce qu'il
se

se trouva réduit à quatre barils de poudre ; il est probable que quelqu'un des vaisseaux Hollandois y seroit demeuré ; mais comme ils virent qu'on ne tiroit plus , ils s'approcherent encore plus près & redoublèrent le feu de leurs batteries.

Il arriva dans ce tems-là qu'un boulet ayant donné dans une ruche d'abeilles que l'on élevoit dans le Fort , ces petits animaux se jetterent avec furie sur ceux qui se trouverent à leur portée ; il fallut leur ceder la place & se retirer au plus vîte , pour se garentir de leurs aiguillons. Les Hollandois s'apperçurent de cette retraite précipitée , & crurent que les François avoient reçu quelque dommage considerable qui les obligeoit d'abandonner leur Forteresse , & qu'il falloit s'en emparer avant qu'ils pussent revenir à eux ; de sorte que le Général fit embarquer l'élite des troupes dans cinq grandes chaloupes , qui , soutenuës du feu des canons des vaisseaux , vinrent en bon ordre pour mettre à terre dans l'ance qui est à l'Est du Fort.

Les Negres , qui s'étoient assemblez pour nous soutenir , crurent que nous abandonnions la Forteresse , & eurent peur que nous ne la remissions aux Hollandois. Ils vinrent en foule nous prier de n'y pas penser , nous assurerent de leur fidelité , & nous en donnerent sur le champ des marques qui leur firent honneur , & qui marqueroient que c'étoit à bon titre qu'on les regardoit comme les plus braves de toute la côte.

Ils

Les Hollan-
dois defaits
à la descente

Ils se blottirent dans les halliers qui bordent l'ance où les chaloupes alloient aborder, & dès qu'elles eurent touché terre, & que ceux qui les remplissoient en furent sortis, ils fondirent sur eux avec tant de bravoure & d'intrepidité, qu'ils tuèrent en moins d'un demi quart d'heure tous ceux qui étoient débarquez, à la réserve de neuf qui se sauverent à la Forteresse, & qui se rendirent prisonniers de guerre.

La victoire des Negres fut si complete, que leurs chaloupes y demeurèrent; la mer en brisa trois, les Negres enleverent les deux autres avec ce qui étoit dedans, & porterent à leur Roi les têtes de ceux qu'ils avoient massacrez.

Le Général Hollandois vit bien après cela qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il n'y avoit que le temps qui pût venir à bout des François, sur-tout avec les naturels du pais.

Le Gouverneur François ne manqua pas d'envoyer remercier le Roi Akafini du secours qu'il lui avoit donné. Ce Prince reçût de bonne grace le compliment des François, & leur envoya son frere Jamoké les feliciter sur leur victoire.

On avoit remarqué qu'Aniaba ne s'étoit point trouvé avec ceux qui avoient combattu les Hollandois, il ne laissa pas de venir au Fort féliciter le Gouverneur, & ne répondit que par de mauvaises raisons aux reproches qu'on lui fit de n'avoir pas imité ses Compatriotes, lui qui avoit

Mauvais
procedé
d'Aniaba.

de si grandes obligations au Roi & à sa Nation.

Mais il avoit quitté il y avoit longtems les sentimens d'honneur, de reconnoissance & de religion qu'on lui avoit inspiré pendant quatorze années qu'il avoit demeuré en France. On s'étoit apperçû dès qu'il avoit mis le pied en Afrique, & qu'il s'étoit dépouillé des habits François pour se mettre nud comme ses compatriotes, qu'il s'étoit en même temps dépouillé de tous les sentimens d'honnête homme & de Chrétien. Les Missionnaires, qui comptoient beaucoup sur lui pour l'avancement de l'œuvre de Dieu dans le pais, lui en avoient fait des reproches, & le Gouverneur lui en avoit parlé plusieurs fois sans avoir rien gagné sur son mauvais esprit, & son cœur encôre plus méchant. On assuroit même qu'il étoit d'intelligence avec les Hollandois, & qu'il disoit hautement, que leur alliance étoit plus avantageuse à son pais que celle des François. Comme il n'avoit gardé aucune mesure avec eux dès qu'il avoit été à terre, le Chevalier Damon, Capitaine des Vaisseaux du Roi, qui étoit chargé de lui remettre les presents du Roi quand il seroit sur le Trône, où l'on supposoit qu'il alloit monter, en distribua une partie au Roi Akafini, à son frere & à son neveu, & autres Officiers qui parurent bien plus attachez à la Nation que cet ingrat, & rapporta le reste en France, & entre autres, un portrait du Roi enrichi de Diamans, dont le Roi lui

vouloit faire présent, & on l'abandonna à sa mauvaife destinée

Le Chevalier des M. *** qui a connu Aniaba, & qui l'avû plusieurs fois depuis que les François ont abandonné Ifini, s'efforce de le justifier dans des mémoires qu'il m'a laissé sur cela, & sur quantité d'autres éclairciffemens que je lui ai demandé.

Histoire
d'Aniaba
selon le
Chevalier
des M. ***

Il dit que cet infortuné fut conduit en France par le Capitaine Compere, commandant un Vaisseau marchand, dans le dessein d'en faire son valet, qu'il lui fut enlevé par des geus qui avoient interêt de le faire passer pour Prince, & qui le firent passer pour tel à Paris & à la Cour. Que ce jeune homme ne se fit pas beaucoup prier pour aider à soutenir cette fourbe, qui lui étoit avantageuse & qu'il crut à la fin; on fit semblant de croire l'histoire fabuleuse qu'on debita de sa naissance, & des droits qu'il avoit à la Couronne d'Ifini. Qu'ayant été ramené en Afrique avec tout l'éclat dont nous avons parlé cy-devant, les Negres compatriotes le dépouillerent, & l'obligerent de reprendre les usages de la nation comme avoit fait Banga son compagnon de voyage, & qui étoit revenu de France bien avant lui.

Le Chevalier des M. *** prétend qu'on auroit dû donner le gouvernement du Fort d'Ifini à Aniaba, & que puisqu'on l'avoit jugé capable de commander une compagnie de Cavalerie en France, il auroit bien pu commander les François en son pais. Ce raisonnement ne m'a jamais plû, & si
le

le Chevalier des M.*** ne m'avoit pas mieux contenté sur les autres éclaircissements que je lui ai demandé, la relation de son dernier voyage que je donne au public, ne m'auroit pas paru digne de lui être présenté; car quelle différence n'y a-t'il pas entre le commandement d'une compagnie de Cavalerie & le Gouvernement d'une Forteresse, & du commerce qui peut causer la ruine d'une Compagnie, si celui ou ceux qui en sont chargez s'en acquittent mal? Il n'y avoit rien à craindre d'Aniaba, étant à la tête d'une troupe de Soldats, parce qu'il y avoit au-dessus de lui tant d'autres Officiers, que son ignorance ou sa mauvaise volonté ne pouvoit être préjudiciable à personne qu'à lui seul, au lieu que le commandement d'une Forteresse & d'un Comptoir pouvoit avoir des suites funestes à la nation, & à la Compagnie qui en faisoit les frais. Sa conduite n'a que trop justifié, ce qu'on avoit pensé de lui. Il faut donc penser que l'oubli de la Compagnie pour l'établissement qu'elle venoit de faire, a été l'unique cause de sa perte, & qu'à moins qu'elle ne prenne des mesures plus fermes, elle échouera dans tous les projets qu'elle formera, mais pour prendre ces mesures & pour s'y attacher avec quelque sorte d'opiniâtreté, il faut refondre le genie de notre nation. Qui osera l'esperer?

On trouve en suivant la côte de l'Oüest à l'Est, les Villages & petits Etats d'Albani & de Tabo. Le premier est à six

Albano &
Tabo.

lieues d'Issini, le second en est éloigné de dix. Les vaisseaux qui font la traite le long de la côte ont accoutumé de mouiller devant ces villages, & de mettre Pavillon. Les Negres ne manquent pas de les venir reconnoître & d'y entrer quand ils se font assurez qu'ils sont de leurs amis. On leur donne quelques verres d'eau de vie, & on s'informe combien il y a de tems qu'ils n'ont eu de bâtimens en traite, & s'il y a des marchandises à traiter; car c'est une regle générale, que quand ils sont pourvus de marchandises d'Europe, ils tiennent les leurs à un prix beaucoup plus haut, au lieu que quand ils manquent de nos marchandises, ils donnent les leurs à beaucoup meilleur marché. On tire de l'or en poudre, du morphil & des esclaves. Il faut éprouver l'or si on ne veut pas être trompé, car ces gens sont adroits à le falsifier en y mêlant de la limaille d'épingles de cuivre. A l'égard de l'Ivoire & des Esclaves, il y a un profit considerable à y faire quand on a le bonheur de les trouver bien pourvus de captifs & de dents. Le meilleur mouillage de la côte depuis Issini jusqu'au cap Apollonia, est par les seize brasses d'eau à un tiers de lieuë, ou une demie lieuë de terre.

Royaume
de Guiomeré
gouverné
par une fem-
me.

Le Royaume de Guiomeré est le plus voisin du cap Apollonia. C'étoit en 1703. une femme qui le gouvernoit, qui scavoit en perfection l'art de se faire obéir de ses sujets, & craindre de ses voisins. Elle s'appelloit Afamouchou; son frere qui avoit été

été Roi avant elle , lui avoit laissé le Royaume en mourant. Elle n'avoit jamais voulu se marier , ou du moins reconnoître quelqu'un pour mari. Peut-être craignoit-elle que la Royauté ne la dispensât pas des loix du mariage , qui en ce país sont assez severes & trop incommodes pour les femmes Je crois qu'elle avoit raison & qu'il lui convenoit mieux de vivre avec l'autorité absoluë & dans l'indépendance , que d'entreprendre de changer les loix de son pays , ce qui ne lui auroit peut-être pas été facile , ou du moins qui l'auroit jettée dans de grands embarras.

Elle avoit le cœur & les inclinations d'un homme , elle étoit grande & bien faite , forte & robuste infiniment plus que les femmes n'ont accoûtumé de l'être. Elle avoit de la conduite & de l'esprit , elle étoit brave , fiere , intrepide , entreprenante , personne ne commandoit une armée aussi-bien qu'elle. Elle étoit si heureuse qu'elle n'avoit jamais eu le moindre échec , ni des Européens , ni des peuples de sa couleur.

Elle aimoit les François ; elle avoit fait un traité avec le Chevalier Damon , par lequel elle étoit convenüe de nous donner privativement à tous les autres Européens le commerce de ses États , avec le pouvoir de bâtir des Fortereffes où nous le jugerions à propos. Elle vint au Fort d'Iffini en 1704. & s'impatientant de ne point voir arriver les Vaisseaux qu'on lui promit , elle disoit que si nous étions aussi fideles à

nos paroles que nous étions de gens de bien, toutes les côtes de l'Afrique feroient à nous.

Le Royaume de Guioiné n'a pas beaucoup d'étendue le long de la côte, mais il est confiderable dans les terres. Il est extrêmement peuplé, fort riche & d'un grand commerce; foit qu'il y ait des mines d'or, foit que le commerce avec les pays qui en ont y en faffe entrer, ce métal y est fort commun; on y traite auffi beaucoup d'Ivoire & des Efclaves, qui font les prifonniers que la Reine fait fur fes voifins quand elle est en guerre avec eux.

Cap Apollonia.

Le cap Apollonia ou de faint Apolline, est par les quatre degrez cinquante minutes de latitude Septentrionale; c'est à peu près la moitié de la distance qu'il y a de la riviere de Sucre au cap des Trois-Pointes.

Il est remarquable par fa hauteur & par les grands arbres qui font deffus, qui le font reconnoître de fort loin. Il est habité par quelques nations de Negres qui se gouvernent en maniere de Republique, sous la protection ou le joug des Hollandois, qui fans y avoir de Forteresse y font tellement les maîtres, qu'ils ne leur permettent pas de traiter quoique ce foit avec les autres nations Européenes, fans s'exposer à de très-grandes peines. C'est ce qui fait qu'on est peu instruit des mœurs & des coûtumes, des richesses & de l'étendue du pays & du commerce que l'on y pourroit faire; si ces peuples trouvoient moyen de

Cap. Apollonia.



Les trois Forts d'Acra ou d'Acara.



Veüe de Juda.



de recouvrer leur ancienne liberté, on en fçauroit davantage. On donne ici une vûe de ce cap, elle a été levée avec soin.

A huit lieues à l'Est de ce cap est le Village que les Negres appellent Akxem & les Hollandois Atfin ou Atchim. Nous l'appellons Axime, parce que ces prononciations gutturales ne conviennent pas à la délicatesse de notre langue.

Les Portugais ont pris la place que nous avons occupée fort longtems. Ils y avoient bâti un Fort vers l'an 1515. sous le regne d'Emanuel leur Roi. Ils l'ont conservé & ont été les maîtres de tout le commerce de cette côte, jusqu'au neuvième Fevrier 1642. qu'il fut assiégé & pris par les Hollandois qui en sont encore aujourd'hui les maîtres.

Ce Fort qui n'est qu'une redoute double quarrée, est situé sur un monticule qui paroît de loin à ceux qui viennent de l'Oüest, & qui ne paroît pas quand on vient de l'Est ou du Sud, à cause d'un grand rocher qui la cache presque entierement. Il est à l'Est d'une riviere que les Portugais avoient nommé *Rio Manco*, & qu'on connoit à présent sous le nom de riviere d'Axime ou d'Atchim. Elle est peu considerable si on la considere par la navigation qu'on peut faire dessus, parce que son lit est entrecoupé de saules & de rochers qui empêchent les bâtimens, même les canots des Negres d'y naviger, mais elle est très-riche, parce qu'elle entraîne beaucoup d'or

Fort d'Axime ou Atchim,

Rio Manco ou Riviere d'Axime.

avec son sable.

Plongeurs
d'or.

Les Negres du pais n'ont presque pas d'autre occupation que d'aller chercher ce métal. Ils s'accoutument dès leur plus tendre jeunesse à plonger & à demeurer au fond de l'eau un tems considerable; il y en a qui restent près d'un quart d'heure sans en être incommodez. On dit pourtant que cet exercice leur cause à la fin des ruptures & des descentes d'intestins, & comme ils n'ont pas l'adresse de se faire des bandages, ils se trouvent hors d'état de continuer ce penible exercice. Ils se jettent dans l'eau la tête la premiere, afin d'aller plus vite au fond, ils ont à la main un plat de bois assez profond avec une moitié ou une portion de callebasse, & dès qu'ils touchent le fond, ils se pressent de remplir leur vaisseau du sable, de la terre & de tout ce qui leur tombe sous la main. Ils reviennent ensuite sur l'eau le tenant sur leur tête d'une main & nageant de l'autre; ils continuent leur exercice jusqu'à ce qu'ils ayent amassé une quantité de matiere ou qu'ils soient fatiguez; pour lors ils s'assoyent au bord de la riviere, ils mettoient deux ou trois poignées de matiere dans un plat de bois fait comme une sebille & le tenant dans l'eau, ils la remuent bien avec la main, & quand elle est bien delayée ils la fassent toujours couverte d'eau legerement, afin que l'eau entraîne ce qui est leger, pendant que l'or qui est plus pesant tombe au fond de la sebille, il se ramasse comme une poussiere jaune & pesante, & quelquefois

Manière de
trouver l'or
par le lava-
ge.

en grains de différentes grosseurs, c'est ce qu'on appelle or de lavage, parce qu'il a été séparé de la terre & du sable avec lesquels il étoit mêlé. On voit assez que cet or doit être très-pur, à quoi il faut ajouter que l'on prétend que celui d'Axime est le meilleur de toute la côte.

Cette rivière, aussi bien que les ruisseaux qui s'y jettent, passent nécessairement par des lieux remplis de mines d'or. Leurs eaux entraînent avec elles les paillettes d'or qu'elles rencontrent dans leur chemin, & quand la rapidité de leur cours est augmentée par de grosses pluies & par des avalanches considérables, elles emportent avec elles des grains & des morceaux qui avoient résisté au cours ordinaire des eaux. Aussi remarque-t-on que c'est après des crues extraordinaires, des grandes pluies & des avalanches considérables, que les Nègres trouvent des paillettes en plus grande abondance, & des grains d'une grosseur plus considérable. Ces grosses pièces se trouvent pour l'ordinaire dans les fosses qui sont derrière ou au bas des bancs de rochers qui barrent la rivière, parce que leur pesanteur les y tient comme attachés, & les empêche de se laisser emporter au courant de l'eau.

Les Hollandois ne souffrent point que les Nègres aillent traiter avec les vaisseaux des autres Nations qui passent là, & qui y mouillent quelquefois, soit par nécessité, soit pour avoir l'occasion de traiter avec les Nègres. Ils ont trouvé le moyen de

Politique des
Hollandois.

les affujettir, de maniere que s'ils ne les ont pas rendus tout-à fait leur esclaves, ils les ont fait leur tributaires, en les obligeant à bâtir leurs villages sous le canon de leurs Fortereffes, sous prétexte de les mettre plus à couvert de leurs ennemis, & eux d'être plus en état de les secourir dans le besoin; mais en effet, pour en être plus maîtres & pour disposer d'eux comme bon leur semble, & surtout pour leur ôter la liberté de vendre leur or & leurs autres marchandises à d'autres qu'à eux.

Car ces Messieurs ne reconnoissent point d'amis, quand il s'agit du commerce. Ils sont en guerre avec tout le monde, dès qu'ils se croient assez forts pour empêcher qu'on ne partage leurs profits; de maniere que ce n'est que de nuit, avec d'extrêmes précautions, & des risques encore plus grands, que les Negres se hazardent de venir traiter à bord des vaisseaux qui ne sont pas de la Compagnie Hollandoise.

C'est cette conduite dure qui rend la domination des Hollandois odieuse & insupportable à tous les Negres chez lesquels ils se sont établis, & qui empêche bien des Rois Negres de leur permettre de s'établir chez eux. Aussi les Negres disent, sans se cacher beaucoup, que ce joug est trop dur, & qu'ils le secourront dès qu'ils en trouveront l'occasion. Seront-ils mieux, s'ils reçoivent chez eux d'autres Européens? C'est une épreuve qu'il seroit bon de leur donner le moyen de faire.

Le Chevalier des M.*** se trouva enfin par le travers du cap des trois Pointes le troisiéme Janvier 1725. après avoir souffert des calmés ennuyeux & des vents contraires. Il fut obligé d'y mouïller sur vingt-cinq brasses d'eau, fond de sable vasard environ à trois lieuës de terre.

Il ne faut pas chercher bien loin l'éti-mologie du nom de ce cap, elle saute aux yeux. On l'appelle ainsi, à cause de trois montagnes qui le composent, qui laissent entre-elles deux petites bayes où l'on peut mouïller. Les sommets de ces trois montagnes sont chargez chacun d'un gros bouquet de grands arbres qui les font remarquer de fort loin; il est par les quatre degrez dix minutes de latitude Septentrionale.

Les Sujets du Roi de Prusse s'y étoient établis, & y avoient un Fort; ils l'abandonnerent en 1720. & le remirent au Roi Negre, qui est Maître du país. Ce Prince le fit sçavoir aux François par la premiere occasion qu'il trouva; les assura qu'il le conserveroit pour eux, & les pressa autant qu'il put de s'en venir mettre en possession, & de s'y établir, leur promettant tout le commerce de son país exclusivement à tous les autres Européens,

On voit par cette démarche, combien ces Negres ont le cœur François; ils l'ont soutenu avec fermeté pendant un tems très-considerable, & quelques negocia-tions que le Général Hollandois, residant

Cap des trois
Pointes,

Fort des
trois Pointes
abandonné
par les
Prussiens,

au Château de la Mine, ait pû faire, il n'a jamais pû s'en rendre maître qu'en l'affiégeant & l'emportant de vive force la seconde fois qu'il l'attaqua. Voici comment se passa la premiere tentative qu'ils firent au mois d'Avril 1719. pour s'en emparer.

Les trois Vaisseaux garde-côtes, sur lesquels on avoit embarqué toutes les troupes qu'on avoit pû tirer du Château de la Mine & des autres Forts de la côte, se presenterent & mouillerent devant le Fort. Le Général de la Mine qui commandoit cette expedition, descendit à terre avec quelques Officiers pour conférer avec Jean Commain Roi des Trois-Pointes, (c'est ainsi que s'appellent les Rois de ce pais) le Général Hollandois representa à ce Prince, que ce Fort appartenoit aux Hollandois par bien des raisons, & entre autres parce qu'il leur avoit été cédé & vendu par le Roi de Prusse par un acte en bonne forme qu'il s'offroit de lui faire voir. Le Roi lui répondit qu'il ne connoissoit point de ces sortes de conventions, que le Roi de Prusse lui ayant remis le Fort & n'étant plus dans la disposition d'y revenir, il n'étoit en droit d'en disposer en faveur de personne, attendu que la terre ne lui appartenoit point, & qu'il prétendoit y établir telle nation qu'il jugeroit à propos, comme étant le maître de son pais, & qu'il n'en vouloit point d'autre que les François, & point du tout les Hollandois.

Cette premiere conference étant finie sans que le Général pût faire entrer le
Roi

Roi dans aucun accommodement, il revint à bord, fit approcher ses Vaisseaux & fit canonner le Fort très-vivement & fort longtems, après quoi il fit la descente à la tête de toutes ses troupes. Jean Commain à la tête de ses gens le reçût avec une intrepidité merveilleuse, lui tua cent cinquante-six hommes, poussa le reste jusques dans la mer, de sorte que ce ne fut qu'avec une peine extrême que le Général Hollandois & le Commandant de l'Escadre s'échapperent & se rembarquerent tous deux dangereusement blesez. Il fallut après cet échec que le Général Hollandois remit cette expedition à un autre tems. Nous en parlerons en son lieu.

Le Vaisseau la Princesse de Rochefort, commandé par le Capitaine Pierre Morel propriétaire en partie du Vaisseau, mais homme de peu de resolution se trouva présent, lorsque les Hollandois attaquèrent le Fort. Il fut à terre après qu'ils eurent levé l'ancre. Jean Commain le reçût parfaitement bien, lui offrit le Fort & sa protection. Ils firent un traité & convinrent qu'on mettroit six François dans le Fort avec le pavillon François, en attendant un établissement plus parfait. Mais lorsque Morel fut revenu à bord & qu'il fallut débarquer les six François & les marchandises dont on étoit convenu, il saigna du nez, & la crainte d'être insulté par les Hollandois quand ils sçauroient qu'il avoit pris possession du Fort, l'empêcha de tenir sa parole. Il partit sans lais-

fer autre chose à ce Prince, que l'esperance de faire ratifier & executer le traité qu'ils avoient fait dès qu'il seroit arrivé en France.

Ce poste est un de plus considerables de toute la côte; le mouillage y est bon, le débarquement facile, il n'y a point de barre, le pais est sain, gras, abondant, bien cultivé; quoique la plûpart des Negres soient plongeurs & qu'ils amassent quantité d'or, ils ne négligent point la culture de leurs terres & l'entendent en perfection; ils sont bien éloignez de la paresse de leurs voisins. Outre le trafic de l'or qui est très-considerable, il y a beaucoup d'ivoire & des captifs autant que leur bravoure ou le bonheur leur en fait faire sur leurs voisins avec qui ils sont en guerre. Ils aiment le commerce: ceux qui ne sont plus propres à la pêche de l'or, vont trafiquer dans l'interieur du pais & même assez avant; ils en ramènent des esclaves qu'ils conduisent enchaînez & chargez de dents d'Elephans & d'or qu'ils ont eu en échange des marchandises d'Europe qu'ils ont transportées, & sur lesquelles ils font des profits d'autant plus considerables qu'ils les portent plus loin. Une de leurs marchandises de traite est le sel; les femmes s'occupent à en faire quand elles peuvent se dérober à leurs occupations ordinaires du menage & de ce qui leur convient dans la culture des terres. C'est un Etat très-bien réglé, les Negres y sont polis, d'assez bonne foi, & quoi qu'un peu interessez,

Etat des
Trois-Poin-
tes.

il y a plaisir à traiter avec eux.

On doit ajoûter à ce qu'on vient de dire, que rien n'est plus important à nos colonies de l'Amérique que la possession de ce Fort; premierement parce qu'il y a tant de nations qui tirent des captifs de Juda qu'ils deviennent rares, & par conséquent fort chers; en second lieu, parce que n'ayant sur toute la côte que le seul Comptoir de Juda, nous manquons presque toujours de canots & de canottiers pour charger & décharger nos Vaisseaux, au lieu que les autres nations en tirent de leurs établissemens & n'en manquent point. Troisièmement parce que le commerce de l'or est très peu de chose, n'y ayant que celui que les Portugais y apportent du Brésil, au lieu qu'on en peut traiter tous les ans aux Trois-Pointes cinq ou six cent marcs, & même davantage à proportion que nos magasins se trouveront fournis de bonnes marchandises. Quatrièmement, parce qu'il est sûr qu'on peut traiter dans cet endroit au moins quatre mille captifs tous les ans à un prix bien au-dessous de celui de Juda; & enfin parce qu'il est de l'intérêt de notre nation & de son commerce de diminuer autant qu'il sera possible le commerce des autres nations, dont l'attention continuelle est de faire tomber le nôtre pour s'élever sur nos ruines, à quoi ils ne réussissent que trop bien.

Les dépenses pour l'entretien de ce Fort ne peuvent aller tous les ans qu'à trente ou trente-six mille livres, ce qui n'est pas

un objet qui doit arrêter une Compagnie aussi puissante que celle d'aujourd'hui, sur tout quand elle voudra considérer un peu attentivement ses intérêts, & ce qu'on vient de dire ci-devant.

Ces raisons souvent répétées avoient enfin ouvert les yeux de la Compagnie Française, & l'avoient déterminée à accepter ce que la bonne volonté de ces Negres lui offroit; elle donna ordre à un de ses Capitaines d'y passer, de voir l'état des choses, & de laisser dans le Fort les gens qui seroient nécessaires pour le garder, avec des marchandises de traite pour le commerce. Le projet étoit beau & la réussite infallible. On pouvoit dès le lendemain traiter avec les Negres & faire un commerce avantageux, dont le profit étoit clair & prompt, la chose du monde la plus au goût des Compagnies. Ce Capitaine par négligence, malice, ignorance ou autrement, n'exécuta point les ordres de ses maîtres; il dépassa le cap des trois Pointes, & dit à son retour que quand ils s'étoit aperçu de son erreur, il n'étoit plus tems d'y remédier, parce qu'il n'avoit pu gagner le vent, ni forcer les courans qui l'avoient porté à Juda.

Quoiqu'il n'y eût rien de si pitoyable que ces raisons, il fallut que la Compagnie s'en contentât, & elle perdit peut-être pour toujours un établissement considérable tout fait, & dans lequel elle n'avoit que du profit à faire sans courir le moindre risque.

Fautes des
Français au
sujet du Fort
des trois
Pointes.

Tous les Navigateurs ſçavent qu'il n'y a point de côte au monde qui ſoit plus aifée à reconnoître & à aborder. Le mouillage eſt bon par tout ; ſi le vent ou les courans s'opposent à la route qu'on veut faire, on peut mouiller & attendre ſans péril qu'on puiſſe lever l'ancre & continuer ſa route ; quelque brume qu'il y ait, on peut s'approcher de terre autant qu'il eſt néceſſaire pour la reconnoître, & mouiller juſqu'à ce qu'il plaiſe au vent de s'appaiſer ou de devenir meilleur. Comment dépasser un endroit auſſi aifé à reconnoître que ce cap ? & quand on l'auroit dépassé, qui peut empêcher de le regagner à force de bordées ? Les vaiſſeaux gros & petits qui font le commerce le long de la côte, font tous les jours cette manœuvre. Elle n'eſt donc pas impoſſible, la Compagnie eſt donc redevable à la mauvais e volonté de ce Capitaine de la perte de l'établiſſement qu'on lui offroit.

Les Hollandois ont été plus ſages ; leur Général, reſident à la Mine, ne ſe rebuta pas du mauvais succès de ſa premiere tentative, & voyant que la bonne volonté de Jean Commain pour nous, ne changeoit point, il reſolut de le pouſſer à bout, & de profiter de la faute du Capitaine de la Compagnie, il fit un armement nouveau & bien plus conſiderable que le premier, ſe mit une ſeconde fois lui-même à la tête de ſes troupes, remonta au cap, fit ſa deſcente, aſſiégea la Fortereſſe, & malgré la reſiſtance longue & vigoureuſe des Nègres

Les Hollandois prennent le Fort des trois Pointes.

gres qui la défendoient, il l'emporta, & prit toutes les précautions nécessaires pour la conserver malgré tous les efforts que les Negres pouvoient faire pour la reprendre; car il est convaincu qu'ils ne souffrent que malgré eux sa Nation & ses manières.

Le Général Hollandois étoit occupé à ce siège, quand le Chevalier des M.*** passa à la Mine au mois de Janvier 1725.

Fort de Botrou,

Les Hollandois ont un autre Fort appelé Botrou, à deux lieuës ou environ à l'Est du cap des trois Pointes.

Ils en avoient encore un autre à six lieuës à l'Est de Botrou, appelé Witsen, assez voisin de Tacoravi, où nos anciens negocians avoient un Comptoir, dont on voit encore les mazures sur la montagne. Les Anglois prirent le Fort de Witsen au mois d'Avril 1664. mais l'Amiral Rui-ter le reprit l'année suivante; & voyant que la dépense que l'on faisoit pour le garder excédoit de beaucoup le profit que sa Compagnie en retiroit, il l'abandonna après l'avoir rasé jusqu'aux fondemens.

Fort de Witsen,

Dès qu'on a doublé la dernière pointe de l'Est du cap des trois Pointes, on voit que la côte court Est Nord-Est & Oüest-Sud-Oüest jusqu'à Ardres.

Sama est un endroit des plus considérables de la côte d'Or, il est à quatre lieuës à l'Est de Tacoravi: il contient environ deux cens cases, il est situé sur une petite éminence dont la mer baigne le pied. Ses habitans sont presque tous pêcheurs de

pro-

profession & des plus habiles dans leur métier. Ils font une espece de republique gouvernée par des chefs sous le nom de Capitaines, sous la protection du Roi de Gravi. Ce Prince demeure au Nord à quelques lieuës du bord de la mer ; il est riche , & fort considéré de ses voisins.

Les Portugais avoient un comptoir & une redoute à Sama. Les Hollandois se sont emparez de l'un & de l'autre, & y font un commerce considerable, parce que c'est le rendez-vous de tous les Negres des environs. Il passe à côté de ce village une assez grosse riviere que les Negres disent venir de fort loin. On l'a remontée en chaloûpe environ soixante lieuës, après quoi on a été obligé de revenir sur ses pas, parce qu'on l'a trouvée barrée par une chaîne de rochers d'une très-grande hauteur. Cette difficulté a fait échoûier les desseins qu'on avoit de penetrer dans un pais qu'on supposoit plein de richesses.

Le Royaume de Gnaffo ou Commendo commence à quatre lieuës à l'Est de Sama. Royaume de Commendo ou de Gnoffo. Fesu & Sabou ne faisoient autrefois qu'un Royaume, il étoit alors puissant & riche ; depuis sa division il est fort diminué. Les Negres appellent Ajata, ce que nous nommons Commendo, & les Portugais lui ont donné le nom de *Aldea de Torres*, on le connoît encore sous le nom de petit Commendo pour le distinguer de Gnaffo qui est le plus avancé dans les terres, auquel on a donné le nom de grand

grand Commendo ; tout ce païs est extrêmement fertile & abondant en toutes les choses nécessaires à la vie. Il se tient tous les jours au petit Commendo un marché celebre & des mieux fournis de toute la Guinée , & peut-être de toute l'Afrique.

Quoique le commerce de l'or n'y soit pas aussi considerable qu'aux endroits que nous avons marqué ci-devant, & que la Mine & autres lieux dont nous allons parler , nos anciens compatriotes y avoient fait un établissement qui leur servoit infiniment pour fournir à leurs Vaisseaux les vivres & les rafraîchissemens dont ils avoient besoin pour les voyages vers l'Est, & pour leur retour en France. Les naturels du païs ont conservé de pere en fils une tendre affection pour notre nation, & ne souhaitent rien avec plus de passion que de nous voir retablis dans leur païs. Ils font toutes sortes de caresses aux François qui passent par leur Village , & ne manquent pas de leur montrer les restes de notre ancien Comptoir. Il étoit au Nord du Village sur une petite élévation, dont la demeure étoit saine, à cause de la fraîcheur de l'air qu'on y respiroit. Il avoit au Nord des collines couvertes de grands arbres, la mer au Sud & à l'Oüest ; la petite riviere, dont l'embouchure qui est à l'Oüest, fait un petit Port assez commode pour de moyens Bâtimens.

Un Voyageur moderne rapporte que le Roi de Commendo, qui demeure au grand Com-

Commendo ou Gnaffo , à quatre lieuës du bord de la mer , ayant appris qu'il y avoit un Bâtiment François mouillé à la rade , lui avoit envoyé un présent de rafraîchiffemens , & avoit fait dire au Capitaine qu'il ne feroit jamais alliance avec les autres Européens , tant qu'il auroit la moindre esperance de voir encore une fois les François établis chez lui. Que c'étoit dans cette vûë qu'il avoit refusé le pavillon Hollandois que le Général de la Mine lui avoit envoyé , & qu'il lui avoit fait dire que son país avoit été de tout tems aux François , & qu'il seroit toujours à leur service.

Je n'ai garde de dire , qu'un établissement à Commendo soit par lui-même d'un grand avantage pour la Compagnie ; le commerce n'y est pas assez considerable pour le présent. Il est vrai qu'il pourroit le devenir , & être une furieuse épine au pied des Hollandois établis au Château de la Mine , parce qu'il les priveroit des vivres & des rafraîchiffemens qu'ils tirent de cet Etat , & que le fournissant des marchandises d'Europe qui lui sont nécessaires , ils les obligeroit d'apporter de l'or en échange de ce qu'ils en tireroient , qui ne manqueroit pas de nous revenir ; mais il faudroit pour cela avoir un établissement principal aux trois Pointes , ou à Sama , ou à Tacoravi.

Si on m'objecte que je propose bien des établissements , & que les frais emporteroient tout le profit du commerce qui s'y feroit ,

roit, & qu'ils seroient à charge à la Compagnie, je n'ai qu'un mot à répondre: c'est que les Hollandois y en ont bien davantage, & qu'ils sont obligez d'avoir de grosses garnisons pour s'opposer aux étrangers & aux naturels du pais, & cependant leur Compagnie s'enrichit dans ce commerce. Ne peut-on pas, en les imitant, jouir des mêmes avantages?

CHAPITRE XI.

DU CHATEAU DE LA MINE.

Histoire de cet établissement.

LE Château de la Mine, connu sous le nom de Saint George de la Mine, est le Comptoir principal & la meilleure Forteresse que les Hollandois ont sur la côte d'Or. C'est la résidence de leur Directeur & Commandant Général, le centre de leur commerce, duquel dépendent tous leurs Comptoirs.

L'établissement que les Européens ont à la Mine, est absolument l'ouvrage des Normands, c'est-à-dire des Dieppois, & de ceux de Rouen, qui firent une Compagnie & une Société de commerce en 1366. Les Dieppois avoient reconnu les côtes d'Afrique depuis le cap Verd jusqu'à Rio Sextos, sur la côte de Malaguette dès l'année 1364. Il se bornerent pendant qua-

Etablis-
ment des
François
aux côtes
d'Afrique
en 1366.

torze

torze ou quinze ans au commerce del'ivoire, du poivre, de l'ambregris, du cotton, & de quelques autres marchandises. Ce ne fut qu'en 1380. sous le regne malheureux de Charles VI. qu'ils reconnurent la côte d'Or, au-delà du cap des trois Pointes, & que leur Vaiffeau, appellé la Notre-Dame de bon Voyage, étant rentré à Dieppe 9. mois après en être parti, apporta outre les Marchandises ordinaires une quantité d'or, qui enrichit bien vîte la Compagnie, & qui l'encouragea à pousser plus vivement son commerce dans ce riche país.

Ils firent partir de Dieppe en 1382. trois Vaiffeaux, dont l'un, appellé le Saint Nicolas, s'arréta au lieu qu'ils nommerent la mine d'Or, à cause de la quantité de ce métal qu'ils y traiterent & dont ils rapporterent une très-riche charge après dix mois de navigation.

Ces heureux succès firent resoudre la Compagnie à s'établir solidement sur cette côte, au lieu appellé la Mine, quand même ils seroient obligez pour cela d'abandonner tous les autres établissemens qu'ils avoient au cap Verd, à Mouré, au petit Dieppe, au grand & petit Paris, & en d'autres endroits. Pour cet effet, ils firent partir de Dieppe trois Vaiffeaux en 1383. dont les deux plus grands étoient lestez des materiaux propres à bâtir une loge. Ils mirent la main à l'œuvre dès qu'ils furent arrivez; & pendant que les uns s'appliquoient au commerce avec les naturels du país, les autres

autres, aidez par ces mêmes naturels, bâtirent la loge, où ils laissèrent douze hommes avec des vivres & des marchandises de traite, & les instructions nécessaires pour connoître le pais & augmenter le commerce qu'ils avoient commencé d'y établir. Ces deux Vaisseaux revinrent à Dieppe très-richement chargez après un voyage de dix mois; le plus petit, qui avoit ordre de découvrir les côtes vers l'Est, ayant été emporté par les courans, reprit la route de Dieppe, & arriva trois mois avant les autres. On le fit partir à l'instant que les autres arriverent, & on le chargea de marchandises de traite & de tout ce qui étoit nécessaire pour ceux qui étoient demeurez à l'établissement de la Mine, qui s'augmenta si fort en moins de quatre années par les François, qui s'y établirent, qu'on fut obligé d'agrandir les bâtimens, de les enfermer d'une forte muraille avec des tours & des batteries, & d'y bâtir une Eglise, qu'on voit encore aujourd'hui, au lieu de la petite Chapelle qu'on y avoit élevée dans le commencement.

Fort de la
Mine bâti
par les Fran-
çois en
1383.

Voilà l'époque de la Fondation du Château de la Mine, qu'on ne peut avancer ni reculer qu'entre 1383. & 1386.

Cet heureux & riche commerce continua sur le même pied jusqu'en 1410. que les guerres civiles commencerent à désolez la France pendant le regne de Charles VI. & une partie de celui de Charles VII. son Successeur.

Décadence Pendant ces tems de troubles, les Marchands

chands affociez de Dieppe & de Roïen, du commerce des Normands. fiers des grandes richesses que le commerce d'Afrique leur avoit apportées, commencerent d'avoir honte de la qualité de marchands, à qui cependant ils devoient tout ce qu'ils étoient. Ils quitterent les livres & les balances, endosserent la cuirasse, & par un excès de folie qu'on ne peut assez déplorer, allerent se faire tuer ou se ruiner dans des querelles, où des gens de leur état ne devoient pas prendre la moindre part. Les plus sages, qui avoient continué de s'enrichir en continuant le commerce, moururent & laissèrent des enfans très-riches, qui eurent la folie de contrefaire la Noblesse, & de s'aller ruiner comme eux à la guerre. Le commerce tomba peu à peu pendant ces tems malheureux, & disparut entierement environ quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ans après l'heureux établissement dont je viens de parler.

Ce fut en 1414. que les Portugais, aussi Premieres entreprises des Portugais en 1414. peu connus alors hors de leur petit país, qu'il l'ont été depuis dans les quatre parties du monde, commencerent à cultiver la navigation qui les a rendus si célèbres. Ils virent les côtes occidentales d'Afrique, ils découvrirent les Isles de Porto-Santo & de Madere, & s'y établirent : ils pousferent jusqu'à celles du cap Verd, dont ils s'emparerent. Je donnerai dans un autre endroit l'histoire de leurs découvertes & de leurs établissemens. Ils équipèrent enfin un Vaisseau considerable, & l'en-

Tom. I. L voye.

voyèrent courir les côtes d'Afrique, & voir s'il n'y auroit pas moyen de recueillir dans ce pais autant de richesses que les François en avoient tirées.

Les Portugais font jetés à l'Isle Saint Thomas sous la ligne le 21. Dec. 1465.

Ce Vaisseau partit de Lisbonne dans le mois d'Août 1465. mais comme il se trouva aux côtes méridionales de l'Afrique dans le temps des pluyes, l'équipage fut attaqué si violemment des maladies ordinaires en cette saison, qu'il ne se trouva pas assez de monde pour faire la manœuvre nécessaire; de maniere que le vaisseau fut entraîné par les courans, & porté à une Isle sous la ligne, à laquelle ils ont donné le nom de Saint Thomé ou Thomas, parce qu'ils y mouillèrent le 21. Decembre jour dédié à cet Apôtre.

Ils dépecerent leur Vaisseau, & en firent deux caravelles, & s'établirent sur cette Isle, où trouvant en abondance toutes les choses nécessaires à la vie, ils envoyèrent une de leurs caravelles en Portugal, porter les nouvelles de leur naufrage, de leur découverte & de leur établissement. Le Roi de Portugal y envoya du monde en 1467.

Les Portugais qui étoient demeurés à Saint Thomé, se servirent de l'autre caravelle, pour découvrir le pais. Ils vinrent à une Isle, plus au Nord que celle de Saint Thomé où ils étoient, à qui ils donnerent le nom de l'Isle du Prince à l'honneur du fils aîné de leur Roi, puis à une autre qu'ils nommerent Fernando Poo, du nom de celui qui les conduisoit,

ou qui les commandoit. Ils découvrirent ensuite la côte de la terre-ferme de Benin, & en suivant & remontant la côte, ils arrivèrent à Accara, où ils trouverent de l'or. La vûe de ce métal les réjouit infiniment. Ils retournerent à Saint Thomé, où après avoir conféré avec celui qui y commandoit, ils prirent tout ce que le lieu put offrir, & retournerent faire un établissement à Accara. On peut fixer l'époque de cet établissement à l'année mille quatre cens quatre-vingt.

Les Portugais s'établirent à Accara.

Trois ans après, ils reconnurent le Fort de la Mine, que nous avons abandonné quelque temps auparavant, à cause des guerres & de la mauvaise conduite de ceux qui étoient à la tête de notre commerce.

Ils y retournerent en 1484. sous le regne de notre Roi Charles VIII. Ils mirent à terre le 23. Avril, jour dédié au martyr Saint George. Ils s'emparèrent aisément du Château que nous avons abandonné, ils y ajouterent des fortifications nouvelles & considerables, & le nommerent le Château de S. George de la Mine, à cause du Saint dont l'Eglise honoroit la mémoire le jour qu'ils en prirent possession.

Ils s'établirent à la Mine en 1484.

Ce fut alors que le Roi de Portugal forma une Compagnie pour faire le commerce de cette côte, à l'exclusion de tous ses autres sujets.

Cette Compagnie fit bâtir un Fort à Axime, à l'Oüest du cap des trois Pointes,

elle établit une case ou comptoir à Achama ou Sama pour en tirer des vivres, & eut soin de s'emparer de tous les lieux que nous avions établis & que nous avions abandonnez.

Les Portugais massacrèrent à Accara par les Negres

Ils jouïrent paisiblement de ces lieux, & y firent seuls le commerce pendant près de cent ans, ce qui répandit tant de richesses dans leur pais & les rendit si fiers, qu'ils reduisirent les Negres sous le joug d'une servitude, si insupportable à ces peuples, qu'à la fin ceux d'Accara ayant assemblé sous divers prétextes un nombre considerable de Negres, ils surprirent la Forteresse & massacrerent tous les Portugais, & rasèrent le Fort entierement.

Le Général Portugais de la Mine ayant appris ce massacre, envoya un nombre de canots bien armez pour châtier ces rebelles & reprendre le poste; mais les Accarois les attendirent de pied-ferme, les empêcherent de descendre à terre, & tout ce que les Portugais purent obtenir d'eux, fut que seulement deux ou trois d'entre eux mettroient à terre les marchandises qu'ils avoient à traiter, & que s'étant retirés, les Negres viendroient prendre ce dont ils auroient besoin, & mettroient à la place la quantité d'or qui répondroit au prix de la marchandise. Les fiers Portugais furent obligez d'en passer par-là, & aimerent mieux se soumettre à cette maniere de traiter, que de perdre tout à fait un commerce qui leur étoit si avantageux.

Ce

Cependant les François joiſſans d'un peu de repos ſur la fin du regne de Charles IX. ils revinrent en 1574. ſur les côtes de Maniguette & même à la côte d'or; mais comme la marine des Portugais étoit augmentée autant que la nôtre étoit tombée, nos foibles bâtimens n'oſoient ſe hazarder d'aller dans les lieux voiſins de ceux où les Portugais avoient des Fortereſſes, parce qu'ils avoient toûjours des Vaiſſeaux armez qui rodoient ſans ceſſe ſur les côtes, qui prenoient les Vaiſſeaux qu'ils trouvoient faiſans la traite, maſſacroient ſans pitié une partie des Equipages, & tenoient le reſte dans une très-dure priſon, pour ne pas dire dans un eſclavage des plus affreux. C'eſt ce qui arriva en 1586. à un grand Vaiſſeau de Dieppe nommé l'Efperance, en 1591. à un autre Vaiſſeau qu'ils enleverent à la rade du cap de Corſe, & à pluſieurs autres dont ils gardoient les priſonniers avec tant de rigueur, que c'étoit un crime digne de la mort à un priſonnier ſ'il entreprenoit de ſe ſauver. Un jeune François qui gémiſſoit depuis huit ans dans les fers à la Mine, ayant trouvé moyen de ſe ſauver, & ayant été repris le 17. Decembre 1599. fut attaché à la bouche d'un canon auquel on mit le feu. Cette action barbare épouvanta tellement les autres priſonniers, qu'ils périrent tous miſérablement dans les priſons.

Cruauté des Portugais exercée ſur les François.

Nous ne laiſſames pas cependant de relever un peu notre commerce, & profi-

tant de l'amitié que les naturels du pais avoient pour nous, qui augmentoit à proportion de la haine qu'ils avoient pour les Portugais, à cause de leurs manieres dures, cruelles & insupportables, nous nous retablîmes à Accara, à Cormantin, & nous batîmes un petit Fort à Tacoravi. Ces nouveaux Comptoirs choquerent infiniment les Portugais, ils s'en prirent aux Negres, pillerent leurs villages, brûlerent leurs canots, & leur défendirent sous peine de la vie d'avoir aucun commerce avec nous. Tout cela auroit été sans effet, & nous nous ferions rétablis dans nos anciens postes & nous aurions fait fleurir de nouveau notre commerce, si les guerres de religion & les guerres civiles qui désolèrent encore la France sous le regne Henri III. & une parti de celui de Henri IV. ne nous avoient encore obligez d'abandonner nos établissemens de l'Afrique méridionale, de maniere qu'il ne nous resta de tant de Comptoirs & d'établissemens considérables que nous avions sur les côtes de l'Afrique, que celui de la riviere du Niger ou Senegal.

Les Hollandois vinrent à la fin nous venger & châtier les Portugais, des cruautés innouïes qu'ils avoient exercées sur nous, quand ils s'étoient trouvez les plus forts, & sur les Negres dont ils avoient opprimé la liberté.

Ces peuples, qui semblent nez pour la mer, ne s'étoient cependant gueres écartez de leurs côtes, & n'avoient porté leur

com-

Les François
abandon-
nent une se-
conde fois la
côte d'Or

commerce que du côté du Nord jusqu'en l'an 1595. qu'ils parurent sur les côtes de Guinée. La nouveauté qui a toujours eu des charmes pour tout le monde, & pour les Negres, plus encore que pour les autres, les fit recevoir à bras ouverts par ces peuples. Ils leur firent le recit des mauvaises manieres des Portugais, & les prièrent de les aider à secouer le joug de ces maîtres impitoyables. La charité y engagea les Hollandois peut-être autant que la vûë des profits immenses qu'ils feroient, s'ils pouvoient prendre la place des Portugais; mais il falloit être établi dans le pais pour venir à bout de ce dessein qui étoit grand & d'une très-difficile execution; car les Portugais étoient puissans, ils avoient des Forteresses considerables, de bonnes troupes, de gros Vaisseaux & des Commandans braves & experimentez.

La vûë du gain empêcha les Hollandois de faire attention à tout cela: ils traiterent avec les Negres, qui leur donnerent le choix de tous les endroits dont ils pouvoient encore disposer, les presserent de s'établir & de faire un Fort qui les mît à couvert des insultes des Portugais, & qui fût un lieu de refuge pour les naturels du pais. Ils s'établirent au cap Corfe, & y batirent un petit Fort qui fut dans la suite la ruine des Portugais, parce qu'il causa la prise du Château de la Mine leur principale Forteresse, qui fut suivie de toutes celles qu'ils avoient sur la côte jus-

qu'à Benin & Angola , où ils font encore les maîtres.

Quoique la description du Château de la Mine & l'histoire de sa prise par les Hollandois, paroissent assez hors d'œuvre dans cette relation, & qu'étant François je n'aye aucun intérêt à entrer dans cette discussion ; j'ai crû faire plaisir au public de l'instruire de la situation des affaires des Portugais sur cette côte, où les autres Européens se sont acquis le droit de visiter les bâtimens Portugais qui viennent du Bresil traiter des captifs, & de les confisquer s'ils ont à bord des marchandises de traite autres que de l'or. Les Hollandois prétendent que ces bâtimens arrivans à la côte sont obligez d'aller au Château de la Mine, d'y faire leur déclaration, de souffrir la visite & de payer certains droits, à faute de quoi les garde-côtes qui les trouvent, les enlèvent, & ils sont regardez comme de bonne prise & confisquez. Toute la grace qu'on leur a faite, c'est de ne les pas obliger d'aller à la Mine quand le tems les en empêche, mais de pouvoir faire leur déclaration au premier Comptoir Hollandois qu'ils trouvent, souffrir la visite & payer les droits. Après quoi munis d'un certificat & d'une quittance en bonne forme du Chef du Comptoir, ils peuvent aller à Juda & autres lieux de la côte faire leur traite, sans crainte d'être visitez davantage ni confisquez.

Cette

Cette soumission m'a paru si honteuse pour une Nation aussi fiere que la Portugaise, que j'ai cru ne pas perdre mon temps à en rechercher l'origine, & quel droit ont les Hollandois de l'exiger. Ceux que j'ai consulté là dessus, & en particulier le Chevalier des M.*** dont j'ai des mémoires particuliers sur cet article, prétendent tous que les Hollandois jouissent de ce droit, en vertu d'un accord fait entre eux & les Portugais, quand les premiers cederent aux seconds ce qu'ils possédoient au Bresil, en échange de ce que ceux-ci possédoient sur la côte d'Or: & qu'il fut stipulé entre les deux Nations, que les Portugais ne pourroient venir traiter à la côte d'Or, qu'aux conditions que j'ai rapporté ci-dessus.

Accord prétendu entre les Portugais & les Hollandois.

Cela m'a paru une fable, d'autant que tout le monde a entre les mains les relations de la reprise du Bresil sur les Hollandois par les Portugais, & de la prise du Château de la Mine & autres places de la côte d'Or par les Hollandois sur les Portugais, sans que dans aucune des capitulations il soit fait la moindre mention de cet accord prétendu, qui est pourtant la piece fondamentale de ce droit, & de la vexation que souffrent les sujets du Roi de Portugal, sans qu'il paroisse que ce Prince ait usé de représailles, ou qu'il se soit plaint du moins jusqu'en l'année 1720. car depuis ce tems-là les avis publics disent que son Ambassadeur à la Haye fait des grandes instances pour obtenir un Regle-

ment là-dessus, qui mette les Portugais à couvert de cette vexation. Si les mémoires qu'on m'a promis là-dessus arrivent à tems, je les ferai imprimer à la fin de ce volume. En attendant je vais rapporter l'histoire de l'établissement de ce droit, tel que le Chevalier & beaucoup d'autres Européens la débitent, & la croient être une suite de la prise du Château de la Mine.

Ils prétendent que lors de la prise du Fort de la Mine, les Hollandois n'avoient encore aucun établissement en Guinée, & qu'un Vaisseau Hollandois ayant mouillé à la rade de la Mine, soit par nécessité, soit dans la vûe d'examiner ce qui se passoit chez les Portugais, fut parfaitement bien reçu du Gouverneur Portugais. On se fit des présens, on se regala & le Gouverneur traita beaucoup d'or avec les Hollandois pour son compte particulier avec des marchandises d'Europe, sur lesquelles il y avoit un profit considerable à faire. La traite achevée, le Gouverneur invita le Capitaine à revenir, & à lui apporter une cargaison encore plus considerable, lui promettant que son voyage lui seroit d'autant plus avantageux, qu'il trouveroit de l'or & de l'ivoire tout prêt pour faire sa charge sans retardement. Ils se séparèrent avec de grandes assurances d'une parfaite amitié.

Le Hollandois étant de retour en son pays avec une très-riche charge, fit voir aux Etats de quelle conséquence il leur étoit

Histoire de
la prise de la
Mine par les
Hollandois
selon le Che-
valier des
M. ***

étoit de s'emparer de cette place, les moyens qu'il avoit de l'emporter sans beaucoup de peine, & les mesures qu'il falloit prendre pour cela. On loüa son dessein, on l'approuva & on resolut de tenter fortune: on fit faire pour cela des canons courts & legers, on les emballa dans des caiffes comme les autres marchandises; on emballa de même les munitions & les menües armes. On fit en diligence embarquer les autres marchandises de traite, avec des présens considerables pour ce Gouverneur interessé ou infidele, & au lieu d'un équipage de 25. à 30. hommes qu'on a accoûtumé de mettre dans un Vaisseau de quarante canons, on y fit entrer près de trois cens hommes choisis, entre ce qu'il y avoit de plus braves & de plus intrepides.

Le Vaisseau parut devant la Mine en moins de six mois; le besoin d'eau, de bois, de rafraîchissemens, un bon nombre de malades qui avoient besoin d'être mis à terre pour recouvrer leur santé, furent les prétextes specieux, sous lesquels le Capitaine demanda au Gouverneur la permission de faire des tentes pour mettre ses malades. On chercha un endroit bien aéré, & le Capitaine n'en trouva point qui lui parût plus propre qu'une petite éminence à la portée du mousquet du Fort. Le Gouverneur la lui accorda volontiers; & comment l'auroit-il pû refuser à un ami qui lui apportoit des présens considerables, & qui sçut gagner par des liberalitez faites

avec sagesse à tous ses Officiers, & dans lesquelles ses simples soldats mêmes trouvèrent leur part. Les tentes furent donc établies, les malades se plaignirent de l'excès de la chaleur dont de simples toiles ne les garantissoient pas, on jugea à propos de faire des baraques. Les Portugais firent amasser & porter sur les lieux les matériaux nécessaires par leurs esclaves; les soldats Portugais qui étoient bien payez & traitez à merveille, s'empresserent d'aider les Hollandois: & les Ingenieurs Hollandois, transformez en Chirurgiens, les disposerent de maniere qu'il fut facile de les changer en une batterie, qui voyoit de revers tout le Fort Portugais. On y plaça pendant deux nuits & un jour les canons emballez & les munitions de guerre, & pendant qu'on régaloit à bord avec une magnificence qui n'est point du tout ordinaire aux Hollandois, le Gouverneur & ses Officiers, & qu'on les laissa maîtres de la traite avantageuse qu'on faisoit avec eux, on se disposa à les assiéger dans les formes, si la surprise que l'on méditoit n'avoit pas tout son effet.

On fit plus, sous prétexte d'avoir du gibier pour mieux regaler le Gouverneur & ses Officiers, on engagea la plupart de ces Officiers à une grande partie de chasse, pour laquelle ils eurent l'honnêteté de prêter des armes & des munitions aux Hollandois, qui affectoient de n'en point mettre à terre; on la fit durer jusqu'au commencement de la nuit. On les invita à venir
se

se rafraîchir aux baraques, ils y trouverent un grand repas, & on les fit boire de maniere qu'ils ne furent plus en état de retrouver le chemin de leur forteresse, il fallut coucher aux baraques. On démasqua pendant la nuit la batterie, les casés qui la couvroient furent abattus; les malades se trouverent sur pied & vêtus, non plus comme des matelots, mais comme des soldats, & armez comme ils devoient être. Les Chirurgiens changerent de figure; & dès que l'aurore parut, on envoya sommer le Gouverneur de se rendre avec menaces de le passer, & tout son monde, au fil de l'épée, s'il tarδοit plus d'un heure à se déterminer à faire ce qu'on demandoit de lui.

Les Hollandois attaquent le Fort de la Mine.

Le Vaisseau Hollandois s'approcha en même tems de la Forteresse, s'emboissa devant ses canons, tous passés d'un bord de tavez, & les Canoniers le boute-feu à la main.

Soit que le Gouverneur fût d'intelligence, soit qu'il ne fût pas en état de se défendre, soit que ses meilleurs Officiers fussent entre les mains des Hollandois, avec qui ils avoient soupé & passé la nuit, il capitula & rendit la place: il n'y eut ni morts ni blesez. Ceux qui dormoient dans les baraques, furent bien surpris à leur réveil du changement qui s'étoit fait pendant leur sommeil; il fallut qu'ils signassent la capitulation, après quoi ils s'embarquerent dans un petit Bâtiment Portugais qui étoit en rade, qui les porta à l'Isle Saint Thomé.

Cette relation ne manque pas de difficulté pour être crüe, il en résulte pourtant qu'on n'y parle point de l'échange du Brésil, ni du prétendu droit de visiter les Bâtimens Portugais traitans à la côte, de leur faire payer le dixième, & de les rendre sujets à confiscation s'ils se trouvent avoir manqué à ces dures & honteuses conditions.

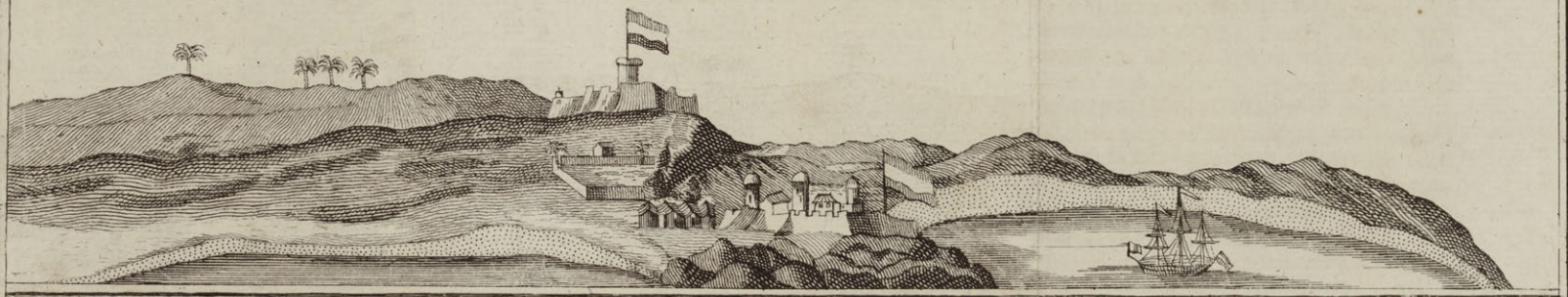
Voyons à présent de quelle maniere les Hollandois rapportent la prise de la Mine, il ne pourront pas disconvenir de ce que je vais dire, puisque je ne ferai presque que copier leur Historien Dapper, dans sa description de l'Afrique, page 280. & suiv. Voici ses paroles.

Histoire du
Fort de la
Mine selon
Dapper.

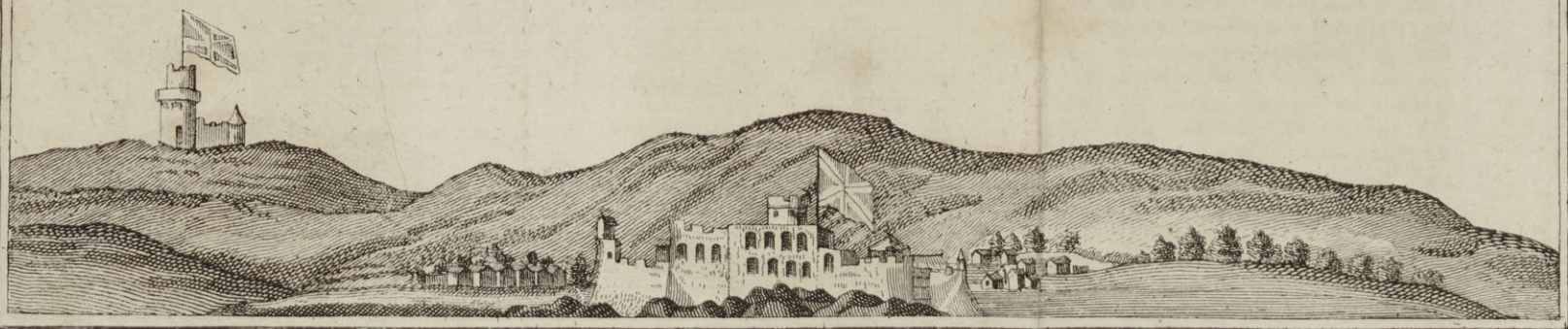
Le Fort de la Mine, ainsi nommé à cause des mines d'or qui ne sont pas loin, est situé sur les confins du Royaume de Fetu, près de la mer, au fond d'un arc que la côte forme en cet endroit, sur les bords d'une petite riviere salée nommée *Benja*, à trois lieuës du petit *Commendo*. C'est un bâtiment fort vieux à ce qu'on en peut juger par les dattes & par les mesures. Il y a quelques années que les Hollandois relevant une batterie qu'on appelle la batterie des François, parce que, selon l'opinion commune des originaires du pais, les François en ont été maîtres avant les Portugais, on trouva gravez sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre 13 cent, mais il fut impossible de distinguer les deux autres. Il y avoit un autre écriteau gravé aussi sur la pierre,

entre

Fort S^t George de la Mine.



Forts du Cap Corse.



entre deux colonnes, dans une petite chambre au dedans du Fort, mais il étoit tout effacé. On peut conjecturer par un chiffre qui est sur la porte du magasin, que cet appartement a été bâti l'an 1484. sous le regne de Jean II. Roi de Portugal. Or, comme les chiffres de ce nombre sont encore tout aussi entiers que s'ils avoient été gravez depuis neuf ou dix ans; on a raison de croire que les autres sont d'une grande antiquité.

Ce Château est bâti sur une roche fort haute, baignée d'un côté de la mer; ses murailles sont de pierres fort dures, de sorte que quelques pieces de canon ne sçauroient y faire une brèche considerable, & qu'on ne sçauroit le prendre d'assaut, à cause de sa hauteur prodigieuse. Du côté de la mer, les murailles ne sont pas si hautes, parce que les bastions qui sont flanquez au-dessous s'élevent assez haut, mais du côté de la terre elles sont fort élevées, mais non pas fort épaisses. Ce Fort a 14. verges Rylandiques de largeur, & trente-deux de long, sans compter les travaux extérieurs qui s'étendent depuis les bords du fleuve jusqu'au rivage de la mer. Les Portugais avoient fait deux batteries de ce côté-là, & avoient planté sur chacune six pieces de canon. Cela n'empêcha pas que les Hollandois ne prissent ce Château l'an 1637. parce que du côté de la terre, vis-à-vis la montagne de Saint Jacques, où il auroit dû être le plus fort, il n'y avoit qu'une batterie avec six

Situation
du Fort.

petites

petites pieces de canon de fonte , & que la pointe qui regarde le Nord-Est n'étoit fortifiée que de deux petites pieces posées au dessus d'une vieille porte murée.

La montagne de Saint Jacques , qui porte le nom d'une petite Chapelle que les Portugais y avoient bâtie, est à l'Oüest du Château au-delà du Fleuve. Dès que les Hollandois en furent les maîtres, ils fortifierent cette montagne pour en empêcher l'accès , & y firent une batterie sur un quarré de 24. verges , qu'ils éleverent à la hauteur de douze pieds, & l'entourerent d'une muraille de pierres. Du côté du Château la montée n'est pas difficile, mais de devers Feru & Commendo, elle est presque inaccessible. Derriere la montagne de Saint Jacques, il y en a une autre de même hauteur , & vis-à-vis dans le Château, il y a une batterie sans épaules avec quelques pieces de canon pour tirer dans le Fort de Saint Jacques en cas de besoin.

Comme les Portugais troubloient extrêmement le commerce des Hollandois par le moyen de ce Fort, ces derniers avoient tenté souvent de le leur enlever sans y avoir pû réussir. Enfin, le moment favorable à l'exécution de leur dessein, arriva en 1637. par la division qui se mit parmi les Portugais. Nicolas Van-Iperen, Général de Guinée & d'Angola, l'ayant sçu par quelques Capitaines de la Mine, qui lui faisoient un rapport fidele de tout ce qui se passoit, en avertit aussitôt Mrs. de la Compagnie des Indes Occiden-

dentales, le Prince Maurice, & Mrs. les États. On dépêcha sur le champ le Colonel Hans-Coin, avec neuf Vaisseaux chargés d'hommes, de vivres, & de munitions de guerre, qui arriva heureusement sur les côtes de Guinée le 25. Juillet de la même année 1637. dans le tems des pluyes. Dès qu'il eut jetté l'ancre, il fit sçavoir au Général Van-Iperen, qui étoit à trois lieuës de-là, au Fort de Nassau, près du village de Mouré, qu'il étoit venu par ordre du Prince Maurice & de Mrs. les États, & avoit emmené un nombre suffisant de gens de guerre pour l'exécution de leur dessein, qu'il souhaitoit qu'on cherchât quelque lieu propre à faire descente sur les terres de l'ennemi; qu'on tachât, par toutes sortes de services & de promesses, d'attirer les Negres dans le parti de la Compagnie; qu'on eût les yeux sur les Anglois qui étoient en rade, de peur qu'ayant découvert leur dessein, ils ne leur fissent obstacle; en un mot, qu'on gardât le secret afin que leurs projets réussissent, & qu'il attendroit sa réponse près du rivage d'Albine. Pendant que Coin attendoit la réponse du Général, les Negres le vinrent trouver avec dix-huit canots, pour échanger des marchandises Hollandoises contre des dents d'Elephant, à quoi il répondit qu'il n'avoit point de marchandises à troquer. Cette réponse ayant fait naître du soupçon dans l'esprit des Barbares, les Hollandois, pour les rassurer, se mirent à prendre de l'eau de la

mer

Les Hollan-
dois atta-
quent le
Fort.

mer & à s'en laisser tomber des gouttes dans les yeux selon la coûtume du pais. Cette maniere de serment ayant rassuré les Negres, ils revinrent encore lorsque les Vaisseaux étoient devant Albine, mais comme les Hollandois reculoient toujours, les Negres leur dirent qu'ils ne devoient pas tant faire les fiers, & que leur Dieu *totifson* leur avoit découvert qu'il y avoit sept Vaisseaux en mer, qui aborderoient bientôt, & qui leur feroient rabattre du prix de leurs marchandises.

Mais Coin qui se mettoit peu en peine de cette prédiction, récrivit au Général Van-Iperen pour le faire hâter, sur quoi il reçût ordre d'aller jeter l'ancre à la rade de Commendo, où le Général lui promit de se rendre. Ils le firent, & après la jonction des deux flottes, on consulta sur l'endroit où l'on pourroit prendre terre, on délibéra d'abord de faire descente entre le Fort de la Mine & le cap de Corse, & on sçut par un espion que les soldats pourroient prendre terre facilement à un coup de mousquet de la Mine, qu'il n'y avoit de l'eau que jusqu'aux genoux dans la riviere sallée lorsqu'elle est basse, qu'environ à une demie lieuë de là, il y avoit une autre riviere dont l'eau étoit fort bonne, & que l'espace, qui est entre Cabocuso & la Mine, étoit fort propre au logement des gens de guerre. C'est pourquoi on resolut de cingler de ce côté-là.

Ainsi après bien des consultations, après avoir gagné à force des promesses la jeune

nelle

nessé de Commendo & s'être fournis d'eau, ils démarerent le 24. Août, & le Mardi 25. ils firent descente en bon ordre près de la Mine. Ils étoient au nombre de 800. soldats & 500. matelots, sans les troupes auxiliaires des Negres. On divisa les troupes des Hollandois en trois bataillons. Guillaume Latan conduisoit l'avant-garde, Jean Godlaat, celui du milieu, & le Colonel Coin l'arrière-garde. Il étoit environ midi lorsqu'ils arriverent près de la riviere d'eau fraîche; & après s'être un peu reposés & pris quelques rafraîchissemens, le Colonel envoya quelques espions pour battre la campagne, qui rapportèrent qu'il y avoit environ mille Negres qui étoient aux aguêts sur le penchant de la montagne, & qui s'étoient mis à les poursuivre dès qu'ils les avoient découverts. On envoya contre eux quatre compagnies de Mousquetaires, qui périrent presque tous pour s'être trop avancés, les Negres emporterent leurs têtes en triomphe. Mais le Major Bongarzon, survenant là-dessus avec ses gens, les Negres prirent la fuite, & laisserent dix ou douze des leurs sur le carreau. Le corps que commandoit le Major se rendit maître du Camp de l'ennemi, & se posta au pied de la montagne, au-dessous du canon du Fort. Les Negres les attaquèrent deux fois, & deux fois ils furent repoussés & contraints de se retirer dans une vallée qui est entre la montagne & le Fort Saint Jacques.

Le Mercredi 26. les troupes auxiliaires de Commendo allerent attaquer le village de la Mine, qui est situé au-deffous du Château, & emmenant avec eux les troupeaux des habitans, se retirerent dans un champ, au-delà de la portée du canon.

Cependant, le Colonel Coin fit faire deux chemins, dont l'un aboutissoit sur le rivage pour apporter des provisions, & l'autre au sommet de la montagne où étoit la batterie.

Le Jeudi 27. on emmena deux pieces de canon & un mortier sur la montagne, dont on fit feu sur le Château. On y jeta dix ou douze grenades qui ne firent aucun effet, parce que la distance étoit trop grande, au lieu que le canon de l'ennemi emporta deux Capitaines des assiégeans. En même tems, les Negres de Commendo se jetterent sur le Village de la Mine, mais le canon des assiégez les fit retirer. Le Colonel Coin croyant qu'il étoit à propos de faire sommer le Château avant de hasarder plus de monde, y envoya un Trompette pour avertir la garnison qu'elle se harât de se rendre, à faute dequoi, on les feroit tous passer au fil de l'épée.

Le Gouverneur répondit que cela ne dépendoit pas de lui seul, qu'il falloit avoir le sentiment des Capitaines & des Bourgeois, & demanda trois jours pour cela. Coin renvoya le Trompette leur dire, qu'il ne leur donnoit qu'un jour, pendant lequel tous actes d'hostilité cesseroient de part & d'autre; mais comme
les

les assiégés laisserent passer ce jour sans donner de réponse, & que le soir ils ne voulurent pas laisser entrer le Trompette qu'on leur renvoyoit, le Colonel fit marcher toutes ses troupes sur le sommet de la montagne. On jeta beaucoup de grenades pendant la nuit, mais avec peu de succès.

Cependant, le lendemain Vendredi 28. le canon commençant à faire grand feu, les assiégés prirent l'épouvante, & envoierent de leurs gens pour demander l'ordre que le Trompette avoit porté le soir précédent, disant, pour excuser le refus qu'on avoit fait de le laisser entrer, qu'il étoit trop tard. Le Colonel répondit, qu'il avoit déchiré cet écrit, & que si le Gouverneur étoit dans le dessein de capituler, il n'avoit qu'à mettre lui-même les conditions par écrit & qu'on les examineroit. Cette réponse fut suivie de quelques députés du Château qui vinrent parlementer. Le Colonel ordonna aux Negres de Commodo de ne faire aucune irruption dans le village de la Mine pendant cette conférence.

Les articles de la capitulation furent fort honteux pour les assiégés. Les voici.

10. Qu'ils pourroient tous sortir, soldats, Portugais & mulâtres, mais qu'ils ne pourroient prendre avec eux que leurs hardes, sans emporter ni or, ni argent monnoyé.

Le Château de la Mine se rend honteusement,

20. Qu'on les meneroit dans des Vaisseaux avec des vivres nécessaires jusqu'à l'Isle Saint Thomas.

30. Que

30. Que le deserteur Herman auroit la vie sauve.

Articles de
la Capitulation,

40. Que le vainqueur auroit toutes les marchandises & tous les esclaves, hormis douze qu'ils laisserent aux assiégés.

50. Qu'ils pourroient emporter tous les ornemens d'Eglise, excepté ceux d'or & d'argent.

60. Que le Gouverneur & les soldats sortiroient sans enseigne.

On voit par ces articles qu'il n'est parlé ni d'échange ni de commerce. C'étoit pourtant le lieu d'en parler.

Au reste les assiégés ne se rendirent pas faute de munitions, ni pour être trop pressés, car il n'y avoit encore aucune brèche, les assiégeans étoient encore bien éloignés des murailles, ils ne manquoient ni de vivres ni d'eau. Les Hollandois trouverent dans la place trente piéces de canon, neuf mille livres de poudre, huit cent boulets, huit tonneaux de bales, trois cent bales de pierres, trente-six épées d'Espagne, des fusils & autres armes, & un grand nombre de haches, de pelles & autres instrumens. Quelle lacheté d'avoir rendu une place si forte, si bien située, si bien munie en si peu de tems ?

Mais comment les Hollandois auroient-ils pu faire un échange des places qu'ils tenoient dans le Bresil, avec celles qui étoient aux Portugais dans la Guinée, puisqu'ils prirent la Mine en 1637. & qu'ils étoient déjà maîtres d'Olinde & du Recif au Bresil dès le mois de Fevrier en 1630. & qu'ils n'en ont

ont été chassés à force ouverte qu'en 1654. par les Portugais.

Le Chevalier des M.*** se trouva par le travers de la Mine le 5. Janvier 1725. Il y mouilla, quoi qu'il n'y eût rien à faire, mais pour faire convenir son Capitaine en second, jeune homme ignorant & entêté, que ce qu'on lui montrait étoit réellement le Château de la Mine. Il étoit mouillé à une lieue de terre sur dix brasses d'eau fond de sable, le Château lui restant au Nord-Nord-Oüest, & le cap Corse à l'Est-Sud-Est.

On donne ici une vüe du Château de la Mine prise de l'endroit où le Chevalier des M.*** étoit mouillé; on y remarquera à l'Est du Château une anse considérable, à côté de laquelle il y a une sivièrè.

Il leva l'ancre après que son Capitaine en second eut enfin & avec beaucoup de peine reconnu son erreur & son opiniâtreté, & vint mouiller à la rade du cap Corse sur dix brasses d'eau fond de sable, le Fort lui demeurant au Nord; il trouva quatre Vaisseaux mouillez en rade.

Le terrain de la Mine n'est point du tout fertile, il s'en faut bien, c'est l'apanage de tous les pais abondans en métaux précieux. Ce sont les Negres de Commendo, de Fetu, & du cap Corse, qui fournissent aux Minois pour de l'or, la plûpart des vivres qui s'y consomment.

Outre l'or de lavage que les Negres tirent

rent de leurs rivieres & des ruisseaux qui s'y jettent, il est certain qu'à quelques lieues au Nord & au Nord-Oüest, il y a des Mines de ce métal que les Negres du pais exploitent avec aussi peu d'adresse que ceux de Bamboucq & de Tambaoura, dans le Royaume de Galam. Il faut cependant qu'elles soient abondantes, puisqu'elles ne sont pas encore épuisées depuis tant d'années qu'on les fouille, & qu'elles rendent encore si abondamment. Les Portugais en ont tiré des trésors immenses, & ils étoient si sûrs de leurs richesses & de leur fécondité, que quand les Negres avoient besoin des marchandises de leur Magasin, ils ne l'ouvroient pas à moins qu'ils n'apportassent au moins cinquante marcs d'or à la fois. Je crois que les Hollandois sont plus indulgens & plus faciles, & que le leur est toujours ouvert & leurs balances toujours prêtes. Mais les Portugais n'avoient point alors de concurrens, il falloit passer par leurs mains, subir les loix qu'ils imposoient, ou se passer de leurs marchandises. Si les Hollandois les imitoient, ils verroient bientôt tomber leur commerce. Leurs voisins, les Anglois & les Danois, qui, quoi qu'avisés, n'en sont pas moins leurs concurrens, ne manqueroient pas de profiter de leur négligence. Nous les aiderions si nous avions des établissemens auprès d'eux. Il y a de l'or assez pour tous, il ne s'agit que de se mettre en état de le partager avec ceux qui tâchent d'en être les seuls maîtres. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans que les
Hol-

Hollandois jouïssent de la Mine & des trésors qui en sortent, ne seroit-il pas tems d'en jouïr à notre tour ?

On dit, comme une chose sûre, que ces habiles commerçaus ont fait de grandes découvertes dans l'interieur des terres, & que les voyages qu'ils ont entrepris pour cela ne leur sont pas inutiles, mais ils n'ont pas jugé à propos d'en informer le public jusqu'à présent.

On compte trois à quatre lieues de la Mine au cap Corse ; nos anciens Normands y ont eu un comptoir, les Portugais s'en firent dans la déroutte de notre commerce. Les Hollandois les en chassèrent, les Danois le possederent dans la suite, ils en furent chassés par les Hollandois, il leur a été enlevé par les Anglois à l'aide des Danois. Les Anglois en sont les maîtres, & en ont beaucoup augmenté les fortifications ; ils en ont fait une Forteresse si considerable, qu'elle resista à toutes les forces de la Hollande, commandées par l'Amiral Ruitter. Elle est fort élevée, elle a trois batteries l'une sur l'autre, de bons dehors, des fossés profonds ; elle est toujours bien entretenue, avec une bonne garnison. C'est la résidence du Directeur général de la Compagnie de Londres, qui a la direction & l'autorité sur tous les établissemens que les Anglois ont dans toute la Guinée.

Cap Corse ;
Forteresse
des Anglois

Le Village occupé par les Negres, est le plus considerable du Royaume de Fetu ; il est composé de plus de deux cens cases

disposées en rues bien alignées, avec une grande place au milieu, dans laquelle on tient tous les jours un marché, où l'on trouve, pour de l'or, tout ce qu'on peut souhaiter.

Comptoir
Danois près
le cap Cor-
se.

Par le traité que les Anglois & les Danois firent pour reprendre cette place sur les Hollandois, il fut arrêté, que les Danois y auroient un comptoir fortifié. Il est au Nord-Oüest du Village, sur une petite éminence bien bâtie, en bon air & belle vûë; c'est la résidence d'un Commis principal de la Compagnie de Dannemarc qui y fait un commerce considerable, & qui ne manque pas de faire arborer le Pavillon de sa nation, dès qu'il y a des vaisseaux en vûë.

Quoique le Fort & le Village de cap Corse soient dans un endroit sec & aride, le reste du Royaume ne laisse pas d'être fertile & très-abondant; les terres sont bien cultivées, les naturels qui sont en très-grand nombre, sont des plus laborieux. Ceux qui ne sont point occupez au travail de l'or ou à la pêche, s'occupent à la culture de la terre, & fournissent aux autres les choses nécessaires à la vie, ce qui fait un commerce continuel entre eux & leurs voisins de la Mine, qui est avantageux à tout le monde & qui est en même tems fort utile aux étrangers.

Le Directeur Anglois du cap Corse ne se contente pas du commerce qu'il fait chez lui; il a toujours un bon nombre de bâtimens gros & petits qui vont traiter le

long

long des côtes, qui rapportent au magasin général tous les effets qu'ils ont traitez qui sont ensuite chargez sur d'autres bâtimens, dont les uns sont envoyez à l'Amérique, & les autres en Europe.

Ainsi devoit faire la Compagnie de France, son commerce seroit infiniment meilleur que celui qu'elle a renfermé dans les bornes étroites du Royaume de Juda, ce qui la tient toujours à la discretion des autres Européens qui sont plus au fait du commerce qu'elle, parce qu'elle ne veut pas imiter les exemples qu'elle a depuis tant d'années devant les yeux. Il est vrai qu'il lui faudroit un poste autre que celui de Juda, & tel qu'un de ceux dont j'ai parlé ci-devant. Celui des Trois-Pointes seroit fort à sa bienséance, mais supposé qu'elle l'ait manqué d'une maniere à n'y plus revenir, j'en ai marqué d'autres où elle pourra s'établir quand elle voudra, & de là faire le commerce en long & en large par toute cette côte riche & si capable d'enrichir le Royaume avec ses actionnaires. Il ne faut qu'un peu de hardiesse & n'être pas si pressé de recueillir ce qu'on ne vient que de semer.

Le Chevalier des M.*** demeura à la rade du cap Corse depuis le Vendredi 5. Janvier 1725. jusqu'au Dimanche septième; après avoir salué le Fort & en avoir reçu le salut, il envoya son Capitaine en second saluer le Gouverneur, celui-ci ne manqua pas de lui envoyer faire des complimens & le convier de venir à terre, mais

le Chevalier des M.*** s'en étant excusé sur ce qu'il n'attendoit que quelques visées de vent favorable pour continuer sa route, le Gouverneur lui écrivit & le remercia en termes très-polis des secours qu'il avoit donné au Vaissseau Anglois dont nous avons parlé ci-devant, & il accompagna sa lettre d'un présent considerable de Poules, de Canards & autres volailles, & de quantité de fruits & herbages.

Il leva l'ancre le Dimanche 7 Janvier sur les 9 heures du matin & suivit sa route que les calmes, les vents contraires, les courans & les fréquens mouillages auxquels il avoit été obligé, rendoient fort ennuyeuse. Selon la recapitulation qu'on voit dans son Journal des mouillages qu'il a été obligé de faire, on trouve que de Gorée à Mesurado il a mouillé sept fois, & de Mesurado à Juda dix-sept fois. Ce sont vingt-quatre mouillages, chose très-désagréable dans une route, & qui fatigue beaucoup un Equipage.

Fort de Friderishourg
aux Danois.

La Forteresse de Friderishourg n'est qu'à une portée de mousquet de celle du cap Corse. Elle appartient aux Danois; elle est bâtie sur la pointe d'une montagne qui commande tous les environs, & même le cap Corse. On a suivi la forme ou la figure de la montagne en l'environnant de murailles, de maniere que sa premiere enceinte est ronde, & le Fort qu'elle renferme est triangulaire. Le Bastion du Sud bat sur la rade, celui de l'Oüest sur le cap Corse, & celui de l'Est regarde Mouré

ré & le Fort de Nassau qui est aux Hollandois.

On ne monte au Fort qu'en tournant Situation du Village & Fort de Friderisbourg. autour de la montagne. Ce chemin est devenu une rue d'une espece particuliere, puisqu'elle est en spiralle étant bordée des deux côtez par les cases des Negres, qui sont en assez grand nombre pour faire un Village considerable.

Un Vaisseau François étant mouillé à la rade de Friderisbourg en 1669. & envoyant sa chaloupe à terre chargée des marchandises qu'il devoit livrer au Gouverneur Danois, le Gouverneur Anglois du cap Corse fit tirer sur elle un coup de canon, dont le boulet ne passa qu'à six ou sept pieds, ce que celui de Friderisbourg n'eut pas plutôt aperçû, qu'il fit tirer sur le Château du cap Corse un coup de canon, dont le boulet donna au pied de la seconde batterie, auquel les Anglois répondirent sur le champ d'un coup de canon sans balle voyant que les Danois prenoient le Vaisseau sous leur protection, & depuis ce moment ils ne firent aucun acte d'hostilité.

La guerre étoit alors déclarée entre l'Angleterre & le Dannemarc à cause de la Hollande, dont les Danois avoient pris le parti contre les Anglois, mais les Gouverneurs de ces deux Forteresses étoient convenus ensemble de garder une entiere neutralité, non seulement eux, mais encore avec ceux que l'une des deux nations prendroit sous sa protection. Ils obser-

voient ce traité avec une exactitude très-grande, de maniere que les soldats des deux partis se visitoient comme s'ils eussent été en pleine paix.

Le Village de Mouré est à une petite lieue de Friderisbourg, les Hollandois y ont un Fort qui porte le nom de Nassau, il est à l'extrémité du Village du côté de l'Est. Il est composé de quatre bastions au centre desquels il y a quatre Tours quarrées fort hautes & bien garnies de canons; la porte est couverte d'un ouvrage en forme de demie lune percée de meurtrieres, les bastions & cet ouvrage extérieur sont revêtus de pierres & fort avantageusement placez sur une hauteur qui commande tous les environs. Il est à cinq degrez dix minutes de latitude Septentrionale. C'est le premier endroit de la côte d'Or où les Hollandois se sont établis; ils y arriverent dans un tems où les Negres étoient extrêmement irrités contre les Portugais, à cause des mauvais traitemens qu'ils en recevoient tous les jours. Ils crurent s'en venger en recevant les Hollandois à bras ouverts, & en les aidant de toutes leurs forces à bâtir ce Fort. Ne s'en sont-ils pas repentis depuis? C'est ce qu'il faudroit leur demander.

Mouré dépend du Roi de Jabou, dont la Capitale, qui n'est qu'un assez gros Village qui porte le même nom, est à trois lieues dans les terres du côté du Nord-Nord-Est; cet Etat est peu considerable, il est resserré du côté de l'Est

par

Fort de Nassau au Village de Mouré aux Hollandois.

Royaume de Jabou,

par le Royaume de Fautin ; au Nord, par celui de Datti ; & à l'Oüest, par celui de Fetu.

Le Royaume de Fautin, porte le nom de son principal Village, qui est dans les terres à six lieuës de la mer ; cet État est extrêmement peuplé. On y voit beaucoup plus de gros Villages que dans beaucoup d'autres, qui sont d'une plus grande étendue.

Royaume de
de Fautin

Le plus considérable de ceux qui sont sur la côte, s'appelle Cormentin ; il est grand, bien peuplé, & mieux bâti que ne le sont pour l'ordinaire les Villages des Negres ; il n'est qu'à trois lieuës de Mouré.

Les Anglois y avoient un Fort à quatre bastions, que les Hollandois leur enleverent en 1665. Ils ont trouvé moyen d'y rentrer, & les Hollandois de les en chasser une seconde fois. Il est enfin demeuré à ces derniers, qui ont trouvé le moyen de s'y maintenir & d'y établir un bon commerce, aussi-bien qu'à Adia & à Jamolia, où ils ont des comptoirs fortifiés. Il y a un gros bâtiment quarré couvert en plate-forme dans le milieu de ce Fort, qui sert de logement au Gouverneur, & de magasin ; on peut mettre du canon sur la plate-forme.

Fort de Cor-
mentin aux
Hollandois.

Le païs est riche en or, & ne laisse pas d'être bon ; il est fort peuplé, les Negres sont laborieux, ils aiment le commerce & ils en ont appris tout le secret & toute l'œconomie, des Hollandois qui de-

meurent sur leurs terres.

Les Hollandois appellent simplement *Kra*, le país que les autres Nations nomment *Akara* ou *Accara*. On le regardoit autrefois comme le dernier du Royaume de la côte d'Or, parce qu'on ne trouvoit plus à traiter ce métal au-delà de la riviere de *Volta*, qui le borne du côté de l'Est. Il est éloigné de *Cormentin* d'environ quinze lieuës.

Il y a deux villages qui portent le nom d'Accara, que l'on distingue par les épithetes de grand & de petit Accara; le grand est dans les terres à six lieuës de la mer; le petit est sur la côte, environ moitié chemin de *Cormentin* à la riviere de *Volta*. Il a un petit acul qui peut passer dans un besoin pour un port naturel assez commode, outre lequel, il y a une rade assez bonne.

Le Roi d'Accara est riche & assez puissant pour mettre sur pied quinze à seize mille hommes; ses peuples sont laborieux, ils aiment le commerce & l'entendent bien; les Européens auroient peine à leur enseigner quelque chose sur cet article, aussi ont-ils eu pour maîtres les Normands, qui y ont été établis autrefois. Ils ont parfaitement bien retenu les leçons de ces bons maîtres.

Royaume
d'Accara.

Afin d'empêcher leurs voisins du côté du Nord de partager avec eux les profits qu'ils font avec les Européens, ils ne leur permettent point de passer sur leurs terres pour venir traiter au bord de la mer; de
forte

forte qu'ils n'ont des marchandises d'Europe que par leurs mains & au prix qu'ils jugent à propos d'y mettre. Cette con-^{Politique des}trainte n'empêche pas qu'il ne se fasse un^{Accarois,} très gros commerce chez eux. Ils ont cru depuis quelques années qu'il ne falloit pas pousser leurs voisins, & que pour leur ôter tout sujet de plaintes, & les empêcher de prendre les armes contre eux, il étoit à propos de se relâcher un peu de leurs anciennes coûtumes. Dans cette vûë ils ont établi un marché, qui se tient trois fois la semaine, à Abenoé, deux lieuës au-delà du grand *Accara*; c'est-à-dire, à huit lieuës de la côte, où tous les Negres des environs & des païs éloignez se rendent, & où l'on trouve toutes sortes de marchandises d'Europe à échanger pour de l'or, de l'ivoire, de la civette, de la cire, des esclaves & autres choses, qu'on y apporte des païs même très-éloignez.

On tiroit autrefois du petit *Accara* seul, le tiers de tout l'or qui se négocioit à la côte. Le Roi, depuis la sortie des Normands, a été très long-temps sans vouloir souffrir qu'aucun Européen s'établît sur ses terres, c'est-à-dire, qu'ils y eussent des Forts ou des Comptoirs fortifiez. Il les recevoit, leur donnoit des magasins où ils étoient en sûreté, les traitoit tous également & avec beaucoup d'équité; mais il ne vouloit partager son païs ni son autorité avec personne, ni compromettre la liberté & celle de ses sujets.

A la fin, il s'est laissé gagner par les Hollandois, & leur a vendu la croupe d'un cône où ils ont bâti un Fort bien revêtu de maçonnerie. Les Anglois ont acheté une autre croupe de montagne, & s'y sont fortifiés. Les Danois les ont imitez & ont fait un troisième Fort. Ils sont tous à portée du canon les uns des autres. Il y a encore de la place pour les François; c'est pourtant ce qu'elle pourroit faire de mieux. Il seroit bon de sçavoir, si le Roi d'Accara est aussi maître chez lui à présent, qu'il l'étoit autrefois.

Les trois
Forts d'Ac-
cara.

Le premier des trois Forts, c'est-à-dire, celui qui est à l'Ouest, est aux Anglois, celui du milieu appartient aux Hollandois, & celui qui est le plus à l'Est est aux Danois. La vûe que l'on donne ici de ces trois Forts, fait connoître leur situation sur des croupes de montagnes, dont les pieds sont baignez des eaux de la mer & couverts d'un amas de rochers. Ils forment deux bayes mediocres, & une troisième à l'Est du Fort Danois où l'on peut mettre à terre. Quoique le débarquement soit difficile & même aussi dangereux qu'à Juda, ce qui est dire beaucoup, il y arrive cependant bien moins d'accidens, soit par l'adresse & la fidelité des canotiers, soit que les lames étant plus éloignées les unes des autres, donnent plus de facilité de les éviter.

Le meilleur mouillage est par le travers du Fort Danois à une lieüe de terre en découvrant le Palmiste, qui paroît sur

le haut de la côte environ à cent pas du Fort, observant sur toutes choses de ne se pas laisser abbatre sur des fonds de roches qui coupent les cables.

Le Chevalier des M.^{***} étant en 1704. Major d'une Escadre de quatre Vaisseaux de guerre que la Compagnie de l'Affiente envoya en Guinée sous la conduite du sieur Doublet, Officier d'une bravoure & d'une experience consommée, descendit à terre au Fort Danois. Il y fut reçu au bruit du canon, comme le sieur Doublet en avoit usé avec le Lieutenant du Fort, qui l'étoit venu complimenter de la part du Gouverneur. Le prétexte de son voyage au Fort étoit pour avoir des rafraichissemens, mais en effet pour fonder le gué & voir si on ne pourroit pas surprendre les Forts Anglois & Hollandois, mais la chose ne se trouva pas praticable. On traita en quatre jours plus de cinq cens esclaves avec le Gouverneur Danois, qui envoya à bord une très-grande quantité de rafraichissemens, dont il fit présent à l'Escadre.

L'or est si commun dans cet endroit, qu'on vendroit l'once de poudre à canon deux gros d'or.

C'est en ce seul endroit de toute la côte de Guinée qu'on trouve de ces Biches si petites, qu'elles n'excedent pas huit à neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne sont pas plus grandes ni plus grosses qu'un curedent de plume. Les mâles ont deux cornes renversées sur le col, de deux à

Biches d'une
petitesse ex-
traordinaire.

trois pouces de longueur, elles sont sans branches, ou endouïlleures, contournées, noires, & luisantes comme du jayet; rien n'est plus mignon, plus privé & plus caressant que ces petits animaux; mais ils sont d'une si grande délicatesse, qu'il ne peuvent souffrir la mer, & quelque soin que les Européens aient pris pour en apporter en Europe, il leur a été impossible d'y réussir.

Les naturels du país bâtissent leurs cases fort proprement, elles sont quarrées, les murs sont de terre, elles sont assez exhaussées & couvertes de paille. Les meubles sont de peu de conséquence, & quoique riches par le commerce, ils se contentent de quelques pagnes, & renferment leur nécessaire dans des bornes fort étroites.

Il y a beaucoup de Villages le long de la côte depuis *Accara* jusqu'à la riviere de *Volta*; les plus considerables sont *Labadé*, les deux *Ningo*, *Tema*, *Bampra*, *Occa*, *Baya* & *Ampala*; mais comme le commerce de l'or diminué considerablement après qu'on a passé le grand *Ningo*, les Européens les fréquentent peu.

On prétend que les Royaumes d'*Afbini*, *Iffini*, *Axime*, *Commendo*, *Fetu*, *Accaruis* petit, *Jabou*, *Fautin*, *Accara*, *Abrambou* & *Takara*, relevent tous du Roi *Accarius* le grand, dont la ville, qu'on nomme aussi *Akim*, est située à quatre-vingt-dix lieues dans les terres au Nord de la Mine, de maniere que c'est avec justice que ce Prince prend la qualité d'Empereur.

CHA-

C H A P I T R E XII.

Des mœurs & des coutumes des peuples de la côte d'Or.

IL y a si peu de difference entre tous les peuples qui habitent la côte d'Or, que j'ai cru ne devoir pas interrompre le cours de ma narration pour en parler en particulier, lorsque j'ai traité des différens Royaumes qui composent ce país.

La côte d'Or est comprise entre le quatrième & le sixième degré de latitude Septentrionale, & entre le dix-septième & le vingt & unième degré de longitude. Cette étendue y compris le contour des côtes, fait cent vingt à cent trente lieues.

Bien des gens se sont imaginez qu'au delà de trente à quarante lieues du bord de la mer, on ne trouvoit plus d'or, ni dans les rivières ni dans la terre: c'est une pure imagination; ceux qui connoissent l'Afrique mieux que les autres, conviennent que la plus grande abondance de ce métal se trouve dans le centre du país. Nous en avons une preuve dans les mines de *Bambouë* & de *Tambaoura*, qui sont à plus de trois cens lieues du bord de la mer du côté de l'Oüest, & dont on ne connoît pas encore distinctement l'éloignement du côté du Sud.

Mais on doit être convaincu que l'or est très commun dans les pais éloignez des côtes dans la Guinée, puisque les Negres, qui vont trafiquer dans les terres, n'en rapportent que de l'or, de l'ivoire & des esclaves. Il est étonnant qu'on ne se soit pas encore avisé d'y chercher des pierres; on y trouve de l'Aigris, on y pourroit trouver quelque autre chose. Car enfin, pourquoi une terre qui produit de l'or, qui est le plus parfait des métaux, & qui a été de tous tems le plus estimé, & l'objet des desirs des hommes, sera-t-elle bornée à cette seule production? L'ignorance & la paresse de ses habitans, la négligence & l'indolence des étrangers qui y font le commerce, sont cause qu'on ne connoît pas ce que vaut ce pais. On va chercher bien loin la rubarbe & les autres drogues, dont la medecine & le pêché ont introduit l'usage parmi les hommes, peut-être que si on cherchoit avec un peu de soin, on trouveroit en Afrique ce qu'on va chercher aux Indes avec beaucoup de peine & de dépenses, au lieu que le prenant, pour ainsi dire, chez nous ou à notre porte, en échange des marchandises de notre cru, nous ne nous consommerions pas dans ce commerce ruineux, dont la plûpart ne se fait qu'en argent, qui ne devroit jamais sortir de nos terres dès qu'il y est une fois entré.

Portrait des
Negres de la
côte d'Or,

Les habitans de la côte d'Or sont bien-faits, ils ne sont pas tous d'une grande taille, la plûpart en sont pourtant, mais ils

ils sont bien proportionnez. Il est rare d'en voir de boiteux, de bossus, de borgnes, si ce n'est par quelque accident; ils ont presque tous les oreilles petites, les yeux grands, les levres grosses, le nez écaché: on remarque cependant, que ces deux derniers défauts ne sont que pour les gens du commun; aussi ne les trouve-t-on que dans les enfans des gens dont les femmes, étant obligées au travail de la terre ou du ménage, portent leurs enfans attachés sur leur dos dans une Pagne, où ces petites créatures, suivant les mouvemens du corps de leurs meres, heurtent continuellement contre leurs dos, & s'écrasent ainsi le nez & la bouche. Ils ont les yeux très vifs, & tous pleins de feu; l'usage qu'ils font du tabac en fumée leur rendroit les dents noires, s'ils n'en avoient pas un soin extraordinaire; ils se servent pour les conserver nettes & les tenir blanches, d'un bois qui leur vient du Royaume d'Acaruis: ils en machent dès qu'ils quittent la pipe; ils disent que ce bois fortifie les gencives, & que son suc mêlé avec la salive qu'ils avalent, est bon pour la poitrine. Je m'étonne que les Compagnies ne se soient pas encore avisées d'apporter de ce bois en France, il seroit bientôt à la mode & d'un bon débit, sur tout si on en faisoit approuver & conseiller l'usage par un decret & une these de la Faculté. On dit qu'il seroit très-convenable à nos Dames, qui ont la fureur de se barbotiller le visage de rouge comme les Carai-

Caraïbes, & qui ne prennent pas garde que cela leur gâte absolument le teint & les dents; elles acheteroient bien chèrement ce bois. Celui dont les Maures & les Negres du Senegal se servent s'appelle *Quelelé*; c'est une espece d'osier; j'en ai parlé dans la Relation de l'Afrique Occidentale. Mes mémoires ne me marquent ni le nom ni la figure de celui du Royaume d'Acaruis, ainsi je n'en puis rien dire.

Barbe & cheveux des Negres.

La barbe ne leur vient que tard, ils n'ont pas sur cela un usage universel, car les uns, comme sont ceux qui demeurent sur la côte, se font honneur d'avoir une barbe longue. Leurs femmes la tressent & y enfilent des pierres d'Aigris ou la parent de menilles d'or; il faut qu'ils soient bien vieux avant qu'elle soit blanche. Une barbe blanche & longue comme celle d'un Provincial Capucin, seroit un ornement qui seroit respecter un Negre plus qu'on ne peut dire. A l'égard de leurs cheveux, ou plutôt de la laine cotonnée qui couvre leur tête, les uns les laissent croître, les autres les rasent assez souvent, leurs usages là-dessus sont differens. Généralement parlant tous les jeunes gens se font raser le tête fort souvent, & se la lavent tous les matins & la frottent d'huile de Palme, sans quoi ils seroient remplis de vermine, à quoi ils sont fort sujets.

Propreté des Negres.

Ils sont extrêmement propres & se lavent tout le corps plusieurs fois le jour quand ils en ont la commodité; c'est pour cela

cela qu'ils bâtissent leurs maisons & leurs villages sur les bords de la mer ou des rivières. A peine les enfans peuvent-ils marcher qu'ils courent à l'eau comme des Canards; ils apprennent à nager dès leur plus tendre enfance, & deviennent d'excellens plongeurs; ils ne lâchent jamais en présence les uns des autres des vents par la bouche & autre part, & quand ils se trouvent en compagnie de quelques blancs à qui cela arrive, ils se retirent en donnant toutes sortes de marques d'horreur d'une telle incivilité.

Ils sont robustes & supportent aisément les travaux les plus longs & les plus rudes, les femmes même ont une force & un courage surprenant; elles accouchent sans donner aucune marque de douleur; ce n'est pas qu'elles n'en ressentent comme toutes les autres femmes. Pourquoi ne se ressentiroient-elles pas de la malédiction prononcée contre la première de toutes les femmes? Mais c'est par grandeur d'ame qu'elles n'en témoignent rien, elles seroient deshonorées pour toujours si elles avoient jetté quelques cris. Elles mettent paisiblement leurs enfans au monde, on ne sçait qu'une femme est accouchée que quand on entend les cris de l'enfant. On donne aux nouvelles accouchées une calebasse pleine d'un breuvage fait avec du ris, du mahis ou bled de Turquie écrasé, de l'eau, du vin de Palme & de la maniguette, après cela on les couvre bien, & on les laisse dormir

Courage des
femmes Ne-
gres.

Elles accou-
chent sans
crier.

trois

trois ou quatre heures; elles se levent ensuite, vont se laver à la mer ou à la rivière avec leur enfant, & se mettent à travailler comme s'il ne leur étoit rien arrivé.

Au retour du bain le pere & la mere donnent un nom à l'enfant; s'ils ont reçu quelque bienfait d'un blanc, ils lui font porter son nom. L'enfant enveloppé de quelques langes est posé sur une peau ou sur une pagne étendue sur des joncs ou sur des feuilles de Palmier, il y demeure un mois ou cinq semaines, après quoi la mere le porte sur son dos assis sur une petite planche, ayant les jambes passées sous ses aisselles, & les mains liées au tour de son col; elle ne le quitte que la nuit. Comme les Negresses ne portent point de corps de jupes, leur sein n'étant point soutenu tombe, & leurs mamelles deviennent si longues, que quand l'enfant qu'elles ont sur le dos crie & demande à teter, elles lui donnent la mamelle par dessus l'épaule sans avoir la peine de le détacher, cela est commode; elles ont grand soin de les laver soir & matin, & de les frotter d'huile de Palme; cela tient leurs jointures souples, les pores ouverts & aide beaucoup à la nature à les faire croître.

Leurs manières d'élever leurs enfans.

Dès qu'ils ont sept ou huit mois, les meres ne les portent plus, elles les laissent à terre où ils vont à quatre patés & jouent comme de petits Chats. Ils marchent bien plutôt que les enfans en Europe.

pe, il est vrai qu'ils tombent souvent & on remarque qu'ils ne se blessent presque jamais.

On ne peut exprimer la tendresse que les Negresses ont pour leurs enfans: Si elles sont un peu riches, elles les parent de menilles d'or, dont elles leurs font des colliers, des ceintures, & des brasselets. Il faut sur toutes choses que ces menilles soient enfilées dans du fil composé de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs fetiches, sans quoi ils croient que le Diable emporteroit ces petits innocens. C'est une superstition que leurs Marabous leur ont tellement gravé dans l'esprit, qu'on voit de ces enfans ceints dans toutes les parties de leurs corps de rameaux de cet arbre, que ces Marabous leur vendent très-cherement.

Superstition
des Negres.

Les peres & meres ne châtient presque jamais leurs enfans, ils les aiment trop; ces enfans étant toujours tous nuds filles & garçons ensemble, ils n'ont aucune honte de leur nudité.

Quand un enfant a dix ou douze ans, si c'est un garçon, le pere se charge de l'instruire; il le mene avec lui à la pêche, lui apprend à manier la pagalle ou l'aviron, à conduire le canot, à plonger l'or; ou si c'est un marchand, à vendre & à acheter; il demeure ainsi avec son pere qui profite de tout son travail jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Pour lors il garde une partie de son gain, afin d'amasser de quoi acheter une femme.

Instruction
des enfans.

Si c'est une fille, la mere a soin de l'instruire & de lui apprendre à tenir la maison bien propre, à piler le ris, à écraser le mahis, à faire le pain & la cuisine, à aller vendre & acheter au marché, à faire des paniers & des nattes; elles sont fort adroites dans ces fortes d'ouvrages. On leur apprend encore à avoir soin de leurs hardes quand elles en ont & de celles de leur pere & mere, & sur tout, que le boire & manger de leur pere soit prêt à l'heure. C'est ainsi qu'on les accoûtume à servir avec ponctualité les hommes qui les acheteront pour en faire leurs femmes. J'ai dit en d'autres endroits, que leur exactitude à servir leurs maris devoit servir de modele à toutes les femmes, je n'ose plus le repeter de peur de me faire encore des procès avec les femmes d'Europe qui sont bien sur un autre pied.

Ce que les meres n'ont pas besoin d'enseigner à leurs filles, c'est la coqueterie & l'amour du faste; la nature toute seule est leur maîtresse en cela, & en bien d'autres choses.

La taille ordinaire des femmes est mediocre, bien prise, & quoiqu'elles paroissent délicates, elles sont réellement très fortes & d'un bon temperament; elles sont naturellement sobres & fort attachées à leur menage, elles ont l'esprit fin, adroit, vif, engageant, elles aiment le plaisir, elles sont avares, & vendent bien cher leurs faveurs aux Européens; il n'y a point de femmes au monde qui entendent mieux qu'el-

Caractere
des femmes.

qu'elles à ruiner un homme qui s'est em-
pêtré dans leurs filets. Elles n'oublient
rien pour plaire, elles font d'une extrême
propreté : elles courent se baigner dès qu'el-
les sont levées, après quoi, celles qui
ne sont pas obligées à travailler, passent
un tems considerable à se blanchir les dents,
à se peigner, à tresser leurs cheveux & à
les orner de rubans ou de menilles; elles
se peignent le front, les sourcils & les
jouës. La plûpart se font faire de
petites incisions à côté des oreilles & des
temples, afin d'y faire venir de petites tu-
meurs qu'elles peignent de diverses cou-
leurs. Elles portent des pendans d'oreil-
les, des colliers, des bagues, des brasse-
lets de corail, de raffade ou de menilles
d'or, & quand elles ont des miroirs, el-
les les consultent assiduellement & sont aussi
long-tems à s'y regarder pour le moins
que les femmes d'Europe. Les femmes
des Capitaines & des Marchands ne sor-
tent point de leurs maisons sans être sui-
vies de leurs esclaves, elles ont alors sous
leurs pagnes de deffous une piece de toile
fine à fleurs, ou de tafetas de couleur vi-
ve, dont elles se couvrent depuis le sein
jusqu'à mi-jambes, qu'elles relevent par
derriere en maniere de bourelet. Elles
ont une ceinture à laquelle elles attachent
de gros paquets de clefs, comme si elles
avoient bien des coffres & des armoires,
quoique souvent elles n'en ayent qu'un ou
deux & quelquefois point du tout. Quand
leurs maris sont riches, elles mettent tout
en

en usage pour avoir des menilles d'or en quantité & des bagues; on en voit quelquefois qui en ont plus de cinquante marcs sur le corps. De retour à la maison, elles quittent tous ces ajustemens, elles les enferment proprement dans leurs coffres, & n'ont plus qu'une pagne de grosse toille qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux.

Mariages
des Negres.

Les mariages se font avec assez peu de cérémonie: un pere qui voit son fils en état de gagner sa vie par le travail ou par le commerce, lui cherche une femme, supposé que le fils ne se charge pas lui-même de ce soin; quand les parties sont contentes l'une de l'autre, le pere du garçon parle aux parens de la fille; on convient de ce qu'on doit leur donner pour la fille, & on fait venir un Marabou qui leur donne des fetiches, & qui fait jurer la fille quelle aimera son mari sur toutes choses & qu'elle lui sera fidele; le mari promet de l'aimer & s'en tient là. Après cette cérémonie, les parens des deux côtez se font des présens & passent la journée dans la joye. Le mari mene le soir sa femme à sa maison, & le mariage est terminé.

Quoique les Negres puissent avoir autant de femmes qu'ils en peuvent acheter & nourrir, il est certain que la première est la maîtresse, sur tout quand elle a un enfant mâle. Il y a même des païs où le mari ne peut pas prendre d'autres femmes sans le consentement de la première,
en-

encore ne passent-elles que pour des concubines, qui sont encore assez maîtresses d'elles-mêmes. & dont le mari se met peu en peine. Les prérogatives de la première sont d'avoir les clefs & la disposition de tout ce qu'il y a dans la maison, de distribuer aux autres & aux esclaves le travail, & de leur en faire rendre compte, & de coucher trois nuits consécutives avec leurs maris, pendant que les autres ne jouissent de leurs faveurs qu'à tour de rôle, & selon l'ancienneté & le crédit que leur donnent leurs appas.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des Marchands & des Capitaines qui ont un troupeau de douze ou quinze femmes ou concubines, qui lui sont d'autant plus agréables qu'elles lui donnent d'enfans.

Il s'en faut bien que les femmes de Guinée soient aussi fécondes que celles du Senegal; quand même elles le seroient, elles ne pourroient pas avoir tant d'enfans qu'elles, parce qu'elles sont obligées de les allaiter pendant quatre ans, terme bien long qui les empêche d'être souvent grosses. Je pourrois parler des femmes bien plus amplement, car elles en donnent une ample matière, mais en voilà assez du moins pour le présent.

J'ai parlé de la taille des Negres au commencement de ce chapitre, & de la bonté de leur temperament, il faut dire pour achever qu'ils ont de l'esprit bien au delà de ce que nous nous imaginons, ils ont du jugement, de la prudence, de la pénétra-

Caractère
des hommes
Negres

tion,

tion & de la discretion; ils sont fins & adroits, ils ont la conception si aisée qu'il ne faut pas leur montrer deux fois la même chose pour qu'ils la sçachent faire. Mais ils sont fourbes & menteurs, portez au larcin plus qu'on ne peut dire, yvrognes & luxurieux au dernier point, & si avares qu'ils croient faire un gros présent quand ils donnent quelques fruits à un blanc, encore ne les donneroient ils pas s'ils n'en esperoient dix fois la valeur.

Ils ont la mémoire excellente; quoi qu'ils ne sçachent ni lire ni écrire, ils n'oublient jamais rien, ils ne se trompent jamais dans leurs comptes; les moindres circonstances leur sont aussi présentes au bout de plusieurs années, que les faits les plus considerables le sont aux autres au bout de quelques heures. On peut dire qu'ils sont les premiers hommes du monde pour faire des commissions; dix personnes chargeront un même homme chacune de cinq ou six commissions, & lui donneront chacune une certaine quantité d'or, il fera toutes ces commissions & leur rendra compte de leur or sans se tromper d'une obole. La probité & l'honneur sont des vertus qui ne sont pas encore entrées chez eux. Ils n'aiment pas à payer leurs dettes, ils sont la plûpart toujours prêts à tromper, ils sont vains & superbes. Les Capitaines & les Marchands ne regardent personne quand ils passent dans les ruës. Si quelqu'un du menu peuple leur parle, ils ne répondent qu'a-

vec

vec peine & avec un air d'autorité; il est vrai qu'ils ont des manieres plus polies avec les blancs, sur tout quand ce sont des Officiers ou autres gens de distinction, ils leur parlent avec respect, mais ils demandent aussi le reciproque & sont ravis quand on les distingue par quelque marque de civilité & d'amitié.

Leur maniere de s'habiller est fort simple; les gens de distinction ont pour l'ordinaire un calceçon de toile assez ample, & qui leur couvre une partie des jambes, par dessus lequel ils portent un morceau d'étoffe de soye ou de toile Indienne de quatre à cinq aulnes de longueur, dont ils se ceignent depuis les reins jusqu'au dessous des genoux, & dont ils laissent traîner les bouts à terre l'un devant & l'autre derriere. Quand la toile ou l'étoffe est large, ils s'en enveloppent depuis le sein jusqu'au gras des jambes, & jettent les bouts sur une épaule comme si c'étoit un manteau. Leurs femmes ont soin de les peigner & d'accommoder leurs cheveux & leur barbe quand ils en ont. La plupart portent des chapeaux d'Europe, ils en font aussi d'écorces d'arbres, de paille, de peaux de chevres; il n'y a que les esclaves qui vont tête nuë, c'est principalement à cela qu'on les connoît. Cette coûtume est passée chez eux des Romains, ou de chez eux chez les Romains.

Les hommes aussi-bien que les femmes se parent de coliers, de brassulets, de chaî-

Habillemens
des Negres.

J'ai déjà parlé de leurs cases, & j'ai dit qu'elles étoient presque toutes bâties sur le même modele, & que les modes des Negres ont reçu peu de changement jusqu'à présent. Il faut pourtant convenir que les Rois & les grands Seigneurs, c'est-à-dire les Capitaines & les Marchands de la côte d'Or, surtout ceux qui sont voisins des Forts & des Comptoirs des Européens ont fait exception à cette regle. On remarque depuis un nombre d'années qu'ils bâtissent assez dans le goût des Européens; leurs maisons sont quarrées, ils ont plusieurs chambres bien plus élevées qu'elles n'étoient autrefois, on en voit à deux étages y compris le rez-de-chaussée, les murailles ne sont que de terre battue, qui sans être liée avec de la chaux, ne laisse pas d'être bonne & de soutenir les planchers & un toit; il est vrai que leurs planchers sont legers, & que leurs toits ne sont pas pesans, n'étant composés que de menus bois pliez en ances de paniers, couverts de paille ou de feuilles de roseaux & de palmiers nattes proprement, & d'une épaisseur suffisante pour les garantir des pluies les plus longues & des ardeurs du Soleil. Ils n'ont pas encore jugé à propos de couvrir leurs maisons de tuilles, quoi qu'ils voyent que les Européens s'en servent pour les leurs. La terre dont ils font leurs murailles feroit des briques & des tuilles excellentes; mais leurs charpentes sont trop foibles pour soutenir ce poids; d'ailleurs si les tuilles résistent à

Maisons
des Rois &
Seigneurs
Negres.

la pluye, il est certain qu'elles ne garantissent pas de la chaleur comme une épaisse couverture de paille. Quelques Officiers se sont mis sur le pied d'avoir deux esclaves armez de saguayes aux portes de leurs chambres pour les garder, ces sentinelles se relevent de tems en tems.

Sentinelles à leurs portes.

Les maisons des femmes sont à côté de celle du mari, chacune est en particulier dans la sienne & y élève ses enfans. Elles mangent rarement ensemble, & encore plus rarement avec leurs maris. Elles ont toute la disposition du ménage, les hommes ne se mêlent que du commerce, de la pêche ou autre travail.

Maniere de faire le pain.

Dès la pointe du jour les jeunes filles battent le ris & le mahis dans un mortier de bois, & quand il est écrasé, elles achevent de le reduire en farine sur une pierre platte avec un caillou uni, à peu près comme les broyeurs de couleur; elles mettent ensuite l'eau tiede dans leur farine avec du sel, la paîtrissent & partagent la pâte en petits pains qu'ils mettent dans un grand pot de terre qu'elles ont bien fait chauffer, elles le ferment avec un large couvercle de terre chargé de charbons ardens comme nous faisons quand nous nous servons de tourtieres de cuivre; le pain cuit de cette façon & mangé frais est bon, & on s'y accoûtume aisément.

Maniere de faire la cuisine.

Ils mangent plus de poisson que de viande, & plus de legumes que de poisson; leur maniere plus ordinaire d'accommoder

der le poisson, est de le faire cuire dans l'eau avec du sel, de la maniguette & de l'huile de palme : elle est bonne quand elle est nouvelle, & vaut notre beurre.

Les Seigneurs & les Marchands ont fait apprendre la maniere de faire la cuisine à leurs esclaves chez les Européens, il y en a qui se sont rendus très habiles, & qui font une soupe, un ragoût, une fricassée aussi bien qu'en France. Ceux qui ont de pareils Officiers mangent comme les Européens & se font servir par leurs esclaves.

Ils ne font ordinairement que deux repas par jour; le premier, est à une heure après le soleil levé; & le second, au soleil couchant. Ils mangent beaucoup & semblent dévorer plutôt que manger, & cependant ils ont toujours faim, ce qui vient de la chaleur de leur estomach, qui digere promptement les viandes crues comme celles qui sont cuites.

Ils ne boivent le matin que de l'eau ou du Pito, qui est une petite biere faite de mahis, assez agréable; ils boivent le vin de palme le soir, parce que ceux qui font le commerce de ce vin, ne l'apportent que vers le soir; il faut le boire sur le champ, autrement il s'aigrit & ne peut plus servir que de vinaigre; on en peut faire de l'eau de vie, aussi-bien que du ris & du mahis, comme on en fait dans les Indes Orientales; les Européens ont été assez sages jusqu'à présent, pour ne leur pas enseigner ce secret. J'ai dit dans ma Relation de

Les Negres font grands mangeurs; leurs repas,

Leurs Boissons,

l'Afrique Occidentale, comment se fait le vin de palme, je ne le repeterai point ici. Ce qu'on doit remarquer, c'est qu'avant de boire ils en versent un peu à terre à l'honneur de leurs Fetiches, & pour donner à boire à leurs parens décedez.

Marchez de
la côte d'Or.

Il y a des marchez reglez dans tous les Villages de la côte d'Or, on y trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, & tout ce qui peut entrer dans le commerce. La Monnoye courante de cette côte, est de l'Or en poudre; dans d'autres endroits, dont nous parlerons ci-après, ce sont des Bouges ou Cauris.

Il y a dans chaque Village une place destinée pour le marché, elle est ordinairement au milieu du Village; chaque denrée a son quartier particulier, les prix sont reglez, il est très rare qu'il y ait du bruit. A la pointe du jour les gens de la campagne y apportent des cannes de sucre, des figues, des patates, des ignames, des citrons, des oranges, du ris, du mahis, de la maniguette, des œufs, des poulets, du pain, du poisson de riviere. Un peu après midi, d'autres apportent du vin de palme & d'autres denrées; & sur le soir on voit arriver le poisson de mer & le tabac; ordinairement il est en feuilles que chacun fait sécher comme il le juge à propos. Il n'approche pas de celui du Bresil que les Portugais apportent, dont les Negres connoissent la bonté & font la difference.

L'on

L'on ne connoit point le crédit dans ces marchez, tout s'y paye comptant & en or; ils le prennent avec le bout du doigt pour les petites choses, mais ils le pesent quand les choses sont plus de conséquence.

Leurs balances sont composées de deux petites plaques de cuivre suspendues aux deux bouts d'un petit bâton, au milieu duquel ils font une boucle avec du fil, dans laquelle ils passent le pouce de la main gauche. Ils se servent au lieu de poids de cuivre ou de plomb, de certaines graines appellées *Tacons* qui peuvent peser la valeur de deux sols d'or; cette maniere de peser est longue, les Marchands ne s'en servent point, ils ont des balances & des poids qu'ils achètent des Européens.

Maniere de peser l'or.

Les Rois du pais ne levent aucun impôt sur ce qui se vend à ces marchez; ils en levent aux grands marchez qui se tiennent deux fois l'année, & qui ressemblent beaucoup à nos foires.

Au reste, les marchez & les foires ne se tiennent jamais les jours qui leur tiennent lieu de Dimanche, qui est notre Mardi. Ces jours là personne ne travaille, les paisans n'apportent rien au marché, tout commerce est interdit, à moins qu'il ne se fasse à bord des Vaisseaux qui sont en rade.

Leur jour de repos.

Le Christianisme n'a pas fait de grands progrès dans ce pais, la pluralité des femmes y fera toujours un obstacle invincible.

Religion des
Negres de la
sôte d'Or.

Le Judaïsme ni le Mahometisme n'y ont pas encore pénétré. Une idolatrie mêlée d'une infinité de superstitions que l'avarice des Marabous entretient, est la religion dominante du pais. Il est difficile de donner une idée un peu distincte de leur culte. Ils sçavent en gros qu'il y a un Dieu Createur du Ciel & de la terre, qui est bon & qui comble de biens ceux qui le connoissent & qui l'adorent, ils l'appellent le Dieu des blancs. Ils croyent que que les ames ne meurent pas, mais leurs sentimens sur la nature des ames sont des plus grossiers, puisqu'ils supposent que les ames ont faim & soif, & qu'elles souffrent encore les besoins de cette vie; du reste leur ignorance fait pitié.

Leur culte est tout entier pour les Fetiches, ce sont leurs Dieux, ils les craignent & ne les aiment point, ils les prient pour éviter d'en être maltraitez, car ceux qui ont un peu plus d'esprit que les autres, conviennent qu'ils n'en peuvent attendre aucun bien.

Ce que c'est
que les Fetiches.

Ces Fetiches n'ont aucune forme ou figure déterminée; c'est un os de poulet, une tête sèche d'un singe, une arrête de poisson, un caillou, un noyau de datte, une boulle de suif, dans laquelle on a lardé quelques plumes de perroquet, un bout de corne plein de diverses ordures, & mille autres choses semblables. Ce sont leurs Marabous qui leur vendent ces Dieux ridicules, en l'honneur desquels ils les obligent à certaines observances, dont il y en

a de

a de très-difficiles, & auxquelles cependant ils n'oseroient manquer, dans la crainte de mourir sur le champ. Il y en a à qui il est défendu de manger du bœuf, d'autres qui ne peuvent manger du cabrit, de certains poissons ou oiseaux, de boire certaines liqueurs, ils se laisseroient plutôt tuer, que de faire le contraire. Ces Fetiches ne sont que pour les particuliers; les Rois & les pais en ont d'autres qu'ils appellent les grands Fetiches, qui conservent le Prince ou le pais; telle est quelquefois une montagne, un gros rocher, un grand arbre, quelque gros oiseau. Si quelqu'un par accident ou autrement tuoit un de ces oiseaux, sa vie seroit fort en danger; si au contraire il vole dans le jardin d'un particulier, il s'imagine que c'est un présage de bonne fortune, & ne manque pas de lui apporter à manger.

Ils ont de grands arbres au pied desquels ils sacrifient. Ils sont persuadés que si on venoit à couper un de ces arbres, tous les fruits du pais seroient perdus; & ceux qui auroient commis un tel crime punis de mort irremissiblement. Les Hollandois peuvent en dire des nouvelles, il y eut dix de leurs gens massacrés le 8. de Mai 1598. à Mouré, pour avoir coupé un de ces arbres.

Les montagnes les plus hautes, & sur lesquelles on sçait que le tonnerre a tombé plusieurs fois, sont respectées de ces peuples & regardées comme la demeure

de leurs Fetiche; & comme ces pauvres Dieux peuvent avoir des besoins pressans dans ces lieux deserts & incultes, ils ne manquent pas d'aller leur porter au pied de ces montagnes du ris, du mil, du mahis, du pain, de l'huile de palme, du vin, en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir besoin pour boire & pour manger.

Les Chinois, demeurant à Batavia, font la même chose pour leurs morts, & ne manquent pas d'aller porter sur leurs tombeaux de quoi leur faire faire bonne chere. Les Soldats Hollandois de la garnison de cette place s'en accommodoient & alloient manger ce qui étoit destiné aux morts.

Histoire du
culte des
Chinois à
Batavia.

Les Chinois s'en étant apperçûs, s'aviserent d'empoisonner ces vivres, & ces gourmands en moururent. Le Général Hollandois en ayant fait grand bruit, & menaçant de châtier les Chinois, ils répondirent que c'étoit un ragoût dont leurs morts ne s'étoient jamais plaints, & qui, selon les apparences, n'étoit pas bon pour les vivans pour lesquels il n'étoit pas destiné, & la chose en demeura là.

Voici de quelle maniere ils celebrent leurs Dimanches. Après s'être lavez bien plus exactement que les autres jours, & s'être parez de leurs plus beaux habits, ils s'assemblent dans la place où est l'arbre qu'ils appellent l'arbre de la Fetiche, de l'écorce duquel ils font le fil qui sert à enfiler ces menilles d'or dont j'ai parlé ci-devant, ils dressent une grande table au pied

Comment
ils celebrent
leur Diman-
che.

de

de cet arbre, ils en ornent les pieds avec des couronnes de fleurs & de branches d'arbres, ils la couvrent de ris, de mil, de mahis, de pain, de fruits, de viande, de poisson, d'huile de palme & de vin, afin que la Fetiche du Village, accompagnée de toutes les Fetiches des particuliers qui composent l'assemblée, puissent faire bonne chere, pendant qu'il chantent & qu'ils dausent de toutes leurs forces autour de l'arbre au son de plusieurs bassins de cuivre & autres instrumens de leur musique barbare. C'est dans ces exercices qu'ils passent toute la journée. Sur le soir, ils se lavent encore plus soigneusement qu'ils n'ont fait le matin, & les paisans étant alors arrivez chargez de vin de Palme qu'ils sont obligez d'apporter pour la cérémonie, le chef du Village le distribue à toute la compagnie, qui s'en retourne souper chacun chez soi, observant de répandre à terre plus de vin qu'à l'ordinaire, afin d'honorer leurs Fetiches & les faire boire. Le festin servi au pied de l'arbre appartient aux Marabouts, qui en ont plus besoin que les Fetiches, & plus d'appetit qu'elles.

Tel est leur culte impertinent, dont les plus spirituels d'entre eux ne sçauroient rendre la moindre raison. Ils demeurent dans le silence quand on les en interroge, ils baissent les yeux en se contentant de dire: vous êtes heureux vous autres blancs, d'avoir un Dieu bon qui vous donne tous vos besoins, & qui ne vous mal-traite pas.

pas. Lorsqu'il s'éleve quelque orage & qu'ils entendent le tonnerre, ils se renferment dans leurs cases, on n'en trouve pas un dehors, ils paroissent saisis de frayeur, & quand on leur en demande la raison, ils disent que le Dieu des blancs est en colere.

Les habitans de la côte d'Or disent que leur Dieu est noir, & leurs Marabous assurent qu'il leur apparoît souvent au pied de l'arbre des Fetiches, sous la figure d'un grand chien noir. Ils ont appris des blancs que ce grand chien noir s'appelle le Diable; il ne faut que prononcer ce nom devant eux & y joindre quelque imprécation, comme le diable t'emporte ou te torde le col, pour les faire trembler & tomber en défaillance.

Rien n'est plus visible & plus réel, que l'empire que le Demon a sur eux, & les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent; on les entend crier, & on voit les meurtrifures & les autres marques des coups qu'il leur a donné. Il est vrai qu'il a la discretion de ne leur casser ni bras ni jambes, mais il les bat quelquesfois avec tant d'inhumanité, qu'il les met sur le grabat pour plusieurs mois, c'est alors que les Marabous font bien leurs affaires, ils exigent de ces malheureux des présens & des offrandes, sans quoi ils les menacent que les Fetiches, qui sont irritées, acheveront de les assommer.

Les Marabous vendent des petits crochets de bois, à peu près comme sont ceux

Ils craignent
extrême-
ment le dia-
ble.

Mauvais
traitemens
qu'ils en re-
çoivent.

Fourberies
des Mara-
bous,

ceux

ceux dont on se sert pour tirer à soi les branches des arbres ; ils disent que c'est le diable qui les apporte au pied de l'arbre de la Fetiche, & qu'il n'est permis qu'à eux de les en ôter & de les distribuer à ceux qui en ont besoin & qui les achètent de ces fourbes. Il y en a pour conserver les maisons, d'autres pour les canots, d'autres pour les terres ensemencées, pour les palmiers, pour les parcs où l'on retire les bestiaux, pour les enfans, & quoi qu'ils soient tous de la même figure, ils ne peuvent servir qu'à une seule chose. On voit assez la raison de cette précision ; sous peine d'une mort soudaine il n'est permis à qui que ce soit d'y toucher, beaucoup moins de les emporter.

Un Catholique Romain s'étant trouvé à Friderisbourg pendant que les Prétendus Reformez faisoient leur service, s'avisa d'aller se promener dans le Village des Negres ; il entra par hazard dans une case, où il trouva un homme & une femme occupez à saigner un poulet, dont ils faisoient degoûter le sang sur des feuilles qui étoient à terre ; il se douta que c'étoit quelque acte de superstition, & ne jugea pas à propos de les interrompre. Il vit donc qu'ils firent sortir tout le sang du poulet, & lors qu'il n'en sortit plus, ils le couperent en morceaux & les arrangerent sur les feuilles ; après quoi, se tournant l'un vers l'autre, les bras pendans comme des gens qui sont dans l'affliction, ils repete-

*Histoire d'un
Sacrifice.*

plusieurs fois ces paroles : *me cusa, me cusa, me cusa, me cusa*, qui signifient en leur langue, *sois moi bon, sois moi bon*. La cérémonie achevée, il leur demanda la signification de ce qu'ils venoient de faire. Ils lui dirent que la Fetiche les avoit battus, & qu'ils lui donnoient à manger pour l'appaîser ; ils l'avertirent de ne pas toucher aux feuilles ni au poulet qui étoit dessus, l'assurant que s'il le faisoit il mourroit sur le champ. Le Catholique jugea qu'il se présentoit une occasion favorable pour détromper ces pauvres gens ; il prit le foye du poulet, & l'envoya rôtir par son valet, & le mangea en leur présence, il donna le reste du poulet à des chiens & à des cochons, qui n'en reçurent aucun mal ; il leur demanda où étoit leur Fetiche, ils le conduisirent dans une petite cour & lui montrèrent une tuille entortillée de paille, l'assurant que c'étoit là la Fetiche qui les avoit battus, dont ils avoient bien réellement les marques sur le corps. Allez, leur dit le Catholique, ne craignez plus la Fetiche, elle ne vous battra jamais. Il la mit en pieces sur le champ, & les jeta hors de la cour ; il fit une petite croix de bois qu'il attacha au mur, leur apprit à faire le signe de la croix, rompit tous les crochets qu'il trouva dans leur maison, & leur dit, que si le diable venoit pour les battre, ils n'avoient qu'à prendre des petites croix, qu'il leur donnoit, faire le signe de la croix sur eux, & qu'il s'enfueroit aussi-tôt.

Le bruit de cette action s'étant aussitôt répandu dans le Village, il y eut plusieurs Negres qui lui apportèrent leurs Fetiches & leurs crochets, il brisa les uns & brûla les autres, & leur donna à la place de petites croix.

Ce zélé Catholique n'en demeura pas là, il se fit conduire à la grande Fetiche du pais, autour de laquelle ils s'assembloient pour célébrer leurs Dimanches. Elle étoit hors du Village dans une plaine; il trouva que c'étoit une grosse pierre toute couverte de terre, sur laquelle il y avoit un très-grand nombre de ces crochets de bois, il les rompit tous à l'aide de son valet, découvrit la pierre, jeta de tous côtez la terre dont elle étoit couverte, & s'en alla chez un des Marabous à qui il demanda des Fetiches à acheter. Vous en avez un, lui dit le Marabou, voyant qu'il tenoit à la main un de ces crochets, mais elle ne vous servira de rien si vous ne me la payez. En disputant sur le prix il le tira jusqu'au lieu où étoit la grande Fetiche; la vûe de ce prétendu sacrilege fit pousser des cris épouvantables au Marabou, ses compagnons y accoururent, & quand ils apprirent du Catholique que c'étoit lui même qui avoit fait ce desordre, ils se mirent à crier miracle de ce qu'il étoit encore en vie après une telle action. C'est moi, leur dit le Catholique, qui ai renversé l'objet de votre superstition; je ne crains point le diable qui n'a aucun pouvoir sur les Chrétiens. Il ne faut craindre & aimer que Dieu qui a fait le Ciel & la terre.

terre. Voilà une croix sur laquelle est mort son Fils unique pour racheter les hommes, je la plante à la place de votre Fetiche, si quelqu'un y touche ou s'en approche autrement qu'à genoux & avec un profond respect, il verra de quelle maniere le Dieu Tout-puissant que les Chrétiens adorent, le châtiara. Ces Marabous & ceux qui les avoient suivis s'enfuirent chez eux en jettant des cris épouvantables.

**Habits des
Marabous.**

L'habit des Marabous ressemble assez à une cotte d'armes de grosse toile ou de serge, sur laquelle ils portent des bandoulières chargées d'ossements de poulets brûlez, à peu près comme nos pelerins de saint Michel. Ils ont le reste du corps nud; ils ont seulement force jarretières composées de fil de l'arbre des Fetiches, où sont enfilées des rassades & autres petits bijoux.

On ne peut dire jusqu'où va le respect que les peuples, les Seigneurs & les Rois mêmes ont pour ces fourbes; ils leur donnent tout ce qu'ils ont, afin d'obtenir d'eux qu'ils prient les Fetiches de leur être favorables, & de ne leur point faire du mal. Leur superstition est si fort enracinée, qu'il paroît très difficile de les en détromper; de sorte que quoiqu'il leur arrive, la Fetiche n'a jamais tort; c'est toujours eux qui sont en faute & qui ont manqué à quelque chose qu'ils lui devoient.

Ils

Ils reculent tant qu'ils peuvent quand on les veut obliger de jurer par leurs Fetiche^{ils furent pas leurs Feti-}, parce qu'étant menteurs au suprême degré & cherchant toujours à tromper, ils craignent de mourir s'ils faisoient le contraire de ce qu'ils auroient juré sur leurs Fetiche^{ches.}. Je crois pourtant bien qu'il y a là comme autre part des esprits forts ou des impies, à qui un pareil jurement ne fait pas grand peur.

La Fetiche est chez eux à peu près ce que la bouche de vérité étoit chez nos anciens. La plupart des Negres ne laissent pas aller leurs femmes aux Villages voisins qu'ils ne leur fassent jurer sur leurs Fetiche^s qu'elles leur seront fidelles, & pour les y engager encore plus étroitement, ils leur font boire une calebasse de vin de palme, dans laquelle on a trempé les herbes qui servent à la composition des Fetiche^s; ils font la même chose au retour. Si cette imprécation étoit de bon alloy on enterrerait bien des femmes, elles vivent cependant & font leurs maris cocus. Il y a longtems que les dents de la bouche de vérité sont usées.

Il se trouve pourtant quelquefois des gens scrupuleux & timides, qui n'ont pas encore bien secoué le joug de la coutume, en voici un exemple. Un Negre qui a^{Autre his-}voit été à bord d'un Vaisseau Danois, se^{toire,} vint plaindre au Directeur de Frideribourg qu'on lui avoit volé un marc d'or, ce Directeur homme sage & qui connoissoit en perfection le genie fourbe des gens du

du païs, lui dit en lui présentant un morceau de pain: mangez cela & jurez par votre Fetiche que ce que vous dites est vrai, & qu'en cas qu'il soit faux, vous voulez que le diable vous emporte dans une heure. Le Negre eut peur & aimoit mieux s'en aller que de risquer le paquet à ce prix-là.

Ils celebrent avec beaucoup de magnificence la mémoire des avantages & des victoires qu'ils ont remporté sur leurs ennemis. Le Roi de Fetu avoit gagné une victoire sur celui d'Acavis & le Seigneur d'Abrambou, dans laquelle il y avoit eu quinze à seize mille hommes tuez de part & d'autre. Son gendre qui commandoit une partie de l'armée dans cette occasion, & qui demouroit ordinairement au Village de cap Corfe, voulut solemniser l'anniversaire de cette victoire l'année suivante d'une maniere éclatante. La Fête commença dès le matin au cap Corfe; le Prince y fit un Festin somptueux où ses sujets & ses voisins furent invitez, la bonne chere & la joye durerent toute la journée, on n'entendoit que des cris de joye mêlez au son de toutes sortes d'instrumens, on ne voyoit de tous côtez que des dances & des exercices de plaisir. Sur le soir le Prince vint à Friderisbourg; le Gouverneur étoit près de se mettre à table, lorsqu'on entendit un grand cri, qui fut suivi dans le moment du son des tambours & des trompettes d'ivoire qui précédoient le Prince & sa compagnie. Ces

Fête donnée
par le gendre
du Roi de
Fetu,

Trompettes
d'ivoire.

trom-

trompettes font de dents d'Elephant de différentes grandeurs que l'on creuse avec beaucoup de travail, & auxquelles on ne laisse d'épaisseur qu'autant qu'il en faut selon la diversité des tons qu'on leur veut faire produire. Si on est curieux de voir de ces trompettes, je suis en état de satisfaire les curieux.

Ce Prince étoit précédé d'un tambour & de vingt trompettes; il étoit accompagné d'une douzaine de ses femmes, d'autant d'Officiers & suivi de soixante esclaves, deux desquels portoient de grands boucliers dont ils le couvroient, & deux autres portoient ses sabres, son arc & ses flèches.

Suite du
Prince de
Fetu.

Ses femmes étoient couvertes de Pa-
gnes de Damas & de Taffetas, qui al-
loient depuis le sein jusqu'au dessous des
genoux, leurs cheveux étoient ornez de
menilles d'or, elles avoient aux bras & aux
jambes des bracelets & des chaînes de ras-
fade mêlées de menilles d'ivoire & d'or, ce
qui faisoit un très-bel effet sur une peau
noire & lustrée.

Habillemens
des Femmes.

Le Prince étoit ceint d'une piece de
Taffetas bleu qui lui passoit entre les jam-
bes, dont les bouts traînoient à terre de-
vant & derriere; il avoit devant lui un pe-
tit sabre & un bonnet garni de pieces des
cranes de ceux qu'il avoit tué, & tout
couvert de plumes; il avoit aux bras &
aux jambes plusieurs tours de menilles
d'or & dans ses mains deux éventails de
crin de cheval fort proprement travaillez.

Habit du
Prince.

Après

Bal de guerre.

Après les complimens reciproques que le Prince & le Gouverneur se firent, les trompettes firent un concert de fanfares fort bien exécuté, à la fin duquel la suite du Prince se sépara, les hommes se mirent d'un côté & les femmes de l'autre, ses esclaves avec le tambour & les trompettes se mirent derriere lui. Cette dernière troupe commença alors un bal de guerre que le son des instrumens regloit, il dura un quart d'heure, & donna beaucoup de plaisir aux blancs qui en étoient spectateurs.

Bal en forme de combat.

Le bal fini, le Prince donna ses deux éventails à un esclave, & prit une sazuaye qu'il faisoit semblant de lancer à ses femmes. Ces Dames, qui se trouverent aussi armées, faisoient la même chose, pendant que les esclaves le ferrerent de tous côtez, & s'empressoient de le couvrir de leurs boucliers.

Ce combat ayant duré quelque tems, il mit la main au sabre & courut à ses femmes, elles en firent autant; les Officiers, qui jusqu'alors avoient été simples spectateurs, entrerent dans la mêlée, les esclaves les suivirent, le combat devint général, il sembloit qu'ils se portoient de grands coups, & que l'attention des esclaves étoit de couvrir la personne du Prince, & tous les mouvemens étoient reglez par le son des instrumens. Tous les acteurs faisoient voir une vivacité & une justesse merveilleuse dans tous leurs mouvemens, qui cessèrent tout d'un coup à un cri que jetterent

terent les joüeurs d'instrumens, quand le Prince en donna le signal.

Le Gouverneur fit entrer le Prince, ses femmes & ses Officiers, dans une salle, où il leur fit servir une grande collation. Il fit distribuer de l'eau de vie au reste de la troupe; on dit que cette Fête coûta plus de cinq cens marcs d'or au Prince.

On voit parmi ces peuples des Orfèvres habiles, qui sçavent manier l'or & en faire des bijoux très délicats, les charpentiers de canots y réüssissent parfaitement bien. Les Marchands qui viennent trafiquer à bord des vaisseaux, n'ont pour l'ordinaire que deux hommes pour les conduire; l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, le Marchand est assis sur un petit siège au milieu, ayant son sabre & son or à côté de lui. Les Marchands qui viennent du dedans des terres, souvent de deux ou trois cens lieues, se servent des Marchands de la côte pour être leurs courtiers, mais il faut qu'ils payent un droit aux Rois des pays sur les terres desquels ils passent; souvent les Rois de la côte exigent d'eux un marc d'or.

Le commerce de l'or étoit autrefois bien moindre qu'il ne l'est aujourd'hui, mais il étoit plus avantageux aux Européens. Les Negres étoient peu instruits de la nature & du prix des marchandises; ils le sont aujourd'hui; à force d'être trompez, ils sont devenus habiles, il est difficile de leur en imposer, ils distinguent les

Arts & met
tiers,

tein-

teintures aussi bien que ceux qui les ont faites.

Mais il faut être accoutumé à leur manière de traiter, ce sont des crialleurs; on en a l'obligation aux Hollandois, qui pour les détacher des Portugais, faisoient des présens à ceux qui venoient traiter avec eux. Ces présens, qu'on appelle *Dache* dans le langage du pais, étoient volontaires, ils sont devenus nécessaires à présent: si un marché n'est pas accompagné d'un présent, c'est en vain qu'on prétend traiter avec eux. C'est aux Européens à prendre leurs mesures là-dessus, & à faire enforte que les présens ne leur

Superstition
des Mar-
chands Ne-
gres.

tournent pas à perte. Les Negres qui sortent de leurs cases pour aller trafiquer, observent une plaisante superstition, s'ils éternuent en sortant de chez eux & que le hazard leur fasse tourner la tête du côté droit, qu'ils appelle *Eninfan*, ils regardent ce jour là comme heureux & hazardent tous leurs biens. Si au contraire ils tournent la tête du côté gauche qu'ils nomment *Abincom*, ils rentrent chez eux, & n'en sortent plus le reste du jour, quand même il y auroit une apparence certaine d'un profit extraordinaire.

Propreté de
leurs canots
de pêche,

La pêche est un de leurs exercices le plus ordinaire. Ils y sont très habiles, ils ne font que deux dans chaque canot, l'un qui le gouverne & l'autre qui pêche; ils ont un soin extrême de leurs canots, ils les peignent & les enjolivent le plus qu'ils peuvent: sur toutes choses ils ont soin d'y

ap°

appliquer une Fétiche qui soit des meilleures, & qui puisse les préserver du naufrage & leur porter bonheur dans leur travail. Leurs canots sont fort légers, les deux hommes qui s'en servent les portent aisément sur leurs épaules dès qu'ils les ont mis à terre dans une espece de halle destinée à cela, afin qu'ils ne soient point exposez à la pluie, ni à l'ardeur du Soleil. Le vent de terre les pousse tous les matins au large, & le vent du large les reporte à terre après midi.

Les uns se servent d'hameçons qu'ils mettent jusqu'au nombre de quinze ou vingt à une même ligne; d'autres se servent de filets. Cette dernière maniere est plus d'usage dans les rivières & sur les lacs que dans la mer; ils pêchent aussi à la main, sur tout lors qu'elle est noire. Ils se servent de torches ou de flambeaux de paille de ris enduits d'huile de palme ou de raffine, composez d'éclats de bois gras & gommeux dont ils en ont de plusieurs especes. Celui qui soutient le canot avec sa pagaie, tient en même tems le flambeau; les poissons viennent jolier à la lumière & quand ils sont assez proches du flambeau, le pêcheur les enleve avec un filet comme une poche étendue autour d'un cercle qui est au bout d'une perche. Il y en a d'autres qui pêchent de la même maniere au bord de la mer étant dans l'eau jusqu'à l'estomach.

Les Rois ou Seigneurs des lieux maritimes ont des Bureaux sur les bords de

Droits des
Rois,

de

de la côte qui leur appartiennent, où ils obligent les Marchands qui ont traité à bord des Vaisseaux, de porter toutes les marchandises qu'ils ont achetées; & comme il n'y a point de tarif pour ces droits, c'est aux Commis à en tirer le plus qu'ils peuvent, & aux Marchands à payer le moins qu'il leur est possible. Les Marchands étrangers en sont quittes pour l'ordinaire pour un marc d'or pour tous droits d'entrée, de sortie & de passage. Les sujets du Prince ne payent que quand l'achat qu'ils ont fait ne passe pas deux onces d'or.

A l'égard du poisson, le droit que les Rois prennent est destiné pour leur table & pour la nourriture de leur maison, c'est au Receveur à l'envoyer tous les jours au Roi. Les pêcheurs n'osent en faire la moindre disposition qu'après qu'ils ont payé les droits sous peine d'une grosse amende, & même de punition corporelle. Dès qu'ils arrivent, ils portent tout leur poisson au Bureau. Le Receveur en fait emplir une mesure à peu près de la grandeur d'un quart de boisseau qu'il donne franche de tout droit aux pêcheurs. Le reste est partagé en cinq parties, dont une appartient au Roi, & les quatre autres aux pêcheurs.

Les Negres n'aiment leurs Princes qu'autant qu'ils les voyent justes & liberaux, qu'ils sont portez à la magnificence, & qu'ils donnent des Fêtes & des Festins à leurs grands Seigneurs & à leurs peuples.

Car

Car quoique tous les Negres soient naturellement avarés & avides du gain, ils n'aiment pourtant pas ceux qui leur ressemblent. C'est pourquoi ils ne sçauroient souffrir les Hollandois, dont la lezine les choque extrêmement. Ils aiment au contraire les François & les Anglois, parce qu'ils font les choses de meilleure grace, & se repentent d'avoir aidé à chasser les Portugais, qui, à leur hauteur près, ne laissoient pas de faire mieux les choses que les Hollandois.

Le Roi de Fetu est sans contredit le Du Roi de Fetu, plus puissant de la côte d'Or, sa Cour est belle & nombreuse. Quand il n'a point de guerre & qu'il a donné audience à ses sujets & jugé leurs differens, ce qu'il fait d'une maniere sommaire & sans appel, il passe une partie du jour dans une salle fraîche de son Palais à boire & à se divertir avec ses courtisans. Sur le soir ses femmes viennent l'habiller & l'ajuster de colliers d'or & de menilles. Il change souvent d'habits, ce sont d'ordinaire ses sujets qui lui en font présent, & qui achètent pour cela les plus belles étoffes des Européens. Ainsi paré il se met dans un fauteuil à la porte de son Palais, & donne audience à ceux qui se présentent.

Il a des esclaves qui le servent, & des soldats qui font la garde aux portes de son Palais. Il y a peu de Princes au monde plus absolus que lui; sa volonté est dans une infinité de choses la regle de sa conduite, & pourvu qu'il soit liberal & qu'il

n'ait pas la réputation de ne penser qu'à amasser de l'or, on peut dire qu'il est heureux.

Femmes du
Roi.

Le nombre de ses femmes n'est point limité, il en a tant qu'il veut, elles demeurent dans des appartemens séparés autour du sien, il mange quelquefois avec elles, mais fort rarement. Ces Dames n'ont d'autre soin que celui de lui plaire, de le laver, de le peigner, de l'ajuster, de le divertir. Lui de son côté les entretient magnifiquement; elles sont quelquefois si chargées d'or, que c'est une merveille comment elles ne succombent pas sous le poids. Elles ne sortent jamais à pied, elles sont toujours portées par des esclaves.

Enfans du
Roi.

Les enfans du Roi sont nourris & élevés aux dépens de l'Etat; ils ont des esclaves pour les porter, un tambour & des trompettes qui les accompagnent, & c'est en cela particulièrement qu'ils sont distingués de tous les autres. Quand ils sont en âge d'exercer des charges, ils ont sans contredit les plus belles & les plus lucratives. Ce sont eux que leur pere donne en ôtage aux Européens, ou aux Rois Nègres quand il est obligé de leur en donner. Cette espece de nécessité apprend à ces Princes la manière de vivre des étrangers, & comment il faut gouverner. Ils sont heureux pendant la vie de leur pere, mais dès qu'il est mort, leur bonheur s'évanouit, & à moins qu'ils n'ayent amassé du bien, qu'ils ne l'ayent mis à couvert & qu'ils

& qu'ils ne soyent honnêtes gens, ils sont beaucoup moins estimez que le reste du peuple.

Lorsque le Roi vient à mourir, tout le peuple en témoigne ses regrets par des chansons lugubres & des cris épouvantables. On lave le cadavre, on l'habille magnifiquement, on l'expose en public, & on lui sert à manger aux heures ordinaires comme s'il étoit vivant.

Quand le cadavre commence à se cor-
rompre, quatre esclaves l'emportent sans Enterremen
du Roi.
cérémonie, & le vont enterrer dans un bois; ils ne disent jamais le lieu où ils l'ont placé. Si quelques-unes des femmes du Roi défunt les suivent, ils les tuent & les enterrent avec lui. Ils mettent dans la même fosse ses Fetiches, ses hardes, ses armes, les choses qu'il aimoit le plus quand il vivoit, des vivres & des boissons, & quand ils ont bien couvert la fosse, ils reviennent au Palais, se mettent à genoux à la porte sans rien dire, tendent le col afin qu'on les tuë & qu'ils aillent ainsi servir leur maître en l'autre monde, étant persuadé qu'il les recompensera de leur fidélité, en leur donnant les plus belles charges de ses Etats.

Pendant que les esclaves sont occupez à enterrer le Roi, le peuple fait une boucherie cruelle de tous ceux qu'on s'imagine lui pouvoir rendre service en l'autre monde. On a vû des Rois qui avoient gagné les cœurs de leurs sujets, être accompagnés de quatre ou cinq cens per-

sonnes de tout âge & de tout sexe, qu'on égorgéoit à leur honneur. Cette coutume barbare est presque par toute la côte de Guinée; il y a du plus & du moins, nous le verrons dans la suite.

Les funérailles achevées, les Capitaines élevent sur le trône le plus proche parent du défunt, son frere ou son neveu du côté de sa sœur, à l'exclusion de ses enfans. Nous en avons dit la raison en plus d'un endroit. On le met en possession du Palais & de toutes les richesses du défunt, & le peuple passe dans ce moment de l'excès de la tristesse à l'excès de la joye. On n'entend de tous côtez que des chansons accompagnées du son des instrumens, on ne voit que des danfes. Le nouveau Roi fait un festin à tout le monde qui dure quatre ou cinq jours; il y convie les Rois ses voisins & les blancs qui se trouvent dans ses Etats; il prend de nouvelles Fetiches, leur fait des sacrifices, & on marque ce jour afin d'en célébrer la mémoire tous les ans.

Misere des enfans du Roi défunt. C'est alors que les enfans du Roi défunt sentent la misere de leur condition. S'ils n'ont rien amassé du vivant de leur pere, ils se trouvent reduits aux dernieres extrémitez; on en a vû se donner pour esclaves pour ne pas mourir de faim. Il est pourtant vrai qu'il n'y a que ceux qui ont abusé de leur pouvoir pendant la vie de leur pere, qui ont maltraité les peuples, qui se sont faits des ennemis, & qui ont été

été des dissipateurs, qui tombent dans cet abîme de misère.

Pour l'ordinaire, le Roi nouvellement élu leur rend les biens que leur pere avoit avant que de monter sur le trône. Il leur donne des esclaves, il les confirme quelquefois dans les charges qu'ils exerçoient, s'ils sont honnêtes gens.

A l'égard des femmes du Prince défunt, le nouveau Roi en a soin; il leur donne de quoi vivre, du moins jusqu'à ce qu'elles ayent trouvé à se marier avec quelque Seigneur.

Femmes du
Roi défunt.

Ceux qui n'ont jamais vû des Negres que dans l'état d'esclaves, s'imaginent qu'ils ont tous la même bassesse de cœur, les mêmes inclinations, ils se trompent. J'ai fait voir le contraire dans mon Afrique Occidentale. Les Negres de Guinée ne cedent point à ceux du Senegal, ils font une estime particuliere de la Noblesse, & quand ils ne l'ont pas héritée de leurs ancêtres, ils font tout ce qu'on fait dans les autres pais pour mériter ce titre.

Il y a différentes classes de Nobles, ceux qui le sont par leur naissance, ceux que les emplois anoblissent, & enfin, ceux qui achettent la noblesse comme on fait à Venise argent comptant, ou comme on le pratique en bien d'autres endroits, en achetant des charges qui apportent la noblesse avec elles, ou quand les grandes actions qu'on a faites à la guerre ou quelque service signalé rendu à l'Etat, méritent que le Roi

Differentes
classes de
Noblesse.

fasse assembler tous ses Capitaines, ses Officiers & tous les Nobles, & déclare en leur présence qu'il élève un tel à la dignité de Noble, à cause de telles & telles actions d'une valeur extraordinaire qu'il a faites.

Dès que cet oracle est sorti de la bouche du Roi, le nouveau Noble est emmené par les anciens Nobles qui sont ses amis, ou par quelques Officiers de la Maison du Roi, aux pieds du Prince; il se prosterne à terre, prend de la poussière qu'il se jette sur la tête & sur le dos, & dans cet état il fait ses remerciemens au Roi. Le Prince lui dit en peu de mots quel est l'état auquel il l'élève, l'exhorte à ne rien faire d'indigne de sa condition, lui fait présent d'un tambour & de quelques trompettes d'ivoire, lui permet, comme aux Nobles, de commercer avec les blancs & dans tout le Royaume & au delà, d'acheter & de vendre des esclaves, & autres privilèges.

Le nouveau Noble ayant encore remercié le Roi, est élevé par des esclaves, qui le mettent sur leurs épaules, & qui le promènent par tout le Village avec des tambours & des trompettes. Ses femmes chantent & dansent devant lui, & sont accompagnées de toutes leurs parentes, amies & voisines, qui font un tintamare, dont le premier effet seroit de rendre sourd le nouveau Noble, s'il étoit un peu moins accoutumé à de semblables bruits.

Il arrive enfin à sa maison, on le porte dans une loge de feuillages qu'on a eu soin de construire, il donne un grand repas à tous les Officiers du Roi qui l'ont accompagné & à tous les Nobles qui se sont trouvez à la cérémonie; ce repas, avec quantité de divertissemens qui en sont inséparables, dure trois ou quatre jours, dont le dernier est pour le peuple un jour de réjouissance. Le nouveau Noble fait tuer & cuire un bœuf, qu'il abandonne au peuple avec une quantité de vin de palme suffisante pour les enyvrer tous.

Il y a de ces receptions qui ont coûté aux nouveaux Nobles plus de deux cens marcs d'or, & il est arrivé assez souvent qu'un particulier qui étoit très-riche avant d'avoir acheté ou obtenu la Noblesse, se trouvoit dans la misere après en avoir été décoré.

Ce qu'il y a de bon dans cette Noblesse, c'est qu'à l'exemple des gens bien sages dont les François sont voisins, qu'ils imitent en bien des choses souvent mauvaises ou indifferentes, & qu'ils n'imitent point dans le commerce qu'ils font, qui les soutient, qui les enrichit, & qui les rend redoutables à tout le monde; ce qu'il y a de bon, dis-je, dans la Noblesse de Guinée, c'est qu'elle acquiert à ceux qui en sont revêtus, le privilège exclusif d'acheter & de vendre des esclaves, qui est comme tout le monde sçait, le meilleur commerce qu'on puisse faire avec les Européens.

Festins d'un
nouveau No-
ble.

Privilège de
Marchand
qu'à la No-
blesse de
Guinée.

Il y'auroit bien des choses à dire à la louange de ce privilège de Marchand, mais je perdrois mon tems à vouloir persuader mes compatriotes, & je crains cette perte plus que toutes les autres.

Prétextes de leurs Guerres, C'est aux Nobles que les Rois donnent les premières charges de la guerre. Il est rare, malgré les soins que se donnent les Européens, que ces peuples soient long-tems en paix. Ils sont fiers & interessez. La fierté leur fournit, quand ils veulent, des prétextes pour déclarer la guerre à leurs voisins; l'avarice & le desir de faire des esclaves, afin d'avoir de quoi acheter des marchandises d'Europe en est souvent la plus véritable raison.

Quand donc un Prince a une raison ou un prétexte de déclarer la guerre, il fait assembler chez lui ses Capitaines, ses Officiers & ses Nobles; il leur dit les raisons qu'il a de se plaindre d'un tel Roi ou Prince. Il exagere le tort & les injures qu'il en a reçû, il conclut à la guerre, les exhorte à se souvenir d'eux-mêmes, à soutenir la haute réputation de bravoure où ils sont dans toute l'Afrique, leur promet la victoire de la part de ses Fetiches, & les assure que le butin qu'ils feront sera très-considerable.

La guerre est aussi-tôt resoluë; on envoie la dénoncer à l'ennemi par un Héraut, & on lui marque en même tems le jour, le lieu & l'heure du combat.

Chaque Capitaine, Officier ou Noble, a soin de s'armer, & de se faire accompagner par

par ses esclaves armez. Le reste du peuple s'arme aussi & se rend sous ses chefs.

Ceux qui ont été assez braves pour avoir tué des ennemis dans les guerres précédentes, paroissent sur les rangs avec des casques composez en partie des cranes de ceux qu'ils ont tué. Les autres en font de peaux de Lions, de Tigres, de Crocodilles qu'ils chargent de plumes quand ils en peuvent avoir. Ils portent au bras gauche un grand bouclier de peau de Tigre ou de Bœuf, une longue sagueye à la main gauche, sans autre vêtement qu'un petit linge devant eux pour cacher leur nudité, & pour n'être point embarrassé pendant le combat. Ils ont leurs sabres devant eux & leurs grands couteaux au côté.

Leurs esclaves armez d'arcs, de flèches & de coutelas, marchent à leurs côtez & derriere eux. Le peuple est armé de haches & de sabres; tous ceux qui ont des fusils se mettent aux premiers rangs. Ils ne font que deux lignes selon l'étendue du terrain & sa figure, & combattent tous à la fois, de maniere que si elles sont une fois rompuës, il n'y a plus de secours à esperer; ce n'est plus qu'une fuite précipitée ou un massacre.

Dès que les armées sont en présence, elles poussent des hurlemens affreux, après quoi elles se dardent leurs sagueyes avec beaucoup de justesse, les boucliers parent la plus grande partie des coups. Les flèches volent de tous côtez & tombant

Maniere de combattre.

sur ces corps nuds, elles font une terrible execution, particulièrement sur ceux qui n'ont point de bouclier. Les cris des combatans, le son des tambours & des trompettes & les blessures leur font mettre le sabre & le couteau à la main, & c'est pour lors qu'ils s'acharnent les uns sur les autres, & que le combat devient une véritable boucherie. Ils sont encore excitez à la vengeance par les femmes & les enfans qui les ont suivis, qui bien loin de s'affliger de la mort ou des blessures de leurs plus proches, ne cessent d'exciter ceux qui combattent encore à la vengeance.

On ne sçait ce que c'est de faire une retraite honorable & en bonne posture. Le carnage ne cesse que par la défaite entière d'un parti; on cesse alors de tuer, & l'on s'occupe à faire des prisonniers, ce qui est le plus souvent la fin de la guerre.

Ces prisonniers tels qu'ils puissent être ne peuvent jamais recouvrer leur liberté. Il est très-rare que des Rois se soient laissé prendre, tous leurs sujets se laisseroient plutôt hâcher en pièces que de le souffrir. Il en est demeuré souvent sur le champ de bataille, & pour lors leurs sujets font les derniers efforts pour emporter leurs corps; mais si un Prince avoit le malheur d'être pris, il aimeroit mieux se poignarder lui-même, que de paroître comme un esclave en la présence de son vainqueur. Aussi bien est-il censé mort au monde dès qu'il est pris. Tout l'or
de

de ses Etats, en offrit-il gros comme une montagne ne le sauveroit pas de la mort, ou d'être vendu aux Européens pour être transporté hors d'Afrique avec assurance qu'il n'y reviendra jamais. Pour les autres prisonniers ils sont vendus sur le champ aux Européens, étampéz à leurs marques & transportez à l'Amérique.

Il est rare que leurs guerres durent plus d'une campagne, & leur campagne plus de trois ou quatre jours. On a pourtant vû les Rois de Fetu, du petit Acavis & le Seigneur d'Abrambou engagez dans une guerre si opiniâtre, que tous les Européens établis sur leurs terres & aux environs, eurent toutes les peines imaginables de les obliger à la paix, après quatre années d'une guerre qui avoit consommé plus de soixante mille hommes, réduit tout le país en friche & anéanti tout le commerce.

Ils se lasserent à la fin, & les Européens s'en étant mêlez, ils donnerent les mains à une paix qu'ils souhaitoient tous, dont ils avoient tous également besoin, mais dont personne ne vouloit faire les premières démarches.

Les Européens, qui avoient besoin du commerce autant qu'eux, les y disposèrent, ils furent les Plenipotentiaires de cette paix, ils les firent convenir de leurs faits & du jour marqué pour la cérémonie aussi-bien que du lieu.

On choisit pour cela une plaine qui étoit sur les frontieres des Etats qui étoient

en guerre. Chaque parti s'y rendit armé comme pour une bataille. Ils firent apporter leurs Fetiches, les Marabous s'y trouverent, les chefs jurèrent sur les Fetiches de ne se plus vouloir de mal, d'oublier tout le passé, & pour sûreté de leurs promesses, ils se donnerent reciproquement des otages. Ce sont ordinairement les fils de Roi qui en servent, ou à leur défaut les principaux des pais, mais on ne parle jamais ni de rendre les prisonniers ni d'aucun dédommagement. On seroit bien en peine si on en vouloit venir là; on compte un homme comme mort dès qu'il est pris, & il l'est effectivement pour son pais & pour sa famille, puisque la premiere chose que font les vainqueurs, c'est de vendre leurs prisonniers aux Européens, qui les étampent à leurs marques & les envoient pour esclaves à l'Amérique.

Aussi-tôt que les sermens sont faits, les tambours & les trompettes se font entendre de tous côtez, on quitte les armes, on se mêle, on s'embrasse, on boit & on mange les uns avec les autres. La journée se passe en danses & en chansons, & le négoce recommence comme si on avoit toujours été en pleine paix.

Ces peuples sont féroces dans leur manière de faire la guerre; si l'avarice ne les portoit pas à faire des prisonniers pour les vendre, leur fureur les empêcheroit de faire quartier à personne, ils tueroient tout sans distinction d'âge ni de sexe. Il y en a dont

a dont la rage va jusqu'à cet excès, que de manger sur le champ de bataille les corps de ceux qu'ils ont tuez, sans les faire cuire comme les autres viandes, se contentant de les faire un peu griller sur les charbons. Ceux qui ne se rassasient pas de cette inhumaine viande ne manquent pas d'emporter les têtes de ceux qu'ils ont tuez, ils se servent des crânes pour faire des casques, & ils ornent les portes de leurs maisons des machoires des vaincus. C'est le premier pas que les roturiers doivent faire pour acquérir la Noblesse. Une porte bien tapissée de machoires d'hommes, un particulier qui a un ou plusieurs casques de crânes humains, n'a plus qu'à amasser de quoi faire les frais de sa réception il est sûr que le Roi & son Conseil ne lui refuseront pas la qualité de Noble & de Marchand d'esclaves.

Une chose qui marque leur caractère barbare, c'est l'inhumanité qu'ils exercent à l'endroit de leurs bleffez & de leurs malades. Ils les abandonnent absolument, les enfans abandonnent leurs peres, les femmes leurs maris, il faut qu'ils périssent. Il n'y a que ceux qui sont voisins des établissemens des Européens qui peuvent esperer du secours, quand ils se sont faits des amis ou qu'ils ont de quoi payer les esculapes blancs. Il est vrai qu'ils sont d'un temperamment qui a des ressources infinies; ils sont sanguins, patients, robustes, courageux, les operations les plus douloureuses ne leur font pas fai-

Leur dureté
pour les
bleffez &
pour les
malades

re une grimace. Ils prennent sans répugnance les remèdes les plus dégoûtans, & la nature aide d'une manière singulière les remèdes qu'on leur applique. Sont-ils guéris, ils ne se souviennent plus qu'on les a abandonnez, ils reçoivent leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs voisins, comme s'ils en avoient reçu tous les services qu'ils en devoient exiger ou attendre. Est-ce grandeur d'ame ou insensibilité ?

Remèdes
des Negres.

S'ils se sentent trop chargez de sang, ils se percent sans façon d'un couteau en quelque endroit du corps, & laissent saigner la playe tant qu'ils jugent à propos ; après quoi, ils la lavent d'eau fraîche, la bandent avec un morceau de pagne, & voilà la saignée faite.

Quand ils ont mal à la tête, ils se la ferment avec une corde le plus fort qu'ils peuvent. Ils ferment de même le ventre quand ils ont la colique, les ligatures sont parmi eux des remèdes presque universels. Ils se baignent dans le frisson & dans le chaud de la fièvre, & quoiqu'ils ayent chez eux une infinité de simples & de baumes ou de raifines, dont ils pourroient tirer des remèdes excellens, ils sont si grossiers ou si indolens, qu'ils n'y pensent seulement pas. Nos sauvages de l'Amérique, tous sauvages qu'ils sont, sont infiniment mieux instruits qu'eux. Ils ont des simples spécifiques dont ils connoissent la vertu, & dont ils sçavent faire l'application, & sans tout cet étalage d'ordon-

donnances, de robes, de mules, de barbes & de parchemins scellez, ils guérissent quand l'heure de la mort n'est pas sonnée. C'est tout ce que peuvent faire nos plus habiles Médecins.

J'ai rapporté quelques remèdes pratiques par les Negres du Senegal, qui font voir qu'ils ont profité du voisinage des Maures, chez qui la médecine ou la charlatanerie a pris autrefois naissance.

Malgré la conduite brutale des Negres de la côte de Guinée, on y remarque une justice distributive & coercitive. Il est vrai qu'il faut que les crimes soient bien considérables pour faire condamner un criminel à la mort; elle y vient pourtant pour certains crimes, & surtout pour l'adultere avec la première femme des Rois & des grands Seigneurs. Pour les autres femmes, on en est quitte pour une amende, qui est plus ou moins grande selon la qualité des parties, ou selon que l'on a eu soin de disposer l'oreille & la langue du Juge. Chacun plaide sa cause soi-même; si les épices sont payées grassement & d'avance, il est certain que les raisons font tout un autre effet sur l'esprit des Juges qui sont pour l'ordinaire, ou le Roi même quand les choses en valent la peine, ou les Capitaines des Villages. Si un accusé est condamné à une amende, il faut qu'il la paye sur le champ; sinon, il est vendu comme esclave, sans jamais pouvoir se racheter. Si le coupable est en

Justice des
Negres.

fuy

suite, les parens sont obligez de payer pour lui, à moins qu'ils n'abandonnent le pais pour toûjours, & avec perte de tout ce qu'ils y ont.

Dès que l'accusé est jugé à mort, on lui bande les yeux, sur le champ on le conduit hors du Village, on le perce d'une faguaye, & on lui coupe la tête, qu'on attache aux branches d'un arbre, le corps coupé en morceaux est jetté çà & là dans les champs pour servir de pâture aux bêtes.

On voit, dans cette maniere de bander les yeux d'un criminel dès qu'il est condamné à mort, de le conduire hors du Village, pour l'exécuter, de suspendre sa tête pour servir d'exemple, & de refuser la sépulture aux corps des executez, une image de ce qui s'est pratiqué il y a bien des siècles, & de ce qui se pratique encore aujourd'hui dans beaucoup d'endroits. Il y a bien des réflexions à faire sur cela & sur bien d'autres choses que j'ai marqué & que je marquerai dans la suite de cette Relation. Je les abandonne aux Lecteurs.

Maniere de serment & peine de l'accusateur.

On permet dans certains cas à un accusé de se purger par serment, ce qu'il fait en buvant & mangeant sa Fetiche, c'est-à-dire en mêlant quelque raclure de sa Fetiche dans ce qu'il boit & mange en présence du Juge & de son accusateur. S'il ne meurt pas dans les vingt-quatre heures, il est sensé innocent, & son ac-

cu-

cusateur est condamné à une grosse amende envers le Roi ; mais quand il y a plusieurs témoins contre un accusé, il n'est point reçu au serment sur sa Fetiche.

On ne connoit point encore en ce pais les Huiffiers, Sergens, Appariteurs & autres vermines qui rongent le genre humain, non plus que les Avocats & Procureurs, Greffiers & autres semblables pestes. Dans les affaires civiles une Partie cite l'autre devant le Capitaine qui est en même tems Gouverneur & Juge du Village: le Demandeur parle le premier, le Défendeur répond. S'il y a des repliques à faire, elles se font par les Parties sommairement, l'une après l'autre sans s'interrompre. Le Juge prononce, il n'y a ni Appel ni Requête civile, & le Jugement est exécuté sur le champ. Il faut payer sans déplacer, autrement le débiteur est vendu comme esclave, & on n'en parle plus.

Il arrive quelquefois que la haine qu'ils ont tous les uns contre les autres les porte à se battre en duel en sortant d'une affaire civile, & souvent de fort peu de conséquence. Ils prennent chacun trois ou quatre seconds ; s'il en demeure quelqu'un sur la place, il faut que les autres quittent le pais, à moins qu'ils ne soient en état de payer une grosse amende au Roi, qui en ce cas leur fait grace pour le sang qui a été répandu. Les parens des morts ne sont plus en droit de les citer
en

en Justice pour cela ; mais ils ne manquent guères de s'en venger par le poison ou autres voies cachées. On a vû des Negres qui ont payé au Roi jusqu'à 170. marcs d'or d'amende.

Il n'y a point de procès en ce pais-là pour les successions ni pour les partages ; en voici la raison, elle est des plus barbares. Les femmes & les enfans sont exclus des biens de leurs peres & de leurs maris. Un homme riche meurt, ses femmes & ses enfans n'ont pour tout bien que leur maison. Le plus proche parent s'empare des esclaves, des meubles & des marchandises du défunt. De-là viennent les haines qu'ils ont les uns contre les autres, & même les enfans contre leurs peres, à moins que de leur vivant ils ne les mettent en état de ne pas craindre d'être réduits à la mendicité.

Pour les femmes, si elles sont encore jeunes, elles se prostituent ou se mettent au service des Nobles, qui étant tous Marchands sont aussi les plus riches.

Toutes les terres appartiennent au Roi, les Sujets n'ont en propre que le sol de leurs maisons. Ils ne sçavent ce que c'est que jardinage, du moins ceux qui demeurent à quelque distance du bord de la mer : car ceux qui en sont à quelque distance cultivent avec soin les figuiers d'Inde qu'on appelle Bachounes, les Bananiers, les Ananas, les Patates, les Ignames, les Pois dont il y a de plu-

fieurs

fiere espees. Ils apportent ces denrées aux Marchez, & remportent de l'or ou des marchandises d'Europe.

Lorsque le tems des semailles approche, tous les Habitans d'un Village vont trouver le Receveur des droits du Roi, & lui demandent la permission de semer les Terres, ils l'obtiennent aisément, lui & son Maître y sont interessez.

Ils commencent par arracher tous les halliers qui sont venus depuis la dernière recolte; ils labourent ensuite les Terres avec de petites bêches comme nous labourons nos jardins, & après les avoir laissé reposer deux jours, ils font un second labour après lequel ils sement leurs grains, c'est-à-dire, le ris, le millet, & le mahis ou bled de Turquie.

Ils commencent toujours leurs semailles par celles qu'ils sont obligez de faire pour le Roi, ils font ensuite celles du Gouverneur & les leurs les dernières.

Lorsqu'ils ont achevé de semer ils amassent à un coin du champ tous les halliers qu'ils ont arrachez, ils y mettent le feu, ils répandent autour du vin de palme à l'honneur de leurs Fetiches, & passent la nuit à danser, à boire, & à chanter; afin d'obtenir de ces divinitez absurdes une abondante recolte.

Tous ces grains germent & poussent hors de terre en moins de huit jours & sont mûrs en trois mois.

Ils ne manquent pas d'aller porter au
Re-

Receveur du Roi dès qu'ils ont fait leur recolte ce qui est dû au Prince. Ils le paient en or qui est porté au trésor Royal. Ces Droits sont peu considerables.

Ils choisissent des côteaux pour semer le mahis. Ce grain veut une bonne terre franche & qui ne soit point noïée. Le ris au contraire & le millet demandent des endroits bas & humides, plus le ris a le pied dans l'eau, plus il croît & devient gros. Ils n'entendent rien à faire leur pain, le coufcous du Senegal est infiniment meilleur que le pain qu'ils font de ces especes de grains, & les Indiens de l'Amérique qui font du pain de mahis le font aussi bon & aussi leger qu'on le puisse faire, au lieu que celui de Guinée est pesant, mal cuit, mal paîtri, & il faut y être accoûtumé de longue main pour n'en être pas bien incommodé.

Ce que cette côte a de bon, c'est l'or qu'elle produit; celui d'Axime est le meilleur. Il est du titre de 22. & 23. carats.

Celui d'Acara est un peu moindre. Celui d'Acavis est encore au-dessous, & celui de Fetu le moindre de tous.

L'or d'Axime est tout en poudre. On le trouve par le lavage dans les sables de la riviere & des ruisseaux qui viennent des montagnes. Il est certain que si on fouilloit dans ces montagnes on y trouveroit de très riches mines. Les Negres n'en recueillent que la superficie & pour ainsi dire

dire la poussière que les pluies emportent avec elles, & que leur pesanteur fait tomber au fond où on le trouve mêlé avec le sable & la terre.

L'or d'Acara vient de la montagne de Tafou. Elle est à trente lieues de la côte. Les mines qui y sont appartiennent au Roi qui permet à tout le monde d'y creuser, pourvu qu'on lui donne la moitié de ce qu'on retire. Il a devant sa porte un morceau d'or pur qu'on a tiré d'une de ces montagnes. Il est massif, pur & plus gros qu'un muid. Il sert de grande Fetiche à tout le pays. C'est une riche Idole. On auroit bien des égards pour elle dans bien d'autres pays qu'en Guinée; & excepté le culte, elle auroit lieu d'être contente du cas qu'on feroit d'elle.

Les Fetiche des Royaumes de Fetu & du petit Acavis sont des tonnes d'or qui sont à la porte des maisons de ces deux Princes, mais elles ne sont pas si grosses que celles d'Acara & l'or n'est que de 20. à 21. carats.

Le Général de Friderisbourg avoit un grain d'or qui pesoit un peu plus de dix-sept marcs.

Les Negres ne connoissoient pas toute la valeur de l'or dans le tems que nos anciens Normands étoient établis dans le pays. Ils avoient eu la prudence de ne pas découvrir la valeur des trésors dont les naturels du pays étoient les dépositaires

res. Selon les apparences c'étoit de crainte que la cupidité ne s'emparât de leurs cœurs, & que n'étant pas éclairés comme eux des lumières de la foi, ils ne se portassent à en faire un usage pernicieux. Les Portugais qui vinrent après les Normands n'eurent pas moins de prudence & de discrétion. Ceux qui gâterent tout, & qui ouvrirent les yeux aux Negres, furent les Hollandois. Dans le dessein de nuire aux Portugais, & d'occuper leurs postes, ils mirent l'or à un prix où il n'avoit jamais été porté. Les Portugais pour ne pas demeurer en reste poussèrent la sottise encore plus loin, & endoctrinèrent si bien les Negres, qu'ils leur apprirent enfin toute la valeur de ce métal.

Ce qu'ils ont appris depuis, mais dont il est bon d'ignorer la cause, c'est le mélange du cuivre avec l'or. Ils y sont devenus de grands maîtres, & le falsifient à merveille. Il est vrai qu'on y prend garde, & avec raison. J'en ai parlé dans un autre lieu & de la peine qu'on fait souffrir à ceux que l'on surprend en cette faute; mais il faut pour cela que la traite se fasse à bord des vaisseaux ou dans les Fortresses, car autrement on ne seroit pas maître de la leur faire porter.

Il se trouve parmi les Negres des ouvriers habiles à manier l'or. Ils font des bijoux de plusieurs especes. Le Roi de Fetu a un casque & une cuirasse d'or d'un très-beau travail. Il a aussi des pots & d'au-

EN GUINE'E ET A CAYENNE. 335
d'autres vases imitez de ceux qu'ils ont
vûs chez les Européens que l'on auroit de
la peine à mieux faire. En voilà assez
pour la côte d'or.

Fin du Tome Premier.



